



DOCUMENT  
DE RÉFÉRENCE  
2010



**1****PRÉSENTATION DU GROUPE****3**

1.1	Présentation générale	4
1.2	Informations financières sélectionnées	9
1.3	Profil de la Société et chiffres clés	10
1.4	Historique et évolutions récentes	11
1.5	Principales activités	12
1.6	Responsabilité sociétale de l'entreprise et développement durable	17
1.7	Recherche et Développement	24
1.8	Gestion des risques	26

**2****GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE****31**

2.1	Rapport du président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise	32
2.2	Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration	45
2.3	Rémunérations	46
2.4	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	52

**3****COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE****55**

3.1	Faits marquants	56
3.2	Résultats du Groupe	60
3.3	Résultats de la Société	67
3.4	Évolution de l'offre	68
3.5	Événements postérieurs à l'arrêté des comptes	70

**4****ÉTATS FINANCIERS****71**

4.1	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	72
4.2	Comptes consolidés et notes annexes	74
4.3	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	120
4.4	Comptes annuels et notes annexes	122

**5****INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL****145**

5.1	Renseignements à caractère général concernant la Société	146
5.2	Renseignements à caractère général concernant le capital	148
5.3	Évolution du capital	149
5.4	Répartition du capital social	152
5.5	Organigramme et informations concernant les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation	156

**6****INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****165**

6.1	Informations historiques : incorporation par référence	166
6.2	Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices	167
6.3	Information des actionnaires et investisseurs	168
6.4	Commissaires aux comptes et honoraires	170
6.5	Document d'information annuel	171
6.6	Responsable du document de référence	175
6.7	Table de concordance du document de référence	176

# BULL

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2010





1

# PRÉSENTATION DU GROUPE

<b>1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b>	<b>4</b>
1.1.1 Résumé	4
1.1.2 Le marché dans lequel évolue Bull	4
1.1.3 Stratégie	5
1.1.4 Concurrence et avantages concurrentiels	5
1.1.5 Organisation	7
1.1.6 Partenaires	7
1.1.7 Investissements et principaux actifs	8
<b>1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>	<b>9</b>
<b>1.3 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ ET CHIFFRES CLÉS</b>	<b>10</b>
<b>1.4 HISTORIQUE ET ÉVOLUTIONS RÉCENTES</b>	<b>11</b>
<b>1.5 PRINCIPALES ACTIVITÉS</b>	<b>12</b>
1.5.1 Produits d'infrastructure (Hardware & Systems Solutions)	12
1.5.2 Solutions de sécurité (Security & Mission Critical Systems)	14
1.5.3 Services informatiques (Services & Solutions)	14
1.5.4 Les activités de support et de maintenance (Maintenance & PRS)	16
<b>1.6 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>17</b>
1.6.1 Responsabilité interne : une démarche de progrès continu	18
1.6.2 Responsabilité métier : <b>Green IT</b> technologies et services	20
1.6.3 Responsabilité sociétale : <i>IT for green</i> et contributions en faveur de la RSE et d'une société bas carbone	21
1.6.4 Indicateurs et informations RSE – Table de correspondance GRI/NRE	22
<b>1.7 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>24</b>
<b>1.8 GESTION DES RISQUES</b>	<b>26</b>
1.8.1 Risques et facteurs de risque	26
1.8.2 Information sur les assurances	28



## 1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

### 1.1.1 RÉSUMÉ

Bull est aujourd'hui un acteur européen majeur de l'économie numérique. Spécialiste de l'intégration de solutions technologiques, expert des systèmes d'information ouverts, flexibles et sécurisés, Bull est le seul européen positionné sur les principaux maillons de la chaîne de valeur de l'informatique. Le Groupe accompagne les grandes entreprises et les administrations dans la transformation de leurs systèmes d'information en leur apportant son expérience et son savoir-faire dans trois domaines fondamentaux : la fourniture et l'intégration d'infrastructures informatiques d'entreprise, le développement de services applicatifs métiers, et l'exploitation sécurisée des systèmes d'information.

Parmi les pionniers des systèmes d'information d'entreprise, Bull a développé ou contribué à de nombreuses innovations au cours de son histoire, parmi lesquelles les premiers ordinateurs centraux d'entreprise (*mainframes*), la carte à puce, les serveurs ouverts, la sécurité, les logiciels d'infrastructure et aujourd'hui les meilleurs supercalculateurs mondiaux (*bullx™*), des conteneurs « *plug & boot* » pour révolutionner les centres de données (*mobull™*), ou encore *globull®*, la première plate-forme mobile totalement sécurisée.

**L'année 2010 a permis à Bull de prendre une nouvelle dimension :** lancement d'innovations majeures (avec notamment la refonte de ses gammes de serveurs pour le Calcul haute performance, les grands systèmes Windows®/Linux® et les *mainframes*), réalisations de très grande envergure (livraison de Tera 100, le plus puissant supercalculateur européen) et acquisition du groupe Amesys, un leader européen dans la sécurité et les systèmes critiques.

En 2010, les quatre principaux segments opérationnels étaient :

- les produits d'infrastructure (Hardware & Systems Solutions) : supercalculateurs et grands serveurs, solutions de stockage, logiciels et solutions d'administration et de sécurité, au travers de produits développés et fabriqués en propre et de produits partenaires ;
- les services informatiques (Services & Solutions), allant du conseil à l'intégration et à l'infogérance ;
- les activités de support et de maintenance (Maintenance & Product Related Services) ;

- les offres de systèmes critiques et hautement sécurisés (Security & Mission Critical Systems) s'appuyant notamment sur une forte expertise dans l'ingénierie des systèmes d'acquisition et de traitement du signal en temps réel.

Adressant le marché des grandes et moyennes organisations, ils se conjuguent pour offrir ensemble une valeur ajoutée rare : la maîtrise complète et intégrée de la chaîne d'infrastructure des systèmes d'information, des plates-formes matérielles aux applications métiers. Cette maîtrise intégrée permet de concevoir, bâtir et supporter des systèmes d'information particulièrement puissants et sécurisés. L'acquisition d'Amesys a permis en 2010 de renforcer très significativement toutes ces activités, et d'accélérer également le développement de Bull sur le marché de la défense et de la sécurité. Elle a permis à Bull de se positionner comme un leader européen des solutions de traitements informatiques à grande échelle pour les systèmes critiques, marché majeur du monde numérique de demain. L'ambition de développer ce leadership est au cœur du plan stratégique BullWay 2011-2013, annoncé fin 2010.

Seul acteur européen ayant cette maîtrise globale des infrastructures informatiques, Bull se démarque des groupes américains ayant une compétence semblable par le choix résolu des standards et des technologies ouvertes, ce qui lui permet à la fois de s'adosser à des partenaires technologiques puissants (notamment Intel), de concentrer ses efforts de R&D sur les domaines à haute valeur ajoutée, et d'offrir une proposition de valeur unique à ses clients : des systèmes d'information sur mesure, bénéficiant d'une véritable suprématie technologique.

Bull est particulièrement présent dans le secteur public, la santé, la finance, les télécommunications, l'industrie et la défense. Le Groupe est présent sur l'ensemble du continent européen, en Amérique, en Asie et en Afrique/Moyen-Orient, avec un effectif à fin 2010 de 8 537 employés dans le monde. Au 31 décembre 2010, Bull disposait d'un site principal de production, de trois centres de R&D principaux et de centres de vente et de services avec un réseau de distribution et de partenaires s'étendant sur près de 50 pays.

### 1.1.2 LE MARCHÉ DANS LEQUEL ÉVOLUE BULL

Dans un monde en numérisation croissante, les technologies de l'information (*Information Technology* - IT) représentent aujourd'hui un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale et le principal facteur d'innovation et de gain de compétitivité des économies développées : les investissements dans l'économie numérique sont identifiés comme les plus productifs, parce qu'ils accroissent la compétitivité de l'ensemble des autres domaines de l'économie.

Dans une conjoncture économique globale difficile, le marché mondial des technologies de l'information a représenté en 2010 plus de 1 261 milliards de dollars, en croissance de 4 % environ par rapport à 2009. La part de l'Europe de l'Ouest représente 27,6 % du marché mondial (source Gartner, janvier 2011). Le marché IT connaît actuellement des évolutions suscitées par les progrès technologiques constants et la convergence entre systèmes d'information, télécoms et médias. Ces développements offrent aujourd'hui aux entreprises et

aux administrations la perspective d'un monde numérisé, dans lequel l'information peut circuler et être traitée globalement : accès mobile aux services, dématérialisation des échanges, distribution des processus au sein des écosystèmes métiers (fournisseurs, distributeurs, collectivités et administrations centrales, gouvernements, citoyens...).

Le Système d'Information (SI) se place ainsi plus que jamais au cœur de l'activité métier et de la performance des entreprises et des administrations. Ces évolutions combinées offrent un vaste marché aux fournisseurs de systèmes d'information : solutions, conseil, intégration de systèmes, infogérance. Dans le monde numérique qui s'esquisse, il s'agit pour les organisations utilisatrices de bâtir un SI offrant à la fois une formidable puissance pour répondre à la demande potentielle de milliers ou de millions d'utilisateurs, une totale flexibilité pour pouvoir inter-opérer et s'adapter en permanence à l'écosystème métier et une sécurité de bout en bout, car il ne peut y avoir d'ouverture sans protection. Ceci avec une très forte pression à la fois sur l'interopérabilité – puisque la communication intervient

nécessairement entre acteurs multiples et hétérogènes – et sur les coûts, ce qui impose le développement et la généralisation des standards. L'évolution technologique s'accompagne ainsi d'une révolution caractérisée par l'utilisation de composants standard tant matériels (avec les processeurs standard d'Intel par exemple) que logiciels (composants Open Source). Cette évolution conduit à une modification profonde du métier de constructeur et d'intégrateur, dont la valeur vient désormais de sa capacité à concevoir une architecture et intégrer ces composants standard et à développer des valeurs ajoutées spécifiques et sur mesure.

Bull, architecte d'un monde ouvert, apporte une expertise, des solutions et des services uniques dans ces domaines pour les grandes et moyennes entreprises et administrations. Le Groupe réunit à la fois un savoir-faire de longue date dans les infrastructures les plus puissantes et une implication de premier plan dans les technologies applicatives et de sécurité.

### 1.1.3 STRATÉGIE

Fin 2010, Bull a annoncé BullWay 2011-2013, son plan de développement pluriannuel ainsi que ses objectifs financiers associés. Ce plan stratégique a pour objectif de positionner Bull sous trois ans comme un leader européen des systèmes numériques critiques et de mettre le Groupe sur le chemin d'une croissance rentable. La stratégie capitalisera sur les atouts fondamentaux existants :

- son expertise technologique, en matière de puissance et de sécurité qui représentent actuellement deux enjeux majeurs pour les organisations ;
- sa connaissance des marchés porteurs, par exemple ceux des secteurs publics, de la défense, de la finance et des télécommunications ;
- sa présence géographique historique dans des pays à fort développement comme le Brésil.

Le plan comporte quatre dimensions clés :

- la croissance avec une impulsion commerciale renouée qui s'articulera autour d'offres plus fortement différenciées et de partenariats étendus ;

- l'ambition avec la mise en place d'une « *people company* » dotée d'une culture entrepreneuriale et soudée autour d'un pacte managérial ;
- la compétitivité avec un engagement renforcé en faveur de l'innovation qui sera sous-tendu par une simplification des processus et la maîtrise des coûts ;
- l'agilité avec la mise en œuvre d'une organisation en quatre lignes d'activités (*Business Lines*) au niveau mondial, adaptées aux besoins des clients.

Les leviers d'amélioration de la performance de Bull proviendront d'une focalisation sur :

- les métiers clients avec la mise en place d'expertises sectorielles transverses aux *Business Lines* où l'avantage compétitif de Bull saura plus rapidement se déployer ;
- la différenciation commerciale avec une mise en avant des offres porteuses que sont l'*Extreme Computing*, la sécurité et le *cloud computing* ;
- l'international avec un accent mis sur les zones géographiques à plus fort potentiel que sont le Brésil et l'Europe de l'Est.

### 1.1.4 CONCURRENCE ET AVANTAGES CONCURRENTIELS

Constructeur, éditeur et fournisseur de services, Bull intervient dans un univers concurrentiel sur chacune de ses activités.

- Dans le domaine des produits (notamment serveurs), Bull fait face à une compétition directe d'acteurs essentiellement américains, dont les principaux sont IBM (bien que partenaire sur les serveurs Escala®), HP, Oracle, SGI et Cray, ces deux derniers dans le domaine des supercalculateurs. Bull tient sa

compétitivité de son choix résolu des environnements ouverts, de son excellence technologique, de ses services à valeur ajoutée, de son implantation géographique et de son expertise client forte en Europe. La haute qualité technologique de l'offre Bull a été une nouvelle fois soulignée en 2010 par le choix de Bull parmi les « cinq constructeurs à suivre » par les lecteurs de HPCwire, la revue mondiale de la communauté du Calcul haute performance. Sur le marché des supercalculateurs pour l'Extreme Computing les parts



# PRÉSENTATION DU GROUPE

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

de marché de Bull sont de l'ordre de 12 % en Europe de l'Ouest (sources : Bull & IDC Technical Computing Forecast 2010-2013). Sur le marché RISC/UNIX®, les parts de marché de Bull sont de 30,1 % en France et de 7,3 % en Europe de l'Ouest (source Gartner, février 2011). Pour les moyens et grands systèmes RISC/UNIX (systèmes dont la valeur est supérieure à 10 000 dollars), les parts de marché de Bull sont de 30,3 % en France et de 7,3 % en Europe de l'Ouest (source Gartner, février 2011). Sur le marché x86-64, les parts de marché de Bull sont de 14,9 % en France et de 3,2 % en Europe de l'Ouest (source Gartner, février 2011). Pour les moyens et grands systèmes x86-64 (systèmes dont la valeur est supérieure à 10 000 dollars), les parts de marché de Bull sont de 56,9 % en France et de 16,1 % en Europe de l'Ouest (source Gartner : 02/2010). Pour l'ensemble des moyens et grands systèmes (systèmes dont la valeur est supérieure à 10 000 dollars), les parts de marché de Bull sont de 32,5 % en France et de 7,4 % en Europe de l'Ouest (source Gartner, février 2011) ;

- Dans le domaine des services, Bull affronte une concurrence essentiellement locale et qui varie selon les zones géographiques. La notion de concurrence doit être ici nuancée puisque des alliances conjoncturelles peuvent se nouer sur les grands projets, au sein de consortiums. En Europe, les principaux « coopérateurs » sont ainsi Cap Gemini, Atos Origin, Accenture, et de nombreuses autres SSII de taille plus modeste. Bull tient sa compétitivité de son expertise des technologies ouvertes, de sa maîtrise fine de l'ensemble de la chaîne d'infrastructure (technologies serveurs et logicielles) et de sa proximité client ;
- Dans le domaine de la maintenance et du support, Bull adresse en premier lieu sa base de clients. De surcroît, Bull propose des services complémentaires, multi-constructeurs et multi-éditeurs, à haute valeur ajoutée, qui permettent de plus en plus de démarcher le « hors parc ».

Pour les grands projets globaux, où l'expertise intégrée est essentielle, Bull se différencie par un savoir-faire partagé par très peu de concurrents. Seul acteur européen de cette nature, Bull offre en outre des garanties de sécurité et de souveraineté technologique fortes.

Les principaux atouts de Bull face à la concurrence sont les suivants :

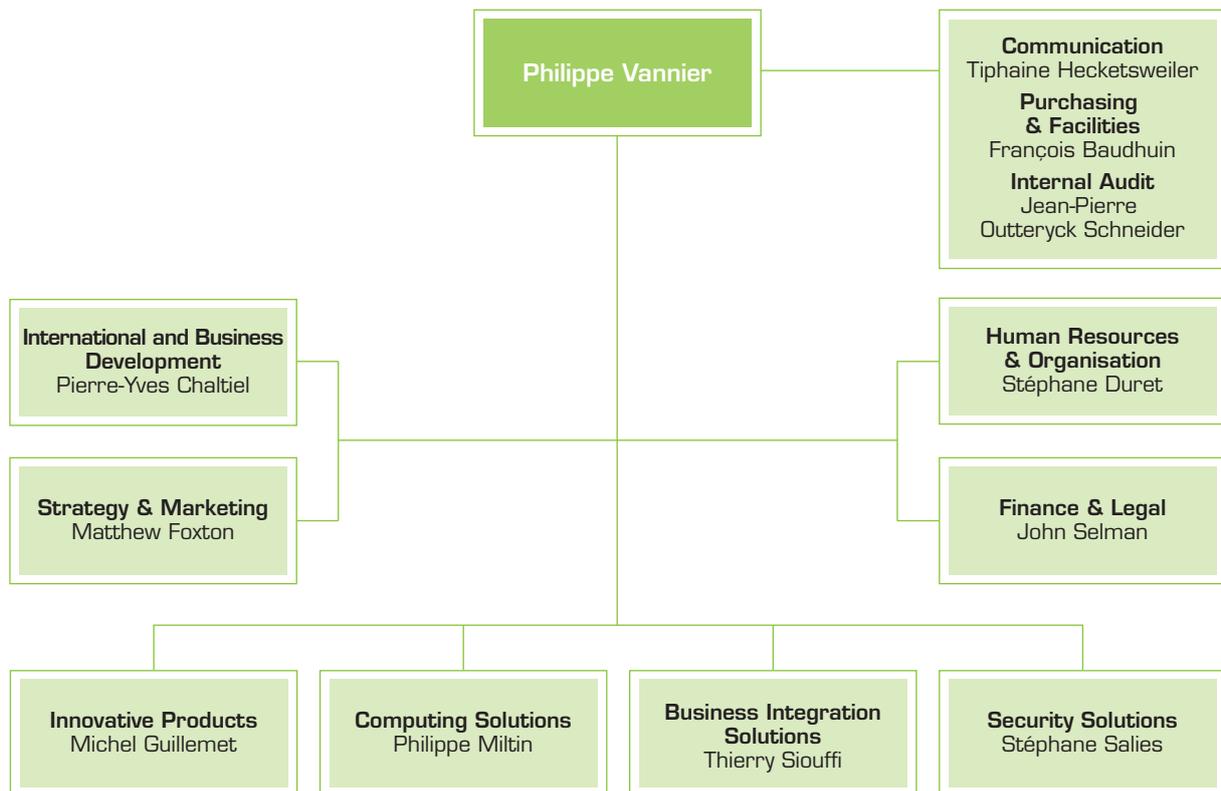
1. la maîtrise globale de la chaîne de valeur du système d'information, des composants matériels d'infrastructure aux applications et du développement à l'exploitation. Cette maîtrise intégrée permet de proposer aux clients du Groupe des solutions globales sur mesure, particulièrement puissantes, fiables et sécurisées ;
2. un choix pionnier des technologies standard et ouvertes. Cette stratégie permet à Bull de s'adosser aux composants du marché

(processeurs standard, logiciels libres...) et de focaliser ses travaux de R&D, son offre produit et son portefeuille de services sur des axes à haute valeur ajoutée. Elle permet aussi d'offrir aux grands clients des solutions ouvertes associant puissance, flexibilité et sécurité, avec un ratio performance/prix très attractif ;

3. une expertise de haut niveau en matière de R&D, encore récemment démontrée par des records mondiaux de performance remportés par les supercalculateurs Bull (n° 1 en Europe au classement du TOP 500 dans le Calcul haute performance) ;
4. une capacité reconnue à maîtriser les projets d'infrastructures informatiques complexes, en environnements hétérogènes critiques, permettant au Groupe de répondre à des projets d'envergure majeure, comme l'a démontré par exemple le choix du ministère des finances en France pour le projet Chorus ;
5. un portefeuille de produits Bull très compétitif dans les domaines des serveurs (bullx, NovaScale®, Escala), du Calcul haute performance, du stockage (StoreWay) et des solutions de sécurité (Amesys, Evidian, TrustWay...), ainsi qu'un portefeuille de solutions partenaires solides sur le marché (serveurs *commodity*, solutions de stockage...) sur lesquelles Bull apporte sa valeur ajoutée comme intégrateur de solutions ;
6. une maîtrise industrielle complète, tant en matière de produits que de services de développement, d'infogérance et de support, qui permet de concevoir, intégrer voire même exploiter pour les clients des offres clé en main totalement personnalisées ;
7. une présence géographique internationale, permettant à la fois d'offrir une réponse globale à de grands clients internationaux et d'équilibrer les risques en matière de croissance ;
8. un statut de seul acteur européen global des systèmes d'information, et une maîtrise de la sécurité, qui font de Bull un acteur de confiance pour les entreprises et administrations européennes sensibles qui souhaitent préserver leur indépendance technologique et leur souveraineté en matière de systèmes d'information ;
9. une culture du service aux clients, reconnue par les enquêtes de satisfaction, qui positionnent Bull très favorablement face à ses concurrents ;
10. une équipe de direction internationale et expérimentée, qui apporte à Bull une expérience de développement réussie de plusieurs dizaines d'années notamment dans les plus grands groupes mondiaux de l'informatique.

## 1.1.5 ORGANISATION

Philippe Vannier, Président-directeur général de Bull depuis le 10 mai 2010, a présenté en décembre 2010 le plan stratégique de développement du Groupe, BullWay. Afin de mener à bien toutes les dimensions de BullWay, l'organisation est désormais la suivante :



Le comité exécutif du Groupe met en œuvre les orientations stratégiques et en assure le suivi et l'évaluation. Le comité, présidé par Philippe Vannier, associe les quatre organisations métier – Business Lines – responsables du développement de leurs activités dans chacune des géographies, ainsi que les quatre fonctions Groupe en

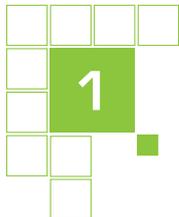
soutien des Business Lines : stratégie & marketing, *international and business development*, ressources humaines & organisation, et finance & juridique.

Trois fonctions support compléteront le dispositif : communication, achats & moyens généraux, audit interne.

## 1.1.6 PARTENAIRES

Bull développe des solutions et des technologies avancées en s'appuyant sur ses compétences et en coopérant avec des partenaires industriels. Le Groupe a notamment noué un partenariat étroit avec Intel dans le domaine des microprocesseurs. Le Groupe collabore également avec IBM pour la gamme de serveurs Escala, et le système d'exploitation AIX® et avec Intel pour ses gammes de serveurs bullx

et NovaScale. Bull travaille également avec de grands acteurs du stockage (EMC, Symantec, NetApp...) et des logiciels (Business Object, Informatica, Microsoft, Oracle, Red Hat, SAP, SAS, Infor...). Enfin, Bull collabore et contribue fortement aux grandes communautés Open Source telles que la Linux Foundation, OW2, QualiPSo, JBoss ou Apache.



# PRÉSENTATION DU GROUPE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## 1.1.7 INVESTISSEMENTS ET PRINCIPAUX ACTIFS

En 2010, les dépenses nettes d'investissements de Bull se sont élevées à 27,9 millions d'euros (contre 17,6 millions d'euros en 2009 et 14,4 millions d'euros en 2008). Ces investissements se sont répartis principalement en 8,5 millions d'euros pour les investissements liés aux

contrats de services en France et à l'international, 9,9 millions d'euros pour les investissements liés aux *data centers* et à l'amélioration des locaux et 7,9 millions d'euros en équipements courants informatiques et bureautiques (y compris pour la R&D).

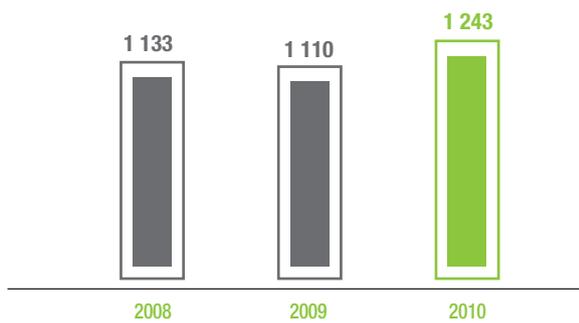
Les principaux actifs de Bull sont constitués des sites immobiliers utilisés dans le cadre de ses activités. Au 31 décembre 2010, Bull occupe les principaux sites suivants :

Site	Pays	Usage	Surface (m <sup>2</sup> )	Statut de Bull
Les Clayes-sous-Bois	France	Siège social & Bureaux	39 843	Propriétaire
Angers	France	Fabrication	35 101	Propriétaire
Echirolles	France	Bureaux	25 080	Propriétaire
Trélazé	France	Infogérance	12 755	Propriétaire
Hemel 1et 2	Royaume-Uni	Bureaux & Stockage	12 150	Propriétaire/locataire *
Massy	France	Bureaux/formation	16 000	Locataire
Phoenix	USA	Bureaux, Stockage & Infogérance	12 746	Locataire
Saint-Ouen	France	Bureaux/infogérance	12 640	Locataire
Aix-en-Provence	France	Bureaux, plates-formes techniques	6 929	Locataire
Madrid	Espagne	Bureaux	3 068	Locataire
Amsterdam	Pays-Bas	Bureaux	2 995	Locataire
Cologne	Allemagne	Bureaux	2 785	Locataire
Issy-les-Moulineaux	France	Bureaux	2 600	Locataire
Boulogne-Billancourt	France	Bureaux	1 490	Locataire

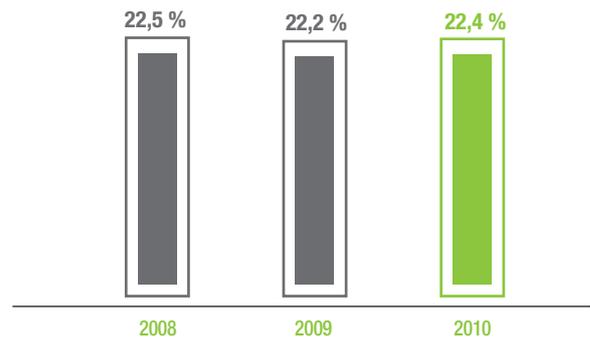
\* Bull est propriétaire des murs et installations, et locataire du terrain (bail emphytéotique).

## 1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

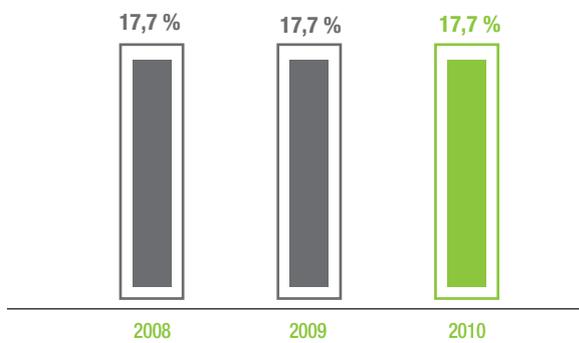
→ ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES  
(EN MILLIONS D'EUROS)



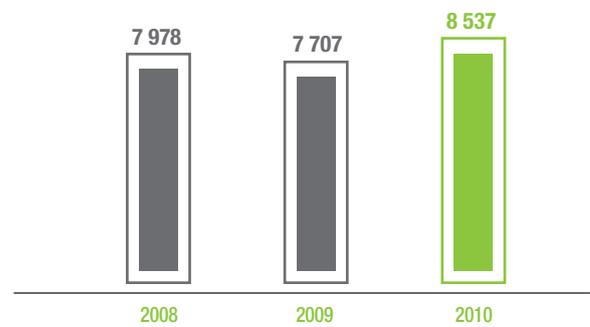
→ ÉVOLUTION DU TAUX DE MARGE BRUTE  
(EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES)



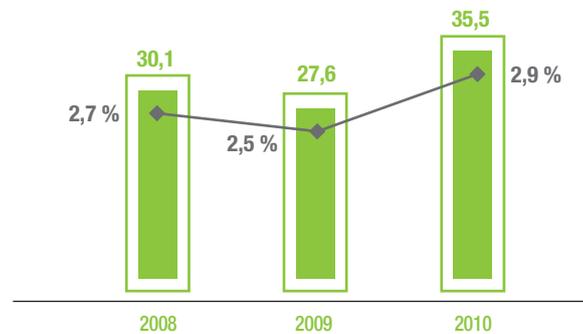
→ ÉVOLUTION DES FRAIS COMMERCIAUX  
ET ADMINISTRATIFS (EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES)



→ EFFECTIF EN FIN DE PÉRIODE



→ ÉVOLUTION DE L'EBIT <sup>(1)</sup>



(1) EBIT = Résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels non courants et financiers et quote-part des sociétés associées.

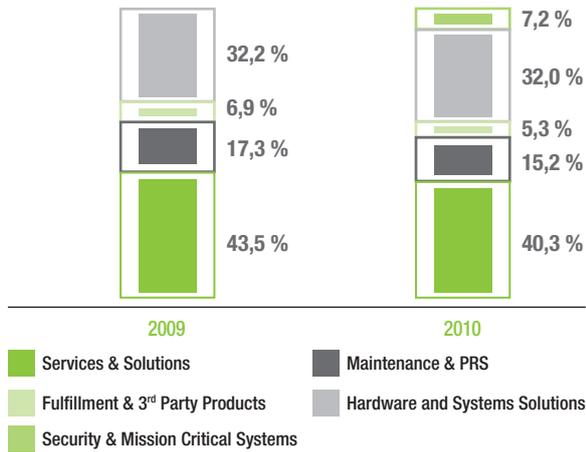


# PRÉSENTATION DU GROUPE

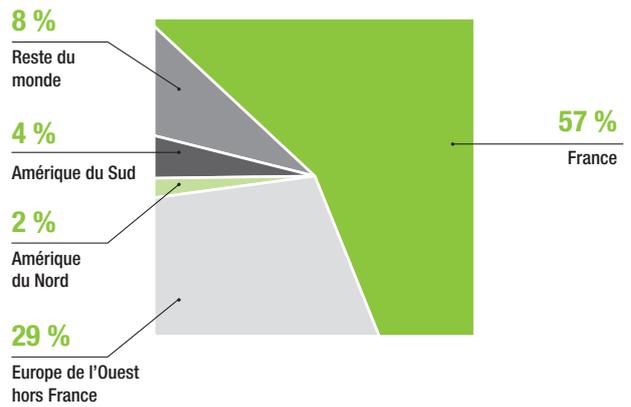
PROFIL DE LA SOCIÉTÉ ET CHIFFRES CLÉS

## 1.3 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ ET CHIFFRES CLÉS

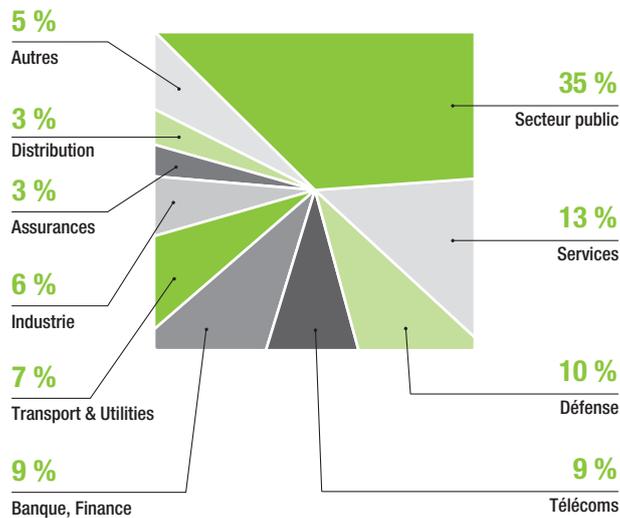
### → ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



### → CHIFFRE D'AFFAIRES PAR GÉOGRAPHIE (2010)



### → CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



## 1.4 HISTORIQUE ET ÉVOLUTIONS RÉCENTES

Bull est un acteur de longue date des systèmes d'information. Fondée en 1931 pour développer et commercialiser les machines à statistiques conçues par l'ingénieur norvégien Fredrik Rosing Bull, la Société devient en 1933 la Compagnie des Machines Bull. En 1964, elle prend le nom de Bull General Electric à la suite d'un accord avec General Electric, puis Honeywell Bull en 1970, suite au transfert des activités informatiques mondiales de General Electric à Honeywell. En 1976, elle fusionne avec la Compagnie Internationale pour l'Informatique pour devenir CII-Honeywell-Bull. Le groupe Bull est créé en 1982 par le regroupement de CII-Honeywell Bull, SEMS et Transac. L'État français devient majoritaire dans le capital.

En 1989, Bull acquiert Zenith Data Systems, constructeur américain de micro-ordinateurs, qu'il revendra en 1996 à la société Packard Bell NEC. En 1993, suite à des difficultés conjoncturelles, l'État français recapitalise l'entreprise, qui est redressée et revient à la rentabilité en 1995, sous la direction de Jean-Marie Descarpentries. Les années 1995 à 1997 voient la privatisation progressive du groupe Bull, avec constitution d'un socle d'actionnaires (dont France Telecom et NEC) et l'ouverture du capital au public. Cette étape fait passer la part de l'État français à 17,3 %.

Fin 2000, le Groupe cède son activité cartes à puces à Schlumberger. Fin 2001, faisant face à des pertes, le Groupe vend une partie de ses activités de services en Europe à Steria. Le Groupe engage alors une restructuration profonde sous la direction de Pierre Bonelli. Dans le cadre d'un plan stratégique en trois étapes, le Groupe est restructuré, revient dès 2003 à la rentabilité, puis est recapitalisé et totalement privatisé fin 2004. Parallèlement, Bull confirme un engagement technologique novateur dans les technologies ouvertes, qui conduit dès 2002 à la fondation du premier consortium mondial dédié aux logiciels d'infrastructure libres, ObjectWeb (aujourd'hui OW2), au lancement en 2003 d'une nouvelle génération de serveurs ouverts pour les applications commerciales et scientifiques, NovaScale. Sous la direction de Didier Lamouche, une offre de services globale est lancée en 2005 permettant de concevoir, bâtir et exploiter les applications critiques d'entreprise en s'appuyant sur toute la richesse fonctionnelle des logiciels libres. La signature de contrats d'envergure mondiale confirme le succès de cette stratégie et le potentiel technologique et commercial du Groupe, qui revient à la croissance en 2005.

L'année 2006 a été une année de transformation du Groupe, associant d'importantes avancées, notamment dans le Calcul haute performance, les télécommunications et les services. La structure a été assainie avec la cession à la société Eunics, dans de bonnes conditions, de sa filiale italienne – qui était déficitaire depuis de nombreuses années. La transformation s'est poursuivie en 2007 d'une part au Portugal par la cession de sa filiale à GFI Informatique, dont l'activité centrée sur les solutions monétiques était éloignée des priorités du Groupe et d'autre part avec des acquisitions ciblées – en particulier l'acquisition en Espagne de la société de services Siconet, en France celle de Serviware, principal intégrateur de solutions pour le Calcul haute performance.

L'année 2008 a permis de poursuivre la voie de la transformation du Groupe et du développement de ses activités d'avenir, avec en particulier la cession de sa filiale Maine CI à Elco, l'acquisition de CSB Consulting, la cession à Ingenix de l'activité Medicaid aux États-Unis et l'acquisition en Allemagne de la société science+computing, leader dans les services et les solutions pour le Calcul haute performance.

En 2009 Bull a confirmé sa position d'acteur européen majeur de l'économie numérique : lancement d'innovations majeures (notamment bullx, élu meilleur supercalculateur au monde, mobull, une révolution des centres de données, etc.), réalisations de très grande envergure (livraison de Chorus, du supercalculateur du Forschungszentrum Jülich, conception de mon.service-public.fr, etc.).

**L'année 2010 a permis à Bull de prendre une nouvelle dimension :** lancement d'innovations majeures (avec notamment la refonte de ses gammes de serveurs pour le Calcul haute performance, les grands systèmes Windows/Linux et les *mainframes*), réalisations de très grande envergure (livraison de Tera 100, premier supercalculateur européen), lancement d'une offre innovante pour le calcul à la demande (*extreme factory*) et acquisition du groupe Amesys, un leader européen dans la sécurité et les systèmes critiques.

Le plan de développement stratégique BullWay 2011-2013, annoncé fin 2010 par son nouveau Président-directeur général Philippe Vannier, a pour objectif de positionner Bull dans trois ans comme un leader européen des systèmes numériques critiques et de mettre le Groupe sur le chemin d'une croissance rentable.



## 1.5 PRINCIPALES ACTIVITÉS

### 1.5.1 PRODUITS D'INFRASTRUCTURE (HARDWARE & SYSTEMS SOLUTIONS)

L'offre de Bull comprend des supercalculateurs, de grands serveurs d'entreprise, des solutions de stockage ouvertes pour les centres informatiques de nouvelle génération.

#### Serveurs

En Europe, le marché des serveurs a représenté 8,7 milliards d'euros en 2010 avec une croissance de l'ordre de 3,6 % par rapport à 2009 dans le mix matériel des technologies de l'information. Son développement est lié au déploiement de nouvelles applications (Web 2.0, *Extreme Computing*, Décisionnel, PGI...), aux projets de montée en puissance et de rationalisation ou de renouvellement technologique en particulier pour diminuer les coûts relatifs à la consommation d'énergie (alimentation et refroidissement).

Le marché des serveurs d'entreprise évolue en suivant deux grandes tendances : le progrès technologique constant, qui permet une croissance rapide de la puissance des serveurs ainsi qu'une diminution de la consommation d'énergie, et l'évolution vers les standards – qu'il s'agisse de processeurs comme ceux d'Intel et de systèmes d'exploitation comme Linux et Windows. Les solutions UNIX sont de plus en plus réservées aux configurations de milieu/haut de gamme qui ont besoin de bénéficier d'une très grande robustesse et de fonctionnalités avancées exigées par les grands centres informatiques. Les serveurs centraux propriétaires (*mainframes*) continuent leur décroissance.

Bull répond à ces besoins en offrant une gamme complète de serveurs intégrant les technologies les plus robustes et les plus avancées avec des environnements ouverts. Trois gammes de serveurs, fabriquées ou assemblées dans l'usine d'Angers en France, constituent l'offre de Bull et lui permettent de répondre à un très large éventail des besoins du marché : serveurs Linux/Windows, serveurs GCOS et serveurs UNIX.

Le marché des serveurs et des solutions pour le Calcul haute performance est un marché dynamique dans lequel Bull a acquis en moins de cinq ans une notoriété internationale, non seulement en ayant conçu de très grands supercalculateurs – le plus connu étant le supercalculateur Tera 100 livré en 2010 au CEA, et qui est aujourd'hui le plus puissant supercalculateur en Europe – mais également en ayant fourni de multiples universités et industries dans le reste du monde, en particulier en Europe et en Amérique du Sud. L'offre de Bull est particulièrement complète. Elle inclut serveurs, logiciels et solutions de stockage et solutions de *clustering* pour concevoir de très grands supercalculateurs. Elle intègre également des services qui vont du conseil en cours, à l'architecture, à l'optimisation, la mise en œuvre, le Calcul haute performance à la demande et à l'intégration du système d'information. Les filiales de Bull, telles que Serviware en France et S+C en Allemagne complètent l'offre de Bull en apportant leur savoir-

faire d'intégrateur de solutions, permettant au groupe Bull d'adresser une très grande variété de demandes des clients.

#### SERVEURS ET SOLUTIONS POUR LE CALCUL HAUTE PERFORMANCE

##### *Des solutions conçues spécialement pour l'Extreme Computing, par l'équipe la plus large en Europe*

La gamme bullx, lancée en 2009, renouvelée et enrichie en 2010, est destinée spécifiquement au Calcul haute performance haut de gamme. Éco-efficace, ultra dense et ultra performant, bullx a été créé spécifiquement pour le calcul intensif, par la plus grande équipe d'experts de l'*Extreme Computing* en Europe, représentant avec plus de 500 experts dédiés une somme de compétences sans équivalent. Reposant sur des standards, intégrant les meilleurs logiciels Open Source du marché, bullx a été entièrement conçu pour la mise en œuvre et la production d'environnements de production, très fiables et très robustes. Lors du salon Super Computing 2010 qui s'est tenu à La Nouvelle-Orléans et qui a réuni plus de 10 000 personnes, les lecteurs de HPCwire, la revue en ligne la plus réputée dans le monde du Calcul haute performance (HPC), ont classé Bull parmi les cinq entreprises à suivre en 2011. Bull développe aussi une gamme de logiciels pour le Calcul haute performance basés essentiellement sur Linux et des produits Open Source. Enfin, Bull a dévoilé en 2010 *extreme factory*, la première offre intégrée de simulation numérique à la demande avec paiement à l'usage.

#### SERVEURS LINUX ET WINDOWS, À BASE DE PROCESSEURS INTEL®

##### *Une gamme complète de serveurs sous Windows et Linux offrant une fiabilité, des performances et une flexibilité remarquables pour les applications commerciales*

La gamme NovaScale est destinée aux applications d'entrée de gamme et aux grandes applications d'entreprise (logiciels de gestion, bases de données, décisionnel...), en environnements Windows, Linux ou GCOS sur processeurs Intel. La gamme NovaScale inclut également des serveurs à tolérance de panne pour les applications critiques, des serveurs pour les groupes de travail et des serveurs « lames » pour la réplication d'applications et la consolidation. Cette gamme a été étoffée en 2010 avec le lancement de bullion, le premier grand serveur créé spécifiquement pour virtualiser les applications critiques des entreprises, offrant ainsi aux entreprises une étape majeure vers le *cloud computing* privé.

## SERVEURS GCOS 7 ET GCOS 8, À BASE DE PROCESSEURS INTEL

### *L'offre historique de Bull pour la production dans les grandes entreprises et les administrations publiques*

Les serveurs GCOS 7 et GCOS 8 sont au cœur des systèmes d'information de nombreux grands clients de Bull. Réputés pour leur performance et leur fiabilité, basés initialement sur des technologies propriétaires Bull, ils font désormais partie de la famille des serveurs NovaScale, conformément à la stratégie de Bull qui est de fournir aux clients GCOS des plates-formes ouvertes et robustes, s'appuyant sur les standards. Les serveurs NovaScale supportant GCOS supportent également les systèmes Windows et Linux. Les clients GCOS voient ainsi leurs investissements applicatifs pérennisés et leurs applications historiques bénéficient des technologies les plus récentes en toute sécurité avec des coûts de possession réduits.

En 2010, Bull a donné une seconde jeunesse au *mainframe* en lançant le nouveau système NovaScale gcos. Premier *mainframe* au monde doté d'une base de données Open Source native pour la production lourde, le serveur NovaScale gcos 9010, sous GCOS 8, associe les technologies de l'*Extreme Computing* et les technologies pour les applications critiques. Les serveurs NovaScale gcos placent les *mainframes* dans la dimension du *cloud computing* privé. Bull s'affirme ainsi comme le leader dans les systèmes de classe *mainframe* ouverts conçus pour protéger et faire grandir le patrimoine informationnel des organisations

Avec la série Bull NovaScale gcos 9010 (GCOS 8 sur processeurs Intel), les applications GCOS 8 peuvent fonctionner sur les serveurs NovaScale gcos 9010 à base de processeurs Intel, sans modification ni recompilation. Solution optimale pour les clients GCOS 8, NovaScale 9000 apporte ainsi à la fois la fiabilité de GCOS 8, les performances des processeurs d'Intel et les facilités d'ouverture des mondes Linux et Windows. Cette même stratégie de convergence appliquée à GCOS 7 a donné la série NovaScale 7000, également sur processeurs Intel. Comme pour GCOS 8, elle a rencontré l'adhésion des clients, en raison de la qualité du produit et de la souplesse de transition des applications GCOS 7. En offrant aux clients le meilleur des nouvelles technologies ouvertes du marché, tout en pérennisant leurs investissements applicatifs GCOS existants, Bull offre à ses clients GCOS des solutions de classe *mainframe* à l'état de l'art, pour le long terme.

## ESCALA : LES SERVEURS AIX DE BULL, À BASE DE PROCESSEURS POWER™

### *Une gamme complète de serveurs compatibles UNIX, avec tout le choix des logiciels ouverts*

Le marché des serveurs UNIX connaît depuis quelques années une pression concurrentielle forte de la part des serveurs Linux/Windows à base Intel, notamment en entrée et en milieu de gamme. Sur ce marché, Bull bénéficie de la technologie leader face à la concurrence selon Gartner : AIX®/POWER™. Issue d'un accord de partenariat avec IBM, la gamme Escala de serveurs multiprocesseurs offre ainsi des perspectives de croissance intéressante au détriment de ses concurrents, notamment en Europe où Bull est fortement implanté. Disponible avec un large choix de logiciels et de solutions de stockage, elle offre une plate-forme particulièrement adaptée au déploiement

d'applications distribuées ou d'applications critiques, impliquant une totale continuité de service, ou pour les approches de consolidation. La bonne position concurrentielle de Bull sur ce marché s'explique à la fois par l'excellence de la technologie AIX/POWER, à laquelle Bull contribue, et par la valeur ajoutée de Bull en matière de solutions intégrées et de services.

## Stockage

À l'ère de l'économie numérique, les centres informatiques atteignent une complexité sans précédent. Le volume des données stockées double tous les dix-huit mois et les accès se multiplient avec la montée en puissance d'Internet et l'individualisation croissante des traitements. En même temps, les directions informatiques sont confrontées à la gestion de l'existant avec l'empilement successif de systèmes dédiés à des applications spécifiques et la dispersion des ressources. Une telle complexité non maîtrisée risque d'aboutir d'une part au blocage ou à l'immobilisme et d'autre part à l'envolée des coûts d'exploitation. Enfin, les problématiques liées à la protection des données, à leur archivage et à leur accès posent des défis de plus en plus nombreux, face à une augmentation massive des données non structurées – *e-mail*, images, vidéos – et dans un contexte où de plus en plus de réglementations exigent que de très nombreuses données soient conservées sur des périodes très longues.

Bull StoreWay est la famille de solutions de stockage intégrées par Bull. Couvrant tous les aspects des infrastructures de stockage, l'offre StoreWay est divisée en trois grandes familles de solutions : stockage sur disque, protection des données et archivage, et stockage réseau et administration.

### STOCKAGE DISQUE

L'offre StoreWay de stockage disque couvre tous les besoins de stockage primaire et secondaire en réseau, depuis les solutions de stockage d'entrée de gamme pour les petits groupes de travail, jusqu'aux solutions de stockage flexibles de milieu de gamme, adaptées à une grande variété de besoins d'entreprise, et enfin jusqu'aux baies de stockage haut de gamme, conçues pour les centres de données les plus critiques et les plus exigeants.

### PROTECTION DE DONNÉES ET ARCHIVAGE

L'offre StoreWay de protection des données et d'archivage couvre à la fois les libraires sur bandes et le CAS (*Content Addressable Storage*), la réplication de données, la sauvegarde, l'archivage et le stockage hiérarchisé (HSM), afin de gérer le cycle de vie des données dans l'infrastructure de stockage.

### STOCKAGE RÉSEAU ET ADMINISTRATION

La gamme StoreWay offre une large famille de solutions indépendantes ou multi-sites, permettant le déploiement d'infrastructures de stockage en réseau de toutes tailles.

Bull StoreWay associe les solutions de stockage de Bull et de ses partenaires stratégiques (dont EMC, NetApp, Brocade, Sun/StorageTek et Overland).



## PRÉSENTATION DU GROUPE

### PRINCIPALES ACTIVITÉS

## 1.5.2 SOLUTIONS DE SÉCURITÉ (SECURITY & MISSION CRITICAL SYSTEMS)

Si l'ouverture des réseaux et des systèmes d'information a marqué ces dernières décennies, elle a aussi accru les menaces et provoqué des nouveaux dangers. Vandalisme, sabotage, cybercriminalité, espionnage : le développement des systèmes d'information et leur interconnexion en font de plus en plus des cibles de choix. Architecte d'un monde ouvert, Bull a compté parmi les pionniers à placer la sécurité au cœur de ses réflexions, de sa stratégie et de son offre. Constructeur, éditeur et intégrateur en matière de sécurité, Bull développe des solutions suivant des axes d'innovation ciblés, comme la gestion des identités, la cryptographie et la haute disponibilité. Parfaitement maîtrisées par Bull, ces solutions garantissent aux entreprises et aux administrations à la fois une grande flexibilité et une maîtrise complète en termes de souveraineté.

### SYSTÈMES CRITIQUES ET HAUTEMENT SÉCURISÉS

Avec l'acquisition d'Amesys, Bull a combiné le *leadership* du groupe Amesys dans l'ingénierie des systèmes d'acquisition et de traitement du signal en temps réel, la sécurité militaire et le renseignement, et l'expertise de Bull dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations. Dans un monde hyper connecté, les réseaux du futur intégreront une infinité d'objets communicants : transports, distribution, énergie, santé, défense, *homeland security*, aérospatial ou loisirs, tous les secteurs seront combinés. La combinaison unique des savoir-faire d'Amesys et de Bull au sein d'une offre intégrée est désormais pour les clients du Groupe un facteur de compétitivité, de sécurité et de souveraineté majeur.

### GESTION DES IDENTITÉS, DES ACCÈS ET DU SSO

Parmi les premiers éditeurs mondiaux en gestion des identités et premier acteur européen du domaine, Bull offre avec sa filiale Evidian une suite logicielle complète, combinant gestion des identités et des habilitations, provisionnement des utilisateurs, contrôle d'accès (client-serveur, Web, J2EE...). Cette offre a remporté de nombreux trophées internationaux et est déployée par de nombreux grands comptes dans le monde.

### SÉCURITÉ RÉSEAU ET CRYPTOGRAPHIE

Avec TrustWay, Bull offre un ensemble de solutions cryptographiques développées et fabriquées en Europe et pourvues de certification Critères Communs jusqu'au niveau EAL4 renforcé. De grands groupes industriels et des administrations sensibles s'appuient aujourd'hui sur ces solutions pour sécuriser leurs réseaux et leurs infrastructures de confiance. Avec globull, Bull a aussi lancé une solution révolutionnaire, qui offre aujourd'hui la plate-forme de sécurité mobile la plus sûre au monde.

### SUPERVISION ET GESTION DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Avec ses solutions ARF et SafeKit, Bull offre des solutions de haute disponibilité robustes et puissantes pour serveurs et applications. Avec Evidian OpenMaster, Bull offre également des solutions avancées de supervision et de corrélation intelligente pour les entreprises et les télécoms, notamment adoptées par plusieurs grands opérateurs télécom.

Bull est également présent dans le domaine de la sécurité des applications et de la monétique, avec ses offres MetaPKI et Crypt2Pay.

## 1.5.3 SERVICES INFORMATIQUES (SERVICES & SOLUTIONS)

Acteur global des services informatiques et s'appuyant sur une expertise intégrée des infrastructures ouvertes et sécurisées, Bull propose une offre de services globale, du conseil à l'infogérance. Le marché des services est tiré notamment par les grands projets de décisionnel, de gestion de la relation client, de gestion de la chaîne logistique ou encore de modernisation et d'optimisation des infrastructures autour d'architectures orientées services. Au niveau européen, où Bull se positionne tout particulièrement, le marché des services IT représente 166 milliards d'euros, avec une décroissance d'un peu plus de 2 % par rapport à 2009, après une chute de 11 % l'année précédente (source, Gartner janvier 2011).

### Conseil

Le système d'information devient de plus en plus stratégique dans le support et l'optimisation des processus métiers. Qu'il s'agisse de déployer de nouveaux services de guichet numérique ou de mettre en place des outils de pilotage de la performance, qu'il s'agisse de prendre en compte de nouvelles réglementations ou de s'intégrer à de nouveaux écosystèmes partenaires, le système d'information doit s'adapter en permanence.

De l'urbanisation au décisionnel et aux entrepôts de données, Bull aide les organisations à aligner leurs systèmes d'information sur leurs enjeux métiers, à bâtir leurs applications métiers (Progiciel de Gestion Intégré, décisionnel, CRM...), à découpler leur système d'information, à moderniser leurs processus inter-applicatifs et à connecter leurs applications à celles de leurs partenaires. Bull apporte aux entreprises une démarche et des expertises techniques et métiers pour définir les impacts de la stratégie sur le système d'information et permettre un pilotage de l'investissement technologique.

Les consultants et experts de Bull interviennent sur une large gamme de services à forte valeur ajoutée : aide à l'alignement du SI par rapport aux objectifs de l'entreprise, études de faisabilité, cahier des charges, schéma directeur du SI, aide au choix des solutions, accompagnement des maîtrises d'ouvrage, urbanisation, architecture, réingénierie fonctionnelle des processus de l'entreprise, analyse des besoins métiers, expertises progiciels métier, mise en œuvre des solutions décisionnelles offrant l'accès à des informations qualifiées, mise en œuvre de solutions analytiques, définitions des indicateurs de pilotage, accompagnement au changement, etc.

## Intégration

Pour aligner le système d'information sur la stratégie de l'entreprise, les directeurs des systèmes d'information (DSI) doivent mettre en œuvre des projets complexes, tout en étant confrontés à l'impératif de maîtrise des coûts de développement, à la problématique du support et à la maîtrise des risques liés au changement. Avec des centres d'expertise et des services dédiés, Bull aide les organisations à bâtir des applications basées sur les architectures orientées services et à « industrialiser » leurs systèmes d'information pour garantir une disponibilité et une flexibilité sans faille. Du développement à l'intégration de systèmes, de l'Open Source aux solutions éditeurs, Bull aide les organisations à maîtriser la complexité pour bâtir des infrastructures et des applications ouvertes, puissantes, flexibles et sûres.

Fidèle à sa stratégie de proximité et de partenariat, Bull accompagne ses clients autour des chantiers de rénovation et de rationalisation du système d'information. Bull intervient sur les grands domaines du SI (postes de travail, *front-end*, *mid-tier*, *back end*) et met au service de ses clients un savoir-faire et des moyens industriels uniques et notamment : un savoir-faire dans l'intégration d'infrastructures et d'applications complexes, son métier de base, avec des expertises fortes dans les domaines de la dématérialisation des processus métiers, de l'EAI, des portails, du CRM, ou encore des services Web.

Bull offre enfin une expertise unique dans l'Open Source, avec une offre complète répondant aux besoins de migration, de portage, de développement et de support des logiciels libres. Co-fondateur du premier consortium international dédié aux *middleware* libres, OW2, Bull a renforcé son offre distinctive dans les services Open Source et conçu NovaForge®, une plate-forme innovante de développement collaboratif basée sur l'Open Source. Sur ce marché, qui est en développement rapide, notamment auprès des grandes administrations, Bull entend se positionner comme la référence européenne.

## Infogérance

Une fois les systèmes d'information conçus et bâtis, les entreprises sont confrontées au défi de leur hébergement et de leur exploitation quotidienne.

Au travers de services flexibles et modulaires de support, d'*insourcing* et d'*outsourcing*, Bull aide ses clients à déléguer tout ou partie de leur exploitation informatique, pour pouvoir mieux se concentrer sur leurs priorités métiers.

Véritable opérateur de services, Bull peut ainsi prendre en charge l'exploitation et le support quotidien d'applications spécifiques ou de systèmes d'information complets, dans un cadre contractuel et organisationnel adapté à chaque contexte. Ce métier consiste à prendre en charge l'ensemble ou un périmètre défini d'un système d'information, en assurer le fonctionnement au quotidien sur la base d'engagements de résultats et à être force de proposition pour le maintenir à l'état de l'art tout en apportant des leviers de productivité. Les prestations peuvent être délivrées en mode mutualisé depuis les centres de production de Bull, ou sur site client, ou encore avec des équipes mixtes.

L'offre comprend infogérance d'exploitation, Tierce-Maintenance Applicative, infogérance bureautique, Help Desk, support logiciel, *insourcing*, secours & archivage légal, conseil et ingénierie en services infogérés. Elle comprend également des solutions innovantes telles que hébergement et exploitation, déploiement et migration d'infrastructures, infogérance de solutions : dématérialisation, coffre-

fort électronique. Enfin, Bull prépare des offres dans le domaine du *cloud computing*, qui seront lancées en 2011.

Cette offre s'appuie notamment sur les centres européens d'infogérance de Bull, dont les principaux sont situés à Trélazé, Saint-Ouen (France) et Barnsley (Royaume-Uni) et comptent parmi les centres de production et de services applicatifs les plus performants en Europe. En 2010, Bull a investi dans de nouveaux data centers en France. Preuve de la maturité de son expertise en infogérance, Bull compte également désormais parmi les rares acteurs en Europe certifiés « *SAP Certified Provider of Hosting Services* » et ISO 27001.

## Solutions sectorielles

L'offre produits et services de Bull, notamment celle dédiée aux infrastructures informatiques, est une offre horizontale adaptée aux principaux secteurs d'activité. En outre, Bull a développé une expertise verticale particulière sur un certain nombre de secteurs, sur lesquels son expertise est reconnue dans le monde entier : télécoms, secteur public, santé. En Europe, le Groupe souhaite aussi accroître sa présence dans le secteur de la défense et de la sécurité intérieure. Enfin, Bull a également une présence historique notable dans le secteur bancaire.

Dans ce cadre, Bull développe un certain nombre de services et de solutions verticales :

### TÉLÉCOM & MÉDIAS

#### *Développer de nouveaux services et renforcer les infrastructures*

Expert et intégrateur pour les grands opérateurs mondiaux, Bull aide les fournisseurs Internet et les opérateurs fixes et mobiles à bâtir des services à valeur ajoutée, à développer des infrastructures de nouvelle génération, à bâtir des systèmes de gestion de la relation client et de facturation, et à renforcer leurs capacités d'activation de service et de gestion de la qualité. En France et dans le reste du monde, de nombreux opérateurs utilisent les applications développées par Bull. Bull développe également des solutions de géo-localisation, des solutions pour la mobilité, des systèmes *marketing*, des systèmes d'alerte, des systèmes pour le routage, etc. En 2007, Bull a pris une position forte dans l'infogérance d'infrastructures critiques dans le domaine de l'Internet avec l'acquisition d'Agarik, et dans le conseil et l'intégration des nouvelles technologies des télécommunications avec l'acquisition de la société AMG.net. En 2008, Bull a notamment lancé une initiative dédiée aux télécoms dans le cadre de son programme stratégique 7i. Celle-ci permet aux opérateurs télécom d'accélérer leur développement en s'appuyant sur l'expertise des centres de services télécom de Bull, répartis sur quatre continents. L'activité Télécom & médias s'est renforcée en 2009 et 2010 avec de nouveaux partenariats dont OPT et Oblicore.

### SECTEUR PUBLIC

#### *Aider les administrations et les collectivités locales à moderniser leurs systèmes d'information et à placer les citoyens et les entreprises au cœur de leurs SI*

Depuis de nombreuses années, Bull travaille en partenariat étroit avec les administrations centrales et les autorités locales dans le monde pour les aider à moderniser leurs systèmes d'information avec les technologies ouvertes. Il les aide aussi à optimiser la mise à disposition et la gestion des services publics en ligne, et à fournir des services centrés sur les citoyens et les entreprises.



# PRÉSENTATION DU GROUPE

## PRINCIPALES ACTIVITÉS

En outre, Bull fournit des solutions ciblées pour certaines administrations :

- **e-biscus** pour les administrations douanières, domaine dans lequel Bull a acquis une renommée internationale, notamment au sein de l'Union Européenne où la majorité des nouveaux pays entrants a fait appel à Bull pour la modernisation de leur système douanier ;
- **e-ris** pour la déclaration et le recouvrement des impôts et des taxes ;
- **Coriolis** pour la gestion financière des collectivités locales.

### DÉFENSE ET SÉCURITÉ INTÉRIEURE

#### *Développer des systèmes d'information robustes et sécurisés et des solutions de Calcul haute performance*

Expert des systèmes d'information puissants et sécurisés pour les infrastructures et les applications critiques, Bull aide les autorités et les organisations de défense et de sécurité à développer des systèmes innovants grâce au Calcul haute performance et à bâtir des systèmes d'information robustes et sécurisés.

### FINANCE

#### *Bâtir des systèmes d'information et de gestion sécurisée des transactions pour la banque et les assurances*

Bull aide les grandes organisations de la banque et l'assurance à optimiser et à consolider leurs infrastructures et leurs applications métiers. Bull fournit également des solutions avancées de monétique et des systèmes d'Extreme Computing destinés aux modélisations financières avancées y compris sur le mode à la demande.

### SANTÉ

#### *Aider les organisations de santé à placer la relation patient-santé au cœur de leurs systèmes d'information*

Du conseil à l'infogérance, des plates-formes d'infrastructure aux applications, Bull aide les organisations de santé à mettre en place des outils d'analyse et d'aide à la décision, à décompartmenter leurs systèmes d'information et à contribuer au développement de réseaux de santé sécurisés. Dans ce domaine, Bull, déjà fortement présent dans les infrastructures et la sécurité, avec la déclinaison du Décret Confidentialité de sa filiale Evidian, s'est renforcé dans la gestion du dossier patient avec son partenaire Medasys.

### INDUSTRIE

#### *Développer des systèmes d'information sécurisés et des solutions de Calcul haute performance*

Bull aide les industries à répondre aux défis d'un monde globalisé : intégration des processus métiers, mise en place de PGI ou de solutions décisionnelles, plates-formes de Calcul haute performance pour la recherche appliquée, développement de services en ligne sécurisés, etc.

Enfin, Bull est également présent via des solutions spécifiques sur les secteurs de la distribution (infogérance) et des services postaux (via sa filiale AddressVision Inc.).

## 1.5.4 LES ACTIVITÉS DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE (MAINTENANCE & PRS)

Bull propose du support et des services d'infrastructure à haute valeur ajoutée. Au-delà de la performance même des infrastructures, la préoccupation des entreprises est d'appréhender, de façon globale, les besoins d'évolution exigés par les métiers. Maîtrise de la complexité, de la disponibilité, des changements et des coûts : autant de défis à relever pour disposer d'infrastructures agiles répondant aux nouveaux écosystèmes métiers et énergétiques. Pour les directions informatiques, le problème n'est plus seulement de savoir si un système est opérationnel ou non, mais s'il est suffisamment agile, disponible et sécurisé pour répondre aux exigences des métiers et des utilisateurs. Pour garantir les niveaux de service attendus, les directions informatiques doivent donc développer et maintenir un savoir-faire global leur permettant de faire face à tout type de besoins liés au cycle de vie de leur infrastructure. Au travers de ses activités de support et de maintenance, Bull offre non seulement des services de support sur ses propres produits, mais aussi des services à valeur ajoutée – multi-constructeurs et multi-éditeurs – sur l'ensemble de ces enjeux, notamment :

- virtualisation et consolidation ;
- audit énergétique ;
- optimisation du stockage et protection des données ;
- services de haute disponibilité.

Ainsi, Bull conseille les organisations et les aide à intégrer, optimiser et maintenir leurs infrastructures informatiques. Ses collaborateurs interviennent dès les phases d'audit et de diagnostic pour définir les leviers d'amélioration. Bull accompagne notamment ses clients sur des approches d'industrialisation des processus, de capitalisation des savoir-faire, de gestion de l'hétérogénéité et de maîtrise de la sécurité. Pour cela, Bull s'appuie sur un vivier d'experts ainsi que sur des moyens industriels de très haut niveau, comme son Centre de Haute Disponibilité (HA-Center), et son Centre d'Appel Utilisateurs, point d'entrée unique accessible 24 heures/24 et 7 jours/7, ainsi que sur un réseau d'agences dense qui assure proximité et disponibilité des ressources. Pour apporter la meilleure réponse dans les meilleurs délais, les équipes opérationnelles ont accès à toutes les expertises de Bull en architecture et aux centres de R&D et de support spécialisés. En conjuguant veille technologique, vision globale et expertise opérationnelle, Bull agit ainsi en architecte de la performance des infrastructures de ses clients. En 2010, Bull a en outre créé une entité globale de conseil dédiée à l'optimisation des infrastructures, s'appuyant sur le standard ITSM (IT Service Management), pour accompagner les DSI dans la mise en œuvre d'infrastructures orientées service.



## 1.6 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La notion de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est liée à l'application des principes du Développement Durable au monde de l'entreprise.

Entreprises et administrations sont indissociables du monde qui les entoure. Chacun de leurs mouvements a un impact sur leurs salariés, leurs clients ou leurs actionnaires, sur la ville ou la région où elles sont implantées, sur les écosystèmes auxquels elles participent.

Chez Bull, le lancement de projets environnementaux pionniers autour du reboisement ou de programmes comme « l'Esprit d'équipe » ou l'Institut Fredrik R. Bull ont témoigné de cette préoccupation dès les années 1980.

Adopté en novembre 2010, le tout nouveau cadre de référence international de la RSE – l'ISO 26000 – précise sept questions centrales impactant la vie de l'entreprise : la gouvernance, la bonne pratique des affaires, les contributions au développement local, la protection des consommateurs, les relations et les conditions de travail, les droits de l'homme et l'environnement.

L'entreprise doit donc, non seulement se soucier de sa croissance et de sa rentabilité, mais aussi des impacts économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux de ses activités. Pour cela, elle doit se montrer à l'écoute de l'ensemble de ses parties prenantes : salariés, actionnaires, clients, fournisseurs, agences gouvernementales, société civile.

La loi Grenelle 2, adoptée en France en juin 2010, renforce également les attentes en matière de RSE et de communication responsable. Le rapport annuel des entreprises devra réunir les informations financières et extra-financières (EESG pour environnement, économie, social, gouvernance) au sein d'un seul document.

Au-delà de la gestion des risques et des obligations légales, des études montrent que les entreprises qui mènent une politique RSE active bénéficient d'un levier substantiel en termes de performance globale, de découplage entre la croissance et les consommations d'énergie, de mobilisation des collaborateurs, d'innovation en direction de nouveaux clients et marchés, d'adaptabilité supérieure aux conditions nouvelles qu'elles rencontrent.

La démarche de Bull se veut à la fois pragmatique et authentique, centrée sur nos enjeux clé et porteuse d'une véritable valeur ajoutée. Pour Bull, la RSE qui a du sens est celle qui recherche une dynamique d'avance en terme de fierté d'appartenance, de gain de réputation, d'attractivité, d'innovation, de qualité des partenariats, d'enjeux collectifs et de création de valeur économique durable partagée.

Depuis 2008, la mise en œuvre d'une démarche RSE globale permet de déployer de nouvelles initiatives RSE là où les enjeux de notre secteur d'activité se révèlent les plus importants.

Cette démarche RSE se structure autour de trois grands axes :

- la responsabilité interne pour faire progresser la mise en œuvre des bonnes pratiques de responsabilité sociétale d'entreprise et de développement durable au sein de l'entreprise ;
- la responsabilité métier pour concevoir des technologies toujours plus respectueuses de l'environnement *green IT* et guider les DSI dans l'optimisation de leur système d'information ;
- la responsabilité sociétale et les contributions pour favoriser l'émergence d'une société « bas carbone » et aider les organisations à faire des technologies de l'information un levier pour atteindre leurs propres objectifs RSE, *l'IT for green*.

En 2010, l'un des cadres d'évaluation et de reporting RSE les plus utilisés par les entreprises internationales et vers lequel nombre d'organisations convergent est la *Global Reporting Initiative - Sustainability Reporting Framework* - (GRI-SRF <http://www.globalreporting.org/Home>). Ce cadre international se veut applicable à tous les secteurs d'activité et à tous types d'organisation, entreprises, ONG, agences publiques.

Au chapitre 1.6.4, conformément aux recommandations de l'AMF, une table de correspondance fait le lien entre les initiatives Bull et les indicateurs GRI.

Sauf précision contraire, les chiffres ou pourcentages présentés dans ce chapitre concernent principalement les activités de Bull en France. Les données 2009 sont proposées lorsque les données 2010 ne sont pas encore disponibles. Les informations présentées ne concernent pas encore les sociétés affiliées à Amesys.



## PRÉSENTATION DU GROUPE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 1.6.1 RESPONSABILITÉ INTERNE : UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS CONTINU

En matière de responsabilité interne, Bull concentre ses efforts autour de quatre initiatives : une meilleure maîtrise des impacts environnementaux des activités, une plus grande attention portée aux achats responsables, le souci d'améliorer le développement professionnel des collaborateurs et un dialogue renforcé avec les parties prenantes.

#### Environnement

Bull poursuit un ensemble d'actions visant à la réduction de l'empreinte environnementale de ses activités. Quelques exemples de réalisations 2010 :

- Un bilan énergétique a été réalisé sur le site de Grenoble (centre informatique, de services et de recherche) et deux nouveaux bilans carbone sont engagés sur les deux grands sites de Saint-Ouen (centre informatique et de services) et de Trélazé (centre informatique). Ces bilans font suite à ceux réalisés en 2009.
- Pour poursuivre l'optimisation énergétique des centres informatiques du Groupe, le plus grand centre informatique situé à Trélazé, a officiellement rejoint « l'European Code of Conduct on Data Centres ». L'EUCOC, que Bull a contribué à élaborer, vise à promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques d'optimisation énergétique au sein des centres informatiques.

Le *Power Usage Effectiveness* (PUE) qui mesure l'efficacité énergétique globale du centre informatique de Trélazé est en amélioration : 1,82 en 2010 contre 1,92 en 2009.

- Aux Clayes-sous-Bois, sur le plus grand site du groupe en termes d'employés, la mise en place de trois nouveaux groupes froids au sein du centre informatique permet dorénavant la récupération des calories pour les réinjecter dans le circuit de chauffage du site. Le raccordement de cette installation permettra de diminuer de façon importante la consommation de gaz et les rejets de CO<sub>2</sub>. À pleine puissance, cette installation permettra de chauffer l'équivalent de 5 400 m<sup>2</sup>.
- Le remplacement des groupes de froid permet aussi d'éliminer le chlorodifluorométhane (ou R22), un puissant gaz à effet de serre. Le nouveau gaz utilisé est le R410. En plus des Clayes-sous-Bois, les sites de Bordeaux et Lyon sont également concernés.
- L'installation d'équipements de visio-conférence engagée en 2009 se poursuit. Cinq nouveaux grands sites ont été équipés à Issy-les-Moulineaux, Massy, Angers, Marseille, et Phoenix. Ces nouveaux sites viennent compléter le maillage existant et tous les pays de l'Europe de l'Ouest sont dorénavant équipés.
- À Grenoble, le site Bull s'est vu décerner le premier prix pour le développement des transports en commun décerné par l'Association pour le développement des transports en commun de la ville (ADTC) et la CCI. En complément une expérience de prêt de vélos au personnel est en cours sur le site pour développer l'utilisation de ce mode de transport.
- Sur son site Production et Logistique à Angers, Bull est l'une des cent premières entreprises en France à avoir développé dès

les années 90 un système de gestion de la qualité intégré QSE (qualité ISO 9001/santé & sécurité OHSAS 18001 & ILO-OSH 2001/environnement ISO 14001). Cette certification a conduit à la signature d'une charte soulignant l'engagement à long terme de Bull. En 2010, le renouvellement de ces certifications a été validé. Dans ce cadre, Bull entretient une veille réglementaire qui lui permet de s'assurer de la conformité de ses activités avec les dispositions légales concernant le secteur informatique : *Registration, Evaluation, Authorisation for Chemicals* directive (REACH) pour le contrôle de substances chimiques, *Restriction of Hazardous Substances* directive (ROHS) pour l'élimination de substances dangereuses, *Waste Electrical and Electronic Equipment* directive (WEEE) pour les déchets. Les autres sites Bull qui disposent de la certification ISO 14001 sont l'Espagne, la Roumanie et la République tchèque.

#### Achats responsables

Concernant sa politique achat, Bull a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 un code de bonne conduite reposant sur le pacte mondial de l'ONU et ses dix grands principes (voir <http://www.unglobalcompact.org/languages/french/index.html>).

Le code de conduite Bull reprend les dix grands principes du Global Compact et en particulier :

- l'adoption d'une démarche fondée sur le principe de précaution en matière d'environnement et la prise d'initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ;
- l'encouragement du développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;
- le respect des grandes conventions internationales concernant le respect des enfants et du droit du travail.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, ce code de conduite est devenu obligatoire pour tous les fournisseurs et sous-traitants de Bull. Aujourd'hui, les dix grands principes sont intégrés dans les conditions générales d'achats et figurent au dos des commandes passées entre Bull, ses fournisseurs et ses sous-traitants. Le fournisseur accepte de s'associer à la mise en œuvre de ces grands principes et s'engage à veiller à leur respect par ses propres sous-traitants.

En 2010, 100 % des fournisseurs de la direction des achats de Bull s'engagent par contrat sur la poursuite d'une politique de développement durable et des premiers critères RSE sont inclus dans les négociations. Bull s'assure en particulier que ses fournisseurs appliquent les directives européennes ROHS et REACH visant à l'élimination des substances polluantes.

En 2010, quinze grands fournisseurs ont été évalués par la direction des achats Groupe au travers du *vendor rating program*, soit 73 % du montant total des achats d'équipements physiques (« achats production »). Suite à ces évaluations, 13 plans d'action correctifs ont été mis en place. À ce jour, 90 % du volume des « achats production » au niveau Groupe provient de fournisseurs certifiés ISO 9001 et plus de 60 % du volume d'achat global provient de fournisseurs certifiés ISO 1401 pour tout ou partie de leurs activités.

## Ressources humaines

La politique des ressources humaines de Bull intègre des principes et des procédures concernant l'égalité des chances, la diversité, la non-discrimination, la liberté d'association, la formation des salariés, les négociations collectives, l'insertion des handicapés.

En 2010, Bull compte 8 537 collaborateurs dans le monde. Environ 90 % des effectifs sont basés en Europe et 59 % en France.

Plus de 50 % de ces collaborateurs sont entrés dans le Groupe il y a moins de cinq ans. Bull a embauché 850 personnes en 2010 dans le monde, dont 350 en France. Un quart des embauches externes se fait par réseau ou cooptation. Le Groupe fait également confiance au recrutement interne et 20 % des embauchés sont déjà partie prenante de l'entreprise au moment de leur recrutement. Pour cela, chaque année, Bull intègre dans ses équipes des apprentis et stagiaires longue durée. Au total, plus de 300 jeunes se professionnalisent chaque année dans l'entreprise grâce au support de tuteurs qui les initient aux métiers, les forment à la culture d'entreprise et les guident dans leur choix de carrière.

Pour proposer à ses collaborateurs des parcours de carrière motivants et pour faire face à l'évolution rapide de ses métiers et de ses besoins, Bull poursuit un programme de gestion de l'emploi et des carrières. En France en 2009, 89 % des effectifs ont bénéficié d'un entretien annuel *Performance and Development Review* (PDR) afin de faire le point sur leurs performances, de s'assurer de l'alignement des objectifs fixés avec ceux du Groupe, de faire le point sur leurs aspirations de carrière et de mobilité et de les préparer avec le plan de développement de compétences adéquat. Compte tenu de l'importance de ce processus pour les collaborateurs comme pour la performance du Groupe, 320 managers en France ont été formés de décembre 2009 à février 2010.

La politique de formation vise un équilibre entre les demandes individuelles exprimées dans les PDR et les enjeux économiques de rentabilité et d'employabilité. En tant qu'outils d'adaptation des compétences aux besoins du marché, elle est nécessaire au développement du capital humain et à la compétitivité de l'entreprise. Trois grands domaines de formation sont déployés : technique et métier, fonction et développement personnel. En 2010, en France, le pourcentage des dépenses de formation par rapport à la masse salariale a été de 2,70 %.

En 2010, en France, plusieurs accords sociaux ont été signés concernant les seniors et les risques psycho-sociaux :

- le plan senior intègre entre autres, un aménagement des fins de carrière avec une phase de transition entre activité et retraite et notamment dans les derniers mois d'activité, 15 jours ouvrés de disponibilité pour ceux ou celles qui souhaitent s'impliquer dans une initiative RSE ;
- dans plusieurs grands sites en France, une série de réunions spécifiques d'information sur les risques psycho-sociaux ont été organisées fin 2010 à l'attention des managers et salariés.

Bull est un acteur impliqué depuis plus de vingt ans dans l'insertion des personnes handicapées, notamment par l'intermédiaire de l'Institut Fredrik R. Bull qu'il a fondé et qu'il héberge. En 2010, à l'initiative de la Mission Handicap de Bull, et face aux difficultés communes en matière d'insertion de personnes handicapées, un groupe de travail constitué de SSII et d'entreprises informatiques a été créé pour mutualiser les efforts. Deux réunions ont déjà eu lieu et ont abouti à la définition

d'axes de travail autour de la formation du personnel handicapé, de la sensibilisation des salariés et d'événements et forums à créer sur ce thème. La Mission Handicap de Bull se chargera du recueil des bonnes pratiques de toutes les sociétés en matière d'insertion professionnelle des personnes handicapées puis de la création d'une base fournisseurs. Le taux d'emploi des handicapés chez Bull en France était de 3,62 % en 2009.

En nombre d'employés, les effectifs de Bull en France représentent les 3/5<sup>ème</sup> des effectifs globaux du Groupe. En France, le Bilan Social annuel couvre les principales informations et les indicateurs de suivi concernant les ressources humaines, notamment :

- les effectifs ;
- les embauches et les réductions d'effectifs ;
- les types de contrat de travail ;
- la répartition homme/femme ;
- les rémunérations ;
- le taux d'accidents du travail, d'accidents mortels, de maladies professionnelles, d'absentéisme ;
- le nombre de journées de travail perdues ;
- la durée et l'aménagement du temps de travail ;
- la formation ;
- les représentants du personnel ;
- les accords d'entreprise.

## Communication avec les parties prenantes et les clients

Bull adhère ou participe à plusieurs organisations interprofessionnelles, associations ou réseaux qui élaborent et diffusent des principes et des pratiques contribuant au développement durable.

En 2010, Bull s'est notamment impliqué dans les travaux de la commission environnement du MEDEF qui visent à élaborer des propositions dans le cadre de la rédaction des décrets d'application du Grenelle 2. Bull a participé également aux travaux du Collège des Directeurs du Développement Durable qui réunit des acteurs « souhaitant porter dans le débat public des propositions visant à renforcer le mouvement d'implication des entreprises en faveur du développement durable ».

Par ailleurs, l'Institut Fredrik R. Bull contribue également aux réflexions sur les impacts futurs des technologies au travers de groupes de travail multidisciplinaires et de publications rassemblant des experts reconnus des domaines de la recherche, des médias, de la médecine, du juridique, de la banque, des hautes technologies, du développement durable.

Nombre des clients de Bull reçoivent sur abonnement la publication mensuelle « Open World » qui comporte des articles sur les démarches RSE et *green IT* (voir notamment le numéro daté septembre 2010). Le document « Bull Directions RSE » est envoyé sur demande à l'ensemble des parties prenantes et en complément, Bull présente une courte synthèse de sa démarche RSE sur son site Internet (<http://www.bull.com/fr/communautes/rse.html>).



# PRÉSENTATION DU GROUPE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des séminaires destinés aux clients sont fréquemment organisés sur ces thématiques. En mai 2010, Bull organisait avec la revue 01 Informatique un séminaire au cours duquel intervenaient plusieurs de ses grands partenaires (EMC, Intel, VMware, Schneider Electric) et les DSI de ses grands clients. Les participants ont pu échanger sur la croissance des consommations énergétiques appelant à une approche régulée, compte tenu des impacts environnementaux et économiques.

Plusieurs grandes enquêtes encadrées par la direction qualité du Groupe sont conduites chaque année auprès des clients du Groupe. En France, la Sofres produit un « Baromètre de satisfaction clientèle » basé sur un échantillon représentatif. Lors de cette enquête, plus de 80 % de nos clients ont déclaré percevoir Bull comme « un acteur responsable et engagé » en termes de RSE.

Lors de cette même enquête, la Sofres propose depuis trois ans l'indice TRIM qui permet, en termes de satisfaction des clients, la comparaison au niveau européen avec les entreprises de notre secteur. Depuis trois ans, Bull se positionne à un niveau comparable à la moyenne du marché et progresse.

Bull, en 2010, n'a pas eu à connaître de perte de données relatives aux clients.

Bull effectue également des actions de sensibilisation de son personnel relatives à la RSE. Début 2010, le Président-directeur général a présenté les grands axes de la politique RSE du Groupe au cours de ses réunions de lancement d'année. Le « BIP 2010 », un séminaire organisé à mi-année a permis de sensibiliser plus de 400 collaborateurs et acteurs du Groupe aux enjeux RSE et aux grandes initiatives déployées.

## Gouvernance

En termes de gouvernance, Bull s'attache à être conforme aux règles en vigueur dans les domaines corporate et financier et décrit sa politique dans le document de référence annuel du Groupe aux chapitres 2 et 5.1.

La direction de l'audit interne établit chaque année un bilan annuel mondial (*Group Risk Cartography*) et réalise des contrôles qui donnent lieu à des recommandations et au suivi de leur mise en œuvre. Depuis 2010, conformément aux recommandations de l'Institut Français des Administrateurs (IFA) et de l'AMF, les principaux risques RSE sont suivis au moyen d'un chapitre dédié constitué d'une vingtaine de questions clé.

En 2010, Bull n'a pas eu à connaître d'amendes significatives ou de sanctions non financières encourues pour non-respect des lois et réglementations.

En 2010, Bull a été retenu par l'indice GAIA – Indice Développement durable dédié aux valeurs émergentes, méthodologie de notation qui permet de classer 223 sociétés cotées (représentant 126 milliards de chiffre d'affaires et près d'un million de salariés) et d'en extraire un indice composé des 70 sociétés disposant des meilleures notations en termes d'engagement des valeurs moyennes françaises dans les critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance). Site GAIA Index : <http://www.gaia-index.fr>.

## 1.6.2 RESPONSABILITÉ MÉTIER : GREEN IT TECHNOLOGIES ET SERVICES

Bull investit pour contribuer aux progrès de la *green IT* et fournir à ses clients des solutions dont l'empreinte énergétique et carbone est la plus faible possible. Bull propose également une gamme de services permettant d'optimiser les centres informatiques et de réduire leur consommation d'énergie.

### Solutions, Produits, Serveurs

La conception de produits plus respectueux de l'environnement passe par des progrès tout au long des trois grandes étapes de leur cycle de vie (conception, usage, recyclage). Dans ces domaines, des progrès collectifs sont nécessaires et Bull participe à plusieurs organisations professionnelles qui contribuent aux progrès des technologies : Green Grid, Climate Savers Initiative, Energy Star, l'EUCOC, la SNIA (Storage Networking Industry Association), AllianceTICs et le Syntec Numérique, dont le groupe de travail « développement durable » publie des recommandations pratiques pour promouvoir une mise en œuvre rapide de « l'Informatique Verte ».

En 2010, le serveur Bull Escala Blade a été élu « produit de l'année » au *Green IT Awards 2010* de Londres, prix organisé par le Green IT Magazine avec comme sponsor le Département de l'énergie et des changements climatiques anglais.

Les nouveaux serveurs Bull NovaScale bullion proposés en 2010 offrent une efficacité énergétique bien supérieure à celle des précédentes générations. Ces serveurs ont recours à l'usage de composants basse consommation et à une gestion dynamique de l'alimentation en fonction de la charge. Le ratio de virtualisation est d'au moins 15:1 ce qui permet de remplacer 15 serveurs de la génération 2005-2006 par un seul serveur NovaScale bullion. Ils sont également équipés d'une solution unique brevetée, l'Ultra Capacitor, qui permet d'opérer les modules d'alimentation des serveurs dans la portion optimale de leur courbe de rendement (40-90 %) et d'optimiser la consommation énergétique des onduleurs.

La « porte froide » également proposée par Bull en 2010 intervient comme complément à un système de climatisation existant ou comme une alternative à l'installation d'une nouvelle climatisation. Elle utilise le refroidissement par eau qui possède une conductivité thermique bien supérieure à celle de l'air. Le refroidissement par eau permet d'optimiser la gestion thermique en dissipant la chaleur directement au niveau de l'armoire du serveur, avant qu'elle ne soit relâchée dans la pièce. Avec cette technologie 600 W permettent d'extraire 40 kW, contre 2,6 kW avec l'air.

Le processus de conception des serveurs Bull intègre les directives européennes visant à l'élimination des matières polluantes ROHS et

**REACH.** Sur le site d'Angers, les exigences de recyclage introduites par la directive européenne **WEEE** sont intégrées depuis 2006. Bull recycling center qui collecte les matériels vendus à des clients a généré 283 tonnes de matières revalorisées à 95 % en 2009 (deuxième vie, réutilisation en pièces détachées, recyclage de matière). **Bull Industrial and Logistics Services (BILS)** dont l'activité est centrée autour de la livraison de matériels neufs a généré 182 tonnes de matières revalorisées à 83 % en 2009. La totalité des déchets ont été confiés à nos prestataires Veolia et Sita ouest - Suez Environnement. Les déchets non revalorisés sont traités dans leurs ateliers spécialisés qui veillent à une élimination stricte des substances polluantes.

## Services, centres informatiques

En 2010, Bull a ouvert à Grenoble le *Bio Demo Center*, un nouveau centre européen de démonstration pour permettre d'apprécier les toutes dernières évolutions technologiques autour des serveurs NovaScale et Escala et de voir - en conditions réelles - les outils et méthodologies pour piloter efficacement la consommation énergétique des systèmes et de l'ensemble de l'infrastructure.

En octobre 2010, Bull a aussi annoncé la création d'Advisory Services, une nouvelle entité pour l'évaluation et l'optimisation d'infrastructures. Cette nouvelle entité de conseil permet de mesurer la maturité de

l'infrastructure informatique, de l'aligner avec les niveaux de services demandés par les métiers, d'optimiser les coûts et les consommations énergétiques.

Bull compte également parmi les entreprises pionnières en matière d'audits énergétiques, et a développé avec APC - Schneider Electric une offre de services dits « d'intelligence énergétique ». Ces services favorisent l'adoption des recommandations européennes en termes de gestion des centres informatiques, d'amélioration de l'existant et de conception de nouveaux centres. Ils permettent de réduire jusqu'à 60 % les consommations énergétiques des centres informatiques. En Angleterre par exemple, à Barnsley, Bull, APC - Schneider Electric et le Metropolitan Borough Council ont travaillé ensemble pour optimiser le centre informatique et permettre d'économiser « plus de 800 tonnes d'émissions de carbone par an par rapport aux niveaux actuels » (Citation de Ken Rutt, assistant CEO, Barnsley MBC).

Pour aller plus loin, dans le cadre du Pôle de compétitivité Minalogic de Grenoble, Bull s'est également engagé en consortium dans un programme de recherche dont l'objectif en abordant globalement les questions d'optimisation énergétique est d'améliorer la gestion des centres informatiques. L'initiative « EnergeTIC », qui regroupe sept partenaires industriels et universitaires, vise à limiter la consommation des centres de données à la consommation informatique réelle.

## 1.6.3 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : IT FOR GREEN ET CONTRIBUTIONS EN FAVEUR DE LA RSE ET D'UNE SOCIÉTÉ BAS CARBONE

Le troisième axe de la politique RSE de Bull concerne le développement de technologies favorisant l'émergence d'une économie sobre en énergie et la création de valeur économique durable partagée.

Le Climate Group considère – dans son rapport Smart 2020 – que l'utilisation des technologies informatiques sera l'un des premiers vecteurs de réduction des gaz à effet de serre (GES) (<http://www.smart2020.org>). Et Boston Consulting Group précise dans une étude publiée en 2009 qu'un tiers des objectifs français de réduction des GES viendra de l'introduction de nouvelles solutions informatiques dans les autres secteurs d'activité.

Dans ces domaines, Bull a retenu deux technologies en phase avec ses compétences : la simulation numérique et l'Open Source.

### Simulation numérique

De la recherche océanographique aux prévisions climatologiques, de la modélisation industrielle à la découverte de nouveaux matériaux, de la simulation de crash tests à l'optimisation énergétique des moteurs, la simulation numérique associée aux nouvelles capacités de l'*Extreme Computing* est devenue un pilier de la recherche fondamentale et appliquée.

La démocratisation de la simulation numérique permet d'élargir les connaissances scientifiques et contribue à développer des technologies ou des énergies plus respectueuses de l'environnement.

Pour favoriser ces progrès, Bull premier intégrateur européen de ces technologies, a créé en 2009 en partenariat avec le Grand Équipement National de Calcul Intensif (GENCI) le « Prix Bull Joseph Fourier pour la

simulation numérique ». En 2010, ce prix a été remis à trois chercheurs pour leur contribution à trois domaines majeurs pour la Société :

- Amélioration de la détection et des thérapeutiques dans le traitement du cancer ;
- Diminution des consommations en énergie et réduction des émissions de polluants dus à la combustion, qu'il s'agisse de moteurs automobiles, de turbines à gaz aéronautiques ou de fours industriels ;
- Meilleure prédiction des effets des tremblements de terre et de leurs répliques.

Avec un premier prix de 15 000 euros, la particularité du Prix Bull Joseph Fourier est aussi d'offrir aux deux autres lauréats une dotation de « temps machine » sur les supercalculateurs de GENCI afin de pouvoir intensifier leur effort de recherche dans les meilleures conditions.

Dans la même dynamique, l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Bull et Microsoft ont annoncé la signature d'un partenariat ouvrant l'accès du nouveau supercalculateur bull de l'université à un plus grand nombre d'utilisateurs, tant universitaires qu'industriels pour mettre la simulation numérique à la portée des PME. Au-delà des ressources de calcul, le projet met à la disposition des industriels et chercheurs un accompagnement dans l'utilisation des outils de calcul intensif ainsi qu'une expertise sur des domaines scientifiques et techniques avancés.



# PRÉSENTATION DU GROUPE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Open Source

En favorisant le travail collaboratif et l'émergence de standards ouverts, l'Open Source représente un levier efficace pour accélérer la diffusion de l'innovation et rendre plus accessibles les technologies et les solutions informatiques nécessaires à une croissance plus sobre en énergie.

Bull s'est imposé depuis quelques années comme l'un des pionniers européens de l'Open Source. Le Groupe a mis l'Open Source au cœur de sa stratégie d'innovation haut de gamme, avec des succès majeurs comme bullx, élu en 2009 meilleur supercalculateur mondial pour la simulation numérique ou NovaForge sa forge de développement logiciels destinée à la création logicielle collective.

Pour favoriser la diffusion de l'Open Source et accélérer la disponibilité des composants, Bull, co-fondateur et co-animateur de plusieurs grandes initiatives s'implique dans la communauté.

En 2010, Bull a notamment apporté un soutien renforcé à l'Open World Forum (OWF), le premier sommet mondial rassemblant les décideurs mondiaux de l'Open Source. Un événement dont Bull est l'un des co-fondateurs, contributeurs et premier sponsor historique et qui permet une fertilisation croisée des initiatives technologiques, économiques et sociétales du monde numérique ouvert.

Dans le cadre de l'OW2, Bull a organisé le premier BRIC (Brazil Russia India China) Think Tank qui a réuni des représentants officiels de ces

différents pays auxquels sont venus aussi s'ajouter des Européens afin d'envisager ensemble des collaborations Open Source visant à garantir la souveraineté des systèmes des pays émergents. Ce groupe envisage de tenir en 2011 un Open Source BRIC Summit à Paris. Bull a également mis NovaForge à la disposition d'OW2, lui apportant ainsi un environnement de production innovant et conforme à l'état de l'art.

Toujours en 2010, Bull a aussi organisé des rencontres sur les technologies du *cloud computing* au sein de l'« *Open Source Cloudware Initiative* ». Des synergies entre Bull et Peking University, Beihang University et l'Institute of Software Chinese Academy sont en cours. D'autres contacts de même nature sont également organisés avec le Brésil et l'Inde. L'objectif est de partager les savoirs et de faciliter, notamment dans les pays émergents, l'accès à ces nouvelles technologies.

Par ailleurs, Bull est aussi un acteur important de la mise en œuvre, notamment grâce à des solutions Open Source, de nouveaux services de type « e-administration » ou « e-gouvernement » (vote à distance, télé-déclarations, applications pour la santé). Ces projets destinés aux citoyens contribuent aux efforts de la dématérialisation et représentent lorsqu'ils sont bien conduits des progrès en termes d'économies d'énergie. Dans cette perspective Bull accompagne également de grandes collectivités sur des projets de mutualisation des moyens comme des centres informatiques mutualisés ou de *clouds* régionaux ouverts aux PME. Ces projets pionniers apparaissent comme des enjeux phares de la croissance dans les années à venir.

## 1.6.4 INDICATEURS ET INFORMATIONS RSE – TABLE DE CORRESPONDANCE GRI/NRE

Conformément aux recommandations de l'AMF, référence est faite ci-après aux indicateurs GRI en lien avec les initiatives RSE de Bull et en complément - pour certaines thématiques - à des informations précisées dans le cadre du décret pris en application de la loi NRE du 15 mai 2001. Ces indicateurs recouvrent des enjeux RSE parmi les plus significatifs pour notre secteur d'activité ou sur lesquels nous sommes régulièrement sollicités par nos parties prenantes. Par chapitre, les informations et/ou indicateurs :

### Chapitre 16 - RSE

NRE - Données environnementales point DE-6 – Existence de services internes de gestion de l'environnement

#### CHAPITRE 1611 - ENVIRONNEMENT

GRI - EN18. Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues

GRI - EN5. Énergie économisée grâce à l'efficacité énergétique

NRE - Données environnementales point DE-1.3 – Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique

NRE - Données environnementales point DE-1.8 – Traitement des déchets

NRE - Données environnementales point DE-3. – Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement

NRE - Données environnementales point DE-4. – Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives

NRE - Données environnementales points DE-5 (et 6) – Dépenses (et moyens) engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement

#### CHAPITRE 1612 - ACHATS RESPONSABLES

NRE - Données Sociales point DS-9.4 - Manière dont la Société promeut auprès de ses sous-traitants et s'assure du respect par ses filiales des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail

#### CHAPITRE 1613 - RESSOURCES HUMAINES

GRI - LA10 - Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle

GRI - LA11 - Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière

GRI - LA12 - Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluations et d'évolution de carrière périodiques

GRI - LA7 - Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par zone géographique

GRI - LA9 - Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats

NRE - Données Sociales points DS-1a, 1b, 2, 3, 4, 5, 6, 7 – Effectifs, Réductions d'effectifs, Organisation du temps de travail,



Rémunérations, Relations professionnelles, Hygiène et sécurité, Formation, Travailleurs handicapés

#### CHAPITRE 1614 - PARTIES PRENANTES

GRI - PR5 - Pratiques relatives à la satisfaction client et notamment résultats des enquêtes de satisfaction client

GRI - PR8 - Nombre de plaintes fondées pour atteinte à la vie privée et de perte de données relatives aux clients

NRE - Données environnementales point DS-6 – Formation et information des salariés

#### CHAPITRE 1615 - GOUVERNANCE

GRI - EN28 - Environnement - Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des lois et des réglementations environnementales

GRI - SO8 - Société - Montant des amendes significatives et nombre total de sanctions non financières pour non-respect des lois et des réglementations

GRI - PR9 - Produits - Montant des amendes significatives encourues pour non-respect des lois et des réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation des produits et services

NRE - Données Sociales point DS-9.4 - Manière dont la Société promeut auprès de ses sous-traitants et s'assure du respect par ses filiales des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail

NRE - Données environnementales point DE-4. – Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives

NRE - Données environnementales points DE-7. et 8. – Provisions et garanties pour risque, Indemnités versées sur décision de justice en matière d'environnement

NRE - Données environnementales point DE-9. – Éléments sur les objectifs assignés aux filiales à l'étranger

### Chapitre 162 - Responsabilités métier : green IT technologies et services

GRI - EN26 - Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci

GRI - EN6 - Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré ; réductions des besoins énergétiques obtenues suite à ces initiatives

GRI - EN22 - Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement

GRI - EN27 - Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie



## 1.7 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Bull a une longue histoire de succès en R&D, depuis les premiers ordinateurs *mainframes* dans les années 1970 et l'invention des cartes à puce dans les années 1980, jusqu'aux centres de données de nouvelle génération, aux *middleware* pour les architectures orientées services et aux solutions de sécurité pour un monde globalisé.

La R&D de Bull Produits et Systèmes (ou Hardware & Systems Solutions) est focalisée sur le développement et l'optimisation de systèmes informatiques répondant aux besoins de l'informatique scientifique et de gestion. Bull concentre ses développements sur des technologies différenciantes qui permettent de bâtir des infrastructures complexes et critiques apportant des avantages distinctifs en termes de sécurité, de fiabilité, de performances, d'efficacité énergétique, de facilité de mise en œuvre et de maintenabilité.

Les principales innovations portent à la fois sur une architecture basée sur un circuit intégré d'interconnexions cohérentes très complexes et sur un *packaging* optimisé de clusters très hautes performances distingué par le titre de meilleur supercalculateur de l'année 2009 par HPCwire ; les deux s'appuient sur les processeurs Intel de nouvelle génération à l'interface QPI (Quick Path Interconnect). Elles sont au cœur de la conception d'infrastructures informatiques répondant à une vaste gamme d'usages, économes en énergie et capables de relever les défis des clients les plus exigeants en gestion et en calcul intensif. Également dans le domaine du Calcul haute performance Bull développe une suite logicielle (bullx cluster suite) à base de système Linux optimisé pour le Calcul haute performance. Enfin, Bull développe une solution de type *cloud* pour le Calcul haute performance à la demande (*extreme factory*) et répond ainsi à une demande de plus en plus importante de la part de petites structures (bureaux d'étude, PME, etc.) qui souhaitent disposer temporairement de très hautes puissances mais qui ne peuvent investir dans l'acquisition de très gros supercalculateurs.

Au-delà du domaine des infrastructures, Bull développe également des solutions verticales pour les secteurs qu'il sert, notamment le secteur public (solutions pour le e-gouvernement, les collectivités locales, les douanes), les télécoms, les postes, la santé et les services financiers (sécurité des transactions).

Bull dispose de centres de R&D en Europe, en Amérique et en Asie. Bull a noué des partenariats R&D étroits avec des fournisseurs de premier plan tels que Intel, IBM, Microsoft, Novell-Suse, Red Hat, Oracle, SAP et VMware, s'implique dans des communautés Open Source (Linux Foundation, ObjectWeb/OW2 et QualiPSo) et participe de manière active à des programmes de recherche français (pôles de compétitivité) et européens (ITEA).

Aujourd'hui, les investissements en R&D de Bull sont focalisés sur quatre domaines :

### SYSTÈMES POUR LE CALCUL INTENSIF

Bull s'appuie sur les standards de l'industrie pour développer des solutions avancées de Calcul haute performance, de serveurs d'entreprise et de stockage qui fournissent une puissance maximale tout en offrant la flexibilité des standards. Bull collabore avec le CEA dans différents domaines du calcul intensif, notamment après avoir conçu et réalisé Tera 100, le supercalculateur de classe petaflopique destiné au programme de Simulation Nucléaire français. À terme, la coopération devrait s'orienter vers des systèmes d'abord 30 fois

plus puissants que ceux actuels, premier chemin vers l'exaflops (systèmes 1 000 fois plus puissants que les systèmes actuels). Dans le cadre du pôle de compétitivité SYSTEM@TIC, Bull rassemble de nombreux partenaires industriels et de recherche dans le domaine des serveurs de nouvelle génération, qui permettront d'atteindre de nouveaux niveaux de puissance de calcul particulièrement adaptés aux applications HPC du futur comme aux traitements de bases de données riches et complexes destinées aux grandes entreprises ou aux grands opérateurs. Bull a également lancé avec ses partenaires le consortium ParMA (*Parallel Programming for Multi-core Architectures*) dans le cadre du programme européen ITEA. Le principal objectif du consortium est d'aider la communauté du Calcul haute performance à bénéficier de l'évolution rapide des processeurs en développant des technologies innovantes, flexibles et ouvertes pour tirer pleinement parti des architectures multi-cœurs.

### NOUVELLE GÉNÉRATION DE CENTRALES NUMÉRIQUES (CLOUD COMPUTING)

Bull est au cœur d'initiatives dans le domaine du *cloud computing* destinées à faciliter ce nouveau mode d'accès aux ressources informatiques tout en garantissant un niveau de service compatible avec les besoins des applications critiques des clients. Pour concevoir, bâtir et exploiter les infrastructures matérielles et applicatives à faible consommation conformes aux principes du Bio Data Center™, Bull a tissé des accords de R&D et des partenariats technologiques avec les leaders mondiaux que sont SAP et VMware. Bull contribue de manière significative aux technologies de virtualisation pour les serveurs et le stockage, avec en particulier la gestion des bibliothèques virtuelles pour la sauvegarde et l'archivage des données. Dans ce domaine, Bull a noué deux partenariats technologiques privilégiés avec NetApp et EMC, avec ce dernier Bull a également ouvert un Centre de Solution à Grenoble. Et afin de simplifier l'exploitation des grands centres de données, Bull conçoit également de nouvelles solutions logicielles pour une meilleure automatisation des tâches d'administration et de ré-allocation des ressources.

Bull développe également des technologies basées sur des conteneurs qui permettent le déploiement rapide de centres informatiques nouveaux ou complémentaires en tout lieu. Avec sa gamme de solutions mobull, Bull propose une réponse neuve aux défis posés aux centres informatiques par les nouveaux modèles de croissance de l'économie numérique. Puissance, très haute densité, flexibilité, rapidité de mise en œuvre, orientation Bio Data Center : mobull accélère la croissance et libère le data center traditionnel de toutes ses contraintes physiques. mobull offre ainsi aux entreprises une nouvelle réponse sans compromis pour la simulation numérique, le traitement de données et le stockage.

### LES ARCHITECTURES ORIENTÉES SERVICE

Bull est activement impliqué dans le développement des plates-formes logicielles *middleware* Open Source permettant de bâtir des systèmes d'information flexibles et ouverts, pouvant communiquer et s'adapter en temps réel aux processus métiers. Bull est co-fondateur et contributeur majeur au consortium ObjectWeb (renommé OW2), qui est le premier consortium international dédié aujourd'hui au développement de solutions permettant d'aligner l'infrastructure informatique à la logique et aux activités métiers. Bull travaille pour que



ces architectures soient adaptées à l'émergence du *cloud computing* et permettent de bâtir de nouvelles solutions pour les grands systèmes d'information. Bull valorise cet engagement au travers d'une plateforme de solutions logicielles ouvertes Bull SOA (Service Oriented Architecture), disponible via les offres de services Libre Energie™ et NovaForge.

#### **SOLUTIONS DE SÉCURITÉ AVANCÉES POUR UN MONDE GLOBALISÉ**

Bull mène des recherches avancées dans le domaine de la gestion des identités, des accès et du SSO (authentification unique), de la cryptographie, des infrastructures à clé publique et de la gestion de la qualité de service. Au travers de ses propres développements et de son implication dans les programmes européens de R&D tel qu'ITEA,

Bull est aussi un contributeur dans les domaines de la signature électronique et de la sécurité des services web.

Amesys innove également en des solutions avancées de lutte contre les fuites d'information (Data Leak Prevention) et les engins explosifs radiocommandés (RCIED, avec sa gamme Shadow), des solutions issues du monde de la défense, offrant aux responsables des entreprises et des administrations des niveaux de sécurité permettant de faire face aux nouvelles menaces.

À sa connaissance et en fonction de la veille technologique faite, Bull s'assure que les développements sont effectués dans le respect des droits des tiers avec ses principaux partenaires ou personnes concernées.



## 1.8 GESTION DES RISQUES

### 1.8.1 RISQUES ET FACTEURS DE RISQUE

Bull procède régulièrement à des revues de ses risques, notamment à travers l'établissement d'une cartographie des risques. La Société considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans le présent document.

#### Risque juridique

Bull est une société française cotée en Bourse sur le compartiment B d'Euronext Paris.

À ce titre la direction juridique veille à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires, tant nationales que communautaires, applicables aux sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne.

À l'exception de certaines activités et notamment à l'export où des autorisations spécifiques sont nécessaires, la Société n'est soumise à aucune réglementation particulière pour l'exercice de ses métiers qui pourraient avoir une incidence sur sa situation financière ou comporter des risques particuliers pouvant affecter son développement.

Les risques juridiques de Bull sont principalement liés à ses activités commerciales de concepteur, de fabricant et de distributeur de matériel informatique, ainsi que de prestataire de services informatiques.

Le service juridique veille à ce que les relations contractuelles avec les tiers, qu'ils soient clients ou fournisseurs, soient raisonnablement encadrées. Les principaux facteurs de risques pour lesquels Bull pourrait être impliqué sont des problèmes en matière de propriété industrielle, de responsabilité civile produits ou des prestations de services jugées insatisfaisantes, ainsi qu'en matière de distribution et/ou de commercialisation de produits.

De façon exceptionnelle et malgré le soin et les garanties dont le Groupe s'entoure, les opérations d'investissements ou de désinvestissements peuvent conduire à des contentieux qui ne sont pas particulièrement liés à l'activité intrinsèque de Bull, mais à toute entreprise qui évolue.

Dans la gestion courante des affaires, certaines sociétés du Groupe sont parties prenantes à des procédures judiciaires, la plupart commerciales. Il n'existait au 31 décembre 2010 aucun litige devant des tribunaux ou en arbitrage ou fait exceptionnel susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe, qui n'aient pas été pris en compte dans les écritures comptables.

Les différentes réclamations reçues à titre pré-contentieux ou contentieux ont fait soigneusement l'objet d'une analyse et évaluation de risque par les juristes du Groupe. Les conséquences financières en découlant ont ensuite été analysées et prises en considération dans les états financiers du Groupe. Ceci est ensuite corroboré par les différents cabinets d'avocats qui défendent les intérêts du Groupe.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en cours ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

#### Risques liés à l'activité

##### LES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

Pour ses produits serveurs, Bull est dépendant de diverses coopérations technologiques avec des partenaires. L'évolution du métier de Bull dans un marché de composants matériels et logiciels standard et ouverts, l'amène à nouer des partenariats afin de permettre le développement et la mise au point de ses propres produits.

Bull est donc dépendant, comme ses concurrents, d'un environnement comprenant des éditeurs de logiciel, des fournisseurs de matériel et des groupes de travail. Cependant, dans un monde de systèmes ouverts, la banalisation des plates-formes réduit ce risque en offrant très souvent des alternatives.

L'entreprise dépend souvent d'une seule source d'approvisionnement pour certains produits. Cependant, Bull maîtrise ce risque grâce à sa faculté à anticiper ses besoins et à travailler très en amont avec ses fournisseurs. Son système de prévisions s'intègre bien dans le processus de ses fournisseurs. De plus, Bull s'appuie sur des fournisseurs fiables et pérennes, et dont la capacité à satisfaire la demande est reconnue. Les achats effectués par Bull auprès de son premier fournisseur représentent 9,5 % des achats globaux en 2010. En 2009, le premier fournisseur représentait 11,5 % des achats globaux de la période. Les cinq et dix premiers fournisseurs cumulés représentent 26,7 % et 36,1 % respectivement des achats de Bull en 2010, à comparer à 28,3 % et 36,9 % respectivement des achats en 2009.

##### LES CLIENTS

Les relations commerciales entre Bull et ses clients ne présentent pas de lien de dépendance mettant le Groupe à risque. Les contrats passés répondent aux critères usuels de la profession.

Bull considère que sa dépendance envers ses clients est diversifiée, puisqu'en 2010 le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client est d'environ 3,7 % du chiffre d'affaires consolidé. En 2009, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client était d'environ 3,5 % du chiffre d'affaires consolidé de la période. Le chiffre d'affaires cumulé des cinq premiers clients représente environ 14,9 % du chiffre d'affaires consolidé en 2010 et est à comparer à environ 11,7 % du chiffre d'affaires consolidé en 2009. Le chiffre d'affaires cumulé des dix premiers clients représente environ 22,4 % du chiffre d'affaires consolidé en 2010 et est à comparer à environ 22,1 % du chiffre d'affaires consolidé en 2009.

## LES EMPLOYÉS

La compétitivité du Groupe repose notamment sur un « capital humain » en son personnel et des membres clés de son équipe de direction. Le succès dans ses métiers réside notamment dans sa capacité à attirer et retenir un personnel qualifié et à maintenir ses compétences dans les domaines pertinents aux offres actuelles et futures.

Certains employés bénéficient d'accréditations ou d'autorisations particulières dont la perte entraverait la capacité du Groupe à réaliser certaines prestations ou poursuivre des contrats avec certains clients.

## UTILISATION DES RESSOURCES PROPRES ET INTER - CONTRATS

Dans le secteur des services informatiques, il est d'usage que certains contrats soient facturés sur la base de la prestation réalisée (régie) et d'autres sur la base d'un prix fixe (forfait). Les contrats en régie entraînent généralement la mise à disposition de compétences préalablement définies avec le client et facturées sur une base journalière ou mensuelle. Le chiffre d'affaires des contrats au forfait est reconnu soit sur la base de l'avancement fondé sur des indicateurs de développement du projet soit par une méthode de points de passage définis contractuellement (*milestones*).

Le taux moyen d'utilisation des ressources propres est calculé pour le personnel « Services & Solutions », sur la base de relevés de temps, comme le ratio des jours effectivement productifs sur les jours disponibles hors congés. En France, à fin décembre 2010 ce taux est 82,2 % comparé à 81,2 % fin 2009. La différence entre les jours disponibles et les jours effectivement productifs représente le temps passé en inactivité, formation, management, maladie ou avant vente.

## Risque de contrepartie

Les risques clients sont encadrés par une politique Groupe de gestion du risque clients. Des limites de crédit sont fixées pour tout client privé, avec une révision au moins annuelle. Au-delà d'un certain montant, ces limites de crédit sont approuvées par la direction financière Groupe.

La forte proportion de clients publics limite considérablement le risque clients auquel le Groupe est exposé.

Enfin, les créances de Bull SAS sur ses clients domiciliés en France bénéficient, pour environ 99 % de leur montant au 31 décembre 2010, d'une assurance crédit dans le cadre du contrat d'affacturage.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires financiers de premier plan.

## Risque de liquidité

La totalité des filiales françaises, et la majorité des filiales d'Europe de l'Ouest, sont impliquées dans un processus quotidien de centralisation automatique de la trésorerie par la société mère du Groupe. Les autres filiales transfèrent régulièrement leur trésorerie excédentaire disponible à la société mère.

La quasi-totalité de la dette est portée par les sociétés françaises, soit Bull, soit Bull SAS. La dette à plus d'un an reste à un niveau très modeste.

Une partie de la trésorerie, correspondant aux comptes de garantie (voir note 9 annexe aux comptes consolidés) n'est pas disponible.

La trésorerie nette du Groupe est largement positive. Une partie de cette trésorerie résulte des contrats d'affacturage, dont l'impact en trésorerie est indiqué à la note 9 annexe aux comptes consolidés. Le principal contrat concerne les sociétés Bull SAS, Bull Belgique et Servivare. Au titre de ce contrat, l'affactureur s'engage à mettre à la disposition de ces sociétés une ligne de financement de 150 millions d'euros, valable jusqu'au 31 décembre 2012, sous réserve du respect des ratios indiqués dans cette même note.

La trésorerie du Groupe enregistre des variations saisonnières importantes, liées aux cycles de facturation et d'encaissement. Ces variations sont de l'ordre de 100 millions d'euros, avec les points hauts atteints en fin de semestre. Toutefois, la trésorerie nette du Groupe reste positive tout au long de l'année, même si on exclut la trésorerie résultant de l'affacturage.

La clause de remboursement anticipé du prêt à moyen terme, dont l'impact en trésorerie nette est de 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2010, est indiquée dans la note 15 annexe aux comptes consolidés. Ce prêt a été entièrement remboursé en janvier 2011, dans le cadre de la mise en place à la même date du crédit syndiqué (voir paragraphe 4.2.6).

## Risque de taux d'intérêts

Le détail des actifs et passifs financiers est donné dans la note 15 annexe aux comptes consolidés. Au bilan, les actifs financiers à taux variable excèdent largement les passifs financiers à taux variables. Il faut cependant noter que le Groupe bénéficie par ailleurs du financement à taux variable de ses créances commerciales cédées sans recours, et décomptabilisées. Le montant de ces financements au 31 décembre 2010 est de 152,5 millions d'euros (voir note 9 annexe aux comptes consolidés), et l'exposition nette totale du Groupe au risque de taux variable, en tenant compte de ces financements, est de 36,4 millions d'euros.

Actifs et passifs financiers à taux variables sont très majoritairement libellés en euros, et liés à des indices qui évoluent de manière similaire.

Une variation instantanée de 100 points de base des taux court terme (l'Euribor 3 mois pouvant être considéré comme le principal indice de référence) se traduirait par un impact de 0,3 million d'euros sur le résultat avant impôt du Groupe.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque lié à la variation des taux d'intérêt.

## Risque de change

Le groupe Bull est soumis à des risques de change naissant de ses transactions en devises, ainsi que des relations financières entre les entités, essentiellement avec la société mère.

Les transactions de trésorerie sont coordonnées par la trésorerie Groupe. Les transactions des filiales sont dans la plupart des cas réalisées en devise locale, sauf pour ce qui est de Bull SAS, l'entité en charge des achats Groupe, dont une partie est effectuée en USD.

Dans le but de réduire son exposition aux risques de change, le Groupe utilise des instruments dérivés de change non qualifiés de couverture : achats et ventes de devises au comptant ou à terme et



# PRÉSENTATION DU GROUPE

## GESTION DES RISQUES

instruments de nature optionnelle. Ces instruments sont négociés sur les marchés par la société mère du Groupe, Bull, qui ensuite les met à disposition des filiales concernées.

L'exposition du Groupe aux risques de change est donnée dans la note 20 annexe aux comptes consolidés.

Le risque de change est lié à l'existence d'une position de change commerciale et d'une position de change financière.

### RISQUE DE CHANGE LIÉ À LA POSITION COMMERCIALE

Bull couvre principalement les achats en USD réalisés par Bull SAS. Le Groupe a décidé de modifier en 2010 sa politique de couverture du risque de change lié à la position commerciale, en couvrant les achats prévisionnels de Bull SAS, sur une base semestrielle pour 2010, annuelle pour 2011, ainsi que ceux se rapportant à des contrats unitaires de montant particulièrement important.

Le Groupe a choisi de ne pas établir comptablement au 31 décembre 2010 une relation de couverture sur ces opérations. Les gains ou pertes sur l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture correspondants sont enregistrés systématiquement en compte de résultat.

### RISQUE DE CHANGE LIÉ À LA POSITION FINANCIÈRE

Il concerne les entités qui portent des prêts ou des emprunts internes au Groupe, libellés dans une devise autre que leur monnaie de fonctionnement : il s'agit essentiellement de la société mère Bull. La couverture du risque de change correspondant donne lieu à des achats ou ventes à terme de devises.

## Risque action

Au 31 décembre 2010, l'exposition du groupe Bull au risque action concerne essentiellement les 150 000 actions Bull détenues en autocontrôle pour les besoins du contrat de liquidité. Ces actions ont été valorisées au cours de clôture du 31 décembre 2010, soit 0,5 million d'euros. À titre d'exemple, une variation négative de 10 % du cours de l'action Bull par rapport au cours du 31 décembre 2010 aurait donc un impact négatif d'environ 50 000 d'euros sur les comptes du Groupe. Dans ce contexte, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place une politique d'encadrement du risque action.

## Risque pays

Le Groupe considère qu'il n'existe pas de risque significatif du fait du faible volume d'activité réalisé dans un certain nombre de pays déterminés présentant une instabilité économique ou politique forte. Si tous ces risques venaient à survenir concomitamment l'impact sur le Groupe serait relativement mineur.

Comme pour toutes les entreprises de la zone euro, tout risque systémique ne peut être écarté.

## Marques, brevets et licences

Le Groupe confirme, qu'à sa connaissance et en fonction de la veille technologique qui est faite, il est propriétaire ou détient par licence ou autrement, tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle nécessaires à la réalisation de ses activités actuelles.

Certaines des licences ont été contractées pour une période limitée, mais le Groupe estime qu'il ne devrait pas exister d'obstacle majeur à les renouveler pour assurer un usage paisible.

## 1.8.2 INFORMATION SUR LES ASSURANCES

### Programmes d'assurances

Dans un souci de parfaite maîtrise de sa politique de couverture des risques et de rationalisation des coûts, le groupe Bull centralise la gestion de ses principaux programmes d'assurances au niveau du siège de l'entreprise et ce, pour l'ensemble de ses filiales à travers le monde.

Ainsi, le Groupe ayant choisi de transférer la couverture de ses risques au marché de l'assurance et non de les auto-assurer, a souscrit auprès de compagnies notoirement solvables les polices d'assurance Groupe suivantes :

#### RESPONSABILITÉ CIVILE : (RC EXPLOITATION, RC PRODUITS & RC PROFESSIONNELLE)

Le programme d'assurance responsabilité civile du Groupe qui a, un plafond de l'ordre de 75 millions d'euros et couvre l'ensemble de ses activités et filiales, a été renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

L'évolution des activités du groupe Bull au cours de ces dernières années, mais également la qualité de la statistique sinistres, ont permis d'obtenir des conditions de renouvellement particulièrement satisfaisantes, tant en terme de coût que de niveau de garantie.

#### RESPONSABILITÉ CIVILE ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT

Accessoire du programme Responsabilité générale, une police spécifique couvrant les frais de dépollution en cas de pollution accidentelle ou graduelle a été souscrite.

Par ailleurs suite à la directive européenne 2004/35/CE sur la responsabilité environnementale et transposée en droit français le 1<sup>er</sup> août 2008, une extension a été souscrite pour couvrir d'éventuels dommages à la biodiversité :

#### RESPONSABILITÉ CIVILE DES MANDATAIRES SOCIAUX (RCMS)

#### PROGRAMMES DOMMAGES DIRECTS/PERTE D'EXPLOITATION

Les actifs du Groupe sont couverts dans le monde entier par un programme Dommages aux biens et Perte d'exploitation dont la limite contractuelle d'indemnisation a été fixée à 150 millions d'euros. Ce programme a été renouvelé pour deux ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.



### **POLICE DATAGUARD**

Les polices global data et fraude ont été regroupées au sein d'une police DATAGUARD.

Ce contrat d'assurance est dédié à la couverture des risques immatériels informatiques (atteinte à l'intégrité ou la disponibilité de toutes les informations infogérées).

Le champ de couverture du contrat vise l'ensemble des données qui sont la propriété de l'hébergeur ainsi que celles qui lui sont confiées par ses clients : toutes les informations sont immédiatement assurées.

Cette garantie très spécifique démontre la volonté du groupe Bull de prendre toutes les précautions nécessaires y compris financières, pour assurer la pérennité du service fourni.

Un volet fraude est présent dans cette police.

### **PROGRAMME TRANSPORT**

Le programme Transport couvre l'ensemble des biens nécessaires à l'activité du Groupe (matériel informatique, électronique destiné au traitement de l'information ainsi que tous équipements, matériels, pièces détachées et autres produits se rapportant ou en connexion avec son activité ou destinés à ses approvisionnements...) sur tous les continents, tant pour les risques ordinaires que pour les risques de guerre. Des extensions sont négociées au cas par cas dans le cadre de projets spécifiques.

Par ailleurs, le Groupe achète toutes les couvertures d'assurances rendues nécessaires, soit par son activité, soit du fait de la réglementation en vigueur (assurance automobile, personnel expatrié...) et ce quel que soit le pays concerné.

La pertinence de chacune des polices précitées est réexaminée avec la plus grande attention chaque année avec les courtiers et les assureurs afin de prendre en compte les mutations du Groupe, les changements de périmètre de l'entreprise, l'évolution de la nature des risques et les nouvelles possibilités de couverture proposées.

## **Prévention des risques**

Le groupe Bull a mis en place deux programmes de prévention :

### **PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES DOMMAGES ET PERTE D'EXPLOITATION**

En collaboration avec son assureur et son courtier, Bull a mis en place un plan de prévention des risques dommages directs et de perte d'exploitation. Ce programme se déroule de la façon suivante :

- visite annuelle des principaux sites stratégiques du Groupe tant en France qu'à l'étranger ;
- système d'auto-évaluation pour les sites ne faisant pas l'objet d'une visite de risque, permettant au *risk management* du Groupe d'appréhender le niveau de protection/prévention de l'ensemble des sites entrant dans le périmètre de couverture du programme d'assurance Dommages existant ;
- rapports de visites et recommandations de l'assureur ;
- réunion de synthèse annuelle avec le courtier et l'assureur.

### **PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU TRANSPORT**

Bull et son courtier poursuivent un programme de formation de l'ensemble des collaborateurs intervenant sur les opérations de transport des matériels informatiques de Bull afin de les sensibiliser aux risques liés à leur activité et destiné à maîtriser encore davantage la sinistralité.

Un manuel a été rédigé et diffusé en interne.

## **Acquisition et utilisation d'un site Extranet**

Le groupe Bull bénéficie d'un contrat d'accès à un site Extranet qui offre trois types de fonctionnalités : la collecte d'informations, le reporting et l'analyse des programmes d'assurance, le partage d'informations.

Ceci lui permet en outre de consulter en ligne tous les sinistres ouverts et/ou gérés par le courtier ou par son réseau que ce soit par pays ou sous une forme consolidée afin d'optimiser le suivi des dossiers sinistres et de mieux identifier leur coût total.



# 2

## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

<b>2.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	<b>32</b>
2.1.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil	32
2.1.2 Les procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe	41
<b>2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>45</b>
<b>2.3 RÉMUNÉRATIONS</b>	<b>46</b>
2.3.1 Rémunérations des mandataires sociaux	46
2.3.2 Rémunération des membres du comité opérationnel hors mandataires sociaux	51
<b>2.4 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS</b>	<b>52</b>



## 2.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application des dispositions de l'article L. 225-37 al. 6 du Code de commerce, le président du conseil d'administration rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société pour l'ensemble du Groupe. Ce rapport indique en outre les éventuelles limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du directeur général.

Ce rapport, qui a été soumis à l'approbation du conseil d'administration, présente de manière descriptive le système de contrôle interne du groupe Bull qui inclut la société Bull, holding, et les sociétés qu'elle contrôle et qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

### 2.1.1 CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

#### La composition du conseil d'administration selon l'article 13 des statuts

La Société est administrée par un conseil d'administration qui comporte deux catégories d'administrateurs :

- a) Les administrateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires dans les conditions de l'article L. 225-18 du Code de commerce. Le nombre de ces administrateurs ne peut être inférieur à trois ou supérieur à dix-huit, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.
- b) Un administrateur est nommé parmi les salariés actionnaires, lorsqu'il est établi que les actions détenues par le personnel de la Société, ainsi que par le personnel des sociétés qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, représentent plus de 3 % du capital social.

Le conseil peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet, pour avis, à leur examen. Il fixe la composition, les attributions et la rémunération des membres qui exercent leur activité sous sa responsabilité.

La durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.

Par exception, l'assemblée générale des actionnaires peut désigner ou ratifier la cooptation d'administrateurs pour une durée de un an, deux ans ou quatre ans afin de permettre un renouvellement échelonné des mandats.

Les statuts prévoient que chaque administrateur doit détenir au moins une action en garantie de l'exercice de ses fonctions. Par ailleurs, le règlement intérieur du conseil d'administration a fixé à deux mille, le nombre d'actions minimum à détenir par chaque administrateur.

#### Les critères d'indépendance des administrateurs

Les critères d'indépendance des administrateurs retenus par la Société sont les suivants :

- ne pas être salarié de la Société, ou salarié ou administrateur d'une société consolidée et ne pas l'avoir été au cours des quatre années précédentes ;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de quatre ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou le Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir un lien familial proche avec un autre mandataire social ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq dernières années ;
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans.

Le règlement intérieur du conseil d'administration reprend les critères d'indépendance ci-dessus.

Au 31 décembre 2010 sept membres sur douze sont considérés comme indépendants. Il s'agit de Valérie Bernis, Henri Conze, Michel Davancens, Michel Paulin, Jean-François Rambicur, Hugues de Saint Germain, Philippe Vassor.



## La composition du conseil d'administration

Le conseil comporte au 31 décembre 2010 douze administrateurs dont cinq membres sont considérés comme non indépendants et sept membres sont considérés comme indépendants.

A la connaissance de Bull, il n'existe pas de conflit d'intérêt pour les mandataires sociaux entre leurs devoirs à son égard et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

### LES ADMINISTRATEURS CONSIDÉRÉS COMME NON INDÉPENDANTS

**(1) Philippe Vannier**, né le 12 mars 1960, exerce les fonctions d'administrateur et de Président-directeur général de la Société depuis sa désignation par le conseil d'administration du 10 mai 2010.

Il a été coopté en qualité d'administrateur en remplacement de Dominique Lesourd, par le conseil du 10 mai 2010 pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012. Son mandat a été ratifié par l'assemblée générale des actionnaires du 16 juin 2010.

Philippe Vannier a été représentant permanent de Crescendo Industries du 18 janvier 2010 au 10 mai 2010.

Il est par ailleurs président du Directoire de Crescendo Industries depuis novembre 2008, après en avoir été Président-directeur général. Il est également président des sociétés Amesys et Amesys Conseil Montpellier, président du conseil de surveillance d'Amesys Réseau Sécurité et Services et administrateur de la société Elexo, toutes des filiales du groupe Bull.

Philippe Vannier n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

Il est actionnaire de Bull à travers ses participations au capital de Crescendo Industries et Pothar Investments SA, qui détiennent ensemble 22,1 % du capital.

**(2) Jean Brechon**, né le 25 février 1943, exerce les fonctions d'administrateur de la Société depuis le 16 juin 2010, date à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale des actionnaires, pour une durée d'une année.

Il est par ailleurs conseiller auprès du Président-directeur général de la Société.

Au sein du groupe Bull, membre du comité exécutif entre 1994 et 2009 il a, notamment, exercé les responsabilités suivantes : directeur général Produits et Systèmes, directeur général de la division des systèmes ouverts, directeur général et responsable du réseau international, directeur financier et administratif des réseaux commerciaux (France et international), directeur stratégie et planification.

Il a en outre été enseignant à l'Université et à l'IAE de Paris et il est membre de l'Institut Français des Administrateurs.

Jean Brechon n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

Il possède 4 183 actions de la Société.

**(3) Crescendo Industries**, administrateur, a été nommé pour trois ans par l'assemblée générale des actionnaires du 18 janvier 2010. Elle était représentée par Philippe Vannier jusqu'au 10 mai 2010 et depuis cette date par Dominique Lesourd.

Crescendo Industries détient 20 % du capital de Bull.

Crescendo Industries a été nommée membre du comité hommes et organisation de la Société par le conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires du 16 juin 2010.

Dominique Lesourd, né le 16 mai 1957, exerce depuis le 23 décembre 2008 la fonction de Vice-président et membre du conseil de surveillance de Crescendo Industries.

Par ailleurs, après avoir exercé diverses fonctions au sein de Héli-Union (HU) pendant onze années, en 1995 Dominique Lesourd a créé sa propre société dont l'activité est dédiée à la prestation de tous les services dans le secteur aéronautique. Il y exerce un mandat de *director*.

Dominique Lesourd n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

**(4) France Telecom**, administrateur, représentée par Laurent Kocher, nommée par l'assemblée générale des actionnaires du 16 juin 2010 pour une durée de quatre années. Précédemment Michel Davancens et Claude Benmussa siégeaient en qualité d'administrateurs proposés par France Telecom.

France Telecom détient 8,07 % du capital de la Société.

Laurent Kocher, né le 27 juillet 1965, représentant permanent de France Telecom, exerce depuis mars 2010 les fonctions de VP Business Customers France à France Telecom-Orange après avoir été de 2005 à 2009 VP, Global Services, Orange Business Services et de 2009 à 2010 VP, Chief Information Officer France Telecom - Orange Group.

Laurent Kocher n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

**(5) Marc Hériard Dubreuil**, né le 29 septembre 1951, exerce les fonctions d'administrateur de la Société depuis le 16 juin 2010, date à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale des actionnaires, pour une durée de deux années. Il a aussi été nommé membre du comité d'audit par le conseil d'administration du 16 juin 2010 qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires.

Il est président du conseil de surveillance de Crescendo Industries et par ailleurs directeur général d'Andromède SAS, VP, Directeur général délégué et administrateur ORPAR SA ; Président-directeur général de Oeneo ; administrateur de Trinity Concord International Ltd ; administrateur de TC Holding Ltd.

Il exerce également les mandats de membre du Directoire de Récopart SA ; membre du conseil de pilotage de AUXI-A et président de LVLFSAS.

Marc Hériard Dubreuil n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

Il possède 2 000 actions de la Société et est actionnaire de Bull à travers ses participations au capital de Crescendo Industries et Pothar Investments SA, qui détiennent ensemble 22,1 % du capital.



## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### LES ADMINISTRATEURS CONSIDÉRÉS COMME INDÉPENDANTS

**(1) Valérie Bernis**, née le 9 décembre 1958, exerce les fonctions d'administrateur de la Société depuis le 16 juin 2010, date à laquelle elle a été nommée par l'assemblée générale des actionnaires, pour une durée de trois années. Elle a aussi été nommée membre du comité d'audit par le conseil d'administration du 16 juin 2010 qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires.

Elle est actuellement membre du comité exécutif de GDF SUEZ en charge des directions de la communication, de la communication financière et des relations institutionnelles.

Au cours des cinq dernières années, elle a successivement occupé chez SUEZ les fonctions d'Executive Vice President communications, communication financière et développement durable.

Par ailleurs, elle est actuellement administrateur et membre du comité d'audit de Euro Disney SCA ; administrateur de la Société Monégasque d'Électricité et de Gaz (Monaco), de la société GDF SUEZ Energy Resources North America (Houston, Texas, USA) et de SUEZ Environnement SA.

Valérie Bernis n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

Elle possède 2 000 actions de la Société.

**(2) Henri Conze**, né le 17 avril 1939, administrateur de la Société depuis le 24 mai 2004, son mandat a été renouvelé pour trois ans le 14 mai 2008, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2011 sur les comptes de l'exercice 2010.

Il est par ailleurs président de l'association « Global Education for European Engineers and Entrepreneurs » depuis 1996, président de la société de conseil HCI depuis 2001, administrateur du Forum du Futur et conseiller Maître (honoraire) à la Cour des Comptes.

Henri Conze n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

Il possède 2 000 actions de la Société.

**(3) Michel Davancens**, né le 4 septembre 1947, administrateur de la Société, son mandat a été renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires du 16 juin 2010 pour une durée de deux années. Il a par ailleurs été nommé membre du comité hommes et organisation de la Société par le conseil d'administration du 16 juin 2010 qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires.

Précédemment, il a été nommé administrateur de Bull le 24 octobre 2002. Son mandat a été renouvelé pour trois ans le 12 juin 2007.

Il a quitté France Telecom le 31 octobre 2007 où il était membre du comité exécutif après avoir successivement assuré diverses responsabilités dans les domaines de l'informatique, des ventes et du service ainsi que de la gestion des cadres dirigeants. Il était par ailleurs administrateur de la société France Telecom España.

N'ayant plus de lien juridique et de dépendance avec France Telecom, Michel Davancens est dorénavant considéré par le conseil de la Société comme un administrateur indépendant.

Michel Davancens n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

Il possède 22 000 actions de la Société.

**(4) Michel Paulin**, né le 20 juin 1960, exerce les fonctions d'administrateur de la Société depuis le 16 juin 2010, date à laquelle

il a été nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée de trois ans.

Il occupe actuellement les fonctions de Chief Operating Officer de la société Louis Dreyfus Commodities.

Il est en outre membre du Board de LDC SEV (Brésil) et de Myriad (société cotée à Zurich) et Xchanging (société cotée à Londres).

Il a exercé les fonctions d'administrateur et Directeur général de Neuf Cegetel, puis de Directeur général Réseau, Systèmes d'Informations et Innovations chez SFR après le rachat de Neuf Cegetel par SFR.

Michel Paulin n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

Il possède 4 600 actions de la Société.

**(5) Jean-François Rambicur**, né le 28 novembre 1956, administrateur de la Société, il a été coopté par le conseil d'administration du 25 mars 2009, en remplacement d'André Felix démissionnaire. Ses fonctions ont été renouvelées pour trois ans par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 13 mai 2009, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Il a par ailleurs été nommé membre et président du comité hommes et organisation de la Société. Il a également été membre du comité stratégique jusqu'en juin 2011, date à laquelle le comité stratégique a cessé d'exister.

Il a exercé ses fonctions comme associé au sein d'Accenture et il a été vice-président de Syntec Informatique.

Jean-François Rambicur n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

Il possède 12 000 actions de la Société.

**(6) Hugues de Saint Germain**, né le 18 mars 1965, exerce les fonctions d'administrateur de la Société depuis le 16 juin 2010, date à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée de trois ans.

Il exerce les mandats suivants : président du conseil d'administration de F4 SA, Président-directeur général de MOMA SA, président du conseil de surveillance de FOROIL SA, administrateur de VOLTALIS SA et de Net Event Solutions SA. Il est par ailleurs cogérant de PLHK SA et *director* de SL2 Ltd., et d'E8 Partners Ltd..

Hugues de Saint Germain n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

Il possède 2 000 actions de la Société.

**(7) Philippe Vassor**, né le 11 juin 1953, exerce les fonctions d'administrateur de la Société depuis le 16 juin 2010, date à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée de quatre ans. Il a aussi été nommé membre et Président du comité d'audit par le conseil d'administration du 16 juin 2010 qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires. Il présente des compétences particulières en matière financière, tel que prévu par les dispositions de l'article L. 823-15 du Code de commerce.

Il est depuis 2004 Président de Baignas.

Par ailleurs, il est également Président de DGI Finance, Président et membre du comité d'audit d'Infovista, administrateur et membre du comité d'audit de Groupama et administrateur et président du comité d'audit de la société Arkema.

Philippe Vassor n'a pas exercé d'autres fonctions au cours des cinq dernières années.

Il possède 10 000 actions de la Société.



**LES MANDATS DES ADMINISTRATEURS AYANT CESSÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2010**

Durant l'exercice 2010 certains administrateurs ont cessé leurs fonctions lors de la réorganisation de la gouvernance de la Société qui a été mise en œuvre au cours du premier semestre 2010.

**Didier Lamouche**, né le 7 mai 1959, il a été Président-directeur général du groupe Bull jusqu'au 10 mai 2010. Il est entré en fonction comme administrateur de Bull le 2 décembre 2004 puis en est devenu le Président-directeur général le 1<sup>er</sup> février 2005. Il a ensuite été renouvelé dans ses fonctions en juin 2007.

Le contrat de travail dont il était titulaire au sein de la Société a été suspendu lors de sa nomination en qualité de Président-directeur général.

Il a cessé ses fonctions de Président-directeur général le 10 mai 2010 et ses fonctions d'administrateur le 16 juin 2010. Il a été remplacé par Philippe Vannier aux fonctions de Président-directeur général.

Il est par ailleurs administrateur de ST Microelectronics, de S.O.I.TEC et d'Infogrames Entertainment.

**Claude Benmussa**, né le 2 septembre 1951, a été administrateur de la Société, considéré comme non indépendant depuis 31 juillet 2007. Il a été nommé en remplacement de Gervais Pellissier et son mandat a expiré le 16 juin 2010.

Il est par ailleurs en congé de fin de carrière de France Telecom depuis le 31 décembre 2006 où il occupait les fonctions de directeur financier adjoint, en charge du *controlling* du groupe France Telecom.

En outre, il exerce les fonctions de senior advisor chez PriceWaterhouseCoopers Advisory ; d'administrateur et de président du comité d'audit, depuis juillet 2000 de ECMS (Mobinil), société égyptienne, leader dans la téléphonie mobile, cotée au Caire et administrateur depuis février 2001 d'Orange France. Il est membre du conseil d'administration et président du comité d'audit de la société Keyrus depuis avril 2010.

Précédemment il a occupé les fonctions d'administrateur d'avril 2002 à septembre 2006 et président du comité d'audit de juin 2002 à juin 2005 de TPSA : société polonaise de télécommunications, cotée à Varsovie et à Londres.

Il a été membre du comité d'audit de la Société jusqu'en juin 2010 car il présentait des compétences particulières en matière financière, tel que prévu par les dispositions de l'article L. 823-15 du Code de commerce.

Depuis juin 2010, il occupe des fonctions de support au comité d'audit de la Société, désigné par France Telecom pour la représenter comme censeur au sein dudit comité.

**Jean-François Heitz**, né le 10 novembre 1949, était administrateur considéré comme indépendant de la Société et a exercé ses fonctions du 21 février 2006 jusqu'au 16 juin 2010. Il a en outre présidé le comité d'audit de la Société.

Il exerçait par ailleurs, depuis 2003, des fonctions d'administrateur de sociétés et de business angel et était Corporate Treasurer et Deputy CFO de Microsoft Corporation.

Il était aussi administrateur de Arc International et Total Immersion ; membre du comité d'audit de Pôle Emploi et membre de l'Advisory Board du Stanford Technology Ventures Program et de comités d'investissements de divers fonds dont Compass Capital et de Success Europe (Sophia Business Angel).

Il a, au cours des cinq dernières années, été notamment administrateur de Creo Inc., acquis par Kodak en juin 2005, de Business Object, acquis par SAP en janvier 2008, et de Wavecom jusqu'en mai 2008.

Pendant l'exercice de ses fonctions il détenait 6 000 actions Bull.

**Theodore Schaffner**, né le 18 mai 1946, était administrateur de la Société, considéré comme indépendant, du 26 octobre 2000 au 16 juin 2010.

En outre, il présidait le comité hommes et organisation.

Par ailleurs, jusqu'à fin janvier 2010, il dirigeait le Capital Purchase Program. Ce programme fait partie de l'Office of Financial Stability du Département du Trésor des États-Unis.

**Makoto Tsukakoshi**, né le 29 janvier 1954 a été administrateur de la Société non indépendant du 29 juin 2008 au 16 juin 2010. Il a été proposé par NEC, actionnaire de Bull. Il était en outre membre du comité stratégique.

Il exerçait par ailleurs les fonctions de vice-président « Global Business et HPC Marketing, IT Platform, Business Unit » de NEC Corporation.

Il était également membre du conseil de surveillance de NEC Computers SAS et membre de l'Advisory Board de NEC Deutschland GmbH.

**Jacques Weber**, né le 24 décembre 1936, a été administrateur de la Société, considéré comme indépendant, du 20 mai 2005 au 16 juin 2010.

Il était en outre membre du comité d'audit.

Il détenait 2 000 actions Bull pendant l'exercice de son mandat.



#### LES ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES SALARIÉS

Suite à la modification de l'article 13 des statuts de la Société, adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 16 juin 2010, et dans le but de n'avoir plus au sein du conseil que des administrateurs nommés par les actionnaires, l'article 1-C des statuts relatif aux administrateurs élus a été supprimé avec effet au 17 décembre 2010, date du terme des mandats en cours de Robert Signorini et de Claudi Ménard.

En conséquence, les mandats de Robert Signorini et Claudi Ménard ont pris fin à leur échéance le 17 décembre 2010 et il n'a pas été procédé à de nouvelles élections.

Par ailleurs, les salariés actionnaires qui détiennent près de 1 % du capital social, via deux Fonds communs de placement, ne sont pas représentés au sein du conseil d'administration de la Société.

#### Organisation et fonctionnement du conseil d'administration

Il est rappelé qu'en application de la loi sur les nouvelles régulations économiques, le conseil d'administration a décidé, puis confirmé le cumul des fonctions de président et de directeur général lors de chaque renouvellement des fonctions de Didier Lamouche. Ceci a été confirmé à nouveau par le conseil d'administration du 10 mai 2010 lors de la nomination de Philippe Vannier.

Outre les dispositions légales applicables au conseil d'administration, il est régi par son règlement intérieur qui fait l'objet de révision périodique.

#### Les limitations de pouvoirs du Président-directeur général

L'autorisation donnée au Président-directeur général de procéder à des investissements et désinvestissements pour le compte du Groupe est fixée à 20 millions d'euros, montant au-dessus duquel le conseil d'administration doit donner son autorisation. Cette autorisation a été reconduite pour une année au même montant par le conseil d'administration du 16 juin 2010.

Par ailleurs, les pouvoirs du Président-directeur général en matière de cautions, avals et garanties sont soumis annuellement au conseil d'administration appelé à arrêter les comptes de l'exercice précédent.

Toutefois les pouvoirs de cautions avals et garanties donnés à Philippe Vannier ont été donnés par le conseil d'administration du 16 juin 2010 pour une durée d'une année expirant au 16 juin 2011.

Les pouvoirs en 2010 tant de Didier Lamouche que de Philippe Vannier ont été reconduits aux mêmes conditions que celles fixées en 2009 :

- pour les sociétés du Groupe dans lesquelles Bull possède une participation supérieure à 50 %, le montant global est fixé à 150 millions d'euros. Chaque engagement cautionné, avalisé et/ou garanti ne peut dépasser, sans une autorisation spéciale du conseil d'administration, la somme de 37 millions d'euros. Le Président-directeur général peut subdéléguer dans la limite de 10 millions d'euros ;
- pour les sociétés qui ne rentrent pas dans la première catégorie, les pouvoirs sont fixés à 37 millions d'euros. De même, chaque engagement est limité à hauteur de 7,5 millions d'euros. Le Président-directeur général peut subdéléguer dans la limite de 3,5 millions d'euros ;
- en ce qui concerne les cautions, avals et garanties qui pourraient être demandées par les administrations fiscale et douanière, il n'y a pas de limitation. Le Président-directeur général peut subdéléguer dans la limite de 10 millions d'euros.



## Activités du conseil d'administration au cours de l'exercice 2010

Aux termes de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société.

Le conseil d'administration s'est réuni dix fois en 2010.

Liste des conseils, participants, sujets débattus et documents remis :

Date	Présent (P) Absent (A)	Ordre du jour débattu	Documents remis
<b>18/01/2010</b> <b>réunion</b> <b>physique</b>	D. Lamouche (P) J.-F. Rambicur (P) M. Davancens (P) M. Tsukakoshi (A) T. Schaffner (A) H. Conze (A) J.-F. Heitz (A) C. Benmussa (P) J. Weber (P) R. Signorini (P) C. Menard (P) Le secrétaire du CCE G. Bennati (P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ réponse aux éventuelles questions écrites pouvant être parvenues à la Société avant le 15 janvier 2010</li> <li>■ information du conseil d'administration sur la réalisation des conditions suspensives dans le cadre du projet d'acquisition du groupe Amesys par Bull</li> <li>■ approbation de la convention de prestations de services à conclure avec Crescendo Industries et de l'accord de gouvernance en tant que convention règlementée</li> <li>■ questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ traité d'apport</li> <li>■ documentation relative aux conditions suspensives</li> <li>■ projet de convention de prestations de services à conclure entre Bull et Crescendo Industries</li> <li>■ projet d'accord de gouvernance</li> </ul>
<b>10/02/2010</b> <b>réunion</b> <b>physique</b>	D. Lamouche (P) C. Benmussa (P) H. Conze (P) Crescendo Industries (P) M. Davancens (P) J.-F. Heitz (P) D. Lesourd (P) C. Ménard (P) J.-F. Rambicur (P) T. Schaffner (P) R. Signorini (P) M. Tsukakoshi (P) J. Weber (P) Le secrétaire du CCE G. Bennati (P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ approbation des procès-verbaux des séances du conseil des 28 octobre 2009 et 18 janvier 2010</li> <li>■ résultats de l'exercice 2009 et arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009</li> <li>■ approbation du rapport du président sur le contrôle interne</li> <li>■ budget 2010</li> <li>■ initiatives stratégiques</li> <li>■ rapport du comité H&amp;O</li> <li>■ fixation de la date de l'AGM des actionnaires</li> <li>■ fixation de la date du prochain conseil d'administration pour préparer et convoquer l'AGM</li> <li>■ questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ projet de procès-verbal des séances du conseil des 28 octobre 2009 et 18 janvier 2010</li> <li>■ projet de rapport annuel avec les projets de comptes sociaux et consolidés</li> <li>■ projet de rapport du président sur le contrôle interne</li> <li>■ présentation du bilan, compte de résultat et annexe 2009</li> <li>■ projet de budget 2010</li> <li>■ projet du communiqué de presse</li> </ul>
<b>28/04/2010</b> <b>réunion</b> <b>physique</b>	D. Lamouche (P) C. Benmussa (P) H. Conze (P) Crescendo Industries (P) M. Davancens (P) J.-F. Heitz (P) D. Lesourd (P) C. Ménard (P) J.-F. Rambicur (P) T. Schaffner (P) R. Signorini (P) M. Tsukakoshi (P) J. Weber (P) Le secrétaire du CCE G. Bennati (P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 10 février 2010</li> <li>■ résultats du 1<sup>er</sup> trimestre – prévisions du 1<sup>er</sup> semestre</li> <li>■ point sur les initiatives stratégiques</li> <li>■ compte-rendu du comité H&amp;O</li> <li>■ convocation de l'AGM des actionnaires, arrêté de l'ordre du jour et du projet de résolutions</li> <li>■ questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ projet de procès-verbal de la séance du conseil du 10 février 2010</li> <li>■ présentation sur les résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 et sur les perspectives du 1<sup>er</sup> semestre 2010</li> <li>■ présentation sur les initiatives stratégiques</li> <li>■ ordre du jour de l'assemblée générale</li> <li>■ projet de texte des résolutions</li> <li>■ projet de communiqué de presse</li> </ul>



## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Date	Présent (P) Absent (A)	Ordre du jour débattu	Documents remis
<b>10/05/2010</b> <b>réunion</b> <b>physique</b>	D. Lamouche (P) C. Benmussa (P) H. Conze (P) Crescendo Industries (P) M. Davancens (P) J.-F. Heitz (P) D. Lesourd (P) C. Ménard (P) J.-F. Rambicur (P) T. Schaffner (A) R. Signorini (P) M. Tsukakoshi (A) J. Weber (P) Le secrétaire du CCE G. Bennati (P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 28 avril 2010</li> <li>■ démission du Président-directeur général</li> <li>■ désignation du Président-directeur général</li> <li>■ rapport du comité H&amp;O</li> <li>■ rappel de la convocation et préparation de l'AGM des actionnaires</li> <li>■ questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ projet de procès-verbal de la séance du conseil du 28 avril 2010</li> <li>■ communiqué de presse</li> </ul>
<b>16/06/2010</b> <b>réunion</b> <b>physique</b>	P. Vannier (P) D. Lamouche (A) C. Benmussa (A) H. Conze (P) Crescendo Industries (P) M. Davancens (P) J.-F. Heitz (P) C. Ménard (P) J.-F. Rambicur (P) T. Schaffner (A) R. Signorini (A) M. Tsukakoshi (P) J. Weber (P) Le secrétaire du CCE G. Bennati (P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ transaction entre Didier Lamouche et la Société</li> <li>■ recommandation du conseil sur la proposition de résolution présentée par le CCE</li> <li>■ questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ projet de résolution présentée par le CCE</li> </ul>
<b>16/06/2010</b> <b>réunion</b> <b>physique</b> <b>(post AGM)</b>	P. Vannier (P) V. Bernis (P) J. Brechon (P) H. Conze (P) Crescendo Industries (P) M. Davancens (P) France Telecom (P) M. Heriard Dubreuil (P) M. Paulin (P) C. Ménard (P) J.-F. Rambicur (P) H. de Saint Germain (P) R. Signorini (P) P. Vassor (P) Le secrétaire du CCE G. Bennati (P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 16 juin 2010 (tenu à 14h30 – avant AGM)</li> <li>■ rémunération du président</li> <li>■ fixation des pouvoirs, cautions, avals et garanties</li> <li>■ recommandation du comité H&amp;O sur la composition des comités</li> <li>■ approbation de conventions réglementées</li> <li>■ divers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ projet de procès-verbal de la séance du conseil du 16 juin 2010 (tenu à 14h30)</li> <li>■ présentation sur les cautions, avals et garanties</li> <li>■ présentation sur la composition des comités</li> </ul>
<b>2/07/2010</b> <b>réunion par</b> <b>téléphone</b>	P. Vannier (P) V. Bernis (A) J. Brechon (P) H. Conze (P) Crescendo Industries (P) M. Davancens (P) France Telecom (P) M. Heriard Dubreuil (P) M. Paulin (P) C. Ménard (P) J.-F. Rambicur (P) H. de Saint Germain (P) R. Signorini (P) P. Vassor (P) Le secrétaire du CCE G. Bennati (P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ procès-verbaux des séances du conseil du 16 juin 2010</li> <li>■ revue de projets stratégiques</li> <li>■ questions diverses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ projet des procès-verbaux des séances du conseil du 16 juin 2010</li> <li>■ présentation des projets stratégiques</li> </ul>



Date	Présent (P) Absent (A)	Ordre du jour débattu	Documents remis
<b>27/07/2010</b> <b>réunion</b> <b>physique</b>	P. Vannier (P) V. Bernis (P) J. Brechon (P) H. Conze (P) Crescendo Industries (P) M. Davancens (P) France Telecom (P) M. Heriard Dubreuil (P) M. Paulin (A) C. Ménard (P) J.-F. Rambicur (A) H. de Saint Germain (P) R. Signorini (P) P. Vassor (P) Le secrétaire du CCE G. Bennati (P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 2 juillet 2010</li> <li>■ résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2010</li> <li>■ prévisions du 2<sup>e</sup> semestre 2010</li> <li>■ rapport du comité H&amp;O</li> <li>■ questions diverses :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>■ règlement intérieur du conseil</li> <li>■ règlement du comité d'audit</li> <li>■ calendrier des conseils et comités 2010/2011</li> <li>■ communiqué de presse</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ projet de procès-verbal de la séance du conseil du 2 juillet 2010</li> <li>■ présentation des résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2010</li> <li>■ présentation des prévisions du 2<sup>e</sup> semestre 2010</li> <li>■ tableau des bénéficiaires d'actions gratuites</li> <li>■ projet de règlement intérieur</li> <li>■ communiqué de presse</li> </ul>
<b>27/10/2010</b> <b>réunion</b> <b>physique</b>	P. Vannier (P) V. Bernis (P) J. Brechon (P) H. Conze (P) Crescendo Industries (P) M. Davancens (P) France Telecom (P) M. Heriard Dubreuil (P) C. Ménard (A) M. Paulin (P) J.-F. Rambicur (P) H. de Saint Germain (A) R. Signorini (P) P. Vassor (A) Le secrétaire du CCE G. Bennati (P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 27 juillet 2010</li> <li>■ résultats du 3<sup>e</sup> trimestre 2010</li> <li>■ prévisions du 2<sup>e</sup> semestre 2010</li> <li>■ Crédit syndiqué : point d'avancement, autorisation de nantissement des actions d'Amesys et Amesys Conseil et pouvoirs de signature.</li> <li>■ attribution d'actions gratuites et/ou de stock-options</li> <li>■ divers :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>■ actualisation des conventions de prestations de services entre Crescendo Industries, Bull et Bull SAS</li> <li>■ point sur le règlement intérieur du conseil revu</li> <li>■ point sur la charte du comité d'audit revue</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ projet de procès-verbal de la séance du conseil du 27 juillet 2010</li> <li>■ présentation des résultats du 3<sup>e</sup> trimestre 2010</li> <li>■ présentation des prévisions du 2<sup>e</sup> semestre 2010</li> <li>■ projet de texte d'autorisation du crédit syndiqué</li> </ul>
<b>21/12/2010</b> <b>réunion par</b> <b>téléphone</b>	P. Vannier (P) V. Bernis (P) J. Brechon (P) H. Conze (P) Crescendo Industries (P) M. Davancens (P) France Telecom (P) M. Heriard Dubreuil (P) M. Paulin (P) J.-F. Rambicur (P) H. de Saint Germain (P) P. Vassor (P)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ approbation du plan stratégique</li> <li>■ approbation du budget 2011</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ présentation du cadre budgétaire 2011</li> <li>■ note aux dirigeants sur les transactions sur titres de la Société</li> </ul>



## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Lors des réunions des conseils, les administrateurs possèdent sous forme de dossier les pièces indiquées dans le tableau ci-dessus. Les éléments sont adressés par courrier électronique sept jours à l'avance pour les conseils réunis périodiquement.

Pour les conseils réunis exceptionnellement, les documents sont adressés par courrier électronique également dans un délai suffisant pour que les administrateurs puissent délibérer sur l'ordre du jour qui leur est soumis. Par ailleurs, les dossiers sont adressés en support papier lorsqu'il en est fait la demande. Ils leur sont également remis en séance.

Les membres du conseil entendent en séance les comptes-rendus des différents comités et les commentaires des cadres de l'entreprise invités aux conseils d'administration pour présenter et/ou répondre aux questions des administrateurs en fonction des sujets débattus et des spécialités desdites personnes. Il s'agit principalement du directeur des ressources humaines, du directeur financier du Groupe, du directeur des fusions-acquisitions, du conseiller du président et de manière plus ponctuelle, en fonction des sujets débattus, du directeur de l'audit interne et du contrôle de gestion, de directeurs opérationnels, etc.

Les éléments principaux du dossier qui leur sont en outre remis en séance sont généralement projetés et commentés au fur et à mesure.

Les conseils délibèrent sur les sujets à l'ordre du jour et émettent un vote pour chaque point impliquant une prise de décision.

### Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF

Lors de sa réunion du 17 décembre 2008, le conseil d'administration de la Société après avoir pris connaissance des recommandations émises par l'AFEP et le MEDEF, a considéré que ces recommandations entrent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et a décidé en conséquence de se référer pour la rédaction du présent rapport au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF.

Par ailleurs, l'article L. 225-37 du Code de commerce, modifié par la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008, alinéa 7, dispose que lorsqu'une société se réfère volontairement à un Code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises, le présent rapport précise les dispositions qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

### Organisation et fonctionnement des comités

Le conseil d'administration jusqu'au 16 juin 2010 est assisté par trois comités spécialisés : le comité d'audit, le comité stratégique et le comité hommes et organisation. Après le 16 juin 2010 le conseil est assisté par le comité d'audit et le comité hommes et organisation.

### LE COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a notamment pour mission d'examiner les comptes annuels et semestriels de la Société afin de faciliter les travaux d'arrêté des comptes par le conseil d'administration. Il vérifie les rapports financiers périodiques du Groupe, veille à la mise en œuvre des recommandations des commissaires aux comptes et surveille les processus de contrôle interne en matière financière. Plus généralement, il examine toute question de nature financière ou comptable qui lui serait soumise. De plus, le comité d'audit a aussi pour mission de s'assurer que l'ensemble des diligences et moyens appropriés a été mis en œuvre par ou sur l'initiative de la direction du Groupe, afin de permettre l'identification, l'analyse, la documentation ainsi que l'amélioration continue de la prévention et de la maîtrise des principaux risques.

Dans ce cadre, le comité s'assure que le recours à l'audit (tant interne qu'externe) est optimisé. Il examine aussi l'organisation, le fonctionnement et le plan des missions menées par l'audit interne.

Sa charte de fonctionnement est écrite et précise entre autres que le comité d'audit se réunit au moins six fois par an et chaque fois que l'intérêt de la Société l'exige. La charte peut être consultée sur le site Internet de Bull. Cette charte a été actualisée en juillet 2010.

Depuis le 16 juin 2010, les trois administrateurs qui composent le comité d'audit sont : Philippe Vassor (président), Valérie Bernis et Marc Hériard Dubreuil. Un censeur, France Telecom représentée par Claude Benmussa, apporte son expertise au comité d'audit.

Deux membres du comité d'audit sont qualifiés d'indépendants, Philippe Vassor et Valérie Bernis. Philippe Vassor présente des compétences particulières en matière financière, tel que prévu par les dispositions de l'article L. 823-15 du Code de commerce.

Le comité d'audit s'est réuni neuf fois en 2010. Ses travaux ont principalement porté sur la revue des points clés de l'arrêté des comptes de l'année 2009 et du premier semestre 2010, ainsi que sur les points de passage trimestriels de 2010. Ils ont également porté sur le bilan de l'audit interne, sur les missions effectuées ainsi que sur le suivi du plan d'audit 2010. Divers sujets de trésorerie ont aussi été débattus, et l'intégration du groupe Amesys dans le groupe Bull a été particulièrement suivie. Le comité a eu un travail suivi avec les commissaires aux comptes et s'est réuni périodiquement avec eux hors de la présence du management. Le comité a proposé une charte actualisée, qui a été adoptée par le conseil d'administration.

Enfin le comité a proposé le renouvellement de Deloitte & Associés comme commissaire aux comptes.

### LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Jusqu'en juin 2010 le comité stratégique étudiait les orientations stratégiques et les grands projets d'investissements ou d'acquisitions proposés par la direction générale et préparait les recommandations à l'attention du conseil d'administration.

Le comité stratégique s'est réuni une fois en 2010, le 2 février 2010. Les travaux du comité ont porté sur la revue des résultats de l'exercice 2009, le budget 2010 et le financement des initiatives stratégiques.



**LE COMITÉ HOMMES ET ORGANISATION**

Le comité hommes et organisation prépare, pour le compte du conseil d'administration, les questions de gouvernance, de rémunération et de nomination au sein du Groupe.

Il est composé de trois administrateurs. Deux sont indépendants dont le président.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 16 juin 2010, il était composé de Theodore Schaffner (président et administrateur indépendant), Michel Davencens, et Jean-François Rambicur (administrateur indépendant).

Depuis le 16 juin 2010, le comité est composé de Jean-François Rambicur (président et administrateur indépendant), Michel Davencens (administrateur indépendant), et de Crescendo Industries, représentée par Dominique Lesourd.

Philippe Vannier est convié à ce comité uniquement sur invitation du président. Stéphane Duret, vice-président ressources humaines et organisation du groupe Bull en assure le secrétariat.

En 2010, ce comité s'est réuni sept fois. Il a notamment traité le départ de Didier Lamouche, la nomination de Philippe Vannier et la proposition à l'assemblée générale de nouveaux membres du conseil d'administration. Il a proposé au conseil les règles de rémunération des administrateurs, du dirigeant-mandataire social ainsi que les différentes attributions de stock-options et actions gratuites.

Il a été régulièrement informé au cours de l'exercice de la politique ressources humaines du Groupe et notamment des aspects d'organisation, de rémunération, de climat social et de gestion des talents.

**MANDATAIRES SOCIAUX**

Didier Lamouche a démissionné de ses fonctions de Président-directeur général avec effet au 10 mai 2010 et a été remplacé dans ses fonctions par Philippe Vannier.

Par ailleurs, le mandat d'administrateur de Didier Lamouche est arrivé à expiration à l'issue de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 16 juin 2010.

**2.1.2 LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE**

**Rappel des objectifs de procédures de contrôle interne**

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez Bull ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'objectif général du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques liés à l'activité de Bull et les risques d'erreurs et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Le groupe Bull retient une définition et une approche du contrôle adaptées aux orientations du cadre de référence de l'AMF et des principes du guide d'application.

Le contrôle interne est défini dans le groupe Bull comme étant un processus mis en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'entreprise, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières et de gestion ;

- la conformité aux lois et aux réglementations ;
- la protection des actifs ;
- l'optimisation des activités opérationnelles.

Ce processus se compose de cinq éléments interdépendants :

- une organisation avec des ressources, des systèmes d'information et des modes opératoires ;
- la diffusion en interne d'informations pertinentes ;
- la gestion des risques au regard des objectifs de la Société ;
- les activités de contrôle ;
- le pilotage du contrôle interne.

**Les acteurs du contrôle interne**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les structures de pilotage du Groupe comprennent un conseil d'administration dont le fonctionnement est décrit dans la première partie du rapport. Douze administrateurs participent au conseil d'administration. Sept d'entre eux sont considérés comme indépendants au 31 décembre 2010.

Des comités spécialisés, mentionnés précédemment dans ce rapport, se répartissent entre le comité stratégique jusqu'en juin 2010, le comité hommes et organisation, et le comité d'audit. En 2010, ces



## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

comités ont été régulièrement consultés sur les décisions importantes de la Société chacun dans son domaine respectif.

### LE COMITÉ OPÉRATIONNEL

Le comité opérationnel, constitué de 13 personnes, inclut l'ensemble des responsables de chaque activité opérationnelle et fonctionnelle du Groupe, tel que décrit dans le chapitre 1.1.5 du présent rapport. Ces organes de direction sont centralisés en France.

### LES RESPONSABLES DES FILIALES

Les filiales directes ou indirectes de Bull, sont quasiment toutes détenues à 100 % par Bull. Bull SAS, la filiale la plus importante du Groupe, héberge certaines activités Corporate et les activités centralisées des lignes de produits. Elle possède des procédures de contrôle, entre autres pour le cycle client-vente, le cycle achat-stock, le cycle fabrication-assemblage à Angers, le cycle Recherche et Développement aux Clayes-sous-Bois et à Echirrolles, la gestion des immobilisations et la gestion des créances clients.

Des déplacements spécifiques, de durée raisonnable pour exercer certains contrôles, sont réalisés par les contrôleurs financiers de zone géographique de façon à veiller à ce que le contrôle interne soit satisfaisant dans les plus petites filiales qui sont aussi soumises à un contrôle des directions centralisées.

Les fonctions trésorerie, consolidation, audit interne et communication sont centralisées au niveau Groupe.

Les ventes suivent un processus encadrant le type de contrat, la tarification et le financement, et dont les différents éléments sont examinés systématiquement par la hiérarchie opérationnelle et financière, en impliquant les services juridiques centraux dans les cas les plus significatifs. Ce processus s'inscrit dans un cadre de délégation d'autorité fixant les seuils et modalités d'engagement du Groupe.

### LES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Dans l'organisation actuelle du Groupe, les services administratifs, comptables et financiers des sociétés françaises sont rattachés à des directions centrales. Celles-ci assurent la responsabilité des opérations de consolidation, reporting et gestion de trésorerie pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Les fonctions comptables et de gestion sont communes à l'ensemble des sociétés, sous base Oracle-Hypérion pour les filiales importantes. Les fonctions d'administration et de paie sont également communes à presque toutes les sociétés de Bull en France. La partie exploitation de la paie est externalisée depuis 2002.

Chaque directeur financier de filiale a une responsabilité d'organisation des procédures de contrôle interne adaptées aux transactions locales. Il répond de cette mission vis-à-vis du contrôleur financier du Groupe. Il est également responsable localement du respect des règles internes et des réglementations. En particulier, c'est lui qui s'assure de la préparation des états financiers sociaux et des déclarations fiscales.

### L'AUDIT INTERNE

La fonction d'audit interne a pour mission d'aider la direction générale à évaluer et améliorer ses processus de management des risques et de contrôle. L'objectif des revues d'audit est d'apprécier le respect des procédures et processus de fonctionnement et de contrôle des risques principaux. L'équipe d'audit interne est composée de quatre auditeurs. Cette fonction est désormais directement rattachée au Président-directeur général.

Un planning de missions est approuvé par la direction générale et par le comité d'audit au début de l'année et revu au début du second semestre en prenant en compte l'historique des missions réalisées d'une part et le niveau de risque perçu d'autre part. Les missions d'une durée de une à deux semaines sur le terrain, peuvent concerner une entité juridique, un site, un processus ou bien tout sujet particulier nécessitant un audit ponctuel. Après chaque mission effectuée par l'audit interne, des recommandations sont émises par l'équipe d'audit dans un rapport, et des plans d'actions visant à améliorer le contrôle interne sont établis par l'entité auditée. La mise en œuvre de ces recommandations fait l'objet d'un suivi régulier de la part de l'audit interne et de la direction générale.

### LA FONCTION ACHATS

La fonction achats a mis en place une organisation régie par une charte et fondée sur des procédures. Des actions ont été menées en 2007 et 2008 pour clarifier les processus, les responsabilités et réduire le nombre de fournisseurs et les coûts d'achats. Les règles d'achats, les procédures d'achats, les contrats d'interface et les documents type sont désormais disponibles sur l'intranet de la compagnie et accessibles à tout le Groupe.

Depuis mi-2008, Bull intègre dans ses activités, et en particulier dans le cadre de ses relations avec les fournisseurs, les principes définis dans le Pacte Mondial de l'ONU (Global Compact).

### LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES

La fonction ressources humaines a mis en place une organisation destinée à bâtir des politiques et des processus communs pour le Groupe, à contrôler leur mise en œuvre sur le terrain, et à être garante du respect de la législation sociale.

Plusieurs grands process Management ont été redéfinis en 2010 :

- Recrutement, mobilité et plan de succession, destinés à s'assurer que les postes-clé sont pourvus par des personnes répondant aux profils souhaités.
- Performance Management pour s'assurer de l'alignement entre les objectifs individuels et les objectifs stratégiques du Groupe, pour bâtir des plans de développement de compétences et faire un bilan de carrière.
- Rémunération et en particulier un plan de rémunération variable pour les managers reconnaissant la performance individuelle et collective, et un plan de commissionnement pour les commerciaux.
- Un plan senior a été mis en place en France pour s'assurer de la valorisation des fins de carrière.

### LA FONCTION JURIDIQUE

La fonction juridique a pour mission de s'assurer que l'activité commerciale de Bull est conduite dans le respect des législations et des règlements en vigueur tout en préservant au mieux les intérêts du Groupe et de toutes les parties prenantes. Outre les fonctions classiques d'assistance à la négociation lors de la prise d'engagements par Bull, la direction juridique peut être amenée à évaluer et prévenir les risques juridiques des actions de l'entreprise (fusions-acquisitions, contrats, opérations de haut comme de bas de bilan, baux, réglementation boursière, assurances, responsabilité pénale des dirigeants, etc.). Le correspondant Informatique et Libertés (CIL) est maintenant rattaché au directeur juridique en accord avec les recommandations de la CNIL.

## Les cinq composantes du contrôle interne

### **ORGANISATION, RESPONSABILITÉS, MODES OPÉRATOIRES, OUTILS**

Dans le groupe Bull, l'organisation opérationnelle est décentralisée et est assistée par des entités fonctionnelles centrales. Nous avons énuméré ci-dessus les acteurs principaux du contrôle interne. Les responsabilités sont clairement définies, formalisées et communiquées en interne. La gestion des compétences est en ligne avec les objectifs fixés. Toutes les entités du Groupe ont les mêmes contraintes et responsabilités. Cependant, certaines procédures doivent être adaptées à la taille des filiales, car bien que les exigences de contrôle interne soient les mêmes quelle que soit la taille des filiales, il est évident que la densité des procédures est reliée au volume et à la diversité des activités. C'est pourquoi les procédures ci-dessous se retrouvent plus particulièrement en France.

#### ***Cycle Recherche et Développement***

Les activités de conception et de développement des produits qui entrent dans l'offre de Bull sont réalisées au sein de Bull Produits & Systèmes. Toutes ces activités de Recherche et Développement sont affectées à des projets qui sont suivis dans le cadre du « cycle de vie des produits ». À chaque projet sont affectés le temps passé des ingénieurs et les coûts afférents.

#### ***Cycle client-vente***

Le niveau de délégation pour chaque contrat client dépend du montant engagé et également de certaines conditions commerciales. Les contrats cadre ainsi que les contrats spécifiques font l'objet de revues systématiques.

Il existe des procédures spécifiques pour les projets d'intégration de systèmes et pour les contrats complexes impliquant, entre autres, de la sous-traitance.

#### ***Cycle achat-stock***

Les achats sont centralisés en France et les approvisionnements sont effectués conformément aux clauses des contrats négociés par le service achats de la direction des achats du Groupe. Les volumes d'achats sont déterminés par décomposition du carnet de commandes clients. Le volume des approvisionnements permet de satisfaire à la demande commerciale et de conserver un stock optimum répondant à un niveau de sécurité et de flexibilité. Les stocks sont suivis, valorisés et inventoriés à l'aide d'un système de GPAO intégré (Baan). Des inventaires physiques tournants sont réalisés en permanence en respectant un minimum de deux inventaires par an pour chaque produit.

#### ***Cycle fabrication assemblage à Angers***

La maîtrise de l'introduction des nouveaux produits et de la production en série est assurée par une succession d'étapes qui s'intègrent dans le processus « cycle de vie des produits ». Ces étapes sont l'industrialisation, la mise en place des moyens, la validation industrielle puis la production en série. La *supply chain* à Angers est le point de passage de tous les produits livrés, à l'exception des produits locaux achetés et gérés en direct dans les pays. Lorsque le site d'Angers a accepté une commande du réseau commercial, celle-ci est positionnée dans le plan de production atelier et est suivie par l'ordonnancement au travers d'ordres de fabrication. L'ordre de fabrication sert d'outil de suivi et de contrôle. Les commandes de produits de négoce (pas de prestation à valeur ajoutée) sont positionnées dans le plan d'approvisionnement et sont suivies par les approvisionneurs au travers d'ordres d'achat. L'ordre d'achat sert

d'outil de suivi et de contrôle. L'ensemble du processus « achat - réception - stockage - assemblage - livraison » est piloté et valorisé dans un système de GPAO (Baan) interfacé au système comptable.

#### ***Trésorerie centralisée***

Les opérations de trésorerie et de financement de l'ensemble du Groupe sont pilotées par le service de trésorerie centrale dont les opérations principales sont enregistrées dans les comptes de Bull. La majorité des mouvements de trésorerie est réalisée entre Bull et l'une ou l'autre des sociétés du Groupe par le biais de conventions de comptes courants ou de prêt/emprunt dûment documentées. À chaque clôture mensuelle, une opération de compensation (netting) est opérée entre les principales filiales du Groupe pour solder les paiements internes au Groupe. Un système de cash pooling est en place entre la trésorerie centrale et les filiales françaises et de l'Europe de l'ouest. Le financement et la restructuration capitalistique des filiales du Groupe sont organisés par le service de trésorerie centrale qui propose les mesures adaptées.

#### ***Gestion des créances clients***

Un manuel spécifique précise les règles à suivre en matière d'autorisation de crédit client et de recouvrement des créances. Le contrôle de l'application des procédures donne lieu à des revues périodiques du Credit Manager Groupe. Chaque mois un rapport lui est transmis sur la performance de recouvrement des principales sociétés du Groupe.

#### ***Immobilisations***

Les immobilisations sont gérées dans un système spécifique interfacé au système comptable. Le processus d'acquisition est basé sur l'approbation d'un comité d'investissement qui juge du bien-fondé et de l'impact économique de l'investissement. Toute demande dont le montant est supérieur à cent mille euros est ensuite soumise à l'approbation de la direction générale. Le processus demande d'achat et commande est lancé dès que la demande d'autorisation d'investissement est approuvée.

#### ***Procédure achat***

Un système de gestion électronique des demandes d'achats déployé sur l'ensemble des activités en France, permet de renforcer le contrôle exhaustif et a priori des engagements de dépenses, et d'assurer un niveau d'approbation adéquat grâce à un workflow électronique entièrement automatisé.

#### ***Gestion des frais***

Un système de gestion des ordres de mission, des notes de frais et de leur règlement mis en place en France, permet de fluidifier et d'accélérer le traitement des notes de frais et le remboursement de celles-ci aux collaborateurs de l'entreprise, tout en générant la récupération automatique de la TVA lorsque celle-ci est autorisée. Il garantit aussi la bonne application des délégations internes à l'entreprise en matière d'autorisation de déplacement et d'approbation des dépenses.

### **DIFFUSION INTERNE D'INFORMATIONS**

La diffusion en interne d'informations pertinentes permet à chacun d'exercer correctement ses responsabilités. Les délégations internes d'engagement et de signature sont transmises en début d'année avec une éventuelle possibilité de subdélégation. Un manuel de contrôle interne reprenant les problématiques du questionnaire de contrôle interne est réactualisé chaque année et distribué afin de diffuser des règles de base et des meilleures pratiques dans l'ensemble des entités du Groupe pour la maîtrise des risques.



## GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### RECENSEMENT, ANALYSE ET GESTION DES RISQUES

Chaque année, l'audit interne établit en janvier une cartographie des risques basée sur un questionnaire de 200 questions réparties sur dix processus auquel répondent 50 entités juridiques. Cette cartographie sert au recensement des risques ainsi qu'à l'élaboration du plan d'audit de l'année. Cette démarche sera poursuivie et affinée en 2011.

Suivant la procédure GAPP 3021 « *Irregularity Report* », les irrégularités (pertes, vols, fraudes, erreurs, etc.) intervenues dans l'ensemble du Groupe entre le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et le 30 septembre 2010, ont été recensées en avril et en octobre 2010. Les quelques cas identifiés en 2010 portent sur des faits n'ayant conduit à aucune perte d'actifs significative pour Bull. Ce rapport ne se substitue pas à l'obligation de déclaration immédiate auprès de la hiérarchie opérationnelle et financière ainsi qu'au service chargé des risques et assurances.

Chaque année, l'emphase est mise dans tout le Groupe plus spécifiquement sur la maîtrise des risques de deux cycles en se servant du manuel de contrôle interne comme référence. Les deux cycles revus en 2010 étaient le cycle ventes et le cycle stocks. Les six cycles (trésorerie, achats, ventes, stocks, immobilisations et paie) sont ainsi revus en trois ans dans les principales filiales.

### ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PROPORTIONNÉES AUX ENJEUX

Les activités de contrôle sont constituées des procédures et moyens mis en place afin de maîtriser l'activité du Groupe.

Les principales filiales européennes utilisent une même version de l'ERP Oracle.

Plusieurs entités du Groupe ont obtenu des certifications qualité telles que les certificats AFAQ ISO 9001 V2000 et ISO 14001.

### SURVEILLANCE ET VEILLE ACTIVE

Pour ce qui concerne les contrôles portant sur le contrôle interne lui-même, le Groupe dispose d'une équipe d'audit interne (cf. ci-dessus « Les acteurs du contrôle interne »). Cette équipe d'audit interne exerce une surveillance du dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement. Après chaque mission d'audit, l'équipe d'audit interne émet des recommandations dans un rapport et en suit la mise en œuvre.

## Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable du groupe Bull

### ORGANISATION DE LA FONCTION COMPTABLE

La fonction comptable est organisée de manière décentralisée dans chaque pays. Elle est rattachée hiérarchiquement au directeur financier du pays qui lui-même rapporte au contrôleur financier de la zone géographique. Elle est animée fonctionnellement par la directrice comptable et consolidation Groupe rattachée à la direction financière Groupe.

### L'UNICITÉ DES SYSTÈMES DE GESTION ET DE CONSOLIDATION

Les normes comptables décrites dans le manuel GAPP (*General Accounting Policies and Procedures*) en accord avec les IFRS sont appliquées uniformément par toutes les filiales consolidées du Groupe. Il en ressort un langage commun qui sert de trame à toutes les analyses de gestion.

### LA CONSOLIDATION DES COMPTES

En tant que société cotée, Bull publie chaque année des comptes semestriels revus et annuels certifiés par les commissaires aux comptes. La procédure de remontée et de contrôle des comptes s'inscrit dans un processus rigoureux mensuel. Les comptes de bilan et le compte de résultat sont remontés et consolidés chaque mois sauf janvier et juillet. Une équipe centrale répond aux questions de mise en place pratique des filiales et interroge celles-ci à chaque clôture pour s'assurer de la bonne application des procédures ou des nouvelles transactions nécessitant des précisions additionnelles.

### LA REVUE DE PRÉ-CLOSING

Sur la base de la clôture de septembre, une revue dite de « pré-closing » comporte d'une part, la revue par un responsable financier n'appartenant pas à l'organisation de tous les postes du bilan de chaque entité, et d'autre part, l'anticipation de tout problème de clôture annuelle.

### LE BUDGET ET LES RÉ-ESTIMÉS

Il existe un processus de planification à moyen terme qui se déroule lors de la deuxième partie de l'année et qui aboutit à l'établissement d'un budget pour l'année suivante au niveau Groupe et au niveau de chaque branche. Ces budgets sont présentés à la direction générale lors de revues d'affaires. Après révision et acceptation par la direction générale, ces budgets servent de base au suivi mensuel des réalisations. Des ré-estimés du semestre sont produits tous les mois à partir du réalisé et concernent les prises de commande et le compte d'exploitation jusqu'à la marge opérationnelle.

### LES PRINCIPAUX ACTEURS

Les principaux acteurs du contrôle interne impliqués dans le contrôle de l'information financière et comptable sont la comptabilité, la consolidation et le contrôle de gestion. Ces différents acteurs impliqués dans ces processus sont responsables de la production de l'information financière au niveau de chaque entité juridique. Ils sont non seulement responsables du respect des procédures et règles comptables, mais ils ont aussi la responsabilité de mettre en place les processus de contrôle pour assurer la fiabilité de l'information fournie. Les informations financières de chaque entité sont traitées sur le système d'information comptable et financier Groupe.

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET AUDITEURS COMPTABLES

Ils ont une mission de certification des comptes annuels et consolidés, et s'assurent de la concordance avec ces comptes de la sincérité des informations données dans le rapport de gestion au conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires, sur la situation financière et les comptes de la Société.

Le commissariat aux comptes des filiales en France est confié à l'un ou à l'autre des co-commissaires aux comptes de la société mère du Groupe à l'exception du groupe Amesys pendant l'exercice 2010. Au plan international, la revue des comptes est assurée par les réseaux Deloitte et Grant Thornton quasiment partout où ils sont implantés. Leurs représentants locaux effectuent les diligences exigées dans les pays respectifs en matière de commissariat aux comptes. Cette organisation facilite clairement la transparence filiale-siège mais également véhicule efficacement les préoccupations comptables du moment de façon à contribuer à une harmonisation des traitements.

Philippe Vannier  
Président-directeur général



## 2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bull et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

### AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Papazian

Albert Aïdan

## 2.3 RÉMUNÉRATIONS

### 2.3.1 RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des rubriques 15 à 17.2 de l'annexe 1 du Règlement européen 809/2004, de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et de la recommandation AMF du 22 décembre 2008 les informations suivantes sont communiquées concernant les mandataires sociaux.

Les dirigeants visés par la présente information sont les mandataires sociaux de Bull, c'est-à-dire les personnes ayant un mandat d'administrateur au sein du conseil d'administration de Bull.

Les éléments déclarés concernent pour ces personnes, les sommes perçues au titre de l'exercice 2010 pour l'ensemble de

leur rémunération au sein du Groupe, ainsi que les engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

En application de la recommandation AMF, les salaires versés aux administrateurs liés à la Société par un contrat de travail et représentant les salariés ne sont pas individualisés.

Sauf mention contraire, tous les montants présentés ci-après sont exprimés en euros.

#### Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2010	Exercice 2009
Didier Lamouche Président-directeur général jusqu'au 10 mai 2010		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	2 478 642	1 096 326
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	53 445
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <sup>(1)</sup>	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 478 642</b>	<b>1 149 771</b>

(1) Les options attribuées à Didier Lamouche en 2010 sont devenues caduques trois mois après la fin de son mandat social et de son contrat de travail, conformément au règlement du plan d'attribution.

	Exercice 2010	Exercice 2009
Philippe Vannier Président-directeur général à partir du 10 mai 2010		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	226 389	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	226 000	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>452 389</b>	<b>-</b>

## Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

### DIDIER LAMOUCHE, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL JUSQU'AU 10 MAI 2010

Nom et fonction du dirigeant mandataire social	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Montants dus <sup>(4)</sup>	Montants versés	Montants dus <sup>(4)</sup>	Montants versés
Didier Lamouche Président-directeur général jusqu'au 10 mai 2010				
Rémunération fixe <sup>(1)</sup>	207 341	207 341	525 000	525 000
Rémunération variable <sup>(2)</sup>	0	569 950	565 950	614 250
Rémunération exceptionnelle <sup>(5)</sup>	2 268 136	1 851 886	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature <sup>(3)</sup>	3 165	3 165	5 376	5 376
<b>TOTAL</b>	<b>2 478 642</b>	<b>2 632 342</b>	<b>1 096 326</b>	<b>1 144 626</b>

(1) La rémunération fixe est déterminée en fonction des pratiques de marché des sociétés internationales cotées.

(2) L'assiette de la rémunération variable est équivalente à la rémunération fixe. En début de période, le comité Hommes et Organisation fixe les critères de détermination de la partie variable. En fin de période, le comité apprécie la performance du président et évalue le degré d'atteinte des objectifs.

(3) Utilisation d'une voiture de fonction.

(4) Rémunérations attribuées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice quelle que soit la date de versement.

(5) La rémunération exceptionnelle inclut les indemnités de départ et la prime exceptionnelle versée pour l'acquisition d'Amesys et le renforcement du capital du Groupe.

Dirigeant Mandataire Social	Contrat de travail en vigueur <sup>(1)</sup>	Régime de retraite supplémentaire <sup>(2)</sup>	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence au titre d'un contrat de travail en vigueur
Didier Lamouche Président-directeur général jusqu'au 10 mai 2010	Non	Non	Non-applicable au 31 décembre 2010 voir paragraphe suivant <sup>(3)</sup>	Non <sup>(4)</sup>

(1) Le contrat de travail liant Didier Lamouche à Bull SAS était suspendu pendant la durée de son mandat social. Le contrat de travail a été réactivé suite à la fin de son mandat social puis rompu en date du 10 mai 2010 dans le cadre de son départ.

(2) Sans objet.

(3) Voir développement concernant l'engagement au profit de Didier Lamouche relatif aux indemnités dont il a bénéficié.

(4) Le contrat de travail liant Didier Lamouche à Bull SAS contient une clause de non concurrence. L'indemnité n'est applicable que si ledit contrat est réactivé.

### PROTOCOLE TRANSACTIONNEL DU 27 MAI 2010 AVEC DIDIER LAMOUCHE

Conformément à l'engagement liant Bull et Didier Lamouche, la cessation des fonctions de ce dernier a donné lieu à un protocole transactionnel du 27 mai 2010 signé entre Didier Lamouche, Bull SA ainsi que Bull SAS.

La convention, autorisée préalablement dans ses principes par le conseil d'administration du 10 mai 2010, a été approuvée lors de l'assemblée générale du 16 juin 2010.

Les informations relatives à cette convention sont les suivantes :

- Dirigeant intéressé : Monsieur Lamouche, administrateur.
- Nature et objet de cette convention : cette convention prévoit des indemnités versées afin de régler les conséquences de la clause d'indemnisation prévue par le contrat de travail de Monsieur

Lamouche. Ces indemnités intègrent les modalités de rémunération et de mise en œuvre de la clause de non concurrence prévue par le contrat de travail et la convention collective.

- Caractéristiques du protocole transactionnel : versement d'une indemnité d'un montant brut de deux millions cent mille euros (2 100 000 €) afin de régler les conséquences de la clause d'indemnisation prévue par le contrat de travail. Cette indemnité intègre également la contrepartie financière de la clause de non concurrence prévue par le contrat de travail et la convention collective.

Détail des montants :

- indemnité transactionnelle, globale, forfaitaire et définitive d'un montant brut de 1 575 000 € (un million cinq cent soixante-quinze mille euros),

- compensation au titre de la clause de non concurrence : Monsieur Lamouche recevra une indemnité mensuelle égale à 43 750 € bruts, soit un montant brut total pour l'ensemble de la période couverte par l'interdiction de 525 000 euros.
- Modalité de paiement :
  - l'indemnité transactionnelle de 1 575 000 € sera versée à hauteur de 1 365 000 euros bruts, au plus tard le 30 juin 2010, et à hauteur de 210 000 euros bruts, le 10 mai 2011,
  - clause de non concurrence : indemnité mensuelle égale à 43 750 € bruts.
- Caractéristiques de l'obligation de non concurrence :
  - durée d'un an,
  - étendue géographique : Union européenne.
- Conservation des stock-options acquises uniquement, qui seront exerçables dans les conditions des plans d'attribution d'option sans accélération du calendrier ni autre avantage.
- Obligation de non débauchage d'une durée d'un an.
- Obligation de coopération et obligation de confidentialité.
- Renonciations réciproques à toute instance ou action pour l'ensemble des relations ayant existé entre les parties.
- Ce protocole transactionnel vise le règlement définitif des conséquences de la clause d'indemnisation prévue par le contrat de travail de Monsieur Lamouche, qui prévoyait une indemnité d'un montant égal à deux années de rémunération fixe et variable en cas de rupture du contrat de travail, et intègre les indemnités dues au titre de la clause de non concurrence et renonciations réciproques à toute instance ou action.

#### PHILIPPE VANNIER, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DEPUIS LE 10 MAI 2010

Nom et fonction du dirigeant mandataire social	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Montants dus <sup>(4)</sup>	Montants versés	Montants dus <sup>(4)</sup>	Montants versés
Philippe Vannier Président-directeur général depuis le 10 mai 2010				
Rémunération fixe <sup>(1)</sup>	226 389	226 389	-	-
Rémunération variable <sup>(2)</sup>	226 389	0	-	-
Rémunération exceptionnelle	0	0	-	-
Jetons de présence	0	0	-	-
Avantages en nature <sup>(3)</sup>	4 885	4 885	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>457 663</b>	<b>231 274</b>	-	-

(1) La rémunération fixe est déterminée en fonction des pratiques de marché des sociétés internationales cotées.

(2) L'assiette de la rémunération variable est équivalente à la rémunération fixe. En début de période, le comité Hommes et Organisation fixe les critères de détermination de la partie variable. En fin de période, le comité apprécie la performance du président et évalue le degré d'atteinte des objectifs. La part variable pour 2010 est basée sur les critères suivants : 40 % sur les bookings, 40 % sur le cash opérationnel et 20 % sur la mise en place d'une nouvelle organisation en ligne avec les objectifs de rentabilité du Groupe. La part variable est plafonnée à 100 % de la cible.

(3) Utilisation d'une voiture et d'un scooter de fonction.

(4) Rémunérations attribuées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice quelle que soit la date de versement.

Dirigeant Mandataire Social	Contrat de travail en vigueur	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence au titre d'un contrat de travail en vigueur
Philippe Vannier Président-directeur général depuis le 10 mai 2010	Non	Non	Oui	Non

#### ENGAGEMENT AU PROFIT DE PHILIPPE VANNIER

En application de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007, dite loi TEPA, la rémunération, les indemnités et avantages dont bénéficie le Président-directeur général à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions, ou postérieurement à celles-ci, doivent être subordonnés au respect de conditions liées aux performances du président appréciées au regard de Bull (article 225-22-1 du Code de commerce).

Le 27 juillet 2010, le conseil d'administration de Bull a approuvé les nouvelles règles auxquelles sont subordonnés la rémunération, les indemnités et avantages dont bénéficie le Président-directeur général à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

Philippe Vannier bénéficiera d'une indemnité forfaitaire globale et libératoire de 24 mois de rémunération fixe et variable, le variable étant le variable cible.

Cette indemnité est soumise à des conditions de performance mesurée par le taux moyen de réalisation de la performance depuis sa nomination dans la limite des 3 années précédant son départ.

Pour un taux de performance inférieur à 75 %, aucune indemnité n'est versée. L'indemnité est versée proportionnellement au taux moyen mesuré pour une performance entre 75 % et 100 %.

Sauf faute grave ou lourde, le déclenchement de cette indemnité se ferait en cas de départ contraint de ses fonctions à la demande de l'assemblée générale ou du conseil dans les cas suivants :

- à la suite d'un changement de contrôle, ou dans les 6 mois suivants un changement de contrôle. En cas de changement de contrôle ou de bloc d'actionnariat (pour une part supérieure à 15 %, seule ou groupée), le dirigeant pourra prendre l'initiative de résilier son mandat et, laquelle résiliation interviendra dans le cadre d'une procédure de rupture ;
- à la suite d'un changement de stratégie ;
- en cas non-renouvellement du mandat d'administrateur ;
- en cas de révocation ou démission à l'initiative du conseil.

L'indemnité de départ au titre du mandat ne serait pas due dans l'hypothèse où le dirigeant pourrait faire valoir ses droits à la retraite à taux plein.

Cette convention sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

En tant que de besoin, il convient de rappeler que selon les dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce :

- aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne pourrait intervenir avant que le conseil d'administration ne constate, lors ou après la cessation ou le changement effectif des fonctions, le respect des conditions prévues (par les textes légaux et réglementaires, les dispositions du code de gouvernement d'entreprise et des termes de la résolution du conseil d'administration du 27 juillet 2010) ;
- cette décision serait rendue publique sur le site internet de la société dans les 5 jours de la réunion du conseil d'administration et resterait consultable jusqu'à la prochaine assemblée générale ;
- tout versement effectué en méconnaissance de ces dispositions serait nul de plein droit.

## Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2010	Montants versés au cours de l'exercice 2009
<b>Claude Benmussa</b> – Administrateur		
Jetons de présence	23 000	23 000
Autres rémunérations		
<b>Henri Conze</b> – Administrateur		
Jetons de présence	16 000	16 000
Autres rémunérations		
<b>Michel Davancens</b> – Administrateur		
Jetons de présence	24 000	24 000
Autres rémunérations		
<b>André Félix</b> – Administrateur		
Jetons de présence	5 333	16 000
Autres rémunérations		
<b>Jean-François Heitz</b> – Administrateur		
Jetons de présence	51 000	51 000 *
Autres rémunérations		
<b>Jean-François Rambicur</b> – Administrateur		
Jetons de présence	10 667	-
Autres rémunérations		
<b>Theodore Schaffner</b> – Administrateur		
Jetons de présence	26 000	26 000 *
Autres rémunérations		
<b>Jacques Weber</b> – Administrateur		
Jetons de présence	23 000	23 000
Autres rémunérations		
<b>Claudi Ménard et Robert Paul Signorini</b> – Administrateurs salariés : salaires bruts	109 180	87 835
<b>TOTAL</b>	<b>288 180</b>	<b>266 835</b>

\* Montant brut avant retenue à la source.

Les mandataires sociaux non cités ne perçoivent aucune rémunération.

Les jetons de présence concernant l'exercice 2008 ont été versés en février 2009 ; les jetons de présence versés en 2010 concernent l'exercice 2009.

## Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Nom du dirigeant mandataire social	date d'attribution	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (euro)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Didier Lamouche <sup>(1)</sup>	26/02/2010	Souscription	0	200 000	3,45	Du 26/02/2014 au 26/02/2016
Philippe Vannier	12/11/2010	Souscription	226 000	200 000	3,41	Du 12/11/2014 au 12/11/2016

(1) Les options attribuées à Didier Lamouche en date du 26 février 2010 sont devenues caduques trois mois après la fin de son mandat social et de son contrat de travail conformément au règlement du plan d'attribution.

## Historique des attributions d'options de souscription d'actions aux mandataires sociaux

### OPTIONS ATTRIBUÉES AU PRÉCÉDENT MANDATAIRE SOCIAL DIDIER LAMOUCHE

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	17/05/2006	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil d'administration	02/12/2004	21/02/2006	14/02/2008	12/02/2009	10/02/2010
Nombre d'options attribuées à l'origine à Didier Lamouche	100 000	100 000	150 000	200 000	200 000
Point de départ d'exercice des options	17/12/2008	08/03/2010	03/03/2012	27/02/2013	26/02/2014
Date d'expiration	17/12/2010	08/03/2012	03/03/2014	27/02/2015	26/02/2016
Prix de souscription (euro)	4,80	10,15	2,89	1,38	3,45
Modalités d'exercice	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2010	0	0	0	0	0
Nombre cumulé d'options de souscription d'actions annulées ou caduques	100 000	100 000	75 000	150 000	200 000
Nombre d'options de souscription d'actions restantes	0	0	75 000	50 000	0

(1) L'acquisition des droits d'exercice se fait par quart, pendant quatre ans, aux dates d'anniversaire de l'attribution. En cas de départ, le conseil d'administration pourra décider que l'intégralité des options allouées reste acquise. Afin d'être en conformité avec la recommandation AFEP/MEDEF, des conditions de performance s'appliquent à l'acquisition définitive des droits. Pour acquérir définitivement ses options, le bénéficiaire devra également avoir atteint, à chaque vesting, 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Les droits ne peuvent être exercés qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année. Le mandataire social, en application de l'article L. 225-185 du Code de commerce et par décision du conseil d'administration du 14 février 2008, devra conserver une proportion d'actions résultant de l'exercice de ses options correspondant à 30 % du gain net d'acquisition, pendant toute la durée de son mandat de Président-directeur général.

### OPTIONS ATTRIBUÉES AU MANDATAIRE SOCIAL PHILIPPE VANNIER

Date d'assemblée	14/05/2008
Date du conseil d'administration	27/10/2010
Nombre d'options attribuées à l'origine à Philippe Vannier	200 000
Point de départ d'exercice des options	12/11/2014
Date d'expiration	12/11/2016
Prix de souscription (euros)	3,41
Modalités d'exercice	(1)
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2010	0
Nombre cumulé d'options de souscription d'actions annulées ou caduques	0
Nombre d'options de souscription d'actions restantes	200 000

(1) L'acquisition des droits d'exercice se fait par quart, pendant quatre ans, aux dates d'anniversaire de l'attribution. En cas de départ, le conseil d'administration pourra décider que l'intégralité des options allouées reste acquise. Afin d'être en conformité avec la recommandation AFEP/MEDEF, des conditions de performance s'appliquent à l'acquisition définitive des droits. Pour acquérir définitivement ses options, le bénéficiaire devra également avoir atteint, à chaque vesting, 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Les droits ne peuvent être exercés qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année. Le mandataire social, en application de l'article L. 225-185 du Code de commerce et par décision du conseil d'administration du 27 octobre 2010, devra conserver une proportion d'actions résultant de l'exercice de ses options correspondant à 30 % du gain net d'acquisition, pendant toute la durée de son mandat de Président-directeur général.

### OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (euros)
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	510 000	3,41
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	0	n/a

## 2.3.2 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU COMITÉ OPÉRATIONNEL HORS MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des membres du comité opérationnel, excluant les mandataires sociaux, du groupe Bull concerne 13 personnes en 2010.

La rémunération globale des membres du comité s'élève à 7,4 millions d'euros en 2010, dont 4,1 millions d'euros d'avantages court terme (stable par rapport à 2009) et 3,0 millions d'euros d'indemnités et se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Avantages court terme (1)	Avantages long terme (2)	Indemnités (3)	Paiements en actions (4)	Total
<b>2010</b>					
Membres du comité opérationnel (13 personnes)	4,1	-	3,0	0,3	7,4
<b>2009</b>					
Membres du comité opérationnel (13 personnes)	4,1	-	-	0,3	4,4

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires.

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire, y compris préavis non effectués (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision) ; ce montant concerne trois personnes.

(4) Incluent les paiements en actions sous forme de stock-options (charges comptabilisées selon IFRS 2).



## 2.4 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1 Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

#### CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

##### 1.1. *Convention de prestations de services entre Crescendo Industries et Bull*

Votre conseil d'administration en date du 18 janvier 2010 a autorisé une convention de prestations de services entre Crescendo Industries et Bull ayant pour objet de définir les prestations de services de nature commerciale, technique, comptable et financière qui seraient assurées par des salariés de Crescendo Industries au profit de Bull et de déterminer la rémunération de l'ensemble des services.

Le coût des prestations correspond aux salaires, partie variable incluse, aux charges sociales et au coût des véhicules mis à disposition des salariés de Crescendo Industries exécutant ces services, le tout augmenté d'une marge de 5 %, soit un montant annuel de 2 010 000 euros.

Les salariés de Crescendo Industries sont Messieurs Philippe Vannier, Olivier Bohbot, Stéphane Salies, John Selman et Raymond Auphan.

Administrateur et actionnaire concerné : Crescendo Industries

##### 1.1.1 Avenant n° 1 à la Convention de prestations de services

Votre conseil d'administration, en date du 10 février 2010, a autorisé la signature d'un avenant n° 1, signé le 24 mars 2010, par lequel Bull a utilisé sa faculté de substitution en faveur de Bull SAS, filiale à 100 % de Bull, dans les mêmes termes et conditions que la convention du 18 janvier 2010 et avec effet rétroactif à cette date.

Administrateur et actionnaire concerné : Crescendo Industries

##### 1.1.2 Avenant n° 2 à la Convention de prestations de services

En raison de la nomination de Philippe Vannier en qualité de Président-directeur général de Bull, la convention a fait l'objet d'un avenant n° 2 autorisé par le conseil d'administration du 10 mai 2010 et signé le 29 juillet 2010, Philippe Vannier ne faisant plus partie des personnes désignées. Le montant de la prestation a été révisé d'autant et se monte annuellement à 2 000 000 euros.

Administrateur et actionnaire concernés : Philippe Vannier et Crescendo Industries

##### 1.1.3 Avenant n° 3 à la Convention de prestations de services

Votre conseil d'administration, en date du 27 octobre 2010, a autorisé la signature d'un avenant n° 3 signé le 28 octobre 2010 par lequel a été revue à la baisse la rémunération annuelle des services rendus. Compte tenu des évolutions de l'organisation du Groupe, seul Monsieur John Selman délivre dorénavant des prestations au groupe Bull.

En conséquence des modifications issues des avenants n° 2 et n° 3, la convention de prestations de services stipule dorénavant que Crescendo Industries assistera le groupe Bull notamment dans différentes tâches en matière comptable et financière, principalement : missions d'assistance en matière comptable, de contrôle analytique et reporting, conseils relatifs à l'établissement de tableaux de bord financiers, assistance en matière de contrôle de gestion, dans la définition et la mise en œuvre de son plan de développement, assistance en matière de gestion de la trésorerie et de financement et pour la revue et la validation des aspects financiers des propositions commerciales.

La rémunération de la convention, sur la base d'une somme forfaitaire et globale annuelle de 650 000 euros, prend effet rétroactivement le 19 mai 2010 en lieu et place de la rémunération fixée initialement dans la convention de prestations de services conclue le 18 janvier 2010 et déjà versée par le Bull.

Le présent contrat expirera le 31 décembre 2013. Il est renouvelable par tacite reconduction.

Administrateur et actionnaire concernés : Philippe Vannier et Crescendo Industries

Au titre de l'exercice 2010, le montant facturé par Crescendo Industries à Bull s'élève à 401 882 euros.

### 1.2 Accord de gouvernance entre Crescendo Industries et Bull

Votre conseil d'administration a autorisé en date du 18 janvier 2010, la signature d'un accord de gouvernance signé à cette même date entre la société Crescendo Industries et Bull qui vise notamment à arrêter les règles relatives à la détention des actions Bull par Crescendo Industries et à la gouvernance de Bull.

Les principales clauses de l'accord, conclu pour 5 ans, sont les suivantes :

#### ■ Incessibilité des actions reçues en rémunération de l'apport de Crescendo Industries à Bull

Crescendo Industries conservera, pendant une durée de trois ans à compter du 18 janvier 2010 une participation au capital de Bull représentant au minimum 75 % du nombre d'actions Bull détenues après réalisation de son apport.

Durant cette période, la cession d'actions Bull par Crescendo Industries dans une proportion supérieure à 25 % des actions détenues sera possible après autorisation de Bull donnée dans le cadre d'une résolution de son conseil d'administration.

#### ■ Droit de priorité consenti à Bull en cas de projet de cession du contrôle de Crescendo Industries

Pendant toute la période d'incessibilité définie ci-dessus, Crescendo Industries et ses actionnaires s'engagent à ce que Crescendo Industries notifie à Bull tout projet de transfert à titre gratuit ou onéreux de titres de Crescendo Industries et tout projet d'émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de Crescendo Industries ayant pour objet ou pour effet de conférer, immédiatement ou à terme, le contrôle de Crescendo Industries à un concurrent de Bull opérant dans le domaine de l'informatique et réalisant un chiffre d'affaires hors taxes d'un (1) milliard d'euros au moins (« un concurrent qualifié »).

La notification de tels projets susceptibles de conférer, immédiatement ou à terme, le contrôle de Crescendo Industries à un concurrent qualifié par Crescendo Industries à Bull vaudra promesse unilatérale de vente des actions offertes de Crescendo Industries au bénéfice de Bull.

#### ■ Gouvernance de Bull

- conseil d'administration : deux membres seront nommés sur proposition de Crescendo Industries, parmi lesquels Crescendo Industries en tant que personne morale. En cas de modification ultérieure du nombre de membres du conseil d'administration ou d'accroissement de la participation de Crescendo Industries dans Bull, le nombre de membres nommés sur proposition de Crescendo Industries sera déterminé au prorata de sa participation. En cas de réduction de la participation de Crescendo Industries à moins de 10 %, le nombre d'administrateurs nommés par cette dernière sera réduit à un ;
- comité stratégique : il intégrera le représentant permanent de Crescendo Industries au conseil d'administration de Bull ainsi qu'une personne morale sur proposition de Crescendo Industries, n'ayant ni la qualité de dirigeant social ni de fonction opérationnelle dans le groupe Bull ;
- comités hommes et organisation : un membre sera nommé sur proposition de Crescendo Industries qui sera un des membres du conseil d'administration n'exerçant pas de fonction opérationnelle ;
- comité d'audit : le comité intégrera un des deux membres du conseil d'administration de Bull nommé sur proposition de Crescendo Industries en tant que personne morale.

#### ■ Engagement de non-concurrence

Crescendo Industries sera tenu par un engagement de non-concurrence à l'égard de Bull tant que Crescendo Industries détiendra une participation dans le capital social de Bull supérieure ou égale à 10 % et pour une durée de trois ans à compter de la cession par Crescendo Industries d'actions Bull faisant descendre sa participation dans le capital social de Bull à un pourcentage inférieur à 10 %. En tout état de cause, l'engagement de non-concurrence à la charge de Crescendo Industries ne pourra excéder une durée de cinq (5) ans à compter du 18 janvier 2010.

Chacun des membres du Directoire de Crescendo Industries ainsi que les administrateurs et/ou les membres des comités de Bull nommés sur proposition de Crescendo Industries seront tenus par un engagement de non-concurrence à l'égard de Bull tant qu'ils seront en fonction et pour une durée de trois ans à compter de la date de cessation, pour quelque cause que ce soit, de ladite fonction.

À la date de clôture, l'ensemble de ces clauses produisent leur effet.

Administrateur et actionnaire concerné : Crescendo Industries



### **1.3 Convention concernant les engagements de la société Bull au profit de Philippe Vannier, Président-directeur général de Bull.**

Votre conseil d'administration du 27 juillet 2010 a arrêté la convention concernant les engagements de la Société au profit de Monsieur Philippe Vannier, Président-directeur général de Bull, pris en application de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007.

Philippe Vannier bénéficiera d'une indemnité forfaitaire globale et libératoire de 24 mois de rémunération fixe et variable, le variable étant le variable cible.

Cette indemnité est soumise à des conditions de performance mesurée par le taux moyen de réalisation de la performance depuis sa nomination dans la limite des 3 années précédant son départ.

Pour un taux de performance inférieur à 75 %, aucune indemnité n'est versée. L'indemnité est versée proportionnellement au taux moyen mesuré pour une performance entre 75 % et 100 %.

Sauf faute grave ou lourde, le déclenchement de cette indemnité se ferait en cas de départ contraint de ses fonctions à la demande de l'assemblée générale ou du conseil dans les cas suivants :

- à la suite d'un changement de contrôle, ou dans les 6 mois suivant un changement de contrôle. En cas de changement de contrôle ou de bloc d'actionariat (pour une part supérieure à 15 %, seule ou groupée), le dirigeant pourra prendre l'initiative de résilier son mandat, laquelle résiliation interviendra dans le cadre d'une procédure de rupture.
- à la suite d'un changement de stratégie ;
- en cas de non-renouvellement du mandat d'administrateur ;
- en cas de révocation ou démission à l'initiative du conseil.

L'indemnité de départ au titre du mandat ne serait pas due dans l'hypothèse où le dirigeant pourrait faire valoir ses droits à la retraite à taux plein.

En tant que de besoin, il convient de rappeler que selon les dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce :

- aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne pourrait intervenir avant que le conseil d'administration ne constate, lors ou après la cessation ou le changement effectif des fonctions, le respect des conditions prévues par les textes légaux et réglementaires, les dispositions du Code de gouvernement d'entreprise adopté par Bull et les termes de la résolution du conseil d'administration du 27 juillet 2010 ;
- cette décision serait rendue publique sur le site Internet de la Société dans les 5 jours de la réunion du conseil d'administration et resterait consultable jusqu'à la prochaine assemblée générale ;
- tout versement effectué en méconnaissance de ces dispositions serait nul de plein droit.

## **2 Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale**

### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Papazian

Albert Aidan

# 3

# COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

<b>3.1 FAITS MARQUANTS</b>	<b>56</b>
3.1.1 Solutions et systèmes hardware	56
3.1.2 L'intégration de systèmes et solutions métier	57
3.1.3 Les services d'infrastructures et d'infogérance	57
3.1.4 Solutions de sécurité	58
3.1.5 Succès	58
<b>3.2 RÉSULTATS DU GROUPE</b>	<b>60</b>
3.2.1 Changement de périmètre	60
3.2.2 Résultats au 31 décembre 2010	60
<b>3.3 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>67</b>
<b>3.4 ÉVOLUTION DE L'OFFRE</b>	<b>68</b>
<b>3.5 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES COMPTES</b>	<b>70</b>

## 3.1 FAITS MARQUANTS

Bull a présenté en décembre 2010 BullWay 2011-2013 son plan de développement pluriannuel ainsi que ses objectifs financiers associés.

BullWay a pour objectif d'ici trois ans de positionner Bull comme un leader européen des systèmes numériques critiques et de mettre le Groupe sur le chemin d'une croissance rentable.

Etape importante dans le plan de développement du Groupe, la stratégie capitalisera sur ses atouts fondamentaux existants :

- son expertise technologique, en matière de puissance et de sécurité – ce qui représente actuellement deux enjeux majeurs pour les organisations ;
- sa connaissance des marchés porteurs, notamment ceux des secteurs publics, de la défense, de la finance et des télécommunications ;
- sa présence géographique historique dans des pays à fort développement comme le Brésil.

En termes d'objectifs financiers à moyen terme, Bull vise une amélioration de sa rentabilité, qui devrait doubler en 2013.

Preuve de la dynamique vertueuse dans laquelle est engagé Bull, le Groupe, après avoir embauché 850 nouvelles recrues en 2010, a annoncé la poursuite, en 2011, de sa politique de recrutement, avec 1 000 personnes supplémentaires, dont 400 en France. 50 % des embauches auront lieu en province, principalement dans le Sud-Est. Le renforcement des structures de R&D conduira à l'embauche d'une quarantaine de spécialistes. Illustration de l'attractivité et de la qualité de la formation interne du Groupe, le quart des embauches se fait par réseau ou cooptation, tandis que 20 % des embauchés sont déjà partie prenante de l'entreprise au moment de leur recrutement (apprentis et stagiaires notamment). Bull recrute également des collaborateurs en Espagne (90 personnes), au Maroc (75 personnes) et en Amérique du Sud (40 personnes).

### 3.1.1 SOLUTIONS ET SYSTÈMES HARDWARE

En 2010, Bull a renouvelé et enrichi ses supercalculateurs bullx pour offrir une des gammes les plus complètes et les plus performantes du marché du calcul intensif. L'expertise développée par Bull sur l'Extreme Computing a permis au Groupe de bâtir une nouvelle génération de serveurs qui bouscule le marché : Bull a enrichi ses supercalculateurs bullx tout en lançant novascale bullion et novascale gcos, issus de la même plateforme technologique que bullx.

#### bullx

Bull introduit dans famille bullx les serveurs Série S, constitués de nœuds de nouvelle génération appelés « super nodes » et intégrant les nouveaux processeurs Intel® Xeon® Série 7500. Conçus et développés par les équipes de Bull, ils répondent aux exigences des applications les plus gourmandes en mémoire et diminuent la complexité des grandes infrastructures de calcul. En même temps le Groupe donne un coup d'accélérateur à sa gamme de systèmes lames (bullx Série B) en les faisant bénéficier des nouveaux processeurs Intel® Xeon® 5600.

Un an après le lancement réussi de son premier système bullx, qui a été élu meilleur supercalculateur au monde en 2009, l'innovation sans compromis et sans limite est plus que jamais une réalité pour les entreprises et le monde de la recherche.

#### Tera 100

D'une puissance de 1,05 petaflops, Tera 100 est un supercalculateur comportant 4 370 serveurs bullx Série S, équipé de 17 480 processeurs Intel Xeon 7500. Sa mémoire centrale intègre plus de 140 000 barrettes mémoires pour atteindre une capacité de 300 téraoctets (To). Il est doté d'une capacité de disques de 20 pétaoctets (Po) accessibles à un débit de 500 Go/s, un record mondial en la matière. Résultat

d'un partenariat entre Bull et le CEA-DAM, Tera 100 est utilisé pour le programme Simulation du CEA-DAM.

Tera 100 a été classé premier supercalculateur européen et sixième au niveau mondial lors du dernier classement TOP 500 publié en novembre dernier.

#### Curie

Dans le cadre du partenariat européen PRACE (*Partnership for Advanced Computing in Europe*), Bull a conçu le nouveau supercalculateur Curie. Commandé par GENCI, c'est l'un des plus puissants au monde. Doté d'une puissance crête de 1,6 petaflops (1,6 million de milliards d'opérations par seconde) et d'une architecture modulaire, il permettra d'exécuter une très large palette d'applications dans tous les domaines scientifiques, qu'il s'agisse de la physique des plasmas et des hautes énergies, de la chimie et des nanotechnologies, de l'énergie et du développement durable, de la climatologie et de l'évaluation des risques naturels, de la médecine et la biologie. Il est en cours d'installation au TGCC, le Très Grand Centre de Calcul du CEA.

#### novascale bullion

Avec novascale bullion, Bull revient en force sur le marché des serveurs d'entreprise haut de gamme. Bull réconcilie robustesse et agilité avec novascale bullion, serveur 16 sockets, créé spécifiquement pour virtualiser les applications critiques des entreprises. Le Groupe lance ainsi le premier serveur d'entreprise intégrant l'hyperviseur VMware en natif. Bull propose ainsi aux entreprises de franchir une étape majeure vers le *cloud computing* privé.

## novascale gcos

Avec le nouveau système novascale gcos, Bull s'affirme comme le leader dans les systèmes de classe *mainframe* ouverts et conçus pour protéger et faire grandir le patrimoine informationnel des organisations.

Associant technologies de l'*Extreme Computing* et technologies pour les applications critiques, le système novascale gcos 9010 est le premier *mainframe* au monde doté d'une base de données Open Source native pour la production lourde. Les systèmes novascale gcos placent les *mainframes* dans la dimension du *cloud computing* privé.

### 3.1.2 L'INTÉGRATION DE SYSTÈMES ET SOLUTIONS MÉTIER

Si les nouvelles technologies permettent aujourd'hui de construire des systèmes d'information puissants et inter opérables, l'industrialisation des développements sera la clé de la réactivité face aux évolutions métiers. Grâce à Bull, le développement applicatif et collaboratif poursuit sa révolution.

#### Une coopération stratégique entre Bull et Microsoft

Un accord de coopération stratégique a été signé entre Bull et Microsoft dans le domaine de l'interopérabilité. Grâce à cet accord, les équipes de Bull et de Microsoft collaboreront dans plusieurs domaines pour renforcer les synergies et l'interopérabilité entre les environnements logiciels Microsoft et les solutions tierces, notamment les solutions Open Source et UNIX, dont Bull est un des contributeurs et intégrateurs majeurs en Europe. Ce nouvel accord prévoit des coopérations dans les domaines suivants : virtualisation des infrastructures, applications critiques et *Extreme Computing*.

#### Le lancement d'*extreme factory*

Bull a lancé *extreme factory*, mariage d'*Extreme Computing* et de *cloud computing*. Il s'agit de la première offre intégrée de simulation numérique à la demande avec paiement à l'usage. Simplicité d'usage, maîtrise du budget, rapidité d'accès, sécurité : l'entreprise choisit la puissance de calcul dont elle a besoin et ne paye que ce qu'elle consomme. L'innovation sans limite est désormais accessible à tous. *Extreme factory* offre des services de type PaaS (*Platform as a Service*) et SaaS (*Software as a Service*) en partenariat avec de nombreux éditeurs d'applications logicielles.

*Extreme factory* apporte la réponse la plus innovante, la plus puissante et la plus simple du marché pour permettre à des entreprises de « calculer malin », créant un nouveau rapport de l'entreprise à l'innovation.

### 3.1.3 LES SERVICES D'INFRASTRUCTURES ET D'INFOGÉRANCE

La révolution numérique, la mondialisation et les défis environnementaux dessinent, pour les organisations, de nouvelles priorités et de nouvelles contraintes. Le nombre de données croît de manière exponentielle et la gestion du stockage devient critique. Parce que les réponses standardisées sont obsolètes, Bull choisit d'apporter aux organisations des idées neuves et sur mesure, avec des services et solutions de bout en bout et à très haute valeur ajoutée.

#### Un data center « dernière génération »

Des investissements ont été réalisés dans un *data center* « dernière génération » qui créera un nouvel espace virtuel pour Bull et consolide son statut d'acteur majeur de l'infogérance en Europe.

Tous les sites du Groupe sont connectés par un réseau haut débit en fibre optique noire, créant un véritable espace virtuel. Haute densité, disponibilité et sécurisation des données, continuité de service : avec ces investissements, Bull apporte une réponse pertinente aux besoins grandissants du marché pour les cinq ans à venir, spécifiquement l'externalisation croissante des infrastructures liées à la nécessaire transformation des systèmes d'information. Bull s'est appuyé sur les technologies à l'état de l'art en termes de maîtrise de l'énergie pour concevoir ses nouvelles salles et répondre à l'enjeu primordial de la haute densité (HPC et serveurs HPC on-demand, services de *cloud computing*, opérations liées à l'hébergement de serveurs web critiques, avec des services de proximité disponibles 24 heures/24, 7 jours/7).

## 3.1.4 SOLUTIONS DE SÉCURITÉ

### La Data Loss Prevention

La *Data Loss Prevention* (DLP) est un système très en pointe qui a pour objectif de lutter contre la fuite d'informations. La DLP se comporte comme une « tour de contrôle » qui se charge d'inspecter tous les fichiers, au repos (sur les serveurs de l'organisation) ou en mouvement (sortant des ordinateurs des employés), comme par exemple, un employé qui enverrait une information confidentielle au mauvais destinataire. L'architecture DLP de Bull est constituée d'un ensemble de capteurs d'information disséminés dans l'entreprise, qui remontent instantanément les informations utiles à une console d'administration, exploitée par le référent DLP de l'organisation. La reconnaissance de contenus confidentiels se fait sur mots-clés, expressions ou marqueurs préalablement positionnés, mais également par comparaison de tous les contenus textuels.

### Shadow, le brouillage et la simulation RF

La gamme de produits Shadow initialement développée pour la lutte contre les *Improvised Explosive Device* (IED), s'est enrichie de fonctions beaucoup plus tactiques :

- Goniométrie/Classification des émissions GSM/PMR/SAT pour informer en temps réel un opérateur au combat ;
- Brouillage offensif : neutralisation de réseaux de communication hostiles ;
- Écoute (COMINT) : démodulation/décodage/enregistrement/écoute des émissions radio (a minima dans la gamme 20 MHz-2.5 GHz).

Amesys entre dans la phase de production de Shadow, les premières livraisons intervenant au premier semestre 2011.

Ces brouilleurs d'IED se différencient de la concurrence par leur hyper réactivité, à titre d'exemple chaque palier GSM est neutralisé, le sous-système d'interception étant l'un des plus rapides connus.

## 3.1.5 SUCCÈS

L'année 2010 a été marquée par des succès majeurs sur de nombreux projets. Parmi de très nombreuses réalisations :

### Ils font confiance à bullx :

#### DASSAULT AVIATION

La recherche d'une précision toujours plus grande dans la simulation des phénomènes physiques exige une modélisation de plus en plus poussée des avions et de leurs composants. Dassault Aviation renforce son environnement de calcul avec deux supercalculateurs bullx à base de lames développés par Bull.

#### ATOMIC WEAPONS ESTABLISHMENT

Bull a signé un contrat avec *Atomic Weapons Establishment* (AWE), basé au Royaume-Uni, pour fournir deux grands supercalculateurs, d'une performance de pointe de plus de 75 teraflops (milliers de milliards de calculs par seconde).

Grâce aux supercalculateurs bullx de Bull, AWE va bénéficier d'une technologie ultra-dense sans précédent et ultra haute performance pour améliorer son efficacité opérationnelle tout en optimisant l'efficacité énergétique.

#### ILION ANIMATION STUDIOS

Ilion Animation Studios, producteur du film Planète 51, a choisi Bull pour concevoir et mettre à niveau sa ferme de serveurs de rendu graphique. Parmi les activités assistées par ordinateur, la création d'un film d'animation 3D est l'une des plus gourmandes en puissance de calcul et en ressources matérielles. Grâce à ces serveurs, les

dessinateurs et développeurs d'Ilion Animation Studios ont pu travailler ensemble pour créer chaque image du film.

### Il utilise novascale bullion :

#### XEROX GLOBAL SERVICES

Pour accompagner l'augmentation de son activité d'impression de factures, Xerox a décidé d'investir sur des serveurs novascale bullion. Son environnement initial avec des applications dites *standalone* et non virtualisées, a abouti via l'implémentation de serveurs novascale bullion au renforcement de ses activités d'infogérance critique de billing en mode *cloud computing*. D'autres projets sont envisagés, en France et hors de nos frontières.

### Elle utilise novascale gcos :

#### LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), organisme français gérant 11 millions de bénéficiaires, a sélectionné les nouveaux serveurs novascale gcos 9010 pour constituer l'ossature d'une large partie de sa nouvelle infrastructure de production informatique. La CNAF a concentré ses différents moyens de production en un seul data center équipé de novascale gcos 9010, la nouvelle génération de serveurs Bull de classe *mainframe*, offrant le meilleur de la technologie *mainframe* associé aux bénéfices du monde ouvert, en particulier la base de données Open Source PostgreSQL. Chaque mois, PostgreSQL participe ainsi au versement de 3 milliards d'euros de prestations aux allocataires de la CNAF.

## Ils ont choisi Bull :

### PHIL@POSTE FAIT CONFIANCE À BULL

Phil@poste confie à Bull l'intégration de la gestion commerciale, première étape de la refonte de son système d'information. L'expertise apportée par Bull à Phil@poste, entité chargée de l'ensemble de l'activité philatélique du Groupe, permettra de rationaliser et moderniser sa gestion commerciale, avec un pilotage de bout en bout et des processus métiers simplifiés. Pour répondre aux exigences de ce marché très spécifique et à fortes volumétries (3 milliards de timbres vendus par an), Phil@poste a engagé une vaste refonte de son système d'information, pour faciliter l'interopérabilité avec d'autres applications et mettre en place de nouvelles fonctionnalités, au rythme des évolutions. La gestion commerciale doit en particulier s'adapter à la multiplicité des besoins clients, particuliers ou entreprises. Première étape de ce projet, la gestion commerciale a été confiée à Bull : désormais unifiée, elle s'appuie sur l'ERP InforLN, ainsi que sur I-flow pour la gestion des workflows et Cognos pour le *reporting* opérationnel.

### EADS

EADS E2S a sélectionné 24 prestataires préférentiels en services d'ingénierie, sur les 2 000 fournisseurs référencés historiquement. Parmi ces prestataires, 20 sont basés en Europe : France, Allemagne, Royaume-Uni et Espagne et 4 en Inde. Amesys P3 fait partie de la sélection. Ce référencement permet de proposer des solutions d'ingénierie au Groupe EADS et ses Business Units (Airbus, Eurocopter, Cassidian, Astrium...) de manière transnationale. La sélection E2S a débuté en 2008 avec 29 sociétés référencées. En 2010, EADS a décidé de réduire à nouveau son panel pour le ramener à 24 sociétés. Malgré cela, P3-Amesys est le seul groupement entrant dans la liste tant convoitée en 2010.

### SIGNATURE D'UN CONTRAT D'INFOGÉRANCE PANEUROPÉEN AVEC PAPERLINX

Bull a signé un important contrat d'infogérance paneuropéen avec PaperlinX, l'un des principaux négociants de papiers, de supports de signalétique et d'affichage et de matériaux d'emballage en Europe. Les services d'infogérance assurés par Bull permettront à PaperlinX de réduire ses coûts, d'améliorer ses niveaux de service et de se concentrer sur son cœur de métier.

Bull sera responsable des opérations des centres de données de PaperlinX, ainsi que de la gestion des postes de travail et de l'assistance technique auprès de quelque 4 500 utilisateurs.

### BULL ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE L'OCCITANE

Pour accompagner son développement international, L'Occitane confie à Bull pour quatre ans l'hébergement et l'exploitation de ses systèmes sensibles. L'entreprise connaît depuis plus de dix ans une très forte croissance, avec un réseau de 1 500 points de vente. Support de cette croissance, le système d'information doit faire face à des exigences de plus en plus fortes, certaines applications, devenues critiques, nécessitant des niveaux de performance, de disponibilité et de sécurité difficiles à tenir pour l'entreprise.

Ainsi, Bull héberge le système *Retail* gérant en temps réel toutes les boutiques européennes, de l'outil de Business Intelligence et du *data warehouse* utilisé pour le *reporting* financier.

## 3.2 RÉSULTATS DU GROUPE

### 3.2.1 CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE

■ Lors de sa réunion le 18 janvier 2010, l'assemblée générale des actionnaires de Bull a massivement approuvé l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys. La transaction permet à Bull de devenir un leader européen des solutions de traitement informatique à grande échelle pour les systèmes critiques et hautement sécurisés en combinant d'une part, le savoir-faire du groupe Amesys dans le traitement du signal en temps réel et, d'autre part, l'expertise de Bull dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations comme le Calcul haute performance, le stockage ainsi que les services d'infrastructure et d'infogérance associés. L'assemblée générale a également approuvé l'augmentation du capital social au profit de Crescendo Industries, actionnaire du groupe Amesys. Crescendo Industries est ainsi devenu l'actionnaire de référence de Bull avec une participation de 19,87 % après l'opération. Un versement en numéraire à Crescendo Industries de 37,6 millions d'euros a également été effectué lors de la finalisation de l'opération le 18 janvier 2010.

L'opération se traduit par l'intégration du groupe Amesys dans le périmètre de consolidation du groupe Bull à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et, sur le plan organisationnel, par la création d'une nouvelle division au sein de Bull, nommée « Sécurité et systèmes critiques » dirigée par l'équipe d'Amesys et dont les activités d'Amesys sont le socle.

- L'ensemble des actifs et passifs de la société Artware Benelux a été transféré à la société Amesys Conseil en date du 13 décembre 2010 par transmission universelle de patrimoine (TUP). Cette dissolution n'a pas eu d'impact sur le résultat du Groupe.

Les résultats ci-après reprennent ces modifications de périmètre, les nouvelles activités à partir de leur entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe et les activités cédées jusqu'à leur sortie du périmètre.

### 3.2.2 RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2010

L'année 2010 a été marquée par une activité soutenue en France, renforcée par l'acquisition du groupe Amesys, et des situations plus diverses à l'international avec des pays dont l'économie est plus dynamique, comme le Brésil, et d'autres, comme l'Espagne ou le Royaume-Uni, où les contraintes d'équilibre budgétaire pèsent sur la reprise.

À fin 2010, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 1 243,1 millions d'euros, en croissance de 12,0 % par rapport au chiffre d'affaires publié à fin 2009.

À périmètre constant, c'est-à-dire sans la prise en compte du chiffre d'affaires apporté par Amesys en 2010 et à taux de change constants, le chiffre d'affaires du Groupe est de 1 140,2 millions d'euros à comparer à 1 109,9 millions d'euros fin 2009, soit une croissance de 2,7 %.

L'EBIT\* Groupe s'élève à 35,5 millions d'euros en amélioration par rapport à l'EBIT publié en 2009 de 27,6 millions d'euros. Retraité de l'allocation du prix d'acquisition du groupe Amesys et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), qui remplace la Taxe Professionnelle, et dorénavant comptabilisée en impôts, l'EBIT retraité s'élève à 33,0 millions d'euros. Cet EBIT est en ligne avec l'objectif supérieur à 30 millions d'euros communiqué en juillet 2010. Rapporté au chiffre d'affaires cet EBIT représente 2,7 % en progression de 0,2 point par rapport à 2009.

Le résultat net est un profit de 6,5 millions d'euros, part du Groupe, et après prise en compte en particulier d'éléments non récurrents tels que :

- (i) la dépréciation totale de l'écart d'acquisition résiduel de la société Siconet en Espagne liée à une diminution de la profitabilité de cette filiale dans un contexte de crise profonde et durable dans ce pays ;
- (ii) la prise en compte d'un gain exceptionnel lié à la récupération d'excédents de financement sur les plans de pré-retraite mis en place par le Groupe au début des années 2000 ;
- (iii) l'augmentation de la provision pour Clause de retour à meilleure fortune dont bénéficie l'État français, condition de l'aide à la restructuration reçue par Bull en janvier 2005, en conséquence d'une part de la prise en compte dans l'appréciation de cette clause de l'apport des profits futurs d'Amesys aux résultats du Groupe et d'autre part de l'évolution des résultats prévisionnels du Groupe tels qu'ils ressortent des nouvelles orientations stratégiques du Groupe présentées en décembre 2010, et un ajustement des impôts différés actifs correspondant à cette Clause ;
- (iv) le crédit d'impôt recherche au titre de l'année 2009, le Groupe ayant comptabilisé en diminution des dépenses de R&D une estimation du crédit d'impôt recherche correspondant à l'activité 2010 ;
- (v) le coût des départs transactionnels en France et à l'étranger au même niveau que pour l'année 2009 ;
- (vi) la prise en compte d'impôts différés actifs déterminés à partir des résultats prévisionnels du groupe Amesys.

Aucune transaction entre parties liées n'a influé significativement sur la situation financière ou les résultats.

\* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

(en millions d'euros)	2010	2009	Variation
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 243,1</b>	<b>1 109,9</b>	<b>12,0 %</b>
Marge brute	278,3	246,3	
% chiffre d'affaires	22,4 %	22,2 %	+ 0,2 pt
Frais de Recherche et Développement nets	(19,8)	(21,0)	
% chiffre d'affaires	1,6 %	1,9 %	- 0,3 pt
Frais commerciaux et administratifs	(220,0)	(196,9)	
% chiffre d'affaires	17,7 %	17,7 %	0,0 pt
Résultat de change sur flux opérationnels	(3,0)	(0,8)	
<b>EBIT *</b>	<b>35,5</b>	<b>27,6</b>	<b>7,9</b>
% chiffre d'affaires	2,9 %	2,5 %	
Produits de cession et autres produits et charges opérationnels	5,3	(0,3)	
Coûts de départs transactionnels	(14,1)	(14,4)	
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(0,4)	-	
CRMF **	(1,7)	1,0	
Résultat opérationnel ***	24,6	14,0	10,6
Résultat de change sur flux financiers	0,6	(2,1)	
Frais financiers	(8,6)	(6,0)	
Impôts	(10,2)	(4,3)	
Impôts différés actifs et passifs	0,2	(0,2)	
Part des minoritaires	(0,1)	-	
<b>RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE</b>	<b>6,5</b>	<b>1,4</b>	<b>5,1</b>

\* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

\*\* CRMF : Clause de retour à meilleure fortune, comptabilisée en résultat opérationnel en 2010 et reclassée pour 2009.

\*\*\* Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées.

Le détail du compte de résultat est présenté ci-après.

**PRISES DE COMMANDE**

Les prises de commande représentent la part ferme des contrats signés dans l'année ainsi que la valorisation pour l'exercice des contrats qui se renouvellent automatiquement ou qui n'ont pas d'échéance. Cette valeur totale ferme de contrats correspond à l'engagement contractuel des clients, sur lequel le management peut être amené à apporter un jugement dans la mesure où aucun standard ne s'applique. L'activité récurrente comprend des contrats gérés comme un portefeuille dont le renouvellement est souvent effectué de manière tacite.

Les prises de commande sont en croissance de 11,4 %. À périmètre constant, c'est-à-dire sans la prise en compte des commandes apportées par Amesys, les prises de commande sont en croissance de 3,7 %. Les bookings de l'activité Hardware & Systems Solutions croissent de 3,1 %. Celles de l'activité Services & Solutions progressent de 6,0 %. Celles liées à l'activité Fulfillment & Third Party Products sont stables (+ 0,6 %). Les prises de commande de Product Related Services (PRS) incluses dans l'activité Maintenance & PRS sont également stables (+ 0,5 %). L'information relative à 2009 n'étant pas disponible pour le périmètre repris du groupe Amesys, leur évolution ne peut être calculée.

**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 1 243,1 millions d'euros, soit une hausse de 12,0 % par rapport au chiffre d'affaires 2009. Il se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2010	2009	Variation
Hardware & Systems Solutions	397,1	357,7	11,0 %
Fulfillment & Third Party Products	66,2	76,9	- 13,9 %
Maintenance & PRS	189,5	192,1	- 1,3 %
Services & Solutions	501,4	483,2	3,8 %
Security & Mission Critical Systems	88,9	-	
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>1 243,1</b>	<b>1 109,9</b>	<b>12,0 %</b>

Le chiffre d'affaires de l'activité Hardware & Systems Solutions s'est élevé à 397,1 millions d'euros, en croissance de 11,0 % par rapport à 2009. La croissance des activités d'intégration de produits a largement compensé la décroissance anticipée des offres matures de serveurs. L'offre *Extreme Computing* poursuit sa croissance particulièrement forte notamment par la livraison du système Tera 100 au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives en France et la facturation au premier semestre de systèmes à l'*Atomic Weapons Establishment* au Royaume-Uni. Les performances de StoreWay, l'offre de stockage sécurisé, sont également satisfaisantes.

Le chiffre d'affaires de l'activité Fulfillment & Third Party Products s'établit à 66,2 millions d'euros, en décroissance de 13,9 % par rapport à 2009. Cette évolution reflète la réorientation continue et délibérée des efforts commerciaux vers les offres Bull à plus forte valeur ajoutée.

L'activité Maintenance & PRS réalise un chiffre d'affaires de 189,5 millions d'euros, en baisse de 1,3 % par rapport à 2009. Cette

évolution résulte de la décroissance des activités de maintenance traditionnelle qui n'est pas totalement compensée par la progression des Product Related Services (PRS) et des Services d'Infrastructure.

Dans un marché très concurrentiel notamment en termes de prix, et accompagnant une légère reprise de certains marchés à l'international, l'activité Services & Solutions, avec un chiffre d'affaires de 501,4 millions d'euros, croît de 3,8 % par rapport à 2009.

L'activité Security & Mission Critical Systems, qui représente l'apport d'Amesys, s'établit à 88,9 millions d'euros.

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2010 évolue significativement par rapport à 2009. Le chiffre d'affaires apporté par Amesys est comptabilisé principalement en France et renforce l'évolution constatée à périmètre constant. La bonne tenue de l'activité en France fait également que la part de celle-ci se renforce au détriment de la part des autres géographies.

### Répartition géographique du CA (%)

	2010	2009
France	56,3 %	52,1 %
Europe hors France	29,1 %	34,6 %
Amérique du Nord	2,1 %	1,7 %
Amérique du Sud	4,4 %	4,0 %
Reste du monde	8,1 %	7,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

### MARGE BRUTE

La marge brute s'établit à 278,3 millions d'euros pour 2010 et représente 22,4 % du chiffre d'affaires, à comparer respectivement à 246,3 millions d'euros et 22,2 % publiés pour 2009.

(en millions d'euros)	2010	2009	Variation
Hardware & Systems Solutions	117,6	106,0	+ 11,6
% du chiffre d'affaires	29,6 %	29,6 %	+ 0,0 pt
Fulfillment & Third Party Products	7,9	9,9	(2,0)
% du chiffre d'affaires	11,9 %	12,9 %	- 1,0 pt
Maintenance & PRS	52,3	58,5	(6,2)
% du chiffre d'affaires	27,6 %	30,4 %	- 2,8 pt
Services & Solutions	78,2	71,9	6,3
% du chiffre d'affaires	15,6 %	14,9 %	+ 0,7 pt
Security & Mission Critical Systems	22,4	-	
% du chiffre d'affaires	25,2 %	-	
<b>MARGE BRUTE TOTAL</b>	<b>278,3</b>	<b>246,3</b>	<b>32,1</b>
<b>% DU CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>22,4 %</b>	<b>22,2 %</b>	<b>+ 0,2 PT</b>

L'année 2010 se caractérise par :

- une augmentation de la marge brute Hardware & Systems Solutions en valeur absolue et une stabilisation en taux. Cette évolution reflète non seulement la bonne croissance du chiffre d'affaires de ce segment malgré la baisse du chiffre d'affaires anticipée des systèmes propriétaires GCOS, mais également l'amélioration des marges sur les activités en croissance comme l'*Extreme Computing* et StoreWay ;
- une baisse de la marge Fulfillment & Third Party Products en valeur absolue et en taux ;
- une baisse de la marge brute Maintenance & PRS en valeur absolue et en taux liée à la baisse du chiffre d'affaires de la

maintenance traditionnelle et une pression sur les marges des services d'infrastructure ;

- une progression de la marge Services & Solutions en valeur absolue et en taux reflétant la bonne tenue de l'activité sur certains marchés à l'international et une meilleure maîtrise de l'activité dans certaines opérations.

L'information pour 2009 n'étant pas disponible pour le périmètre repris du groupe Amesys, son évolution ne peut être calculée. Par ailleurs, il est à noter que le taux moyen d'utilisation des ressources propres Services et Solutions en France est en progression à 82,2 % à fin 2010 comparé à 81,2 % fin 2009.

**RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET FRAIS COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS**

(en millions d'euros)	2010	2009
Frais de Recherche et Développement nets	(19,8)	(21,0)
% du chiffre d'affaires HW Solutions et Maintenance & PRS et Security & Mission Critical Systems	2,9 %	3,8 %
Frais Commerciaux et Administratifs	(220,0)	(196,9)
% du chiffre d'affaires	17,7 %	17,7 %

Les dépenses nettes de R&D s'élevaient à 19,8 millions d'euros en 2010, comparé à 21,0 millions d'euros en 2009. Ces chiffres tiennent compte d'un crédit d'impôt recherche qui s'élève à 18,7 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 8,6 millions d'euros au 31 décembre 2009. Il est à noter que le crédit d'impôt recherche comptabilisé en 2010 en diminution de l'effort de Recherche et Développement correspond à une estimation de ce crédit pour l'année 2010 et un complément de crédit d'impôt reçu correspondant à l'année 2008. Le crédit d'impôt recherche correspondant à l'année 2009 a été, quant à lui, comptabilisé en autres produits opérationnels en dessous de l'EBIT. Le Groupe bénéficie également de la participation de ses partenaires à son effort de recherche.

Au total, les coûts nets de R&D s'élevaient à 1,6 % du chiffre d'affaires global et à 3,4 % du chiffre d'affaires Hardware & Systems Solutions et Maintenance & PRS. Compte tenu des partenariats et financements et de l'intégration d'Amesys dans le périmètre du Groupe, l'effort brut de R&D s'élève à 58,5 millions d'euros en augmentation de 13,5 millions d'euros par rapport à 2009.

L'accroissement en valeur absolue des frais commerciaux et administratifs est principalement la conséquence de l'entrée d'Amesys

dans le périmètre du Groupe et également de dépenses additionnelles dans les systèmes d'information internes et de dépenses consécutives à des réaménagements de sites en région parisienne. Ils restent néanmoins stables en pourcentage du chiffre d'affaires à 17,7 %. À périmètre constant, c'est-à-dire hors évolution liée à l'entrée dans le périmètre du Groupe d'Amesys, les frais commerciaux augmentent de 3,2 % en accompagnement des nouvelles offres développées par le Groupe.

**EBIT \***

L'EBIT du Groupe s'élève à 35,5 millions d'euros en amélioration par rapport à l'EBIT publié en 2009 de 27,6 millions d'euros. Retraité de l'allocation du prix d'acquisition du groupe Amesys et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), remplaçant la Taxe Professionnelle, comptabilisée en impôts en dessous de l'EBIT alors que la Taxe Professionnelle était une composante de l'EBIT, l'EBIT s'élève à 33,0 millions d'euros. Cet EBIT est en ligne avec l'objectif supérieur à 30 millions d'euros communiqué en juillet 2010. Rapporté au chiffre d'affaires cet EBIT représente 2,7 % en progression de 0,2 pt par rapport à 2009.

**RÉSULTAT NET**

(en millions d'euros)	2010	2009
<b>EBIT*</b>	<b>35,5</b>	<b>27,6</b>
% du chiffre d'affaires	2,9 %	2,5 %
Produits de cession et autres produits et charges opérationnels	5,3	(0,3)
Coûts de départs transactionnels	(14,1)	(14,4)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(0,4)	-
CRMF **	(1,7)	1,0
Résultat opérationnel ***	24,6	14,0
Résultat de change sur flux financiers	0,6	(2,1)
Frais financiers	(8,6)	(6,0)
Impôts	(10,2)	(4,3)
Impôts différés actifs et passifs	0,2	(0,2)
Part des minoritaires	(0,1)	0,0
<b>RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE</b>	<b>6,5</b>	<b>1,4</b>

\* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées, tel que présenté au compte de résultat.

\*\* CRMF : Clause de retour à meilleure fortune.

\*\*\* Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées.

Les produits de cession et autres produits et charges opérationnels non récurrents sont constitués principalement :

(i) de la dépréciation totale de l'écart d'acquisition résiduel de la société Siconet en Espagne, pour un montant de 9,2 millions

d'euros, liée à une diminution de la profitabilité de cette filiale dans un contexte de crise profonde et durable dans ce pays ;

(ii) de coûts ayant trait à l'acquisition de la société Amesys et de ses filiales (2,0 millions d'euros), notamment de rémunérations au succès de certains conseils ;

\* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

- (iii) d'un gain exceptionnel de 6 millions d'euros lié à la récupération d'excédents de financement sur les plans de pré-retraite mis en place par le Groupe au début des années 2000 ;
- (iv) du crédit d'impôt recherche au titre de l'année 2009 pour un montant de 11,9 millions d'euros, le Groupe ayant comptabilisé en diminution des dépenses de R&D une estimation du crédit d'impôt recherche correspondant à l'activité 2010 ;
- (v) de charges diverses pour un montant total de 1,4 million d'euros correspondant principalement à un litige ancien et un appel en garantie donné au début des années 2000 sur une sous location d'immeuble en Angleterre.

Les coûts des départs transactionnels en France et à l'étranger représentent 14,1 millions d'euros.

La provision pour Clause de retour à meilleure fortune, dont bénéficie l'État français, est passée de 14,0 millions d'euros à fin 2009 à 12,8 millions d'euros à fin 2010. Cette variation résulte d'une part du paiement au deuxième semestre 2010 de 2,9 millions d'euros au titre de l'exercice 2009 et d'autre part de l'augmentation de la provision de 1,7 million d'euros en conséquence de la prise en compte dans l'appréciation de cette clause de l'apport des profits futurs d'Amesys aux résultats du Groupe et de l'évolution des résultats prévisionnels du Groupe tels qu'ils ressortent des nouvelles orientations stratégiques présentées en décembre 2010. Il est à noter qu'au titre de l'exercice 2010, comme les deux années précédentes, le Groupe versera en 2011 à l'Etat français en application de cette clause un montant d'environ 4,7 millions d'euros après l'approbation des comptes par l'assemblée générale annuelle.

### SITUATION DE TRÉSORERIE

#### Trésorerie brute

(en millions d'euros)

	2010	2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie	282,2	299,1
Comptes de garantie	44,1	39,7
<b>TRÉSORERIE BRUTE</b>	<b>326,3</b>	<b>338,8</b>

La trésorerie disponible (« Trésorerie et équivalents de trésorerie ») est constituée principalement de placements en OPCVM monétaires, et de certificats de dépôt d'une durée maximum de trois mois.

Les comptes de garantie sont constitués d'une part des comptes de garantie liés aux programmes de cession de créances, et d'autre part aux dépôts requis par les banques garantissant certaines

opérations commerciales ou financières. Ils constituent une part non immédiatement disponible de la trésorerie.

En 2010 les frais financiers nets s'élèvent à 8,6 millions d'euros dont un coût financier de 5,0 millions d'euros lié à l'actualisation des engagements de retraite en Allemagne.

La charge d'impôts, quant à elle, s'élève à 10,2 millions d'euros. Il est à noter que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), remplaçant la Taxe Professionnelle, est désormais comptabilisée dans cette rubrique en dessous de l'EBIT pour un montant de 5,9 millions d'euros, alors que la Taxe Professionnelle était précédemment une composante de l'EBIT.

Les impôts différés actifs ont été ajustés pour la partie reliée à la CRMF et par la prise en compte d'impôts différés actifs déterminés à partir des résultats prévisionnels du groupe Amesys. Ils ont ainsi évolué de 16,2 millions d'euros fin 2009 à 15,3 millions d'euros fin 2010. Après prise en compte des impôts différés passifs, liés principalement à l'allocation du prix d'acquisition du groupe Amesys, l'évolution nette des impôts différés représente un gain de 0,2 million d'euros en 2010.

Le résultat net, part du Groupe s'établit ainsi en profit à 6,5 millions d'euros.

Le détail des différents postes figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

**Tableau de financement**

(en millions d'euros)	2010	2009
EBIT	35,5	27,6
Amortissements	19,8	13,8
Investissements (opérationnels)	(27,9)	(18,4)
Variation du besoin en fonds de roulement	40,1	(2,4)
Frais financiers payés	(8,6)	(6,0)
Impôts	(10,2)	(4,3)
<b>Flux provenant des opérations courantes</b>	<b>48,6</b>	<b>10,3</b>
Flux non récurrents	(50,9)	(27,3)
<b>Flux total de trésorerie</b>	<b>(2,3)</b>	<b>(17,0)</b>
Augmentation/(diminution) de la dette	(10,3)	11,7
Augmentation/(diminution) de la trésorerie	(12,5)	(5,2)
<b>TOTAL</b>	<b>(2,3)</b>	<b>(17,0)</b>

Au cours de l'exercice 2010, le Groupe a consommé 2,3 millions d'euros de trésorerie nette, les opérations courantes générant quant à elles 48,6 millions d'euros.

Les créances clients d'un certain nombre de filiales du Groupe, principalement celles de Bull SAS, sont cédées dans le cadre de contrats d'affacturage. Il s'agit de cessions sans recours, qui remplissent les critères de l'IAS 39 justifiant leur décomptabilisation : ces créances clients, et le financement correspondant, ne figurent pas au bilan.

Le flux d'encaissements de ces créances est celui généré par le financement de l'affactureur, qui intervient au moment où les créances sont cédées, c'est-à-dire à la facturation. Les encaissements clients correspondant aux créances cédées constituent un flux au profit de l'affactureur.

Les flux de trésorerie non récurrents sont constitués principalement du coût net en trésorerie de l'acquisition des sociétés Amesys pour 34,7 millions d'euros, des compléments de prix d'acquisition des sociétés Sirius, S+C et Siconet pour 4,8 millions d'euros, et de 12,9 millions d'euros de dépenses liées aux départs transactionnels.

En 2010, la trésorerie brute du Groupe a diminué de 12,5 millions d'euros.

Les différences principales avec le tableau 4.2.4 correspondent :

- a) aux frais des départs transactionnels (12,9 millions d'euros), traités comme des éléments non récurrents dans le tableau ci-dessus, alors qu'ils figurent dans les flux de trésorerie générés/requis par l'activité du tableau 4.2.4 ;
- b) aux investissements opérationnels (27,9 millions d'euros) inclus ici dans les opérations courantes alors qu'ils sont isolés dans le tableau 4.2.4 ;
- c) à une augmentation des comptes de garantie (5,4 millions d'euros – voir tableau de la trésorerie brute ci-dessus) sans impact au niveau de la variation de la trésorerie brute présentée ci-dessus mais considérée comme flux de trésorerie générés/requis par l'activité dans le tableau 4.2.4 ;
- d) aux frais financiers opérationnels nets (8,6 millions d'euros) considérés dans les flux de trésorerie générés/requis par les financements dans le tableau 4.2.4 ;
- e) à une conversion en euros des flux en devises étrangères faite en utilisant un taux moyen sur l'année dans le tableau 4.2.4 ainsi que d'autres ajustements représentant 2,5 millions d'euros sur l'ensemble des flux de trésorerie générés/requis par l'activité dans le tableau 4.2.4.

**Trésorerie nette**

(en millions d'euros)	2010	2009
<b>Trésorerie brute</b>	<b>326,3</b>	<b>338,8</b>
Financement de créances commerciales	(2,8)	(9,4)
Financement de créances locatives	(8,9)	(12,4)
Emprunts bancaires	(22,6)	(24,4)
Emprunts obligataires	(7,2)	(7,2)
Instruments dérivés passif	(1,6)	-
Total endettement	(43,1)	(53,4)
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>283,2</b>	<b>285,4</b>

L'endettement financier du Groupe est composé notamment de cessions de créances commerciales avec recours à hauteur de 2,8 millions d'euros et de financements externes auxquels sont adossés des contrats de location de matériel en France et à l'étranger à hauteur de 8,9 millions d'euros. Il s'agit donc de financements assis sur des actifs du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place en juillet 2009 un prêt bancaire à moyen terme d'un montant de 15 millions d'euros, destiné à contribuer au financement de futures acquisitions.

Le détail de ces engagements (répartition, conditions, maturité) figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

### Dettes fournisseurs

Par ancienneté, la valeur des dettes fournisseurs se détaille ainsi (pour la société mère) :

(en millions d'euros)	2010	2009
Dettes fournisseurs non échues	-	0,3
Échues depuis moins de 30 jours	-	-
Échues depuis plus de 30 et moins de 60 jours	-	-
Échues depuis plus de 61 et moins de 90 jours	-	-
Échues depuis plus de 91 et moins de 180 jours	-	-
Échues depuis plus de 181 et moins de 360 jours	-	0,1
Échues depuis plus d'un an	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>0,4</b>

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

#### Acquisition VAS

Le 13 janvier 2011, Bull a annoncé l'acquisition des activités solutions de stockage de la société privée d'intégration VAS basée au Caire, en Égypte. VAS est le principal distributeur et intégrateur de solutions de stockage du marché égyptien, mais aussi l'un des plus importants partenaires locaux d'EMC. Bull sera l'actionnaire principal de la nouvelle société nommée VAS Integrated Solutions.

#### Remboursement emprunt obligataire NEC

L'emprunt obligataire convertible en actions souscrit par NEC Corporation en janvier 2006, arrivé à échéance au 31 janvier 2011, a été intégralement remboursé au nominal, soit 7 millions d'euros, le 31 mars 2011.

#### Crédit syndiqué

Le 14 janvier 2011, Bull a signé avec un groupe de banques une facilité de crédit de 50 millions d'euros, sous la forme d'une part d'un crédit de 35 millions d'euros, amortissable semestriellement sur cinq ans avec un différé d'amortissement de 18 mois, d'autre part d'un crédit renouvelable sur cinq ans d'un montant de 15 millions d'euros, ce montant étant réduit semestriellement, et de manière linéaire, à compter du 18<sup>e</sup> mois.

Le crédit amortissable est destiné à refinancer en partie les acquisitions du Groupe jusqu'alors financées par la trésorerie de Bull. Le crédit renouvelable est destiné à refinancer le crédit moyen terme de 15 millions d'euros mis en place le 15 juillet 2009.

Le crédit amortissable a été tiré le 20 janvier 2011. À cette date, le crédit du 15 juillet 2009, qui n'avait pas encore donné lieu à amortissement, a été remboursé, et la banque a donné mainlevée à Bull du nantissement du bon à moyen terme négociable de 7,5 millions d'euros qui garantissait ce crédit.

Ces crédits sont assortis de clauses d'engagement et de défaut habituelles pour ce type de contrat, notamment : maintien des crédits à leur rang, limitation des sûretés attribuées à des tiers, défaut

croisé, et respect des engagements financiers suivants au niveau des comptes consolidés du Groupe :

- trésorerie nette d'un montant minimum de 100 millions d'euros à chaque fin d'exercice (31 décembre de chaque année pendant la durée des crédits), et de 80 millions d'euros à chaque fin de premier semestre (30 juin de chaque année pendant la durée des crédits) ;
- EBITDA (EBIT majoré de la dotation nette aux immobilisations corporelles et incorporelles) d'un montant minimum de :
  - 40 millions d'euros en 2011 ;
  - 50 millions d'euros en 2012 ;
  - 55 millions d'euros en 2013 ;
  - 60 millions d'euros en 2014 et 2015.

Les crédits sont garantis par le nantissement des titres détenus par Bull dans le capital des sociétés Amesys et Amesys Conseil.

### PERSPECTIVES

Lors d'une présentation le 9 décembre 2010, le groupe Bull a annoncé les axes de son plan de développement pluriannuel, avec pour objectif de se positionner sous trois ans comme un leader européen des systèmes numériques critiques. En termes d'objectifs financiers à moyen terme, Bull vise une amélioration de sa rentabilité, qui devrait presque doubler en 2013, avec un résultat opérationnel courant (EBIT), qui se situera entre 50 et 60 millions d'euros. Sur la même période, l'objectif en terme de croissance organique est d'atteindre un chiffre d'affaires annuel situé entre 1,35 et 1,45 milliard d'euros, soit une croissance environ 50 % plus rapide que le marché.

Ce plan de développement 2011-2013 et les objectifs financiers à moyen terme associés se fondent sur un périmètre constant d'activité, une reprise progressive de l'économie globale dans les 12 à 18 mois qui viennent et une absence de changements structurels dans la parité des principales monnaies comme dans les politiques d'investissements des pouvoirs publics.

## 3.3 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Bull, société mère du Groupe, a réalisé un profit net de 6,8 millions d'euros pour l'exercice 2010 par rapport à un profit de 15,9 millions d'euros l'année précédente.

Ce résultat provient principalement des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	2009
Impact des résultats des filiales de Bull sur le résultat de la société mère, nets des dividendes reçus	14,1	4,8
Résultat net des produits et charges financiers	(1,3)	2,9
Variation de la provision pour CRMF	(1,7)	1,0
Écart de change	0,1	9,6
Autres produits et charges	(4,4)	(2,4)
<b>TOTAL</b>	<b>6,8</b>	<b>15,9</b>

Les capitaux propres de Bull, après le profit de l'année 2010, s'élèvent à 166,9 millions d'euros, ils étaient de 88,2 millions d'euros au 31 décembre 2009. Bull n'a pas distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices et n'escompte pas en distribuer dans un futur proche, afin de privilégier le financement de sa croissance.

Les résultats des principales filiales de Bull pour 2010 sont résumés ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital	Réserves	Chiffre d'affaires	Résultat net	Quote-part du capital détenue %	Valeurs d'inventaire des titres détenus
Bull SAS consolidé	35,6	26,9	770,9	19,3	100,0	80,6
Bull International S.A.S consolidé	10,3	26,3	451,6	(12,2)	100,0	24,4
Bull Data Systems Inc. consolidé	-	6,7	32,1	6,5	100,0	13,3
Groupe Amesys consolidé	5,8	29,8	90,4	2,9	100,0	108,8

## 3.4 ÉVOLUTION DE L'OFFRE

2010 aura été l'année de nouveaux enrichissements importants de l'offre, notamment sur trois vecteurs de croissance majeurs pour le Groupe : le Calcul haute performance et les serveurs d'entreprise, les activités de services et la sécurité. Ceux-ci illustrent la capacité de Bull à relever les défis technologiques les plus ambitieux. Parmi les annonces majeures, on peut citer tout particulièrement :

### **Bull Advisory Services : une nouvelle entité de conseil en évaluation et en optimisation d'infrastructures**

Bull Advisory Services vient compléter le dispositif actuel de Bull en services à forte valeur ajoutée. Son objectif : fournir aux entreprises des évaluations, analyses et recommandations sur tous les composants de l'infrastructure (serveurs, réseaux, stockage et archivage), dans une approche de conseil stratégique et opérationnel. Ses consultants apportent une vision précise de la maturité des dispositifs en place (éléments d'architecture, procédures ou niveaux de service) face aux besoins. Ils préconisent également des axes d'amélioration à moyen et long terme, priorisés dans des *road maps* de transformation, et identifient et initialisent les projets de virtualisation et de consolidation des architectures existantes.

Les consultants de Bull Advisory Services sont tous certifiés ITSM et s'appuient sur les méthodologies de GlassHouse Technologies, cabinet de conseil américain leader dans la transformation et l'optimisation des infrastructures, avec qui Bull a conclu en mars 2009 un accord stratégique visant à offrir conjointement des services de conseil en infrastructure dans toute l'Europe.

Bull Advisory Services se différencie par sa capacité à mener des missions rapides, grâce à une démarche industrielle de collecte et d'analyse de données et une méthodologie très opérationnelle. Ses consultants interviennent sur toute la chaîne de services d'infrastructures avec une approche multi constructeurs, multi éditeurs et multi compétences.

Lancée en 2010, l'activité compte déjà de nombreuses références parmi les grandes entreprises du secteur privé, sa cible privilégiée.

### **Evidian Identity & Access Manager 9 : une version majeure pour une gestion orientée métier des droits d'accès**

Evidian, filiale de Bull SAS et leader européen de la gestion des identités et des accès, a annoncé Identity & Access Manager 9, un produit autonome ou intégré aux autres produits de la suite logicielle d'Evidian pour la gestion des identités et des accès. Identity & Access Manager 9 est une solution complète et intégrée pour gérer le cycle de vie des identités numériques et des droits associés au sein de l'organisation. Identity & Access Manager 9 peut être installé rapidement en s'appuyant sur les référentiels d'identités existants au sein des services de ressources humaines ou sur l'infrastructure informatique de l'entreprise. Contrairement à d'autres solutions de gestion des identités, non seulement il n'exige pas de modifier les infrastructures d'annuaires existantes, mais offre en plus une vue unifiée et centrale constituée à partir de processus initiés directement par les opérationnels. Les organisations réalisent une économie considérable en préservant leurs investissements sur les annuaires déjà en place. Nativement intégrés, les différents modules comme la gestion des rôles, des identités ou des accès collaborent instantanément pour fournir les rapports de conformité et permettre l'attribution de nouveaux droits.

Unique par la complétude de ses fonctions et l'intégration native de plusieurs technologies telles que le rôle management, les moteurs de *workflow* et de réconciliation, ainsi que le provisionnement amont et aval des référentiels d'identité existants, la solution Identity & Access Manager 9 d'Evidian réduit significativement le temps et les coûts de mise en œuvre de la sécurité des identités et des accès.

### **Infogérance : investissement dans de nouveaux data centers et nouvelles certifications en France**

Parmi les acteurs majeurs de l'infogérance en France, Bull a renforcé son expertise en investissant dans de nouveaux data centers de dernière génération, à dimension européenne. Cet investissement combine deux phases de développement : la modernisation d'un site existant aux Clayes-Sous-Bois, France, avec 700 m<sup>2</sup> supplémentaires dès mai 2010 et l'extension de ce centre de plus de 2 000 m<sup>2</sup> (trois salles de 700 m<sup>2</sup> chacune) prévue en 2011. Grâce à ce nouveau site, Bull bénéficiera d'un nouvel espace virtuel, les sites du Groupe (à Trélazé près d'Angers et à Saint-Ouen) étant connectés par un réseau haut débit en fibre optique noire. Avantage central de ce réseau : la réplication synchrone et asynchrone des données. Parallèlement, la structure *dual sites* et *dual building* du centre principal de Trélazé près d'Angers offre d'ores et déjà un double niveau de sécurité. Ce nouveau *data center* vient compléter le dispositif déjà très complet de Bull : le Groupe a ainsi ouvert en 2009 une nouvelle salle supplémentaire de 500 m<sup>2</sup> dans son *data center* principal, situé près de Trélazé. Cette salle a été conçue en intégrant des technologies innovantes de maîtrise de l'énergie (*free cooling*, *cold corridors*, onduleurs dernière génération, pilotage énergétique en temps réel...) et prête à accueillir de l'hébergement haute densité. En outre, Bull a obtenu deux nouvelles certifications. Partenaire de longue date de SAP, Bull a reçu la certification « SAP Certified Provider of Hosting Services », pour la troisième fois consécutive et avec un nouveau statut « Advanced Level ». Une preuve supplémentaire de la capacité du Groupe à opérer un environnement technique SAP en répondant aux critères exigés par SAP AG, en terme de qualité de service et de satisfaction client, et en apportant tout le dispositif technique nécessaire : expertises et ressources, sécurité, continuité de service, processus et organisation, sécurisation des données, support et gestion de projet. Bull a aussi reçu la certification ISO 27001, qui couvre l'ensemble du périmètre d'activité infogérance de Bull en France (hébergement, administration, supervision et exploitation d'infrastructures, de systèmes, de réseaux et d'applications informatiques). Seul standard de sécurité reconnu internationalement, cette certification permet de mettre en œuvre un véritable système de management de la sécurité de l'information, avec une garantie de protection efficace des informations de l'infogérant et de celles de ses clients. Dans les deux cas, Bull fait partie des rares acteurs de l'infogérance certifiés en France.

### **Extreme Computing : enrichissement de la gamme et annonce majeure dans le cloud computing**

Après les serveurs montés en rack (Série R) puis le système lame (Série B) conçu par Bull spécifiquement pour l'*Extreme Computing*, Bull s'attaque aux nœuds « haut de gamme » avec le lancement des serveurs nouvelle génération bullx (Série S). Ces serveurs SMP quadri-processeurs, extensibles à 8, 12 ou 16 processeurs grâce à une technologie exclusive conçue par Bull pourront offrir, dans leur configuration maximale, un nœud de calcul extrêmement

puissant, avec jusqu'à 128 cœurs et 2 To de mémoire partagée. Entièrement conçue et développée par les équipes de Bull en coopération avec le CEA, la nouvelle Série S propose des « briques de base » extrêmement puissantes. Elle tire parti de la toute nouvelle génération de processeurs Intel Xeon Série 7500 (connus sous le nom de code Nehalem-EX), destinés aux applications les plus intensives, et offrant une fiabilité renforcée associée à une scalabilité exceptionnelle. Serveurs de type SMP, les bullx Series S constituent un véritable concentré de puissance de calcul associé à une mémoire de taille très importante.

Bull a également lancé la « bullx supercomputer suite », la nouvelle génération de sa suite logicielle conçue pour le HPC. « bullx supercomputer suite » offre une solution globale qui permet aux clients de déployer et d'administrer facilement leurs clusters HPC. Elle fournit également l'ensemble des outils dont les utilisateurs ont besoin pour développer et exécuter leurs applications HPC. La suite logicielle s'appuie sur la longue expérience de Bull acquise dans le déploiement de logiciels HPC pour les clients les plus exigeants, et sur ses efforts continus en Recherche et Développement.

Bull a annoncé *extreme factory*, la seule offre intégrée de simulation numérique avec un paiement à l'usage. Grâce à *extreme factory*, les entreprises de toutes tailles pourront innover sans devoir investir dans de lourds moyens de calcul. Un simple accès à Internet via un portail dédié suffit : les entreprises sont désormais en mesure de « calculer malin ».

En partenariat avec les éditeurs de logiciels, Bull a conçu *extreme factory* en s'appuyant sur son savoir-faire dans la conception et le développement de supercalculateurs parmi les plus puissants au monde, dans le développement de portails et de plates-formes web sécurisées, dans l'hébergement d'infrastructures et d'applications critiques et dans les réseaux à large bande. Avec *extreme factory*, Bull place la simulation numérique à l'heure du *cloud computing*.

#### **Avec novascale bullion, Bull revient en force sur le marché des serveurs d'entreprise haut de gamme**

Face à la prolifération des serveurs d'entreprise et au gaspillage irrationnel des ressources qui en découle, Bull a annoncé novascale bullion™, serveur 16 sockets pensé pour répondre aux besoins des entreprises : fiabilisation de l'infrastructure, haute disponibilité, agilité, maîtrise de l'énergie.

novascale bullion constitue une avancée majeure vers le *cloud computing* privé. Par une approche globale et ouverte, novascale bullion optimise la gestion des ressources et facilite le développement des projets. Nativement virtualisé grâce à une technologie VMware, novascale bullion rend possible l'utilisation d'applications critiques multiples, au même moment, sur une seule machine. Sans doublon et sans déperdition, novascale bullion est un concentré de technologies qui reste modulaire et sait évoluer à la demande, grâce à son architecture « *scale-up* ».

#### **Bull donne une seconde jeunesse au mainframe en lançant le nouveau système novascale gcos**

Associant le meilleur du monde des *mainframes* avec le meilleur du monde ouvert, novascale gcos 9010, sous GCOS 8, confirme la vocation de la famille NovaScale à assurer une production lourde, performante et ultra-sécurisée. Avec novascale gcos 9010, Bull apporte une réponse neuve et sur mesure aux exigences des organisations en conciliant sécurisation des données critiques, performance des applications, optimisation des ressources informatiques et ouverture vers le monde des standards et de l'Open Source.

Pour Bull, si les systèmes de classe *mainframe* avec leur architecture centralisée sont une référence en matière de qualité et de disponibilité, l'évolution du *mainframe* doit passer par le monde des standards, qui garantit le choix de composants dont l'ouverture est un gage d'évolutivité. Son architecture, directement issue de l'*Extreme Computing*, autorise en effet à travers un réseau InfiniBand à très haut débit, l'interconnexion d'applications gcos avec des bases de données Open Source, ainsi qu'avec Oracle et Microsoft. Avec novascale gcos 9010, Bull apporte une réponse neuve et sur mesure, en modernisant le *mainframe* pour protéger et faire grandir le patrimoine informationnel des entreprises.



## 3.5 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

### **OPÉRATIONS DONT LA DÉCLARATION EST PRÉVUE PAR LES ARTICLES 223-22-A ET SUIVANTS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Pothar Investments SA, personne morale liée à Philippe Vannier, Président-directeur général, à Marc Hériard Dubreuil, membre du conseil d'administration, et à Dominique Lesourd, représentant de Crescendo Industries au conseil d'administration, a effectué les déclarations suivantes auprès de l'AMF.

<b>Déclarant</b>	<b>Nature de l'opération</b>	<b>Date de l'opération</b>	<b>Prix unitaire (euros)</b>	<b>Montant de l'opération (euros)</b>
Pothar Investments SA	Acquisition de 17 000 actions	18/03/2011	3,59	61 001
Pothar Investments SA	Acquisition de 5 500 actions	23/03/2011	3,74	20 568
Pothar Investments SA	Acquisition de 5 000 actions	25/03/2011	3,74	18 705

En date du 25 mars 2011, à la connaissance de la Société, Pothar Investments SA détient 2 536 923 actions Bull représentant 2,1 % du capital social et des droits de vote.

# 4

## ÉTATS FINANCIERS

<b>4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>72</b>	
<b>4.2 COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES</b>	<b>74</b>	
4.2.1 Bilan consolidé	74	
4.2.2 Compte de résultat consolidé	76	
4.2.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	77	
4.2.4 Tableau de flux de trésorerie	78	
4.2.5 Notes annexes aux comptes consolidés	79	
4.2.6 Événements postérieurs à la clôture	119	
<b>4.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</b>	<b>120</b>	
<b>4.4 COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES</b>	<b>122</b>	
4.4.1 Bilan	122	
4.4.2 Compte de résultat	124	
4.4.3 Notes annexes aux comptes annuels	126	
4.4.4 Événements postérieurs à l'exercice	144	

# 4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bull, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- BULL procède à chaque clôture à des tests de perte de valeur des goodwill, selon les modalités décrites dans la note 2 « Résumé des principes comptables essentiels » paragraphe « IAS 36 Dépréciation des actifs » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur, apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futures utilisées et nous avons vérifié que la note 6 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe donne une information appropriée. Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.
- BULL présente à l'actif de son bilan des impôts différés actifs pour un montant de 15,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 16,2 millions d'euros au 31 décembre 2009, ainsi qu'exposé dans la note 23 « Impôts sur les bénéfices » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie mise en œuvre décrite dans la note 2 « Résumé des principes comptables essentiels » paragraphe « IAS 12 Impôts différés » de l'annexe des comptes consolidés et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation des impôts différés actifs, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

- BULL présente au passif de son bilan une provision d'un montant de 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 14,1 millions d'euros au 31 décembre 2009, pour couvrir le remboursement partiel de l'aide à la restructuration accordée par l'Etat français et assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, tel que décrit dans la note 16 « Provision pour clause de retour à meilleure fortune » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Papazian

Albert Aïdan



## 4.2 COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

### 4.2.1 BILAN CONSOLIDÉ

#### Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	(4)	23,5	4,3
Immobilisations corporelles	(5)	56,8	43,7
Écarts d'acquisition	(6)	129,7	53,0
Actifs financiers non courants	(7)	14,3	14,2
Impôts différés - actif	(23)	15,3	16,2
<b>Total actifs non courants</b>		<b>239,6</b>	<b>131,4</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks et encours	(8)	67,1	51,1
Créances clients	(9)	124,4	112,5
Autres actifs courants	(10)	86,2	61,4
Placements en garantie		15,7	16,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie		282,2	299,1
<b>Total actifs courants</b>		<b>575,6</b>	<b>540,9</b>
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(11)	-	-
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>815,2</b>	<b>672,3</b>

## Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	(12)	12,1	9,7
Réserves	(13)	178,2	87,7
<b>Capitaux propres</b>		<b>190,3</b>	<b>97,4</b>
<b>Dont :</b>			
■ part du Groupe		190,1	97,3
■ intérêts minoritaires	(14)	0,2	0,1
Emprunts et passifs financiers non courants	(15)	18,8	29,5
Provision pour Clause de retour à meilleure fortune	(16)	12,8	14,1
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(17)	99,1	95,8
Autres provisions	(18)	23,1	22,5
Impôts différés – passif	(23)	3,9	0,7
<b>Total passifs non courants hors capitaux propres</b>		<b>157,7</b>	<b>162,6</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs		197,9	170,5
Clients : avances et acomptes reçus		9,6	17,1
Impôts à payer sur les bénéfices	(23)	7,5	6,9
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(17)	9,2	8,4
Produits perçus d'avance		5,0	0,7
Autres provisions	(19)	53,6	44,9
Autres passifs courants	(19)	160,1	141,8
Emprunts et passifs financiers courants	(15)	24,3	22,0
<b>Total passifs courants</b>		<b>467,2</b>	<b>412,3</b>
Passifs non courants détenus en vue de la vente	(11)	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>815,2</b>	<b>672,3</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

### 4.2.2 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

(en millions d'euros)

	Notes	2010	2009
<b>Activités ordinaires</b>			
Hardware & Systems Solutions		397,1	357,7
Fulfillment & Third Party Products		66,2	76,9
Maintenance & Product Related Services (PRS)		189,5	192,1
Services & Solutions		501,4	483,2
Security & Mission Critical System		88,9	-
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>1 243,1</b>	<b>1 109,9</b>
Coûts des produits et services vendus		(964,8)	(863,6)
<b>Marge brute</b>		<b>278,3</b>	<b>246,3</b>
Frais de Recherche et Développement		(19,8)	(21,0)
Frais commerciaux		(137,7)	(123,7)
Frais administratifs		(82,3)	(73,2)
Résultat de change sur flux opérationnels		(3,0)	(0,8)
<b>Résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers</b>		<b>35,5</b>	<b>27,6</b>
Autres produits opérationnels	(22)	18,1	7,6
Autres charges opérationnelles	(22)	(26,9)	(22,2)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(24)	(0,4)	-
Provision pour Clause de retour à meilleure fortune *	(16)	(1,7)	1,0
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>24,6</b>	<b>14,0</b>
Résultat de change sur flux financiers		0,6	(2,1)
Charges de financement		(11,9)	(10,5)
Produits de financement		3,3	4,5
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>16,6</b>	<b>5,9</b>
Impôts sur les bénéfices	(23)	(10,2)	(4,3)
Impôts différés	(23)	0,2	(0,2)
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>6,6</b>	<b>1,4</b>
<b>Dont :</b>			
■ part du Groupe		6,5	1,4
■ part minoritaires		0,1	-
Résultat de base par action	(25)	0,05	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		120 425 058	96 336 058
Résultat dilué par action	(25)	0,05	0,01
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		122 648 920	99 209 920

\* La provision pour Clause de retour à meilleure fortune est comptabilisée en résultat opérationnel en 2010 et reclassée pour 2009. Le montant d'un million d'euros a été reclassé au sein du résultat opérationnel. L'impact est une augmentation d'un million d'euros sur le résultat opérationnel ; ce reclassement est sans impact sur le résultat net de 2009.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## ■ Résultat global consolidé

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

(en millions d'euros)	2010	2009
<b>Résultat net</b>	<b>6,6</b>	<b>1,4</b>
Écarts de conversion	0,1	(1,9)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	0,4
<b>Produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>0,1</b>	<b>(1,5)</b>
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>6,7</b>	<b>(0,1)</b>
Attribuable :		
■ au Groupe	6,6	(0,1)
■ aux minoritaires	0,1	-

## 4.2.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

2009

(en millions d'euros)	Capital émis	Réserves liées au capital	Réserves de conversions	Autres réserves	Résultat accumulé non distribué	Sous-total	Minoritaires	TOTAL
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>9,7</b>	<b>268,1</b>	<b>(4,2)</b>	<b>1,8</b>	<b>(179,9)</b>	<b>95,5</b>	<b>0,1</b>	<b>95,6</b>
Réserves de conversion	-	-	(1,9)	-	-	(1,9)	-	(1,9)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	0,4	-	0,4	-	0,4
<b>Total des produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1,9)</b>	<b>0,4</b>	<b>-</b>	<b>(1,5)</b>	<b>-</b>	<b>(1,5)</b>
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	1,4	1,4	-	1,4
<b>Total des profits/(pertes) nets de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1,9)</b>	<b>0,4</b>	<b>1,4</b>	<b>(0,1)</b>	<b>-</b>	<b>(0,1)</b>
Actions d'autocontrôle	-	0,6	-	-	-	0,6	-	0,6
Paiement sous forme d'actions	-	1,3	-	-	-	1,3	-	1,3
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2009</b>	<b>9,7</b>	<b>270,0</b>	<b>(6,1)</b>	<b>2,2</b>	<b>(178,5)</b>	<b>97,3</b>	<b>0,1</b>	<b>97,4</b>

2010

(en millions d'euros)	Capital émis	Réserves liées au capital	Réserves de conversions	Autres réserves	Résultat accumulé non distribué	Sous-total	Minoritaires	TOTAL
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>9,7</b>	<b>270,0</b>	<b>(6,1)</b>	<b>2,2</b>	<b>(178,5)</b>	<b>97,3</b>	<b>0,1</b>	<b>97,4</b>
Réserves de conversion	-	-	0,1	-	-	0,1	-	0,1
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	6,5	6,5	0,1	6,6
<b>Total des profits/(pertes) nets de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>6,5</b>	<b>6,6</b>	<b>0,1</b>	<b>6,7</b>
Augmentation de capital	2,4	82,5	-	-	-	84,9	-	84,9
Actions d'autocontrôle	-	(0,1)	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Paiement sous forme d'actions	-	1,4	-	-	-	1,4	-	1,4
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>12,1</b>	<b>353,8</b>	<b>(6,0)</b>	<b>2,2</b>	<b>(172,0)</b>	<b>190,1</b>	<b>0,2</b>	<b>190,3</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## 4.2.4 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice</b>	<b>299,1</b>	<b>288,9</b>
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	<b>6,5</b>	<b>1,4</b>
<b>Intérêts minoritaires (participations non contrôlantes)</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>
<b>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>		
■ Amortissements	19,8	13,7
■ Provisions pour perte de valeur d'actifs corporels	(0,1)	-
■ Dépréciation écarts d'acquisition	9,2	3,6
■ Provisions	8,7	(17,5)
■ Provision pour Clause de retour à meilleure fortune	(1,3)	(5,3)
■ Coûts et produits de financement	8,6	6,0
■ Impôts différés	(0,2)	0,1
■ Charge d'impôts courants	10,2	4,2
■ Paiements effectués au titre de l'impôt sur les sociétés	(3,8)	(2,8)
■ Encaissement au titre du crédit d'impôt-recherche	17,5	15,8
■ Charge de rémunération sous forme d'actions	1,4	1,2
■ (Plus)/Moins-values sur cession d'immobilisations	(0,1)	(0,5)
■ Quote-part des résultats des entreprises associées	0,4	-
■ (Augmentation)/Diminution des placements en garantie	1,8	0,6
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>		
■ Clients et avances clients	14,7	48,8
■ Autres actifs courants	(20,2)	14,1
■ Stocks et encours	(12,7)	(1,9)
■ Fournisseurs, avances et acomptes fournisseurs	13,3	(24,9)
■ Autres passifs courants	(9,5)	(20,8)
<b>Flux de trésorerie générés/(requis) par l'activité</b>	<b>64,3</b>	<b>35,8</b>
Acquisitions d'autres immobilisations corporelles et incorporelles	(27,0)	(17,0)
Produits résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,5	1,6
Variation nette des autres actifs financiers	(0,6)	(0,3)
Incidence des variations de périmètre	(35,1)	(7,9)
<b>Flux de trésorerie générés/(requis) par les investissements</b>	<b>(62,2)</b>	<b>(23,6)</b>
Actions autodétenues	(0,1)	0,6
Variation nette des dettes à long et moyen terme	(0,3)	19,4
(Augmentation)/Diminution des placements en garantie	-	(7,5)
Variation nette des emprunts à court terme	(12,3)	(8,0)
Coûts et produits de financement *	(8,6)	(6,0)
<b>Flux de trésorerie générés/(requis) par les financements</b>	<b>(21,3)</b>	<b>(1,5)</b>
Effets des variations de taux de change	2,3	(0,5)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>282,2</b>	<b>299,1</b>
* Dont paiements effectués au titre des intérêts d'emprunts.	(2,8)	(3,3)

Les flux de chaque rubrique de transactions en devises sont déterminés dans la devise de chaque pays, puis convertis en euros en utilisant un taux moyen sur l'année. La différence de conversion avec les calculs retenus pour le bilan et le compte de résultat est reportée dans la ligne « Effet des variations de taux de change » qui regroupe ainsi l'ensemble des différences de chaque rubrique.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

## 4.2.5 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### SOMMAIRE

<b>NOTE 1</b>	ORGANISATION	80
<b>NOTE 2</b>	RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS	80
<b>NOTE 3</b>	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	85
<b>NOTE 4</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	86
<b>NOTE 5</b>	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87
<b>NOTE 6</b>	ÉCARTS D'ACQUISITION	88
<b>NOTE 7</b>	ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	89
<b>NOTE 8</b>	STOCKS ET ENCOURS	89
<b>NOTE 9</b>	CRÉANCES CLIENTS	90
<b>NOTE 10</b>	AUTRES ACTIFS COURANTS	92
<b>NOTE 11</b>	ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	92
<b>NOTE 12</b>	CAPITAL	93
<b>NOTE 13</b>	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	93
<b>NOTE 14</b>	INTÉRÊTS MINORITAIRES	93
<b>NOTE 15</b>	EMPRUNTS ET PASSIFS FINANCIERS	93
<b>NOTE 16</b>	PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE	95
<b>NOTE 17</b>	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	95
<b>NOTE 18</b>	PROVISIONS NON COURANTES	99
<b>NOTE 19</b>	PROVISIONS COURANTES ET AUTRES PASSIFS COURANTS	99
<b>NOTE 20</b>	INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS	100
<b>NOTE 21</b>	CONCENTRATION DE RISQUE DE CRÉDIT SUR UN TIERS	103
<b>NOTE 22</b>	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	103
<b>NOTE 23</b>	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	103
<b>NOTE 24</b>	RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	105
<b>NOTE 25</b>	RÉSULTAT PAR ACTION	105
<b>NOTE 26</b>	RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS, FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF DU GROUPE	105
<b>NOTE 27</b>	PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS	106
<b>NOTE 28</b>	TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES)	114
<b>NOTE 29</b>	ENGAGEMENTS HORS BILAN	114
<b>NOTE 30</b>	INFORMATION SECTORIELLE	116
<b>NOTE 31</b>	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEURS RÉSEAUX	118

### NOTE 1 ORGANISATION

Les comptes consolidés du groupe Bull comprennent les comptes de Bull, et de ses filiales.

Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2010, le capital de Bull est détenu à hauteur de 20,0 % par Crescendo Industries, de 8,1 % par France Telecom, de 2,4 % par NEC, de 2,1 % par Pothar Investments SA et de 67,4 % par le public, des salariés de

Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,3 % d'actions en autocontrôle.

Bull, société mère du Groupe, est une société anonyme dont le siège social se situe en France, rue Jean-Jaurès, 78340 Les Clayes-sous-Bois. Cette société est cotée en Bourse sur Euronext Paris. Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 17 février 2011.

### NOTE 2 RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

#### Principes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2010 sont préparés conformément au référentiel IFRS.

Les principes comptables retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2010.

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du groupe Bull fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ; et
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire en 2010 n'ont pas eu d'effet significatif pour le Groupe :

- IAS 27 révisée, Consolidation ;
- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises ;
- Amendement IAS 39, Éléments éligibles à la couverture ;
- Amendement IFRS 2, Transactions intragroupe réglées en trésorerie ;
- Amendement IFRS 5 sur les cessions partielles de titres ;
- *Annual improvement 2009*, amélioration annuelle des normes IFRS publiée en avril 2009 ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services ;
- IFRIC 15, Contrats de construction immobilière ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 17, Distribution d'actifs autres que de la trésorerie aux investisseurs ;

- IFRIC 18, Transfert d'actifs en provenance des clients.

À la date d'arrêt des présents états financiers, les nouveaux textes et les interprétations suivants étaient émis :

- IAS 24 révisée, informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées ;
- Amendement IAS 32, Classement des droits de souscription émis ;
- IFRS 7, Transferts d'actifs financiers ;
- Amendements IFRIC 14, Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement normal ;
- IFRIC 19, Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

Le groupe Bull mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

#### Recours à des estimations

L'établissement des comptes consolidés du groupe Bull exige que la direction se fonde sur des hypothèses et qu'elle effectue des estimations qui ont un impact sur les montants qui apparaissent dans les états financiers relatifs aux actifs et aux passifs existants, aux charges et aux produits, aux actifs et passifs éventuels, ainsi que dans les annexes relatives aux comptes consolidés. Le Groupe établit régulièrement des estimations, notamment celles qui ont trait aux créances douteuses, aux provisions pour dépréciation des stocks et encours, aux participations non consolidées, à la valeur comptable des écarts acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles, aux impôts différés actifs (cf. note 23), à la Clause de retour à meilleure fortune à verser à l'État français (cf. note 16), aux restructurations, aux engagements de retraite, aux passifs éventuels et aux litiges. Les estimations du Groupe sont fondées sur son expérience passée et sur diverses autres hypothèses qu'il juge raisonnables au vu des circonstances et qui constituent le fondement de l'évaluation d'actifs et de passifs dont la valeur comptable n'est pas immédiatement déterminable d'après d'autres sources.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible qu'au moment du dénouement des opérations concernées, les résultats réels soient susceptibles de différer de ces estimations et d'avoir une incidence sur les états financiers des périodes futures. Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

## IAS 1 – Présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés en application de la norme IAS 1.

## IAS 2 – Stocks

En application de la norme IAS 2, les stocks et encours sont évalués au plus bas du prix de revient (principalement selon le principe du premier entré, premier sorti) ou du prix du marché (valeur réalisable nette estimée). Les coûts standard de matière, main-d'œuvre et frais généraux des produits fabriqués sont établis en considérant un niveau prévisionnel d'activité et sont ensuite ajustés au prix de revient réel par le biais des écarts sur coûts de production. Les charges résultant d'une sous-activité sont comptabilisées en coûts des produits et services vendus.

## IAS 11 – Contrats de construction

En application de la norme IAS 11, les sociétés du groupe Bull en France comptabilisent leurs contrats de construction (généralement à plus d'un an) selon la méthode de l'avancement. Les autres sociétés du Groupe dont les contrats de construction ne sont pas significatifs utilisent une méthode de points de passage définis contractuellement (« milestones »).

La méthode à l'avancement est fondée sur des indicateurs de développement du projet liés au nombre d'heures ou aux coûts encourus sur les coûts totaux réestimés périodiquement projet par projet.

Dès lors qu'un dépassement des coûts totaux prévisionnels sur la facturation prévue apparaît, il est constitué une provision pour perte à terminaison.

## IAS 12 – Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés dans les états financiers consolidés selon les prescriptions de la norme IAS 12. Cette norme requiert l'enregistrement de charge ou de crédit d'impôt différé pour constater l'effet fiscal des différences de valorisation des actifs ou des passifs entre les comptes consolidés et les comptes préparés pour la détermination des impôts sur les bénéfices.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs à la date de clôture.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation.

## IAS 16 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire pratiquée sur la durée d'utilité des actifs. Les constructions et aménagements sont amortis sur dix à vingt ans, le matériel et outillage sur quatre à dix ans et le matériel de location sur cinq ans. Les micro-ordinateurs et les terminaux immobilisés pour usage interne sont amortis sur trois ans. La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles est incluse dans le compte de résultat en charge par destination.

En application de la norme IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés dans le coût de l'actif. Par ailleurs, l'analyse des processus industriels n'a pas révélé d'équipement industriel nécessitant un plan d'amortissement spécifique ou entraînant des grosses réparations désormais traitées comme des composants de la valeur de l'actif.

## IAS 17 – Contrats de location

Le groupe Bull applique les critères de qualification des contrats de location financement (IAS 17). Ainsi, les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des loyers minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

Il est rappelé que les contrats comptabilisés comme des ventes correspondent à des contrats pour lesquels l'engagement ferme du client, sur une période de 36 à 60 mois en général, conduit à une chaîne de loyers actualisés proches de la valeur de vente qui aurait été concédée au client si celui-ci avait décidé d'acheter.

Les créances dont l'échéance s'étale sur la durée du contrat font, en général, l'objet de financement auprès d'établissements financiers spécialisés. Tous les contrats de financement ont fait l'objet d'un examen et d'une revue des clauses contractuelles afin de se conformer aux critères de comptabilisation de la norme IAS 39.

## IAS 18 – Produits des activités ordinaires

Le groupe Bull applique la norme IAS 18 relative à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du groupe Bull est constitué par des ventes et des locations de matériel et de logiciel, ainsi que par des prestations de services liées au traitement de l'information sous différentes modalités contractuelles.

Les ventes sont considérées comme étant réalisées lorsque les prestations du groupe Bull ont été exécutées conformément aux clauses contractuelles qui retiennent la livraison ou la mise à disposition du matériel. Généralement, les contrats de vente sont assortis d'une clause de réserve de propriété dans tous les pays où la législation le permet.

Le chiffre d'affaires concernant les redevances de logiciel facturées en une seule fois est enregistré à la mise à disposition du logiciel et en fonction de la réalisation des services contractuellement dus. Les redevances mensuelles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'échéance de chaque période.

Les produits provenant des contrats de location sont compris dans le chiffre d'affaires lors de chaque échéance pendant la durée du contrat. Les dotations aux amortissements sont les principaux coûts de ces contrats. Les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

### IAS 19 – Avantages au personnel

Le groupe Bull participe à des régimes de retraite, de préretraite et d'indemnités de départ en application des lois et pratiques des pays dans lesquels il est implanté. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations ; les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés. Cette obligation est estimée par des actuaires indépendants conformément à la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts entre ce qui était anticipé et la façon réelle dont se déroulent les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en résultat en application de la méthode du « corridor », qui prévoit l'étalement sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires des écarts excédant 10 % du plus haut entre la valeur de l'engagement et la valeur des actifs du régime à la clôture.

Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les avantages sont déjà acquis et, dans le cas contraire, il est amorti selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les avantages soient acquis au personnel.

Le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies, ajustée des écarts actuariels non comptabilisés, diminuée du coût des services passés non comptabilisés et de la juste valeur des actifs des régimes à la date de clôture.

L'effet des évolutions de l'obligation du Groupe est comptabilisé en résultat opérationnel, à l'exception des composantes financières liées aux effets de désactualisation et de rendement des actifs de couverture.

Les autres avantages à long terme (médailles du travail, couvertures médicales, assurances - prévoyance) sont également évalués sur la base d'hypothèses actuarielles et provisionnés dans les comptes du groupe Bull.

### IAS 21 – Conversion

Les états financiers des sociétés étrangères inclus dans les états financiers consolidés sont convertis selon les principes de la norme IAS 21 qui peuvent être résumés ainsi :

- les éléments d'actif et de passif ainsi que les amortissements correspondants sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice ;
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen mensuel.

Les écarts résultant de cette conversion sont enregistrés pour la part du Groupe dans un compte intitulé « Écart de conversion » inclus dans les capitaux propres.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en fin d'exercice au cours de clôture et les différences de change, réalisées ou latentes, résultant de la conversion des transactions en monnaies étrangères sont incluses dans le résultat de l'exercice.

### IAS 27 révisée, 28 et 31 – Consolidation

Les méthodes de consolidation suivies par le groupe Bull sont en accord avec les normes relatives au périmètre et aux méthodes de consolidation (IAS 27R, 28 et 31).

Les principes et méthodes comptables du groupe Bull sont détaillés dans un manuel comptable diffusé à l'ensemble des sociétés appartenant au Groupe. Ce manuel et les procédures de suivi en assurent une application uniforme au sein du groupe Bull.

Les filiales dans lesquelles Bull détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les entreprises associées, dans lesquelles le groupe Bull exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Le groupe Bull n'a pas de filiales détenues conjointement avec une société ou un groupe tiers qui aurait pu entraîner un choix entre la méthode proportionnelle et la méthode de mise en équivalence.

### IAS 32 et 39 – Instruments Financiers

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

#### AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente conformément à la norme IAS 39. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat de la période.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Le Groupe n'a pas identifié d'actifs financiers répondant aux caractéristiques d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance définis par la norme IAS 39.

### INSTRUMENTS DÉRIVÉS

L'ensemble des instruments dérivés est comptabilisé au bilan et est évalué à la juste valeur. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat de la période, sauf dans les cas de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net.

Pour les couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net :

- la part efficace de la variation de juste valeur de l'instrument est enregistrée en capitaux propres. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts ;
- la part inefficace est enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture s'ils répondent aux critères de documentation et d'efficacité définis par la norme IAS 39.

Le groupe Bull utilise des instruments dérivés pour réduire une partie de son exposition aux risques de change de nature commerciale, mais a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. La variation de valeur de ces instruments est enregistrée en compte de résultat.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque de taux, ni pour couvrir ses investissements nets à l'étranger.

### INSTRUMENTS HYBRIDES

Les Obligations Convertibles ou Échangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANes) contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres.

À la date de l'émission, la juste valeur de la composante de passif financier est estimée par référence à la valeur des flux de trésorerie contractuels futurs actualisés au taux de marché d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion en actions.

La composante classée en capitaux propres est déterminée par différence entre le montant émis et la juste valeur du passif financier.

### ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Les actions de Bull, qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées, sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

### DÉCOMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

En général, un actif financier est décomptabilisé, conformément à l'IAS 32 et l'IAS 39, uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif.

Les actifs décomptabilisés correspondent principalement aux créances clients cédées à des établissements financiers dans le cadre de contrats d'affacturage sans recours. Ces cessions sont examinées de manière approfondie. Les créances ne sont décomptabilisées que si l'analyse technique conclut à un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages

### IAS 33 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice en excluant les actions autodétenues.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives excluant le nombre d'actions autodétenues. Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options « dans la monnaie » et les obligations convertibles en actions émises par le Groupe.

### IAS 36 – Dépréciation des actifs

Le groupe Bull procède à chaque clôture à une enquête auprès de ses filiales pour déterminer s'il existe des indicateurs de perte de valeur sur certains actifs qui entraîneraient des tests de dépréciation conformément à la norme IAS 36.

Ces tests sont effectués au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition, même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation et de la sortie de l'actif. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget le plus récent approuvé par la direction. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Pour les besoins des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, les valeurs d'actifs sont regroupées par unité génératrice de trésorerie (UGT). Le Groupe définit ses UGT conformément à la façon dont sont organisées les activités et analysés les résultats dans le reporting interne du Groupe.

### IAS 37 – Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, à l'égard d'un tiers, résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources. Dans le cas des restructurations, une provision est comptabilisée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions à court et long terme, outre les provisions pour engagements relatifs aux régimes de retraite et pour avantages accordés à des employés et les provisions pour restructuration, incluent principalement :

- les coûts estimés au titre de litiges, contentieux et actions en réclamations de la part de tiers ou d'anciens salariés ;
- les engagements en garantie donnés aux clients relatifs aux ventes de matériel ou aux contrats ;



## ÉTATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

- les pertes à terminaison sur les contrats dont le prix de revient prévisionnel s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel à la clôture de l'exercice.

Les provisions significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

### IAS 38 – Immobilisations incorporelles

Lors de certains regroupements d'entreprises, lorsque la nature du portefeuille clients ou la part de marché détenue par une entité, ainsi que la nature de l'activité qu'elle exerce, devraient permettre à l'entité de poursuivre ses relations commerciales avec ses clients en raison des efforts consentis pour les fidéliser, les relations avec les clients sont valorisées en immobilisations incorporelles et amorties sur une durée finie estimée à la date d'acquisition.

Les technologies et logiciels de valeur significative sont valorisés par les flux, selon la méthode des surprofits. Ils intègrent la valeur de la marque-produit associée ainsi que les relations clients et la Recherche et Développement en cours. Ils sont amortis sur la durée de vie résiduelle estimée à la date d'acquisition.

### IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

Les plans d'option de souscription ou d'achat d'actions pour le personnel attribués au cours des exercices 1998 à 2001, étant antérieurs au 7 novembre 2002, ne requièrent pas de retraitement, conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Les plans octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ont été enregistrés conformément à la norme IFRS 2.

Les options ont été évaluées à la date d'octroi sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres suivants ont été retenus :

- la volatilité tient compte de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action ;
- la durée moyenne de détention a été déterminée à 4,5 années ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des OAT à dix ans.

La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en compte de résultat durant la période d'acquisition des droits, selon l'estimation du Groupe du nombre d'instruments de capitaux propres finalement acquis, avec une contrepartie directe en capitaux propres. Les variations de juste valeur des options postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette comptabilisation.

### IFRS 3 révisée – Regroupement d'entreprises

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée.

Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle ;

- les intérêts minoritaires sont évalués soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition représente tout excédent de la somme de la contrepartie transférée et le cas échéant de la valeur des « intérêts non contrôlés » sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. En fonction de l'option retenue pour la valorisation de ces intérêts lors de la prise de contrôle, l'écart d'acquisition reconnu représente soit la seule quote-part acquise par le Groupe (écart d'acquisition partiel) soit la part du Groupe et la part des intérêts non contrôlés (écart d'acquisition complet).

La contrepartie transférée est évaluée à sa juste valeur. Elle inclut les clauses de rémunération éventuelle également évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition laquelle prend en compte les probabilités de survenance.

Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges au cours de la période pendant laquelle ils sont encourus.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Les écarts d'acquisition, qui ne sont pas amortis, font l'objet d'un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle. Une perte de valeur est comptabilisée, le cas échéant, lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est notamment estimée en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

### IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés actifs non courants détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que si la vente est hautement probable et l'actif (ou le Groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente de l'actif et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan qui doit avoir été lancé. De plus, l'actif doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente de l'actif est supposée être réalisée dans le délai d'un an à compter de sa classification en actif détenu en vue de la vente.

Les actifs non courants (et groupes destinés à être cédés) classés en actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure. Ces actifs ne sont plus amortis à compter de leur date de classification en actifs détenus en vue de la vente.

## NOTE 3 VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

### Acquisition du groupe Amesys

Lors de sa réunion le 18 janvier 2010, l'assemblée générale des actionnaires de Bull a massivement approuvé l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys. La transaction permet à Bull de devenir un leader européen des solutions de traitement informatique à grande échelle pour les systèmes critiques et hautement sécurisés en combinant d'une part, le savoir-faire du groupe Amesys dans le traitement du signal en temps réel et, d'autre part, l'expertise de Bull dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations comme le Calcul haute performance, le stockage ainsi que les services d'infrastructure et d'ingénierie associés. L'assemblée générale a

également approuvé l'augmentation du capital social au profit de Crescendo Industries, actionnaire du groupe Amesys. Crescendo Industries est ainsi devenu l'actionnaire de référence de Bull avec une participation de 19,87 % après l'opération. Un versement en numéraire à Crescendo Industries de 37,6 millions d'euros a également été effectué lors de la finalisation de l'opération le 18 janvier 2010.

L'opération se traduit par l'intégration du groupe Amesys dans le périmètre de consolidation du groupe Bull à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et, sur le plan organisationnel, par la création d'une nouvelle division au sein de Bull, nommée « Sécurité et systèmes critiques » dirigée par l'équipe d'Amesys et dont les activités d'Amesys sont le socle.

L'impact de l'acquisition du groupe Amesys sur le bilan du Groupe est présenté de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010
Immobilisations incorporelles	23,2
Immobilisations corporelles	1,7
Stocks et encours	2,9
Créances clients	38,6
Autres actifs courants	3,5
Placements en garantie	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,3
Emprunts et passifs financiers non courants	(0,6)
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(1,3)
Provisions non courantes	(0,5)
Impôts différés – passif	(4,3)
Dettes fournisseurs	(16,7)
Clients : avances et acomptes reçus	(7,4)
Impôts à payer sur les bénéfices	(0,1)
Produits perçus d'avance	(0,7)
Provisions courantes	(1,0)
Autres passifs courants	(7,2)
Emprunts et passifs financiers courants	(1,6)
<b>Juste valeur des actifs nets acquis</b>	<b>36,6</b>
Écart d'acquisition	85,9
<b>TOTAL ACQUISITION</b>	<b>122,5</b>
Dont :	
■ prix d'acquisition versé en numéraire	37,6
■ prix d'acquisition versé en actions	84,9

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en autres charges opérationnelles pour 2,0 millions d'euros (hors taxes) sur l'exercice 2010. Les frais comptabilisés sur l'exercice 2009 étaient de 1,8 million d'euros.

L'acquisition a été financée en partie par augmentation de capital avec la création de 24 000 000 d'actions en date du 18 janvier 2010. À cette date le cours de l'action Bull s'élevait à 3,54 euros par action.

La contribution du groupe Amesys au résultat du groupe Bull au 31 décembre 2010, exprimée en millions d'euros, est la suivante :

- Chiffre d'affaires : 88,9 ;
- Marge brute : 22,4 ;

- EBIT : 5,0 ;
- Résultat net : 2,9.

### Dissolution de la société Artware Benelux

L'ensemble des actifs et passifs de la société Artware Benelux a été transféré à la société Amesys Conseil en date du 13 décembre 2010 par transmission universelle de patrimoine. Cette dissolution n'a pas eu d'impact sur le résultat du Groupe.

## NOTE 4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

## 2009

(en millions d'euros)	Frais de développement capitalisés	Relations commerciales	Technologies	Total
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>6,9</b>	<b>4,0</b>	<b>5,7</b>	<b>16,6</b>
Acquisitions	-	-	0,1	0,1
Cessions, reprises, transferts	(1,3)	-	(0,1)	(1,4)
Écarts de change	(0,1)	-	0,1	-
Autres mouvements	-	-	-	-
<b>Valeur brute au 31 décembre 2009</b>	<b>5,5</b>	<b>4,0</b>	<b>5,8</b>	<b>15,3</b>
<b>Amortissements cumulés au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>(4,4)</b>	<b>(0,8)</b>	<b>(5,2)</b>	<b>(10,4)</b>
Dotations	(1,1)	(0,5)	(0,3)	(1,9)
Cessions, reprises, transferts	1,3	-	0,1	1,4
Écarts de change	-	-	(0,1)	(0,1)
Autres mouvements	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés au 31 décembre 2009</b>	<b>(4,2)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(11,0)</b>
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>2,5</b>	<b>3,2</b>	<b>0,5</b>	<b>6,2</b>
<b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2009</b>	<b>1,3</b>	<b>2,7</b>	<b>0,3</b>	<b>4,3</b>

## 2010

(en millions d'euros)	Frais de développement capitalisés	Relations commerciales	Technologies	Total
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>5,5</b>	<b>4,0</b>	<b>5,8</b>	<b>15,3</b>
Acquisitions	-	0,6	1,1	1,7
Cessions, reprises, transferts	-	-	(0,2)	(0,2)
Écarts de change	0,2	-	-	0,2
Autres mouvements <sup>(1)</sup>	-	4,5	19,7	24,2
<b>Valeur brute au 31 décembre 2010</b>	<b>5,7</b>	<b>9,1</b>	<b>26,4</b>	<b>41,2</b>
<b>Amortissements cumulés au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>(4,2)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(5,5)</b>	<b>(11,0)</b>
Dotations	(1,0)	(1,4)	(3,4)	(5,8)
Cessions, reprises, transferts	-	-	0,2	0,2
Écarts de change	(0,1)	-	-	(0,1)
Autres mouvements <sup>(1)</sup>	-	(0,9)	(0,1)	(1,0)
<b>Amortissements cumulés au 31 décembre 2010</b>	<b>(5,3)</b>	<b>(3,6)</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(17,7)</b>
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>1,3</b>	<b>2,7</b>	<b>0,3</b>	<b>4,3</b>
<b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>0,4</b>	<b>5,5</b>	<b>17,6</b>	<b>23,5</b>

(1) Concerne les variations de périmètre intervenues en 2010. Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition, des immobilisations incorporelles ont été identifiées pour 3,5 millions d'euros (relations commerciales amortissables sur une durée comprise entre 8 et 11 années) et pour 19,6 millions d'euros (technologies amortissables sur une durée comprise entre 4 et 7 années).

**NOTE 5** IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2009

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Matériel de location	Total
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>3,2</b>	<b>94,4</b>	<b>100,7</b>	<b>2,5</b>	<b>200,8</b>
Acquisitions	-	9,6	7,2	0,1	16,9
Cessions, reprises, transferts	-	(4,8)	(13,0)	(0,5)	(18,3)
Écarts de change	-	0,3	1,8	0,2	2,3
Autres mouvements	-	-	-	-	-
<b>Valeur brute au 31 décembre 2009</b>	<b>3,2</b>	<b>99,5</b>	<b>96,7</b>	<b>2,3</b>	<b>201,7</b>
<b>Amortissements cumulés au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>-</b>	<b>(74,8)</b>	<b>(84,7)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>(161,7)</b>
Dotations	-	(4,5)	(7,3)	(0,1)	(11,9)
Cessions, reprises, transferts	-	4,5	12,6	0,2	17,3
Écarts de change	-	(0,2)	(1,4)	(0,1)	(1,7)
Autres mouvements	-	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés au 31 décembre 2009</b>	<b>-</b>	<b>(75,0)</b>	<b>(80,8)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>(158,0)</b>
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2009</b>	<b>3,2</b>	<b>19,6</b>	<b>16,0</b>	<b>0,3</b>	<b>39,1</b>
<b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2009</b>	<b>3,2</b>	<b>24,5</b>	<b>15,9</b>	<b>0,1</b>	<b>43,7</b>

2010

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Matériel de location	Total
<b>Valeur brute au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>3,2</b>	<b>99,5</b>	<b>96,7</b>	<b>2,3</b>	<b>201,7</b>
Acquisitions	-	8,0	17,2	0,1	25,3
Cessions, reprises, transferts	-	(1,3)	(6,1)	(1,3)	(8,7)
Écarts de change	-	0,3	2,4	0,1	2,8
Autres mouvements	-	1,1	4,0	-	5,1
<b>Valeur brute au 31 décembre 2010</b>	<b>3,2</b>	<b>107,6</b>	<b>114,2</b>	<b>1,2</b>	<b>226,2</b>
<b>Amortissements cumulés au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>-</b>	<b>(75,0)</b>	<b>(80,8)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>(158,0)</b>
Dotations	-	(4,2)	(9,7)	(0,1)	(14,0)
Cessions, reprises, transferts	-	0,8	6,3	1,3	8,4
Écarts de change	-	(0,2)	(2,1)	(0,1)	(2,4)
Autres mouvements	-	(0,7)	(2,7)	-	(3,4)
<b>Amortissements cumulés au 31 décembre 2010</b>	<b>-</b>	<b>(79,3)</b>	<b>(89,0)</b>	<b>(1,1)</b>	<b>(169,4)</b>
<b>Valeur nette au 1<sup>er</sup> janvier 2010</b>	<b>3,2</b>	<b>24,5</b>	<b>15,9</b>	<b>0,1</b>	<b>43,7</b>
<b>VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2010</b>	<b>3,2</b>	<b>28,3</b>	<b>25,2</b>	<b>0,1</b>	<b>56,8</b>

### NOTE 6 ÉCARTS D'ACQUISITION

#### 2010

(en millions d'euros)	Valeur en début d'exercice	Acquisitions/dépréciations	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Valeur brute	57,7	85,9	-	143,6
Perte de valeur	(4,7)	(9,2)	-	(13,9)
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>53,0</b>	<b>76,7</b>	<b>-</b>	<b>129,7</b>

Les écarts d'acquisition par entité s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Bull HN Information Systems Inc. (États-Unis)	1,1	1,1
Réseau international	6,1	6,1
Bull SAS (France)	1,4	1,4
AMG.net (Pologne)	7,1	7,1
Agarik (France)	5,4	5,4
Serviware (France)	3,5	3,5
Siconet (Espagne)	-	9,2
CSB (Luxembourg)	3,7	3,7
Sirus (France)	1,8	1,8
science+computing (Allemagne)	13,7	13,7
Groupe Amesys	85,9	-
<b>TOTAL</b>	<b>129,7</b>	<b>53,0</b>

Conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs (en cours d'année, principalement en cas de déviation significative du résultat par rapport au budget), pour déterminer les pertes de valeur éventuelles. Les acquisitions récentes constituent chacune une unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle les écarts d'acquisition sont alloués.

En 2010, le Groupe a constaté 85,9 millions d'euros d'écart d'acquisition liés à l'entrée dans le périmètre du groupe Amesys (voir note 3 « Variations de périmètre »).

Le montant recouvrable d'une UGT est déterminé sur la base de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs utilisent des projections de flux de trésorerie basées sur le plan stratégique à trois ans (2011 à 2013). Ils sont également fondés sur les hypothèses suivantes :

- les deux exercices suivant le plan stratégique sont extrapolés ;

- les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans sont déterminés sur la base d'un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0 % ;
- le taux d'actualisation est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital du Groupe et est identique pour l'ensemble des écarts d'acquisition de la zone Europe. Ce coût est basé sur une prime de risque de marché de 6,0 % afin de refléter les hypothèses à long terme utilisées dans les tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Il s'élève à 12,15 % à fin 2010.

Au 30 juin 2010, les tests de valorisation effectués ont entraîné la comptabilisation d'une perte de valeur de l'écart d'acquisition de la société Siconet pour 9,2 millions d'euros, compte tenu de la crise économique en Espagne.

Au 31 décembre 2010, le Groupe a conduit une analyse de sensibilité sur les hypothèses clé utilisées dont le taux d'actualisation de 10 % et la diminution du taux d'EBIT du flux terminal de 10 %. De tels changements d'hypothèses clé n'induiraient une perte de valeur que d'une seule UGT, le groupe Amesys, comme indiqué ci-dessous :

Variation de la juste valeur des écarts d'acquisition	Montant en millions d'euros
Augmentation du taux d'actualisation de 12,15 % à 13,15 %	(3,0)
Diminution de 10 % du taux d'EBIT du flux terminal	(1,9)

Par ailleurs, une diminution l'EBIT du groupe Amesys à hauteur de 10 % à compter de 2011 et sur la durée du test de dépréciation entraînerait une perte de valeur de 5,2 millions d'euros.

En 2009, les tests de dépréciation avaient conduit à déprécier les écarts d'acquisition de la société Siconet pour 3,0 millions d'euros et de la société CSB pour 0,6 million d'euros.

## NOTE 7 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Valeur nette au 01/01/2010	Acquisitions	Cessions	Ajustements de valeur	Autres mouvements	Valeur nette au 31/12/2010
Actifs financiers disponibles à la vente	3,3	-	-	-	-	3,3
Prêts et avances	7,3	0,7	-	-	-	8,0
Participations dans les entreprises associées	3,6	-	-	-	(0,6)	3,0
<b>TOTAL</b>	<b>14,2</b>	<b>0,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(0,6)</b>	<b>14,3</b>

**Autres actifs financiers disponibles à la vente** : ils comprennent pour l'essentiel les titres suivants : Symantec (moins de 1 %) évalué pour 2,1 millions d'euros (2,1 millions d'euros fin 2009), Keynectis (14,39 %) évalués pour 0,7 million d'euros, Safelayer (15 %) valorisé pour 0,5 million d'euros.

**Prêts et avances** : ils concernent pour l'essentiel des prêts entrant dans le cadre de l'aide à la construction en faveur des salariés.

**Participations dans les entreprises associées** : au 31 décembre 2010, comme à fin décembre 2009, ce poste comprend pour l'essentiel les participations dans les sociétés françaises Bull Finance (48,6 %) et SERES (34,0 %).

La part de résultat net dans les entreprises associées correspondant aux intérêts du groupe Bull est incluse dans le compte de résultat consolidé à la ligne intitulée « Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées ».

## NOTE 8 STOCKS ET ENCOURS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Produits finis	56,2	40,0
Produits encours, matières premières et fournitures	26,0	22,7
Pièces de rechange	16,9	17,9
Provisions pour dépréciation des :		
■ produits finis	(6,9)	(9,7)
■ produits encours, matières premières et fournitures	(9,9)	(4,9)
■ pièces de rechange	(15,2)	(14,9)
<b>TOTAL</b>	<b>67,1</b>	<b>51,1</b>

## NOTE 9 CRÉANCES CLIENTS

### CONTRATS DE LOCATION DE MATÉRIEL

Les contrats de location de matériel adossés à des financements externes sont comptabilisés selon les critères des normes IAS 17, IAS 32 et IAS 39. Dans le cas où il s'agit de contrats non résiliables, les créances de loyers sont, soit comptabilisées en créances clients pour le montant de l'encours de loyers restant dû, soit décomptabilisées, en fonction de l'analyse du transfert des risques et avantages.

### « CONTRATS DE CONSTRUCTION » (IAS 11)

Bull réalise des contrats de construction dans de multiples pays, comptabilisés en fonction de l'état d'avancement. Pour les contrats réalisés en France, qui représentent la majorité des contrats de construction significatifs, le degré d'avancement est déterminé sur la base des coûts encourus pour les travaux exécutés. Pour les autres contrats la méthode des points de passage contractuellement définis (milestones), qui atteste de l'avancement d'une partie des travaux, est utilisée.

L'analyse de l'ensemble des contrats français de construction se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Montant des produits des contrats comptabilisés	157,8	92,6
Pour les contrats en cours à la fin de la période :		
a) montant total des coûts encourus et des bénéfices comptabilisés (moins les pertes comptabilisées)	207,2	115,9
b) montant brut dû par les clients pour les travaux du contrat	10,2	10,8
c) montant brut dû aux clients pour les travaux du contrat	(22,5)	(6,1)
d) avances reçues	-	-

L'évolution des produits d'une année sur l'autre est essentiellement due à des contrats *Extreme Computing* plus nombreux et plus importants pour lesquels le revenu est reconnu à l'avancement.

### Cession de créances clients

Le Groupe procède à deux types de cession de créances : cession de créances commerciales dans le cadre de contrats d'affacturage d'une part, cession de créances locatives dans le cadre de contrats de refinancement avec des établissements de crédit d'autre part. Dans le premier cas, il s'agit de créances clients unitaires avec une échéance à court terme ; dans le second, il s'agit de la totalité de la créance de loyers dus de manière irrévocable par un client dans le cadre d'un contrat de location à moyen terme d'équipements.

Ces cessions sont examinées de manière approfondie selon les critères de l'IAS 39, et sont ou non décomptabilisées selon que l'analyse conclut à un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages.

Le principal contrat concerne les créances de Bull SAS sur ses clients domiciliés en France, les créances de Serviware et de Bull Belgique. Ce contrat se traduit par une cession sans recours pour la très grande majorité des créances cédées. L'analyse effectuée a permis de confirmer que le contrat permet de transférer substantiellement tous les risques et avantages liés aux factures cédées bénéficiant de la garantie sans recours, et plus particulièrement :

- le risque de défaillance du client ;
- le risque lié au retard de paiement ;

- le seul risque conservé par Bull est le risque de dilution qui donne lieu à la constitution d'une réserve auprès de l'organisme d'affacturage calibrée au plus près de la dilution réelle. Ce risque résiduel a été considéré comme non significatif au regard des autres risques transférés.

L'affactureur s'est engagé à mettre à la disposition des sociétés concernées, jusqu'au 31 décembre 2012, une ligne de financement d'un montant maximum de 150 millions d'euros, sous réserve que les indicateurs suivants soient respectés, sur la base des comptes consolidés semestriels et annuels de Bull :

- 1) EBITDA égal ou supérieur à 30 millions d'euros (sur une base annuelle) ;
- 2) ratio (dette nette/fonds propres) inférieur ou égal à 80 %.

En cas de non-respect de ces indicateurs, le délai de préavis de résiliation serait ramené à trois mois.

Les filiales espagnoles ont cédé des créances commerciales dans le cadre d'un contrat sans recours pour un montant de 14 millions d'euros à fin décembre 2010.

Les cessions de créances locatives sont intervenues en France (cessions comptabilisées pour un montant de 13,2 millions d'euros à fin décembre 2010 et 13,3 millions d'euros à fin décembre 2009), en Belgique et en Grande-Bretagne.

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble de ces opérations, par nature, en indiquant la valeur comptable des actifs cédés et celle des passifs associés.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010			Au 31 décembre 2009		
	Créances			Créances		
	Commerciales	Locatives	Total	Commerciales	Locatives	Total
<b>Cessions comptabilisées</b>						
■ créances cédées	2,8	13,5	16,3	9,4	13,8	23,2
■ trésorerie	2,1	13,5	15,6	8,2	13,8	22,0
■ comptes de garantie/ compte courant affacturage	0,7	-	0,7	1,2	-	1,2
■ dette	2,8	13,5	16,3	9,4	13,8	23,2
<b>Cessions décomptabilisées</b>						
■ créances cédées	180,2	5,1	185,3	156,3	7,1	163,4
■ trésorerie	152,5	5,1	157,6	134,7	7,1	141,8
■ comptes de garantie/ compte courant affacturage	27,6	-	27,6	21,6	-	21,6

#### Détails concernant les cessions de créances commerciales effectuées par Bull SAS

L'impact de la cession de créances de Bull SAS du 31 décembre 2010 sur les différents postes du bilan peut se résumer comme suit :

Poste concerné (en millions d'euros)	Au 31 décembre		Commentaires
	2010	2009	
Clients et comptes rattachés	(153,2)	(138,2)	Décomptabilisation des créances clients cédées sans recours
Compte de garantie affacturage	12,4	11,2	Dépôt de garantie contractuel
Compte courant affacturage	12,6	11,3	Créances clients cédées sans recours mais non financées
Trésorerie	129,5	123,3	Trésorerie obtenue (hors frais)
<b>TOTAL</b>	<b>1,2</b>	<b>7,6</b>	
Emprunts et passifs financiers courants	1,2	7,6	Dette correspondant au montant des créances cédées avec recours
<b>TOTAL</b>	<b>1,2</b>	<b>7,6</b>	

#### VALEUR DES CRÉANCES CLIENTS

La valeur nette comptable des créances clients, telle qu'elle est rapportée au bilan, reflète leur valeur de marché et se détaille ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Répartition par nature</b>		
Valeur brute	132,1	119,7
Dépréciation	(7,7)	(7,2)
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>124,4</b>	<b>112,5</b>

Par ancienneté, la valeur nette des créances se détaille ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation
Créances non échues	59,6	-	49,8	-
Échues depuis moins de 30 jours	32,9	-	34,3	-
Échues depuis plus de 30 et moins de 60 jours	9,1	-	7,4	(0,1)
Échues depuis plus de 60 et moins de 90 jours	4,2	-	2,8	-
Échues depuis plus de 90 et moins de 180 jours	8,2	(0,2)	7,2	(0,1)
Échues depuis plus de 180 et moins de 360 jours	6,0	(0,2)	9,0	(0,4)
Échues depuis plus d'un an	12,1	(7,3)	9,2	(6,6)
<b>TOTAL</b>	<b>132,1</b>	<b>(7,7)</b>	<b>119,7</b>	<b>(7,2)</b>

À fin 2010, comme à fin 2009, la majorité des créances échues depuis plus de 181 jours correspond à des grands comptes publics et parapublics de pays africains. Le recouvrement de ces créances peut être long, mais ne représente pas de risque majeur.

Le délai moyen d'encaissement clients est de 55 jours en 2010, comme en 2009.

### NOTE 10 AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Créances sur financement R&D	4,4	5,3
Créances fiscales	24,5	6,0
Créances liées au personnel	0,8	0,8
Dépôts et cautionnements versés	2,7	2,7
Compte de garantie affacturage	13,2	11,3
Compte courant affacturage	15,1	11,6
Autres créances liées à l'exploitation	5,7	4,1
Charges constatées d'avance	19,8	19,6
<b>TOTAL</b>	<b>86,2</b>	<b>61,4</b>

L'augmentation des créances fiscales est liée à la constatation du crédit d'impôt recherche au titre de 2010 (17,5 millions d'euros). Le crédit d'impôt recherche comptabilisé sur l'exercice 2009 avait été encaissé à la clôture.

Le compte courant affacturage concerne principalement à fin 2010 comme à fin 2009, des créances cédées sans recours par Bull SAS mais non financées.

### NOTE 11 ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 31 décembre 2010, comme au 31 décembre 2009, le Groupe n'a ni actif ni passif non courant détenu en vue de la vente.

## NOTE 12 CAPITAL

Au 31 décembre 2010, le capital de Bull est constitué de 120 786 647 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

Toutes les actions émises sont intégralement libérées.

Au 31 décembre 2010, Bull autodétient 361 589 actions de son capital, représentant une valeur de marché de 1,23 million d'euros.

## NOTE 13 RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL

Au 31 décembre 2010, le montant des réserves liées au capital est de 353,8 millions d'euros contre 270,0 millions d'euros à fin 2009. Cette variation de 83,8 millions d'euros se détaille ainsi :

- 82,5 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital ;
- 1,4 million d'euros au titre des différents plans d'options de souscription et d'attributions d'actions ;
- (0,1) million d'euros d'actions d'autocontrôle dans le cadre d'un contrat de liquidité.

## NOTE 14 INTÉRÊTS MINORITAIRES

Pour l'essentiel, ils sont constitués d'une participation minoritaire de 8 % prise par la société NEC le 31 janvier 2006 dans la société Evidian suite à une opération d'augmentation de capital.

## NOTE 15 EMPRUNTS ET PASSIFS FINANCIERS

### Analyse de la dette financière par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Emprunt obligataire - OCEANES	0,2	0,2
Emprunt obligataire - NEC	-	7,0
Financement de créances locatives	3,7	6,1
Emprunts bancaires, crédit-bail, location financière	14,9	16,2
<b>Dette financière à plus d'un an</b>	<b>18,8</b>	<b>29,5</b>
Emprunt obligataire - NEC	7,0	-
Financement de créances locatives	5,4	7,2
Financement de créances commerciales	2,8	7,5
Emprunts bancaires, crédit-bail, location financière	7,4	7,2
Découverts bancaires	-	0,1
Instruments dérivés passif	1,6	-
<b>Dette financière à moins d'un an</b>	<b>24,3</b>	<b>22,0</b>
<b>DETTE FINANCIÈRE TOTALE</b>	<b>43,1</b>	<b>51,5</b>

### Emprunt obligataire – OCEANES

Au 31 décembre 2010, le solde des OCEANES non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1<sup>er</sup> janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en juin – juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

### Emprunt obligataire – NEC

Le 31 janvier 2006, NEC Corporation a souscrit à un emprunt obligataire convertible en actions, de 6 998 420 euros émis par Evidian France (valeur nominale par obligation : 1 euro). Cet emprunt donne droit lors de la conversion à 15 415 020 actions de Evidian France au prix de 0,454 euro par action. Les obligations portent intérêt au taux du marché (EURIBOR à un an + 75 points de base).

L'emprunt obligataire arrivé à échéance au 31 janvier 2011, a été intégralement remboursé au nominal, soit 7 millions d'euros, le 31 mars 2011.

### Emprunts auprès d'établissements de crédit

L'encours est essentiellement constitué d'un crédit bancaire à moyen terme, contracté par Bull le 15 juillet 2009, de 15 millions d'euros, d'une durée de cinq ans, remboursable en quatre annuités à compter du 15 juillet 2011. Il est destiné à faciliter des opérations de croissance externe. Il est assorti d'un dépôt de la part de Bull, sous la forme du nantissement d'un bon à moyen terme négociable d'une durée de deux ans émis par la banque prêteuse à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Ce contrat de prêt comporte une clause d'exigibilité anticipée, dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient pas un des ratios financiers suivants :

- endettement net/EBITDA inférieur à 2 ;
- endettement net/fonds propres inférieur à 1.

Dans le cadre de la mise en place du crédit syndiqué présenté au paragraphe 4.2.6 « Événements postérieurs à la clôture », ce prêt a été intégralement remboursé à la même date, et le nantissement du bon à moyen terme résilié a donné lieu à mainlevée.

Figurent aussi dans cette rubrique les engagements en location financement, pour un montant de 7,1 millions d'euros, correspondant soit au refinancement de contrats de location à moyen terme résiliables de matériels, soit à la location de matériels divers pour les besoins propres des sociétés du Groupe.

### Financement de créances locatives et commerciales

Il s'agit de financements assis sur des actifs du Groupe.

Les créances locatives correspondent à des contrats de location à moyen terme non résiliables de matériels, ces créances étant cédées à des établissements de crédit pour en assurer le refinancement. Le risque de contrepartie est assumé par l'établissement de crédit, mais l'opération n'est pas décomptabilisée dans la mesure où Bull conserve la charge du recouvrement, et un risque de délai de paiement.

Les financements associés à des créances commerciales correspondent à la partie des créances cédées avec recours dans le cadre des programmes d'affacturage.

### ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR ÉCHÉANCE

Au 31 décembre 2010, l'échéancier en capital de la dette financière est le suivant :

(en millions d'euros)	Total	< 1an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans
Montants	43,1	24,3	10,1	4,7	3,8	0,2

La dette à moins d'un an donne lieu à l'échéancier ci-dessous :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010
moins d'un mois	5,4
de 1 à 3 mois	8,5
de 3 à 6 mois	1,8
de 6 à 12 mois	8,6
<b>TOTAL</b>	<b>24,3</b>

### ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR DEVISE

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Euro	41,2	48,8
Livre sterling	1,7	2,7
Autres	0,2	-
<b>TOTAL</b>	<b>43,1</b>	<b>51,5</b>

## NOTE 16 PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE

Le 20 février 2004, l'État français a notifié à la Commission européenne un projet d'aide à la restructuration de Bull, assortie d'une Clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Après l'autorisation de la Commission le 1<sup>er</sup> décembre 2004, l'État a versé une aide de 517 millions d'euros le 14 janvier 2005. Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes :

Bull s'engage à verser à l'État, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5 % de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI) tel qu'il ressortira chaque année. Le RCAI correspond à l'EBIT\* après charges et produits de financement.

Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la Société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

- 1) le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 2) le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 3) les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la Société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies.

De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'État peut, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF.

Les différentes estimations de remboursement de la CRMF prennent en compte certaines modalités d'application de la CRMF et sont affectées d'un taux d'actualisation intégrant les facteurs d'incertitude de l'activité.

Lors de la clôture des comptes de l'année 2010, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2011 à 2013), ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF pour les exercices 2011 et 2012.

Par conséquent, la provision s'élève à 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 en diminution de 1,2 million d'euros par rapport au 31 décembre 2009. Cette diminution s'explique par le versement de 2,9 millions relatif à 2009 et pour le solde par une dotation de 1,7 million d'euros liée à l'actualisation du plan stratégique, comprenant la contribution des profits futurs du groupe Amesys aux résultats du Groupe.

## NOTE 17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le groupe Bull offre à ses salariés différents avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme, parmi lesquels des régimes de retraite à prestations définies (aux États-Unis, à Taïwan et en Europe occidentale). Le Groupe considère que l'âge de départ en retraite de ses salariés est, dans toutes les filiales, de 65 ans sauf mesure transitoire ou exceptionnelle.

### RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PRESTATIONS DÉFINIES ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les caractéristiques de ces régimes (prestations services, financement et politique d'investissement des actifs) varient selon la législation et la réglementation applicables dans chaque pays.

Les filiales du Groupe ayant des régimes de retraite à prestations définies sont les suivantes :

- Bull GmbH (Allemagne), Bull GmbH (Autriche), Bull Integrated IT Solutions AE (Grèce), Bull HN Information Systems (États-Unis) et Bull Information Systems Ltd. (Taïwan).

Le plan de pension à prestations définies de Bull Nederland a été liquidé et les obligations et avoirs financiers transférés à un assureur. Cette externalisation entraîne une diminution sensible des avoirs financiers et de la dette correspondante.

Les filiales de Bull en France ont des indemnités pour départ en retraite (IDR) et des médailles du travail. Les filiales grecque et autrichienne offrent des équivalents de IDR. Les engagements pour les médailles sont d'environ 1 million d'euros.

SA Bull NV en Belgique offre à ses salariés des avantages de remboursements de soins médicaux pour le personnel retraité, ce régime est non financé et les engagements sont de 2,1 millions d'euros.

Les montants d'engagement des régimes à prestations définies ont été déterminés par des actuaires qualifiés.

\* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

### ■ Réconciliation des actifs et passifs inscrits au bilan

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Rappel des passifs bruts au bilan	107,2	2,1	0,9	110,2	104,5
Rappel des actifs au bilan	(1,9)	-	-	(1,9)	(0,2)
<b>Solde net du bilan</b>	<b>105,3</b>	<b>2,1</b>	<b>0,9</b>	<b>108,3</b>	<b>104,3</b>
Ventilation du solde net du bilan					
Valeur actualisée des engagements financés	2,6	-	-	2,6	2,6
Juste valeur des actifs des régimes	(1,9)	-	-	(1,9)	(1,6)
<b>Solde des régimes financés</b>	<b>0,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>
Valeur actualisée des engagements non financés	133,9	2,1	0,9	136,9	122,3
<b>Éléments non encore reconnus</b>					
■ Coûts des services passés non comptabilisés	3,9	-	-	3,9	4,5
■ Gains potentiels non réalisables	-	-	-	-	0,0
■ Pertes ou (Gains) nets actuariels non comptabilisés	25,4	-	-	25,4	14,6
<b>Total des éléments non encore reconnus</b>	<b>29,3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29,3</b>	<b>19,1</b>
<b>SOLDE</b>	<b>105,3</b>	<b>2,1</b>	<b>0,9</b>	<b>108,3</b>	<b>104,2</b>

Note : les écarts actuariels en excédent de 10 % de l'engagement ou des actifs sont amortis sur la durée estimative résiduelle des participants.

### ■ Réconciliation des charges du compte de résultat

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Coûts des services de l'année (nets de cotisations)	1,0	-	-	1,0	0,8
Coûts financiers	6,6	0,1	0,1	6,8	6,8
Rendement attendu des actifs des régimes	-	-	-	-	(0,1)
Coûts des services passés comptabilisés	0,4	-	-	0,4	1,8
Pertes ou (Gains) nets actuariels comptabilisés	0,5	0,2	(0,1)	0,6	0,6
Autres charges	3,9	-	-	3,9	
Effet des liquidations/réduction de services futurs		-	-		4,9
<b>TOTAL NET DES CHARGES DES RÉGIMES</b>	<b>12,4</b>	<b>0,3</b>	<b>-</b>	<b>12,7</b>	<b>14,8</b>

Le rendement réel sur les actifs des régimes a été :

	2010	2009
en millions d'euros	0,0	(0,1)
en pourcentage	1,65 %	(0,19 %)

■ Variation des passifs nets des régimes comptabilisés au bilan

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
<b>Valeur en début d'exercice</b>	<b>101,6</b>	<b>1,9</b>	<b>0,9</b>	<b>104,4</b>	<b>102,7</b>
Charges inscrites au compte de résultat	12,4	0,3	0,0	12,7	14,8
Cotisations patronales aux actifs de financement	(0,1)	-	-	(0,1)	(0,1)
Paievements de prestations non financées	(10,0)	(0,1)	(0,1)	(10,2)	(11,0)
Modifications de l'asset ceiling	-	-	-	-	(1,6)
Modifications du périmètre de consolidation et autres	1,6	-	-	1,6	(0,4)
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>105,4</b>	<b>2,1</b>	<b>0,8</b>	<b>108,3</b>	<b>104,4</b>

■ Évolution de la valeur actuelle des obligations

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
<b>Valeur actuelle des obligations en début d'exercice</b>	<b>122,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,0</b>	<b>125,1</b>	<b>252,5</b>
Coûts des services de l'année	1,0	0,0	0,0	1,1	0,8
Coûts financiers	6,6	0,1	0,0	6,8	6,8
Ajustements divers	1,2	-	-	1,2	(0,2)
Coûts des services passés comptabilisés	0,0	-	-	0,1	1,2
Pertes ou (Gains) nets actuariels comptabilisés	12,1	0,2	(0,1)	12,2	5,2
Prestations versées	(10,1)	(0,1)	-	(10,2)	(18,6)
Effet des liquidations/réduction de services futurs	2,8	-	-	2,8	(122,5)
Écarts de change	0,6	-	-	0,8	(0,2)
<b>Valeur actuelle des obligations en fin d'exercice</b>	<b>136,5</b>	<b>2,1</b>	<b>1,0</b>	<b>139,6</b>	<b>125,1</b>

■ Évolution de la valeur des actifs de couverture

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
<b>Juste valeur en début d'exercice</b>	<b>1,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,6</b>	<b>153,2</b>
Rendement attendu des actifs de couverture	0,1	-	-	0,1	0,1
Ajustements divers	-	-	-	-	-
Cotisations des employeurs	0,1	-	-	0,1	0,1
Cotisations des participants	-	-	-	-	-
Gains ou (pertes) nets actuariels comptabilisés	-	-	-	-	(0,3)
Prestations versées	(0,1)	-	-	(0,1)	(7,5)
Effet des liquidations/réduction de services futurs	-	-	-	-	(144,0)
Écarts de change	0,2	-	-	0,2	-
<b>Juste valeur en fin d'exercice</b>	<b>1,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1,9</b>	<b>1,6</b>

Les actifs des régimes ne comprennent pas les terrains et immeubles occupés par des sociétés du Groupe ou les autres actifs utilisés par le Groupe.

Les actifs sont principalement constitués par des contrats d'assurance couvrant les avantages postérieurs à l'emploi.

La juste valeur des actifs des régimes ne comprend pas de titres émis par le Groupe.

**■ Ventilation des obligations par zone géographique**

(en millions d'euros)	2010				2009
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
France	39,9	-	0,7	40,6	25,8
Europe hors France	89,5	2,1	0,3	91,9	92,7
Amérique du Nord	5,8	-	-	5,8	5,5
Asie	1,3	-	-	1,3	1,1
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>136,5</b>	<b>2,1</b>	<b>1,0</b>	<b>139,6</b>	<b>125,1</b>

**■ Principales hypothèses actuarielles**

Au 31 décembre	2010	2009	2008	2007
<b>Taux d'actualisation des engagements</b>				
Europe continentale et Irlande	5,25 %	5,50 %	5,75 %	5,25 %
Amérique du Nord	5,00 %	5,50 %	6,50 %	6,00 %
Asie	2,00 %	2,00 %	2,50 %	2,75 %
<b>Rendement attendu des actifs de régime</b>				
Europe continentale et Irlande	3,75 % - 4,00 %	3,75 % - 4,00 %	4,25 % - 5,00 %	4,25 % - 5,85 %
Amérique du Nord	0 %	0 %	0 %	0 %
Asie	2,00 %	2,00 %	2,50 %	2,75 %
<b>Taux de croissance y compris l'inflation des masses salariales</b>				
Europe continentale et Irlande	0,50 % - 4,00 %	0,50 % - 3,00 %	0,50 % - 3,00 %	1,00 % - 3,50 %
Amérique du Nord	0 %	0 %	0 %	0 %
Asie	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,25 %
<b>Taux de révision des rentes</b>				
Europe continentale et Irlande	1,00 %	1,00 %	1,00 % - 2,00 %	0,25 % - 2,25 %
Amérique du Nord	0 %	0 %	0 %	0 %
Asie	0 %	0 %	0 %	0 %

Le taux d'actualisation est déterminé par référence au panier iBox.

**■ Autres informations**

(en millions d'euros en fin d'exercice)	Au 31 décembre				
	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Excédent ou (déficit)</b>					
Valeur actuelle des obligations	139,6	125,1	252,5	263,8	259,9
Juste valeur des actifs	(1,9)	(1,6)	(153,2)	(174,7)	(168,0)
Excédent ou déficit	137,7	123,5	99,3	89,1	91,9
<b>Montants attendus pour le prochain exercice fiscal</b>					
Cotisations de l'employeur	0,1	0,1	0,1	1,2	1,4
Versements de prestations	11,1	7,8	7,8	16,7	10,0
<b>Ajustements liés à l'expérience</b>					
Passifs du régime	(5,5)	(1,8)	(0,6)	0,3	-
Actifs du régime	-	-	20,6	(0,1)	-

## NOTE 18 PROVISIONS NON COURANTES

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Loyers des locaux inoccupés	1,8	1,5
Avantages au personnel	8,1	9,0
Risques fiscaux	8,3	7,1
Autres risques et divers	4,9	4,9
<b>TOTAL</b>	<b>23,1</b>	<b>22,5</b>

### ■ Variations de l'exercice 2010 des provisions non courantes

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2010	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres mouvements *	Valeur 31/12/2010
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>22,5</b>	<b>1,4</b>	<b>(2,3)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>1,8</b>	<b>23,1</b>

\* Autres mouvements : liés pour l'essentiel à l'impact de l'acquisition du groupe Amesys et aux variations de change intervenues en 2010.

### ■ Variations de l'exercice 2009 des provisions non courantes

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2009	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres mouvements *	Valeur 31/12/2009
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>25,3</b>	<b>1,6</b>	<b>(2,7)</b>	<b>(4,1)</b>	<b>2,2</b>	<b>22,5</b>

\* Autres mouvements : liés pour l'essentiel aux variations de change intervenues en 2009.

## NOTE 19 PROVISIONS COURANTES ET AUTRES PASSIFS COURANTS

### ■ Provisions courantes

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Frais de personnel et engagements assimilés	7,1	4,1
Réclamations clients	4,5	5,0
Garanties produits	5,2	5,5
Autres risques et charges relatifs aux produits et services vendus	7,2	4,7
Charges à payer et divers	29,6	25,6
<b>TOTAL</b>	<b>53,6</b>	<b>44,9</b>

### ■ Variation de l'exercice 2010 des provisions courantes

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2010	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres mouvements *	Valeur 31/12/2010
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>44,9</b>	<b>27,8</b>	<b>(10,5)</b>	<b>(10,0)</b>	<b>1,4</b>	<b>53,6</b>

\* Autres mouvements : liés pour l'essentiel à l'impact de l'acquisition du groupe Amesys et aux variations de change intervenues en 2010.

### ■ Variation de l'exercice 2009 des provisions courantes

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2009	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres mouvements	Valeur 31/12/2009
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>58,9</b>	<b>12,6</b>	<b>(14,6)</b>	<b>(11,7)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>44,9</b>

### ■ Autres passifs courants

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Impôts et taxes	3,3	1,8
Salaires	31,1	31,1
Autres frais de personnel	52,3	44,3
Factures à recevoir et divers	73,4	64,6
<b>TOTAL</b>	<b>160,1</b>	<b>141,8</b>

## NOTE 20 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### RISQUE DE CONTREPARTIE

Les risques clients sont encadrés par une politique Groupe de gestion du risque clients. Des limites de crédit sont fixées pour tout client privé, avec une révision au moins annuelle. Au-delà d'un certain montant, ces limites de crédit sont approuvées par la direction financière Groupe.

La forte proportion de clients publics limite considérablement le risque clients auquel le Groupe est exposé.

Enfin, les créances de Bull SAS sur ses clients domiciliés en France bénéficient, pour environ 99 % de leur montant au 31 décembre 2010, d'une assurance crédit dans le cadre du contrat d'affacturage.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires financiers de premier plan.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

La totalité des filiales françaises, et la majorité des filiales d'Europe de l'Ouest, sont impliquées dans un processus quotidien de centralisation automatique de la trésorerie par la société mère du Groupe. Les autres filiales transfèrent régulièrement leur trésorerie excédentaire disponible à la société mère.

La quasi-totalité de la dette est portée par les sociétés françaises, soit Bull, soit Bull SAS.

Une partie de la trésorerie, correspondant aux comptes de garantie (voir note 9) n'est pas disponible.

La trésorerie nette du Groupe est largement positive. Une partie de cette trésorerie résulte des contrats d'affacturage, dont l'impact en trésorerie est indiqué à la note 9 annexe aux comptes consolidés. Le principal contrat concerne les sociétés Bull SAS, Bull Belgique et Servivare. Au titre de ce contrat, l'affactureur s'engage à mettre à la disposition de ces sociétés une ligne de financement de 150 millions d'euros, valable jusqu'au 31 décembre 2012, sous réserve du respect des ratios indiqués dans cette même note.

La trésorerie du Groupe enregistre des variations saisonnières importantes, liées aux cycles de facturation et d'encaissement. Ces variations sont de l'ordre de 100 millions d'euros, avec les points hauts atteints en fin de semestre. Toutefois, la trésorerie nette du Groupe reste positive tout au long de l'année, même si on exclut la trésorerie résultant de l'affacturage.

La clause de remboursement anticipé du prêt à moyen terme, dont l'impact en trésorerie nette est de 7,5 millions d'euros au 31 décembre 2010, est indiquée dans la note 15 annexe aux comptes consolidés. Ce prêt a été entièrement remboursé en janvier 2011, dans le cadre de la mise en place à la même date du crédit syndiqué (voir paragraphe 4.2.6).

### RISQUE DE CHANGE

La politique de couverture du risque de change est explicitée dans la partie « Gestion des risques » chapitre 1.8. Il est rappelé que le Groupe a choisi de ne pas établir comptablement au 31 décembre 2010 une relation de couverture sur ces opérations. Les gains ou pertes sur l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture correspondants sont enregistrés systématiquement en compte de résultat.

### Exposition aux risques de change

Les risques de change du Groupe, compte tenu des instruments dérivés de change, s'analysent comme suit (les expositions correspondant à un passif net dans la devise sont indiquées en négatif) :

L'exposition financière est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	USD	GBP	USD	GBP
Exposition bilan	(7,9)	(9,9)	(4,0)	(12,0)
Instruments dérivés de change	7,9	10,7	4,7	13,0
<b>Exposition nette après couverture</b>	<b>-</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>

L'exposition commerciale est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010		Au 31 décembre 2009	
	USD	GBP	USD	GBP
Exposition bilan	(16,9)	(0,1)	(17,3)	2,3
Exposition flux futurs	(65,4)	-	(16,9)	0,0
Instruments dérivés de change	79,0	-	25,6	(0,7)
<b>Exposition nette après couverture</b>	<b>(3,3)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(8,6)</b>	<b>1,6</b>

L'augmentation de l'exposition liée à des flux futurs est due à la fois au passage d'une couverture budgétaire semestrielle en 2010 à une couverture budgétaire annuelle en 2011, et aux caractéristiques des contrats unitaires couverts.

### Valeur de marché des instruments dérivés

Les justes valeurs des instruments dérivés de change au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Actif	Passif
Achats à terme	0,3	0,6
Ventes à terme	-	0,1
Achats d'options d'achat	0,9	-
Achats d'options de vente	-	-
Ventes d'options de vente	-	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>1,2</b>	<b>1,6</b>

L'échéancier des instruments dérivés passif est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010
moins d'un mois	0,2
de 1 à 3 mois	0,4
de 3 à 6 mois	0,2
de 6 à 12 mois	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>1,6</b>

La juste valeur de marché des opérations à terme est donnée par les cours à terme des devises concernées à la date de clôture, celle des options par les modèles standards de valorisation des options. Ces opérations entrent donc dans la catégorie des opérations évaluées selon le niveau 2 de la norme IFRS 7, c'est-à-dire sur la base de paramètres de marchés observables.

### Impact sur le résultat des instruments dérivés

Les variations de juste valeur des instruments dérivés de change ont un impact net négatif de 0,4 million d'euros, avant impôts, sur le compte de résultat au 31 décembre 2010.

### Sensibilité au risque de change

L'incidence d'une variation de plus ou moins 10 % de l'EUR par rapport à l'USD sur le résultat avant impôt au 31 décembre 2010 a été calculée sur la base de l'exposition nette du Groupe, telle qu'indiquée dans les tableaux ci-dessus.

(en millions d'euros)	EUR/USD	
	+ 10 %	- 10 %
Incidence sur le résultat avant impôt	(3,1)	2,7

L'incidence d'une variation du cours du GBP n'est pas significative.

### Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers à taux variable sont les placements en OPCVM monétaires, bon à moyen terme négociable (BMTN) souscrit en garantie du prêt à moyen terme, et les comptes de garantie. Les actifs financiers à taux fixe sont les certificats de dépôt, dont le taux est fixe jusqu'à leur échéance trimestrielle.

Les passifs financiers à taux variable sont constitués du financement résultant des programmes de cession de créances commerciales

pour leur part cédée avec recours, du crédit bancaire à moyen terme de 15 millions d'euros, de l'emprunt obligataire NEC. Les passifs financiers à taux fixe sont les financements de créances locatives et les autres emprunts bancaires.

Les actifs financiers à taux variable excèdent largement les passifs financiers à taux variables. Actifs et passifs financiers à taux variables sont liés à des indices qui évoluent de manière similaire.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque lié à la variation des taux d'intérêt.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Taux fixe :</b>		
Actifs financiers	57,1	62,6
Passifs financiers	(16,4)	(23,8)
<b>Exposition nette taux fixe</b>	<b>40,7</b>	<b>38,8</b>
<b>Taux variable :</b>		
Actifs financiers	215,6	226,2
Passifs financiers	(26,7)	(29,6)
<b>Exposition nette taux variable</b>	<b>188,9</b>	<b>196,6</b>

L'exposition nette du Groupe au risque de taux, selon la maturité des actifs et passifs financiers, s'analyse ainsi au 31 décembre 2010 :

(en millions d'euros)	Actifs financiers		Passifs financiers		Exposition nette	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	57,1	199,9	(8,8)	(15,5)	48,3	184,4
Plus d'un an	-	15,7	(7,6)	(11,2)	(7,6)	4,5
<b>TOTAL</b>	<b>57,1</b>	<b>215,6</b>	<b>(16,4)</b>	<b>(26,7)</b>	<b>40,7</b>	<b>188,9</b>

Il faut toutefois noter que les chiffres ci-dessus correspondent à l'exposition bilantielle. Le Groupe bénéficie par ailleurs du financement à taux variable de ses créances commerciales cédées sans recours, et décomptabilisées. Le montant de ces financements au 31 décembre 2010 est de 152,5 millions d'euros (voir note 9 « cessions de créances clients »), et l'exposition nette totale du Groupe au risque de taux variable, en tenant compte de ces financements, est de 36,4 millions d'euros.

Une variation instantanée de 100 points de base des taux court terme (l'Euribor 3 mois pouvant être considéré comme le principal indice de référence) se traduirait par un impact de 0,3 million d'euros sur le résultat avant impôt du Groupe.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque lié à la variation des taux d'intérêt.

## NOTE 21 CONCENTRATION DE RISQUE DE CRÉDIT SUR UN TIERS

À l'exception des soldes relatifs aux sociétés apparentées, aucun client ne représente plus de 10 % du total clients.

## NOTE 22 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » de nature non récurrente regroupent les postes suivants :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Gains nets sur cessions d'actifs	-	0,5
Dépréciation écarts d'acquisition	(9,2)	(3,6)
Coûts de départs transactionnels	(14,1)	(14,4)
Divers	14,5	2,9
<b>TOTAL</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(14,6)</b>

### Exercice 2010 :

Les autres produits et charges opérationnels divers de 14,5 millions d'euros correspondent pour l'essentiel à :

- 11,8 millions d'euros de crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2009 ;
- 6,0 millions d'euros de remboursement lié à une indemnité d'assurance ;
- (2,0) millions d'euros de coûts liés à l'acquisition du groupe Amesys ;
- (1,4) million d'euros de dotations aux provisions relatives à des litiges anciens dont les risques ont été réévalués.

Le crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2009 a été encaissé durant l'exercice 2010. Le crédit d'impôt recherche au titre de l'exercice 2010 est classé en diminution des frais de Recherche et Développement.

### Exercice 2009 :

Les autres produits et charges opérationnels divers de 2,9 millions d'euros correspondent pour l'essentiel à :

- 5,2 millions d'euros de reprises sur provisions relatives à des litiges anciens dont les risques ont été réévalués ;
- (1,8) million d'euros de coûts liés à l'acquisition du groupe Amesys ;
- (0,4) million de charges consécutives à la dissolution du fonds de pension en Irlande.

## NOTE 23 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le groupe Bull est assujéti à divers impôts sur les bénéfices conformément à la législation fiscale en vigueur dans les différents pays où il exerce ses activités.

Bull n'est pas placé sous le régime du bénéfice mondial et seules les sociétés françaises sont intégrées fiscalement à l'exception de la société Evidian. Le groupe Amesys intégrera le groupe fiscal de Bull à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Les impôts sur les bénéfices s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Impôts exigibles	(4,3)	(4,3)
CVAE	(5,9)	-
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(10,2)</b>	<b>(4,3)</b>

Depuis 2010, la taxe professionnelle est remplacée par deux nouvelles contributions :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE) assise sur les valeurs foncières de l'actuelle taxe professionnelle ;
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

À la suite de ce changement fiscal, le Groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt pour ses entités françaises, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes au regard des normes IFRS et des interprétations de l'IFRIC.

Les impôts différés actifs et passifs se détaillent ainsi :

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2010	Dotations/Reprises	Autres mouvements *	Valeur 31/12/2010
Impôts différés – actif	16,2	(0,9)	-	15,3
Impôts différés – passif	(0,7)	1,1	(4,3)	(3,9)
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS – NET</b>	<b>15,5</b>	<b>0,2</b>	<b>(4,3)</b>	<b>11,4</b>

\* Autres mouvements : liés pour l'essentiel à l'impact de l'acquisition du groupe Amesys

Les principales composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Reports déficitaires (impôts)	670,3	672,4
Différences temporaires *	19,5	16,8
<b>Total impôts différés actifs potentiels</b>	<b>689,8</b>	<b>689,2</b>
<b>Impôts différés actifs reconnus</b>	<b>15,3</b>	<b>16,2</b>
<b>Impôts différés passifs reconnus</b>	<b>(3,9)</b>	<b>(0,7)</b>

\* Dont essentiellement provisions dépréciation d'actifs et plus-values sur cessions d'actifs corporels et financiers.

### VÉRIFICATIONS FISCALES DE BULL

La société Bull SAS a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les années 2006 et 2007, qui s'est traduit par de faibles redressements acceptés et régularisés. Un précédent contrôle fiscal s'était conclu par un premier redressement en matière de retenue à la source sur versement de redevances de logiciels GCOS 8 jugées excessives vers la filiale américaine Bull HN en 2003. Ce redressement contesté et provisionné dans les comptes pour 1,7 million d'euros est actuellement en cours d'arbitrage entre les administrations fiscales française et américaine.

### IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés actifs sont déterminés d'une part à partir des consommations des différences temporaires et des déficits reportables, et d'autre part des résultats prévisionnels annuels tels qu'ils ressortent du dernier plan stratégique présenté au conseil d'administration.

Les impôts différés actifs s'élèvent à 15,3 millions d'euros au 31 décembre 2010 comparé à 16,2 millions d'euros à fin 2009. Cette diminution de 0,9 million d'euros est liée à :

- l'actualisation de la provision pour la Clause de retour à meilleure fortune, qui a conduit à une réduction de 3,4 millions d'euros ;

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 12, la CVAE a été qualifiée d'impôt sur les bénéfices. La CVAE au titre de l'exercice 2010 a donc été comptabilisée pour un montant de 5,9 millions d'euros.

Le crédit d'impôt recherche au titre de 2009 a été encaissé et comptabilisé en autres produits opérationnels. Le crédit d'impôt recherche comptabilisé en 2010 correspond à une estimation de ce crédit au titre de 2010 et est comptabilisé en diminution des frais de Recherche et Développement. Suite à une amélioration des procédures d'évaluation du crédit d'impôt recherche, celui-ci est dorénavant comptabilisé au cours de l'exercice pendant lequel les dépenses correspondantes sont engagées.

- l'activation d'impôts différés actifs pour 2,5 millions d'euros, sur des déficits fiscaux qui seront utilisés par imputation sur les résultats futurs du groupe Amesys.

La variation des impôts différés passifs est liée à la reconnaissance d'immobilisations incorporelles dans le cadre de l'acquisition du groupe Amesys.

### TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

Par l'utilisation ou la génération de reports déficitaires, ainsi que par la constatation et la reconnaissance d'impôts différés actifs, le taux d'impôt effectif est significativement différent du taux statutaire ; en conséquence, la réconciliation entre ces deux taux d'impôt, n'a pas de pertinence et n'a donc pas été établie.

### DÉFICITS REPORTABLES

Au 31 décembre 2010, le groupe Bull dispose, en cumul, entité par entité, de reports déficitaires fiscaux estimés dans leur ensemble à 1 976,8 millions d'euros majoritairement en France. Ces reports déficitaires sont à concurrence de 1 916,3 millions d'euros reportables indéfiniment, le solde étant soumis à prescription comme suit : 12,5 millions d'euros en 2011, 4,0 millions d'euros en 2012 et 44,0 millions d'euros en 2013 et au-delà.

## NOTE 24 RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La quote-part des résultats des entreprises associées (Bull Finance et SERES) est une perte de 0,4 million d'euros en 2010 et était nulle en 2009.

## NOTE 25 RÉSULTAT PAR ACTION

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Résultat net (part du Groupe)	6,5	1,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	120 425 058	96 336 058
<b>Résultat de base par action (en euros)</b>	<b>0,05</b>	<b>0,01</b>
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de la période	122 648 920	99 209 920
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>	<b>0,05</b>	<b>0,01</b>

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice en excluant les actions autodétenues.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en

circulation au cours de la période, qui correspond au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives excluant du nombre d'actions autodétenues. Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options « dans la monnaie » et les obligations convertibles en actions émises par le Groupe.

## NOTE 26 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS, FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF DU GROUPE

### RÉMUNÉRATION BRUTE GLOBALE DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des dirigeants et mandataires sociaux du groupe Bull inclut 24 personnes en 2010, contre 23 en 2009 :

- les membres du comité opérationnel d'une part, soit 14 personnes pour l'exercice 2010 incluant le Président-directeur général ;
- les administrateurs non exécutifs d'autre part, soit 10 personnes pour l'exercice 2010.

Au cas où un dirigeant n'a pas participé au comité opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au prorata de son temps de présence au comité, jusqu'à sa date de remplacement effectif. La rémunération globale des dirigeants du groupe Bull s'élève à 10,7 millions d'euros en 2010 dont 5,3 millions d'euros d'avantages court terme (en léger recul par rapport à 2009) et 5,1 millions d'euros d'indemnités. Elle se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Avantages court terme <sup>(1)</sup>	Avantages long terme <sup>(2)</sup>	Indemnités <sup>(3)</sup>	Paiements en actions <sup>(4)</sup>	Total
<b>2010</b>					
Membres du comité opérationnel et administrateurs (24 personnes)	5,3	-	5,1	0,3	10,7
<b>2009</b>					
Membres du comité opérationnel et administrateurs (23 personnes)	5,5	-	-	0,4	5,9

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires.

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision).

(4) Incluent les paiements en actions sous forme de stock-options (charges comptabilisées selon IFRS 2).

### FRAIS DE PERSONNEL

Le total des frais de personnel du Groupe, y compris les charges sociales, s'élève à 583,9 millions d'euros en 2010 (517,6 millions d'euros en 2009). L'évolution est essentiellement due à l'acquisition en janvier 2010 du groupe Amesys.

### EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2010 est de 8 537 personnes, se répartissant ainsi :

	Au 31 décembre	
	2010	2009
France	5 012	4 340
Europe (hors France)	2 580	2 475
Amérique du Nord	201	179
Amérique Latine	346	370
Asie et Afrique	398	343
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>8 537</b>	<b>7 707</b>

L'évolution de l'effectif du Groupe est essentiellement due à l'acquisition en janvier 2010 du groupe Amesys.

## NOTE 27 PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

### PLANS D'OPTIONS

Le Groupe a instauré des plans d'options les années suivantes : 2000, 2001, 2004, 2005, 2006, 2008, 2009 et 2010.

Aucune option n'a été exercée sur les plans 2000, 2001 et 2004. Ces plans ont expiré en 2010.

Les plans encore en cours sont décrits ci-après :

#### Plan d'options de souscription d'actions de 2005

Ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stocks options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 13 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Le conseil d'administration du 21 juillet 2005 a attribué à six personnes un total de 1 400 000 options (nominal de 0,01 euro) soit 140 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 140 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Par le conseil d'administration du 9 novembre 2005, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 1 019 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 1 019 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 989 000 options ont été attribuées au prix de 7,80 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

■ **Tableau récapitulatif des Plans 2005 (sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)**

**Plan 2005**

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004
Date du conseil	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	21/07/2005	09/11/2005	09/11/2005
Nombre d'options consenties à l'origine	85 000	120 000	20 000	20 000	140 000	989 000	30 000
■ dont aux membres du comité opérationnel	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	2	6	1	1 *	6	165	4 *
■ dont membres du comité opérationnel	1	5	-	-	5	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-
Date de départ de l'exercice	26/05/2009	12/06/2009	13/06/2009	13/06/2006 *	04/08/2009	23/11/2009	23/11/2006 *
Date d'expiration	26/05/2011	12/06/2011	13/06/2011	13/06/2011	04/08/2011	23/11/2011	23/11/2011
Prix d'exercice en euro	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Options levées en 2010	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	1	4	-	-	6	114	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	4	-	-	5	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche **	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à lever au 31/12/2010	10 000	90 000	-	-	140 000	688 500	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	90 000	-	-	130 000	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche **	-	-	-	-	-	-	-

L'acquisition des droits se fait par quart chaque année. L'exercice et la cession sont libres au bout de la quatrième année.

\* Bénéficiaires américains : l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire au fur et à mesure de l'acquisition des droits à chaque anniversaire.

\*\* Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ. Conformément au règlement du plan, ces droits sont devenus caducs 3 mois après la cessation de ses fonctions.

Au 31 décembre 2010, un total de 495 500 options a été annulé ou est devenu caduc. En 2010, aucune option de ce plan n'a été exercée.

Au 31 décembre 2010 il reste 958 500 options potentiellement exerçables, dont 240 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel, et dont aucune option n'est détenue par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

### Plans d'options de souscription d'actions 2006

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées :

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euros par action nouvelle ;
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euros par action nouvelle ;
- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euros par action nouvelle ;
- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euros par action nouvelle.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, est soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif est mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

### ■ Tableau récapitulatif des Plans 2006

#### Plan 2006

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	17/05/2006	17/05/2006
Date du conseil	21/02/2006	09/05/2006	26/07/2006	18/10/2006
Nombre d'options consenties à l'origine	120 000	25 000	15 000	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	100 000	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	3	1	1	1
■ dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1	-	-	-
Date de départ de l'exercice	08/03/2010	09/05/2010	11/08/2010	02/11/2010
Date d'expiration	08/03/2012	09/05/2012	11/08/2012	02/11/2012
Prix d'exercice en euro	10,15	9,52	4,51	4,39
Options levées en 2010	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	20 000	25 000	-	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	20 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	2	1	-	1
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	1
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	-	-	-	-

\* Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ. Conformément au règlement du plan, ces droits sont devenus caducs 3 mois après la cessation de ses fonctions.

Au 31 décembre 2010 un total de 115 000 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée en 2010. Au 31 décembre 2010 il restait 65 000 options potentiellement exerçables, dont 20 000 sont détenues par un membre du comité opérationnel, et dont aucune option n'est détenue par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

### Plan d'options de souscription d'actions 2008

En 2008, le conseil d'administration du 14 février 2008 a attribué 1 394 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix de 2,89 euros par action.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

### ■ Tableau récapitulatif du Plan 2008

#### Plan 2008

Date d'assemblée	17/05/2006
Date du conseil	14/02/2008
Nombre d'options consenties à l'origine	1 394 000
■ dont membres du comité opérationnel	585 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	150 000
Nombre de bénéficiaires	58
■ dont membres du comité opérationnel	11
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1
Date de départ d'exercice	03/03/2012
Date d'expiration	03/03/2014
Prix d'exercice en euro	2,89
Options levées en 2010	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	1 110 250
■ dont membres du comité opérationnel	405 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	75 000
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	55
■ dont membres du comité opérationnel	8
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	1

\* *Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ.*

Au 31 décembre 2010, un total de 283 750 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010, il restait 1 110 250 options potentiellement exerçables, dont 405 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel, dont 75 000 sont détenues par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

### Plan d'options de souscription d'actions 2009

En 2009, les conseils d'administration du 12 février et 29 juillet 2009 ont attribué 1 509 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix respectif de 1,38 et 2,40 euros par action.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

### ■ Tableau récapitulatif des Plans 2009

#### Plan 2009

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	12/02/2009	29/07/2009
Nombre d'options consenties à l'origine	200 000	1 309 000
■ dont membres du comité opérationnel	200 000	505 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	200 000	-
Nombre de bénéficiaires	1	63
■ dont membres du comité opérationnel	1	9
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1	-
Date de départ d'exercice	27/02/2013	14/08/2013
Date d'expiration	27/02/2015	14/08/2015
Prix d'exercice en euro	1,38	2,40
Options levées en 2010	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	50 000	1 057 750
■ dont membres du comité opérationnel	50 000	312 500
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	50 000	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	1	57
■ dont membres du comité opérationnel	1	7
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	1	-

\* *Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ.*

Au 31 décembre 2010, un total de 401 250 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010 il reste donc 1 107 750 options potentiellement exerçables, dont 362 500 sont détenues par les membres du comité opérationnel, et dont 50 000 par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

### Plans d'options de souscription d'actions de 2010

Le conseil d'administration du 10 février 2010, a attribué 200 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix de 3,45 euros par action.

Ce plan a une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Dans le cadre de ce plan, l'acquisition définitive des options se fait par quart pendant les quatre premières années et est soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable du mandataire social au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération. Le bénéficiaire ne peut exercer ses droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année.

Le conseil d'administration du 27 octobre 2010, a attribué à 65 personnes un total de 1 805 000 options de souscription d'actions, au prix d'exercice de 3,41 euros par option.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année. Pour le mandataire social et les membres du comité opérationnel uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable du mandataire social au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

### ■ Tableau récapitulatif des Plans 2010

#### Plans 2010

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	10/02/2010	27/10/2010	27/10/2010	27/10/2010
Nombre d'options consenties à l'origine	200 000	200 000	420 000	1 185 000
■ dont précédent mandataire social :				
Didier Lamouche	200 000	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	420 000	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	200 000	-	-
Nombre de bénéficiaires	1	1	7	57
■ dont précédent mandataire social :				
Didier Lamouche	1	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	7	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	1	-	-
Date de départ de l'exercice	26/02/2014	12/11/2014	12/11/2014	12/11/2014
Date d'expiration	26/02/2016	12/11/2016	12/11/2016	12/11/2016
Prix d'exercice en euro	3,45	3,41	3,41	3,41
Options levées en 2010	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	-	200 000	360 000	1 185 000
■ dont précédent mandataire social :				
Didier Lamouche	-	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	360 000	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	200 000	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	-	1	6	57
■ dont précédent mandataire social :				
Didier Lamouche	-	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	6	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	1	-	-

Au 31 décembre 2010, un total de 260 000 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010 il reste donc 1 745 000 options potentiellement exerçables, dont 560 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel dont 200 000 détenues par le mandataire social, Philippe Vannier.

### ■ Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2010 (actions de 0,10 euro de nominal)

	Plans 2005	Plans 2006	Plan 2008	Plans 2009	Plans 2010	Total
Solde des options restant à lever						
■ par le précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	75 000	50 000	-	125 000
■ par le mandataire social : Philippe Vannier	-	-	-	-	200 000	200 000
■ par tous les membres du comité opérationnel	240 000	20 000	405 000	362 500	560 000	1 587 500
■ par l'ensemble des salariés et mandataires sociaux	958 500	65 000	1 110 250	1 107 750	1 745 000	4 986 500

### PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

À date, les attributions d'actions gratuites n'ont pas été assorties de conditions de performance.

#### *Plan d'attribution d'actions gratuites 2008*

Le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a décidé l'attribution gratuite de 294 000 actions à un groupe de salariés. L'attribution a les caractéristiques suivantes :

#### Plan AGA 2008

Date d'assemblée	14/05/2008
Date du conseil	29/07/2008
Nombre de droits consentis à l'origine	294 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires	98
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-
Date de départ de l'exercice	29/07/2008
Date d'expiration	30/07/2012
Droits exercés en 2010	129 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2010	102 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	77
■ dont membre du comité opérationnel	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-

Au 31 décembre 2010, 63 000 actions ont été annulées ou sont devenues caduques.

### Plans d'attribution d'actions gratuites 2010

En 2010 les conseils d'administration du 27 juillet 2010 et du 27 octobre 2010 ont attribué 571 000 actions gratuites à un groupe de salariés. Dans le cadre de ce plan, le transfert définitif de propriété des actions, est soumis à une condition de présence dans le Groupe à l'issue des deux ans suivant la date de l'attribution.

Les attributions ont les caractéristiques suivantes :

#### Plan AGA 2010

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	27/07/2010	27/10/2010
Nombre de droits consentis à l'origine	511 000	60 000
■ dont membres du comité opérationnel	-	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	-
Nombre de bénéficiaires	19	15
■ dont membres du comité opérationnel	-	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	-
Date de départ de l'exercice	27/07/2010	27/10/2010
Date d'expiration	28/07/2014	27/10/2014
Droits exercés en 2010	-	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2010	511 000	56 000
■ dont membres du comité opérationnel	-	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	19	14
■ dont membres du comité opérationnel	-	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	-

Au 31 décembre 2010, 4 000 actions ont été annulées ou sont devenues caduques.

#### PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Au 31 décembre 2010, le Fonds Bull Actionnariat détient 810 000 titres et France Bull 98 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation, compte tenu de leur taille devenue trop petite par rapport aux frais de gestion, ont été reconvertis en fonds multi-entreprises.

**NOTE 28 TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES)**

Les principales transactions entre le groupe Bull et les sociétés apparentées (parties liées) sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Transactions avec NEC :</b>		
Achats	2,7	13,1
Ventes	0,1	1,5
Comptes à payer	0,3	1,3
Comptes à recevoir	-	0,1
<b>Transactions avec Crescendo Industries :</b>		
Achats	1,8	-
Ventes	-	-
Comptes à payer	0,1	-
Comptes à recevoir	-	-
<b>Transactions avec France Telecom :</b>		
Achats	8,1	7,6
Ventes	27,3	28,3
Comptes à payer	1,5	1,7
Comptes à recevoir	9,3	9,5
<b>Transactions avec Debeka :</b>		
Ventes	-	11,0
Comptes à recevoir	-	2,2

**NOTE 29 ENGAGEMENTS HORS BILAN**
**ENGAGEMENTS DONNÉS**

<i>(en millions d'euros)</i>		Au 31 décembre	
		2010	2009
■ liés au périmètre du Groupe		-	-
■ liés au financement	Avals, cautions et garanties donnés pour des filiales	28,7	36,5
■ liés aux activités opérationnelles	Avals, cautions et garanties donnés pour des tiers	47,7	42,0
	Engagements de bail	86,5	89,2
	Rachat de matériels	0,4	0,7

Les avals, cautions et garanties donnés pour des filiales concernent principalement des engagements donnés à des banques pour couvrir les engagements des filiales à leur égard.

Les avals, cautions et garanties donnés pour des tiers concernent principalement des engagements donnés à des clients, couverts par des garanties bancaires.

Les rachats de matériels concernent les engagements de rachat donnés aux établissements de crédit qui refinancent les locations à moyen terme intervenues entre Bull et ses clients.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Avals, cautions et garanties donnés pour des tiers</b>		
■ garanties de bonne exécution	28,1	24,8
■ garanties de soumission	2,9	5,0
■ garanties de restitution d'acompte	6,5	7,1
■ garanties taxes et douane	2,0	1,8
■ retenues de garantie	3,7	1,3
■ autres garanties	4,6	2,0
<b>TOTAL</b>	<b>47,7</b>	<b>42,0</b>

Au 31 décembre 2010, les engagements de bail minima pris dans le cadre de baux à long terme non résiliables, principalement des baux immobiliers, souscrits par le groupe Bull s'échelonnent ainsi :

(en millions d'euros)	
<b>Échelonnement des engagements de bail</b>	
2011	16,9
2012	12,4
2013	8,6
2014	7,2
2015	6,7
2016 et au-delà	34,7
<b>TOTAL</b>	<b>86,5</b>

Certains baux stipulent que le locataire doit payer l'assurance, les taxes et l'entretien, et la plupart comprennent des options de renouvellement ainsi que des clauses de révision liées à la hausse de certains indices. Le montant des loyers s'élève à 17,8 millions d'euros pour 2010, contre 18,0 millions d'euros en 2009.

#### ENGAGEMENTS REÇUS

(en millions d'euros)		Au 31 décembre	
		2010	2009
■ liés au périmètre du Groupe	Garantie actif/passif reçue de Crescendo Industries dans le cadre de l'acquisition du groupe Amesys	5,0	-
■ liés au financement	Ligne de financement liée à l'affacturage	150,0	-
	Montant des financements décomptabilisés	157,6	141,8
■ liés aux activités opérationnelles	Les activités Services, et en particulier celles concernant l'infogérance, sont conclues avec des engagements de durée pouvant prévoir des indemnités.	-	-

La Société n'a pas d'engagement de rachat des minoritaires.



## ÉTATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

### FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

- Un accord transactionnel a été signé fin 2004 avec le groupe Steria mettant fin aux litiges au titre de l'application du protocole d'accord de cession des activités Integris en Europe (hors France et Italie) et de l'exercice de la convention de garantie Europe ; cet accord éteint la convention de garantie Europe, sauf en matière fiscale et parafiscale. Au 31 décembre 2010, une provision d'un montant de 1 million d'euros est maintenue au titre des engagements à prendre en charge, conformément à l'accord transactionnel, les coûts, dommages et intérêts relatifs au litige client ANMC (Belgique), correspondant à la franchise assurances de 1 million d'euros que pourrait supporter Bull *in fine* ;
- Bull a été amené, dans certains pays étrangers, à prendre des positions fiscales, généralement après consultation et recommandation d'experts locaux, qui peuvent donner lieu à des contestations de la part de vérificateurs fiscaux locaux. Les positions qui s'avèrent présenter un risque selon IAS 37 font l'objet de provision pour risque. Celles qui sont considérées

comme des risques éloignés ne font pas l'objet de provision pour risque mais demeurent sous surveillance ;

- Un nombre élevé de litiges de nature et d'ancienneté très diverses est recensé au Brésil. Une revue périodique est effectuée avec les avocats locaux en vue d'en apprécier la légitimité et le degré de risque, conformément à la pratique systématique du Groupe ;
- Le Groupe a un litige concernant la réalisation d'un outil informatique pour les ports autonomes du Havre et de Marseille. À ce stade, les parties sont en attente du rapport d'expertise demandé par le tribunal de commerce de Paris.

### PROCÉDURE JUDICIAIRE OU D'ARBITRAGE

À ce jour, la Société n'a pas connaissance de menace de procédure judiciaire ou d'arbitrage à son encontre ou de litige devant les tribunaux et/ou cour d'arbitrage au cours des 12 derniers mois dont les effets pourraient avoir des conséquences significatives sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

## NOTE 30 INFORMATION SECTORIELLE

Bull est un groupe international opérant dans le domaine des technologies de l'information. Basé en Europe, le groupe Bull effectue des opérations dans près de 50 pays. Les sociétés du Groupe commercialisent une large gamme d'équipements informatiques, de logiciels d'administration, et de services destinés aux activités scientifiques, industrielles et commerciales du secteur public et du secteur privé.

Pendant l'exercice 2010, le Groupe a suivi les résultats de ses opérations sur la base des activités suivantes :

- **Services & Solutions** : ce segment inclut toutes les activités liées aux métiers des services : les prestations de conseil, d'intégration de systèmes et d'infogérance, les licences applicatives Bull et tierces, les solutions logicielles sécurité et sectorielles. Cette présentation des activités de Services & Solutions est ainsi plus comparable à celle d'autres sociétés du même secteur ;
- **Hardware & Systems Solutions** : ce segment inclut les offres produits cœur du Groupe telles les solutions intégrées à base de serveurs Bull (GCOS, Escala et NovaScale), et stockage sécurisé, y compris les offres de croissance *Extreme Computing*. Le métier de la Société évolue de celui d'un constructeur vers le métier d'architecte de solutions intégrées. Cependant, ces offres ont en commun d'être le fruit d'un effort propre ou partagé, de Recherche et Développement de la part de Bull. Le chiffre d'affaires d'équipements Bull fournis dans le cadre de contrats d'intégration demeure comptabilisé dans ce segment ;
- **Fulfillment & Third Party Products** : ce segment intègre les éléments informatiques de produits tiers – hors catalogue Bull – distribués par Bull à la demande de ses clients. Cette offre non stratégique permet aux clients qui le souhaitent de garder un fournisseur unique pour l'ensemble de leurs besoins. Le fait d'isoler cette activité dans un segment dédié devrait en faciliter la compréhension ;

- **Maintenance & Product Related Services (PRS)** : ce segment intègre les activités de maintenance sur les produits Bull comme tiers. Outre les prestations de maintenance traditionnelle, des services d'infrastructure sont proposés permettant d'optimiser les data centers et en réduire les coûts de fonctionnement, notamment ceux liés à l'énergie ;
- **Security & Mission Critical Systems** : ce segment inclut les offres de systèmes critiques et hautement sécurisés correspondant aux activités acquises avec Amesys. Ces activités s'appuient notamment sur une forte expertise dans l'ingénierie des systèmes d'acquisition et de traitement du signal en temps réel.

Une activité correspond à une composante susceptible d'acquérir des produits et d'encourir des charges pour laquelle les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel pour évaluer la performance et affecter les ressources et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

L'indicateur de résultat régulièrement utilisé par le management pour piloter l'activité est la marge brute. En effet, c'est à ce niveau que la spécificité des *business models* est la plus pertinente et que sont gérés les portefeuilles d'activités. Des organisations transversales ont la responsabilité du volume d'activité et de la contribution de chacun de leurs segments.

En termes de coûts opérationnels, il existe des ressources dédiées à des activités spécifiques, notamment concernant les nouvelles offres, mais l'essentiel des coûts commerciaux et administratifs est géré dans la dimension géographique. Ceci permet notamment une meilleure optimisation (cas de ressources centralisées en France) ainsi qu'une plus grande fluidité et réactivité pour réallouer des compétences.

Il en va de même pour la gestion des actifs, où, au-delà du pilotage spécifique par segments des stocks, les comptes clients et les fournisseurs font l'objet de gestions centralisées et organisées par géographies.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 1 243,1 millions d'euros, soit une hausse de 12,0 % par rapport au chiffre d'affaires 2009. Il se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2010	2009	Variation
Hardware & Systems Solutions	397,1	357,7	11,0 %
Fulfillment & Third Party Products	66,2	76,9	- 13,9 %
Maintenance & PRS	189,5	192,1	- 1,3 %
Services & Solutions	501,4	483,2	3,8 %
Security & Mission Critical Systems	88,9	-	-
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>1 243,1</b>	<b>1 109,9</b>	<b>12,0 %</b>

Le chiffre d'affaires de l'activité Hardware & Systems Solutions s'est élevé à 397,1 millions d'euros, en croissance de 11,0 % par rapport à 2009. La croissance des activités d'intégration de produits a largement compensée la décroissance anticipée des offres matures de serveurs. L'offre *Extreme Computing* poursuit sa croissance particulièrement forte, notamment grâce à la livraison du système Tera 100 au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives en France ainsi qu'à la facturation au premier semestre de systèmes à l'*Atomic Weapons Establishment* au Royaume-Uni. Les performances de StoreWay, l'offre de stockage sécurisé, sont également satisfaisantes.

Le chiffre d'affaires de l'activité Fulfillment & Third Party Products s'établit à 66,2 millions d'euros, en décroissance de 13,9 % par rapport à 2009. Cette évolution reflète la réorientation continue et délibérée des efforts commerciaux vers les offres Bull à plus forte valeur ajoutée.

L'activité Maintenance & PRS réalise un chiffre d'affaires de 189,6 millions d'euros, en baisse de 1,3 % par rapport à 2009. Cette évolution résulte de la décroissance des activités de maintenance traditionnelle qui n'est pas totalement compensée par la progression des *Product Related Services* (PRS) et des Services d'Infrastructure.

Dans un marché très concurrentiel notamment en termes de prix, et accompagnant une légère reprise de certains marchés à l'international, l'activité Services & Solutions, avec un chiffre d'affaires de 501,4 millions d'euros, croît de 3,8 % par rapport à 2009.

L'activité Security & Mission Critical Systems, qui représente l'apport d'Amesys, s'établit à 88,9 millions d'euros.

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 2010 évolue significativement par rapport à 2009. Le chiffre d'affaires apporté par Amesys est comptabilisé principalement en France et renforce l'évolution constatée à périmètre constant. La bonne tenue de l'activité en France fait également que la part de celle-ci se renforce au détriment de la part des autres géographies.

## Répartition géographique du CA (%)

	2010	2009
France	56,3 %	52,1 %
Europe hors France	29,1 %	34,6 %
Amérique du Nord	2,1 %	1,7 %
Amérique du Sud	4,4 %	4,0 %
Reste du monde	8,1 %	7,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

## MARGE BRUTE

La marge brute s'établit à 278,3 millions d'euros pour 2010 et représente 22,4 % du chiffre d'affaires, à comparer respectivement à 246,3 millions d'euros et 22,2 % publiés pour 2009.

(en millions d'euros)	2010	2009	Variation
Hardware & Systems Solutions	117,6	106,0	+ 11,6
% du chiffre d'affaires	29,6 %	29,6 %	+ 0,0 pt
Fulfillment & Third Party Products	7,9	9,9	- 2,0
% du chiffre d'affaires	11,9 %	12,9 %	- 1,0 pt
Maintenance & PRS	52,3	58,5	- 6,2
% du chiffre d'affaires	27,6 %	30,4 %	- 2,8 pt
Services & Solutions	78,2	71,9	6,3
% du chiffre d'affaires	15,6 %	14,9 %	+ 0,7 pt
Security & Mission Critical Systems	22,4	-	
% du chiffre d'affaires	25,2 %	-	
<b>TOTAL</b>	<b>278,3</b>	<b>246,3</b>	<b>32,1</b>
<b>% du chiffre d'affaires</b>	<b>22,4 %</b>	<b>22,2 %</b>	<b>+ 0,2 pt</b>

L'année 2010 se caractérise par :

- une augmentation de la marge brute Hardware & Systems Solutions en valeur absolue et une stabilisation en taux. Cette évolution reflète non seulement la bonne croissance du chiffre d'affaires de ce segment malgré la baisse du chiffre d'affaires anticipée des systèmes propriétaires GCOS, mais également l'amélioration des marges sur les activités en croissance comme l'*Extreme Computing* et *StoreWay* ;
- une baisse de la marge Fulfillment & Third Party Products en valeur absolue et en taux ;
- une baisse de la marge brute Maintenance & PRS en valeur absolue et en taux liée à la baisse du chiffre d'affaires de la maintenance traditionnelle et une pression sur les marges des services d'infrastructure ;

- une progression de la marge Services & Solutions en valeur absolue et en taux reflétant la bonne tenue de l'activité sur certains marchés à l'international et une meilleure maîtrise de l'activité dans certaines opérations.

L'information pour 2009 n'étant pas disponible pour le périmètre repris du groupe Amesys, son évolution ne peut être calculée.

Par ailleurs, il est à noter que le taux moyen d'utilisation des ressources propres Services et Solutions en France est en progression à 82,2 % à fin 2010 comparé à 81,2 % fin 2009.

### NOTE 31 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEURS RÉSEAUX

- Exercices couverts : 31 décembre 2009 et 31 décembre 2010

	Deloitte & Associés				Grant Thornton			
	Montant		%		Montant		%	
(en milliers d'euros)	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés <sup>(1)</sup>								
■ Émetteur	235	360	15 %	20 %	235	360	59 %	83 %
■ Filiales intégrées globalement	1 095	1 327	72 %	73 %	54	73	14 %	17 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes <sup>(2)</sup>								
■ Émetteur	114	-	7 %	-	92	-	23 %	-
■ Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>1 444</b>	<b>1 687</b>	<b>94 %</b>	<b>93 %</b>	<b>381</b>	<b>433</b>	<b>96 %</b>	<b>100 %</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement <sup>(3)</sup></b>								
Juridique, fiscal, social	85	122	6 %	7 %	15	-	4 %	-
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
<b>Sous-total</b>	<b>85</b>	<b>122</b>	<b>6 %</b>	<b>7 %</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>4 %</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 529</b>	<b>1 809</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>396</b>	<b>433</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

(1) Les honoraires de commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du groupe Bull, la certification des états financiers statutaires des filiales du groupe Bull, le respect des réglementations au plan local, et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

(2) Les honoraires de missions accessoires pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010 concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de commissariat aux comptes. Pour 2010, les autres diligences et prestations sont principalement liées à l'acquisition du groupe Amesys (revue du prospectus AMF et audit des comptes établis au jour de l'acquisition).

(3) Les honoraires de nature juridique, fiscale et sociale pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010 concernent essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de commissariat aux comptes ; aucune prestation de cette nature n'est réalisée en France.

## 4.2.6 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### Acquisition VAS

Le 13 janvier 2011, Bull a annoncé l'acquisition des activités solutions de stockage de la société privée d'intégration VAS basée au Caire, en Égypte. VAS est le principal distributeur et intégrateur de solutions de stockage du marché égyptien, mais aussi l'un des plus importants partenaires locaux d'EMC. Bull sera l'actionnaire principal de la nouvelle société nommée VAS Integrated Soluti.

### Remboursement emprunt obligataire NEC

L'emprunt obligataire convertible en actions souscrit par NEC Corporation en janvier 2006, arrivé à échéance au 31 janvier 2011, a été intégralement remboursé au nominal, soit 7 millions d'euros, le 31 mars 2011.

### Crédit syndiqué

Le 14 janvier 2011, Bull a signé avec un groupe de banques une facilité de crédit de 50 millions d'euros, sous la forme d'une part d'un crédit de 35 millions d'euros, amortissable semestriellement sur cinq ans avec un différé d'amortissement de 18 mois, d'autre part d'un crédit renouvelable sur cinq ans d'un montant de 15 millions d'euros, ce montant étant réduit semestriellement, et de manière linéaire, à compter du 18<sup>e</sup> mois.

Le crédit amortissable est destiné à refinancer en partie les acquisitions du Groupe jusqu'alors financées par la trésorerie de Bull. Le crédit renouvelable est destiné à refinancer le crédit moyen terme de 15 millions d'euros mis en place le 15 juillet 2009.

Le crédit amortissable a été tiré le 20 janvier 2011. À cette date, le crédit du 15 juillet 2009, qui n'avait pas encore donné lieu à amortissement, a été remboursé, et la banque a donné mainlevée à Bull du nantissement du bon à moyen terme négociable de 7,5 millions d'euros qui garantissait ce crédit.

Ces crédits sont assortis de clauses d'engagement et de défaut habituelles pour ce type de contrat, notamment : maintien des crédits à leur rang, limitation des sûretés attribuées à des tiers, défaut croisé, et respect des engagements financiers suivants au niveau des comptes consolidés du Groupe :

- trésorerie nette d'un montant minimum de 100 millions d'euros à chaque fin d'exercice (31 décembre de chaque année pendant la durée des crédits), et de 80 millions d'euros à chaque fin de premier semestre (30 juin de chaque année pendant la durée des crédits) ;
- EBITDA (EBIT majoré de la dotation nette aux immobilisations corporelles et incorporelles) d'un montant minimum de :
  - 40 millions d'euros en 2011 ;
  - 50 millions d'euros en 2012 ;
  - 55 millions d'euros en 2013 ;
  - 60 millions d'euros en 2014 et 2015.

Les crédits sont garantis par le nantissement des titres détenus par Bull dans le capital des sociétés Amesys et Amesys Conseil.



### 4.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bull, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

#### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La société Bull présente au passif de son bilan une provision pour couvrir le remboursement de l'aide à la restructuration accordée par l'État français et assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, tel que décrit en note 10 de l'annexe des comptes annuels. Le montant de cette provision est de 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 14,0 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, à revoir les calculs effectués par la Société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Papazian

Albert Aïdan



## 4.4 COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

### 4.4.1 BILAN

#### Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
<b>Immobilisations incorporelles</b>		-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Constructions		49	49
Amortissements		(49)	(49)
<b>Total immobilisations</b>		-	-
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	(4)	2 861 271	2 751 656
Provisions	(4)	(2 596 609)	(2 606 929)
Autres titres immobilisés	(5)	9 991	11 066
Provisions	(5)	(4)	(910)
Prêts	(6)	21 524	19 015
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>296 173</b>	<b>173 898</b>
<b>Actif circulant</b>			
Autres créances	(7)	90 359	64 024
Titres de placement	(8)	202 057	217 019
Disponibilités		975	7 993
Charges constatées d'avance		-	15
<b>Total actif circulant</b>		<b>293 391</b>	<b>289 051</b>
<b>Écarts de conversion actif</b>		<b>1 104</b>	<b>1 374</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>590 668</b>	<b>464 323</b>

## Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31 décembre	
		2010	2009
<b>Capitaux propres</b>			
Capital	(9)	12 079	9 679
Primes d'émission, de fusion, d'apport		97 311	27 810
Réserve légale		1 208	968
Réserve ordinaire		2 733	2 733
Report à nouveau		46 779	31 131
Résultat net de l'exercice		6 754	15 887
<b>Total capitaux propres</b>		<b>166 864</b>	<b>88 208</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	(10)	<b>16 107</b>	<b>17 306</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunt obligataire	(11)	923	924
Emprunt auprès d'établissements de crédit	(12)	15 079	15 071
Emprunts et dettes financières divers	(13)	300 847	276 185
Autres dettes	(14)	89 734	65 575
<b>Total dettes *</b>		<b>406 583</b>	<b>357 755</b>
<b>Écarts de conversion passif</b>		<b>1 114</b>	<b>1 054</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>590 668</b>	<b>464 323</b>
* dont à plus d'un an		65 173	68 924
* dont à moins d'un an		341 410	288 831

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull.



## ÉTATS FINANCIERS

COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

### 4.4.2 COMPTE DE RÉSULTAT

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

#### Charges

(en milliers d'euros)

	Notes	2010	2009
<b>Charges d'exploitation</b>	(17)		
Charges de personnel, autres achats et charges externes		6 666	2 884
Impôts, taxes et versements assimilés		33	21
Dotations aux amortissements et aux provisions			
■ Sur immobilisations : dotations aux amortissements		-	-
■ Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
<b>Total</b>		<b>6 699</b>	<b>2 905</b>
<b>Charges financières</b>	(18)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		13 752	89 106
Intérêts et charges assimilées		3 680	4 593
Différences négatives de change – net		26	-
<b>Total</b>		<b>17 458</b>	<b>93 699</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	(19)		
Sur opérations de gestion		4 100	4 326
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 695	-
<b>Total</b>		<b>5 795</b>	<b>4 326</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	(20)	<b>(1 084)</b>	<b>(1 034)</b>
<b>Total des charges</b>		<b>28 868</b>	<b>99 896</b>
<b>Résultat de l'exercice – Profit</b>		<b>6 754</b>	<b>15 887</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>35 622</b>	<b>115 783</b>

## Produits

(en milliers d'euros)	Notes	2010	2009
<b>Produits d'exploitation</b>	(15)		
Produits des activités annexes		167	62
Autres produits		2 150	-
<b>Total</b>		<b>2 317</b>	<b>62</b>
<b>Produits financiers</b>	(16)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		441	155
Autres intérêts et produits assimilés		1 209	2 515
Reprises sur provisions et transfert de charges		24 965	17 199
Différences positives de change – net		-	4 102
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement – net		-	-
Dividendes reçus		3 780	86 082
<b>Total</b>		<b>30 395</b>	<b>110 053</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	(19)		
Sur opérations de gestion		-	342
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur amortissements et provisions		2 910	5 326
<b>Total</b>		<b>2 910</b>	<b>5 668</b>
<b>Total des produits</b>		<b>35 622</b>	<b>115 783</b>
<b>Résultat de l'exercice – Perte</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>35 622</b>	<b>115 783</b>

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull.



## ÉTATS FINANCIERS

COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

### 4.4.3 NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

---

	SOMMAIRE	
	<b>NOTE 1</b>	ORGANISATION 127
	<b>NOTE 2</b>	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 127
	<b>NOTE 3</b>	RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS 127
	<b>NOTE 4</b>	TITRES DE PARTICIPATION 128
	<b>NOTE 5</b>	AUTRES TITRES IMMOBILISÉS 129
	<b>NOTE 6</b>	PRÊTS 129
	<b>NOTE 7</b>	AUTRES CRÉANCES 129
	<b>NOTE 8</b>	TITRES DE PLACEMENT 130
	<b>NOTE 9</b>	CAPITAL 130
	<b>NOTE 10</b>	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 130
	<b>NOTE 11</b>	EMPRUNT OBLIGATAIRE 131
	<b>NOTE 12</b>	EMPRUNTS AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT 131
	<b>NOTE 13</b>	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS 132
	<b>NOTE 14</b>	AUTRES DETTES 132
	<b>NOTE 15</b>	PRODUITS D'EXPLOITATION 133
	<b>NOTE 16</b>	PRODUITS FINANCIERS 133
	<b>NOTE 17</b>	CHARGES D'EXPLOITATION 133
	<b>NOTE 18</b>	CHARGES FINANCIÈRES 134
	<b>NOTE 19</b>	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS 134
	<b>NOTE 20</b>	IMPÔTS 134
	<b>NOTE 21</b>	RÉMUNÉRATIONS ET FRAIS DE PERSONNEL 135
	<b>NOTE 22</b>	PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS 135
	<b>NOTE 23</b>	TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES) 142
	<b>NOTE 24</b>	ENGAGEMENTS HORS BILAN 143
	<b>NOTE 25</b>	RÉSULTATS DES FILIALES 143

## NOTE 1 ORGANISATION

Bull, société mère du Groupe, est une société anonyme, dont le siège social se situe en France, rue Jean-Jaurès, 78340 Les Clayes-sous-Bois. Cette Société est cotée sur Euronext. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 17 février 2011 et seront soumis pour approbation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires dans le respect des délais légaux.

Les comptes de la société Bull comprennent principalement des titres de participations dans les sociétés Bull SAS, Bull International S.A.S,

Bull Data Systems Inc., Amesys, Amesys Conseil, Amesys Conseil Montpellier et Elexo.

Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2010, le capital de Bull est détenu à hauteur de 20,0 % par Crescendo Industries, de 8,1 % par France Telecom, de 2,4 % par NEC, de 2,1 % par Pothar Investments SA, et de 67,4 % par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,3 % d'actions en autocontrôle.

## NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### ACQUISITION DU GROUPE AMESYS

Lors de sa réunion le 18 janvier 2010, l'assemblée générale des actionnaires de Bull a massivement approuvé l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys. La transaction permet à Bull de devenir un leader européen des solutions de traitement informatique à grande échelle pour les systèmes critiques et hautement sécurisés en combinant d'une part, le savoir-faire du groupe Amesys dans le traitement du signal en temps réel et, d'autre part, l'expertise de Bull dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations comme le Calcul haute performance, le stockage ainsi que les services d'infrastructure et d'infogérance associés. L'assemblée générale a également approuvé l'augmentation du capital social au profit de Crescendo Industries, actionnaire du groupe Amesys. Crescendo Industries est ainsi devenu l'actionnaire de référence de Bull avec une participation de 19,87 % après l'opération. Un versement en numéraire

à Crescendo Industries de 37,6 millions d'euros a également été effectué lors de la finalisation de l'opération le 18 janvier 2010.

L'opération se traduit par l'intégration du groupe Amesys dans le périmètre de consolidation du groupe Bull à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et, sur le plan organisationnel, par la création d'une nouvelle division au sein de Bull, nommée « Sécurité et systèmes critiques » dirigée par l'équipe d'Amesys et dont les activités d'Amesys sont le socle.

### RENFORCEMENT DU RÔLE D'ANIMATION DU GROUPE BULL

L'organisation de la gouvernance des fonctions de direction et corporate - France et International - a été revue, ce qui a conduit à l'intégration du comité exécutif du Groupe dans la Société à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2010.

## NOTE 3 RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

### PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels sont préparés dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du plan comptable général (PCG) 2005. Les comptes annuels sont arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Les plans d'attribution d'actions gratuites décidés par le conseil d'administration en date du 29 juillet 2008, du 27 juillet 2010 et du 27 octobre 2010 ont fait l'objet de l'application du Règlement CRC n° 2008-15 du 4 décembre 2008, à savoir :

- reclassement dans un compte spécifique 502-1 « Actions destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans déterminés » pour un montant de 0,5 million d'euros ;
- constatation de l'engagement pris par une provision inscrite au passif, prenant en compte le coût des actions au jour de leur attribution, leur nombre probable d'attribution et un étalement sur la durée d'acquisition des droits ;

- à fin 2010, la provision ainsi calculée s'élève à 0,5 million d'euros.

Les plans de stock-options en cours au 31 décembre 2010 impliquant des augmentations de capital, aucun passif n'a été constaté.

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable sur 2010.

### IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation concernent pour l'essentiel la détention à 100 % des sociétés Bull SAS, Bull International S.A.S, Bull Data Systems Inc., Amesys, Amesys Conseil Montpellier et Elexo ainsi que 45 % d'Amesys Conseil.



## ÉTATS FINANCIERS

COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

Ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition. L'appréciation de leur valorisation est fondée sur les états financiers consolidés de ces sous-groupes, exprimés en euros selon les règles de conversion monétaire utilisées pour la consolidation du groupe Bull. La valeur de ces titres est ajustée si nécessaire par la constitution de provisions pour dépréciation des titres, afin que la valeur nette comptable de chaque titre n'excède pas la valeur de la quote-part d'actif net correspondante, le cas échéant majorée par les écarts d'acquisition. Lorsque la valeur des titres est entièrement provisionnée, les provisions complémentaires visant à couvrir la situation nette négative des filiales sont entièrement comptabilisées en provisions pour risques sans déprécier les comptes courants de Bull sur ces filiales.

Les autres titres de participation sont également enregistrés à leur coût d'acquisition. L'appréciation de leur valorisation est faite à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Si cette dernière est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

### TITRES DE PLACEMENT

Les titres de placement sont enregistrés à leur coût d'acquisition, selon la méthode FIFO. L'appréciation de leur valorisation est faite à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Si cette dernière est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

### PRINCIPES DE CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les opérations en monnaie étrangère sont converties selon les principes suivants :

- les créances et dettes en devises sont évaluées en euros au taux de clôture de l'exercice ;

- les différences de conversion par rapport aux montants précédemment enregistrés en euros et après détermination d'une position globale de change par devise, sont comptabilisées en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provisions ;

- les charges et produits sont convertis aux taux de change moyens mensuels.

### ACHATS ET VENTES DE DEVICES À TERME

Les devises achetées, converties au taux de clôture, sont enregistrées en « Autres créances », le montant à payer au dénouement du contrat étant porté en « Autres dettes ».

Les devises vendues, converties au taux de clôture, sont enregistrées en « Autres dettes », le montant à recevoir au dénouement du contrat étant porté en « Autres créances ».

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Des instruments financiers sont utilisés dans le but de réduire l'exposition du Groupe aux risques de change. Les résultats dégagés sur les instruments de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats dégagés sur les éléments couverts, inscrits en comptabilité.

À la fin de chaque année, la valeur de marché des instruments financiers fermes en portefeuille est comparée à leur valeur nette dans les livres. Toute variation de valeur est enregistrée en compte de résultat.

## NOTE 4 TITRES DE PARTICIPATION

Le poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2010 :

(en millions d'euros)	2010			2009
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Bull SAS	1 667,6	(1 587,0)	80,6	63,9
Bull International S.A.S	423,8	(399,4)	24,4	36,6
Bull Data Systems Inc.	622,6	(609,3)	13,3	6,6
Groupe Amesys	109,6	(0,8)	108,8	-
Avance structurelle Brésil	37,6	-	37,6	37,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 861,2</b>	<b>(2 596,5)</b>	<b>264,7</b>	<b>144,7</b>

### PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE

Amesys Conseil Montpellier a versé en juin 2010 un dividende de 0,3 million d'euros à Bull.

Amesys a versé en juin 2010 un dividende de 3,5 millions d'euros à Bull.

## NOTE 5 AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2010			2009
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actions propres	0,5	0,0	0,5	0,6
Contrat de liquidité	0,6	0,0	0,6	0,7
Dépôts et cautionnements	1,4	0,0	1,4	1,4
Titres en nantissement	7,5	0,0	7,5	7,5
<b>TOTAL</b>	<b>10,0</b>	<b>0,0</b>	<b>10,0</b>	<b>10,2</b>

Un contrat de liquidité a été signé entre Bull et la société Oddo & Cie en date du 18 septembre 2006. Ce contrat a pour objet de donner mandat à la société Oddo Corporate Finance pour intervenir pour le compte de Bull sur le marché boursier en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres et d'éviter ainsi des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Au 31 décembre 2010, la société Oddo Corporate Finance dispose de 0,6 million d'euros en numéraire et de 150 000 titres Bull pour le compte de Bull.

Les mouvements de ce portefeuille au titre de l'exercice 2010 ont conduit à constater un profit net de 0,1 million d'euros en résultat financier.

Les titres en nantissement correspondent au collatéral au profit du prêteur du crédit bancaire à moyen terme décrit à la note 12.

## NOTE 6 PRÊTS

Il s'agit principalement de prêts à court terme et d'avances en comptes courants rémunérés, consentis par Bull à ses filiales.

## NOTE 7 AUTRES CRÉANCES

Le solde des autres créances, représentant principalement les achats et ventes de devises à terme à moins d'un an, s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Contrats de change à terme</b>		
Ventes de devises	33,2	22,2
Achats de dollars US	43,3	19,5
Achats de livres sterling	11,3	20,9
<b>Autres créances</b>	2,6	1,4
<b>TOTAL</b>	<b>90,4</b>	<b>64,0</b>

### NOTE 8 TITRES DE PLACEMENT

Le poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Certificats de dépôt	30,0	30,0
OPCVM	171,5	186,5
Actions gratuites à distribuer	0,5	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>202,0</b>	<b>217,0</b>

Les OPCVM rentrent dans la catégorie « monétaire Euro ».

### NOTE 9 CAPITAL

Au 31 décembre 2010, le capital de Bull est constitué de 120 786 647 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

#### ACTIONS AUTODÉTENUES

Les actions détenues par Bull au 31 décembre 2010, représentent un total de 361 589 actions pour une valeur de marché de 1,2 million d'euros.

#### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010 correspond pour une part au profit net de l'exercice 2010 d'un montant de 6,8 millions d'euros, et d'autre part à l'augmentation du capital du 18 janvier 2010 en rémunération de l'apport à Bull de Crescendo Industries du groupe Amesys pour un montant de 71,9 millions, déduction faite de 0,1 million de frais imputés sur la prime d'apport.

### NOTE 10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste s'analyse ainsi :

- une provision de 1,1 million d'euros contre 1,4 million d'euros en 2009 pour couvrir les pertes de change latentes ;
- une provision de 1 million d'euros comme en 2009 pour couvrir des risques résultant des réclamations formulées par des tiers au titre des cessions d'actifs réalisées au cours de ces dernières années ;
- une provision de 12,8 millions d'euros contre 14,1 millions d'euros en 2009, pour la Clause de retour à meilleure fortune (CRMF) liée à la subvention de l'État ;

- une provision de 0,5 million d'euros comme en 2009 concernant des risques relatifs à la cession des actifs en Italie ;
- une provision de 0,5 million d'euros contre 0,4 million d'euros en 2009 concernant l'attribution d'actions gratuites ;
- une provision de 0,2 million d'euros pour les indemnités de départ en retraite.

#### VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES AU TITRE DE L'EXERCICE 2010

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur 01/01/2010	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Valeur 31/12/2010
Risque de change	1,4	1,1	(1,4)	-	1,1
Cessions d'actifs	1,0	-	-	-	1,0
CRMF	14,0	1,7	(2,9)	-	12,8
Cession actif Italie	0,5	-	-	-	0,5
Attribution actions gratuites	0,4	0,4	(0,3)	-	0,5
Indemnités départ en retraite	-	0,2	-	-	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>17,3</b>	<b>3,4</b>	<b>(4,6)</b>	<b>-</b>	<b>16,1</b>

### PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE

Le 20 février 2004, l'État français a notifié à la Commission européenne un projet d'aide à la restructuration de Bull, assortie d'une Clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Après l'autorisation de la Commission le 1<sup>er</sup> décembre 2004, l'État a versé une aide de 517 millions d'euros le 14 janvier 2005. Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes :

Bull s'engage à verser à l'État, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5 % de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI) tel qu'il ressortira chaque année. Le RCAI correspond à l'EBIT\* après charges et produits de financement.

Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la Société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

- 1) le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 2) le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 3) les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la Société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies.

De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'État peut, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF.

Les différentes estimations de remboursement de la CRMF prennent en compte certaines modalités d'application de la CRMF et sont affectées d'un taux d'actualisation intégrant les facteurs d'incertitude de l'activité.

Lors de la clôture des comptes de l'année 2010, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2011 à 2013), ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF pour les exercices 2011 et 2012.

Par conséquent, la provision s'élève à 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 en diminution de 1,2 million d'euros par rapport au 31 décembre 2009. Cette diminution s'explique par le versement de 2,9 millions relatif à 2009 et pour le solde par une dotation de 1,7 million d'euros liée à l'actualisation du plan stratégique, comprenant la contribution des profits futurs du groupe Amesys aux résultats du Groupe.

## NOTE 11 EMPRUNT OBLIGATAIRE

Au 31 décembre 2010, le solde des OCEANes non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1<sup>er</sup> janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en

juin-juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

## NOTE 12 EMPRUNTS AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

L'encours est essentiellement constitué d'un crédit bancaire à moyen terme, contracté par Bull le 15 juillet 2009, de 15 millions d'euros, d'une durée de cinq ans, remboursable en quatre annuités à compter du 15 juillet 2011. Il est destiné à faciliter des opérations de croissance externe. Il est assorti d'un dépôt de la part de Bull, sous la forme du nantissement d'un bon à moyen terme négociable d'une durée de deux ans émis par la banque prêteuse à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Ce contrat de prêt comporte une clause d'exigibilité anticipée, dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient

pas un des ratios financiers suivants :

- endettement net/EBITDA inférieur à 2 ;
- endettement net/fonds propres inférieur à 1.

Dans le cadre de la mise en place du crédit syndiqué présenté au paragraphe 4.4.4. Événements postérieurs à la clôture, ce prêt a été intégralement remboursé à la même date, et le nantissement du bon à moyen terme a donné lieu à mainlevée.

\* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

**NOTE 13 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS**

Les emprunts et dettes financières divers se récapitulent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Emprunts et comptes courants auprès de sociétés apparentées	300,5	275,9
Intérêts courus sur emprunts et comptes courants auprès des sociétés apparentées	0,3	0,3
<b>TOTAL</b>	<b>300,8</b>	<b>276,2</b>

**EMPRUNTS AUPRÈS DE SOCIÉTÉS APPARENTÉES**

Le solde au 31 décembre 2010 des emprunts et comptes courants contractés par Bull auprès des sociétés du Groupe s'établit à 300,5 millions d'euros :

- Une convention de prêt non amortissable a été signée en juin 2008 entre Bull et Bull GmbH, filiale de Bull International S.A.S en Allemagne, pour un montant de 53 millions d'euros et une durée de cinq ans. Ce contrat prévoit une résiliation anticipée dans le

cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient plus les indicateurs suivants :

- EBIT \* positif sur trois semestres consécutifs ;
- un ratio entre la trésorerie brute et l'encours du prêt supérieur à trois, calculé à la fin de chaque semestre.
- Le solde de ce montant est constitué de prêts et emprunts sans date fixe de remboursement.

**NOTE 14 AUTRES DETTES**

Elles se détaillent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Contrats de change à terme</b>		
Achat de devises	54,9	39,9
Ventes de dollars US	33,2	14,9
Ventes de livres sterling	-	8,0
<b>Divers</b>	1,6	2,8
<b>TOTAL</b>	<b>89,7</b>	<b>65,6</b>

**Dettes fournisseurs**

Par ancienneté, la valeur des dettes fournisseurs se détaille ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Dettes fournisseurs non échues	-	0,3
Échues depuis moins de 30 jours	-	-
Échues depuis plus de 30 et moins de 60 jours	-	-
Échues depuis plus de 61 et moins de 90 jours	-	-
Échues depuis plus de 91 et moins de 180 jours	-	-
Échues depuis plus de 181 et moins de 360 jours	-	0,1
Échues depuis plus d'un an	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>0,4</b>

\* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

## NOTE 15 PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits représentent la facturation de divers honoraires et coûts d'études à des sociétés du Groupe ainsi que des *managements fees*.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Produits des activités annexes	2,3	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>2,3</b>	<b>0,1</b>

Au cours du quatrième trimestre 2010, Bull a un rôle renforcé d'animation du Groupe. La Société refacture des *management fees* à l'ensemble des filiales pour un montant de 2,1 millions d'euros en 2010.

## NOTE 16 PRODUITS FINANCIERS

Ils se récapitulent ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Intérêts sur prêts aux entreprises liées	0,4	0,2
Revenus des valeurs de placement	1,2	2,5
Reprises de provisions		
■ sur titres de participation	23,4	7,6
■ sur risques et charges financiers	1,6	9,6
Dividendes reçus	3,8	86,1
Différences de change – net	0,0	4,1
<b>TOTAL</b>	<b>30,4</b>	<b>110,1</b>

## NOTE 17 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
Honoraires	5,3	2,9
Salaires et charges	1,4	-
<b>TOTAL</b>	<b>6,7</b>	<b>2,9</b>

Les honoraires comprennent 2,0 millions d'euros hors taxes comptabilisés en 2010 au titre des frais liés à l'acquisition du groupe Amesys.

À fin 2010, Bull a un effectif de cinq personnes.

### NOTE 18 CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières se détaillent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
Charges d'intérêts et commissions		
■ entreprises liées	3,1	4,3
■ intérêts et charges externes	0,5	0,3
Provisions		
■ sur dépréciation des titres de participation	13,1	88,8
■ sur risques et charges financiers	0,7	0,3
Différences de change – net	0,0	-
<b>TOTAL</b>	<b>17,4</b>	<b>93,7</b>

### NOTE 19 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges nets s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2010	2009
VNC titres Bull cédés	(1,2)	-
Provision CRMF	(1,7)	1,0
<b>TOTAL</b>	<b>(2,9)</b>	<b>1,0</b>

Lors de la clôture des comptes de l'année 2010, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2011 à 2013), ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF pour les exercices 2011 et 2012.

Par conséquent, la provision s'élève à 12,8 millions d'euros au 31 décembre 2010 en diminution de 1,2 million d'euros par rapport

au 31 décembre 2009. Cette diminution s'explique par le versement de 2,9 millions relatif à 2009 et pour le solde par une dotation liée à l'actualisation du plan stratégique, comprenant la contribution des profits futurs du groupe Amesys aux résultats du Groupe.

### NOTE 20 IMPÔTS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993, Bull a adopté le régime de l'intégration fiscale pour la détermination de l'impôt sur les sociétés. Bull n'est pas placé sous le régime du bénéfice mondial et seules les sociétés françaises sont intégrées fiscalement à l'exception d'Evidian. Le groupe Amesys intégrera le groupe fiscal de Bull à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Dans ce cadre, chaque société du Groupe fiscal constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Compte tenu des pertes fiscales de Bull, la charge d'impôt des filiales est compensée et génère un crédit de 1 million d'euros pour l'exercice 2010.

Au 31 décembre 2010, compte tenu de l'intégration fiscale, Bull dispose d'un report déficitaire fiscal estimé à 1 234 millions d'euros.

## NOTE 21 RÉMUNÉRATIONS ET FRAIS DE PERSONNEL

### RÉMUNÉRATION BRUTE GLOBALE DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des dirigeants et mandataires sociaux du groupe Bull inclut 24 personnes en 2010, contre 23 en 2009 :

- les membres du comité opérationnel d'une part, soit 14 personnes pour l'exercice 2010 incluant le Président-directeur général ;
- les administrateurs non exécutifs d'autre part, soit 10 personnes pour l'exercice 2010.

Au cas où un dirigeant n'a pas participé au comité opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au prorata de son temps de présence au comité, jusqu'à sa date de remplacement effectif. La rémunération globale des dirigeants du groupe Bull s'élève à 10,7 millions d'euros en 2010 dont 5,3 millions d'euros d'avantages court terme (en léger recul par rapport à 2009) et 5,1 millions d'euros d'indemnités. Elle se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Avantages court terme <sup>(1)</sup>	Avantages long terme <sup>(2)</sup>	Indemnités <sup>(3)</sup>	Total
<b>2010</b>				
Membres du comité opérationnel et administrateurs (24 personnes)	5,3	-	5,1	10,4
<b>2009</b>				
Membres du comité opérationnel et administrateurs (23 personnes)	5,5	-	-	5,5

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires.

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision).

Ces rémunérations sont prises en charge par Bull SAS et la société Bull.

## NOTE 22 PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

### PLANS D'OPTIONS

Le Groupe a instauré des plans d'options les années suivantes : 2000, 2001, 2004, 2005, 2006, 2008, 2009 et 2010.

Aucune option n'a été exercée sur les plans 2000, 2001 et 2004. Ces plans ont expiré en 2010.

Les plans encore en cours sont décrits ci-après :

#### Plan d'options de souscription d'actions de 2005

Ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stocks options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 13 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas

d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Le conseil d'administration du 21 juillet 2005 a attribué à six personnes un total de 1 400 000 options (nominal de 0,01 euro) soit 140 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 140 000 actions

de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Par le conseil d'administration du 9 novembre 2005, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 1 019 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 1 019 000 actions de 0,10 euro de valeur

nominale chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 989 000 options ont été attribuées au prix de 7,80 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

### ■ Tableau récapitulatif des Plans 2005 (sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

#### Plan 2005

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004
Date du conseil	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	21/07/2005	09/11/2005	09/11/2005
Nombre d'options consenties à l'origine	85 000	120 000	20 000	20 000	140 000	989 000	30 000
■ dont aux membres du comité opérationnel	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	2	6	1	1 *	6	165	4 *
■ dont membres du comité opérationnel	1	5	-	-	5	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-
Date de départ de l'exercice	26/05/2009	12/06/2009	13/06/2009	13/06/2006 *	04/08/2009	23/11/2009	23/11/2006 *
Date d'expiration	26/05/2011	12/06/2011	13/06/2011	13/06/2011	04/08/2011	23/11/2011	23/11/2011
Prix d'exercice en euro	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Options levées en 2010	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	1	4	-	-	6	114	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	4	-	-	5	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche **	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à lever au 31/12/2010	10 000	90 000	-	-	140 000	688 500	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	90 000	-	-	130 000	-	-
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche **	-	-	-	-	-	-	-

L'acquisition des droits se fait par quart chaque année. L'exercice et la cession sont libres au bout de la quatrième année.

\* Bénéficiaires américains : l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire au fur et à mesure de l'acquisition des droits à chaque anniversaire.

\*\* Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ. Conformément au règlement du plan, ces droits sont devenus caducs 3 mois après la cessation de ses fonctions.

Au 31 décembre 2010, un total de 495 500 options a été annulé ou est devenu caduc. En 2010, aucune option de ce plan n'a été exercée.

Au 31 décembre 2010, il reste 958 500 options potentiellement exerçables, dont 240 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel, et dont aucune option n'est détenue par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

### Plans d'options de souscription d'actions 2006

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées.

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euros par action nouvelle ;
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euros par action nouvelle ;
- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euros par action nouvelle ;
- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euros par action nouvelle.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, est soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif est mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

### ■ Tableau récapitulatif des Plans 2006

#### Plan 2006

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	17/05/2006	17/05/2006
Date du conseil	21/02/2006	09/05/2006	26/07/2006	18/10/2006
Nombre d'options consenties à l'origine	120 000	25 000	15 000	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	100 000	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	3	1	1	1
■ dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1	-	-	-
Date de départ de l'exercice	08/03/2010	09/05/2010	11/08/2010	02/11/2010
Date d'expiration	08/03/2012	09/05/2012	11/08/2012	02/11/2012
Prix d'exercice en euro	10,15	9,52	4,51	4,39
Options levées en 2010	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	20 000	25 000	-	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	20 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	2	1	-	1
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	1
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	-	-	-	-

\* Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ. Conformément au règlement du plan, ces droits sont devenus caducs 3 mois après la cessation de ses fonctions.

Au 31 décembre 2010, un total de 115 000 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée en 2010. Au 31 décembre 2010, il restait 65 000 options potentiellement exerçables, dont 20 000 sont détenues par un membre du comité opérationnel, et dont aucune option n'est détenue par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

### Plan d'options de souscription d'actions 2008

En 2008, le conseil d'administration du 14 février 2008 a attribué 1 394 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix de 2,89 euros par action.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à

compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

### ■ Tableau récapitulatif du Plan 2008

#### Plan 2008

Date d'assemblée	17/05/2006
Date du conseil	14/02/2008
Nombre d'options consenties à l'origine	1 394 000
■ dont membres du comité opérationnel	585 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	150 000
Nombre de bénéficiaires	58
■ dont membres du comité opérationnel	11
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1
Date de départ d'exercice	03/03/2012
Date d'expiration	03/03/2014
Prix d'exercice en euro	2,89
Options levées en 2010	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	1 110 250
■ dont membres du comité opérationnel	405 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	75 000
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	55
■ dont membres du comité opérationnel	8
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	1

\* *Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ.*

Au 31 décembre 2010, un total de 283 750 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010, il restait 1 110 250 options potentiellement exerçables, dont 405 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel, dont 75 000 sont détenues par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

### Plan d'options de souscription d'actions 2009

En 2009, les conseils d'administration du 12 février et 29 juillet 2009 ont attribué 1 509 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix respectif de 1,38 et 2,40 euros par action.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à

compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année.

Pour le mandataire social uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

### ■ Tableau récapitulatif des Plans 2009

#### Plan 2009

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	12/02/2009	29/07/2009
Nombre d'options consenties à l'origine	200 000	1 309 000
■ dont membres du comité opérationnel	200 000	505 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	200 000	-
Nombre de bénéficiaires	1	63
■ dont membres du comité opérationnel	1	9
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1	-
Date de départ d'exercice	27/02/2013	14/08/2013
Date d'expiration	27/02/2015	14/08/2015
Prix d'exercice en euro	1,38	2,40
Options levées en 2010	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	50 000	1 057 750
■ dont membres du comité opérationnel	50 000	312 500
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	50 000	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	1	57
■ dont membres du comité opérationnel	1	7
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche *	1	-

\* *Didier Lamouche n'est plus en activité au 31 décembre 2010. Sur décision du conseil d'administration, il a conservé les droits déjà acquis au moment de son départ.*

Au 31 décembre 2010, un total de 401 250 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010, il reste donc 1 107 750 options potentiellement exerçables, dont 362 500 sont détenues par les membres du comité opérationnel, et dont 50 000 par le précédent mandataire social, Didier Lamouche.

### Plans d'options de souscription d'actions de 2010

Le conseil d'administration du 10 février 2010, a attribué 200 000 nouvelles options de souscription d'actions au prix de 3,45 euros par action.

Ce plan a une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Dans le cadre de ce plan, l'acquisition définitive des options se fait par quart pendant les quatre premières années et est soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable du mandataire social au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération. Le bénéficiaire ne peut exercer ses droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année.

Le conseil d'administration du 27 octobre 2010, a attribué à 65 personnes un total de 1 805 000 options de souscription d'actions, au prix d'exercice de 3,41 euros par option.

Les plans ont une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année. Pour le mandataire social et les membres du comité opérationnel uniquement, l'acquisition définitive des options par quart pendant les quatre premières années, sera soumise à l'atteinte de 75 % des objectifs, fixés par le conseil d'administration, ayant servi à déterminer la rémunération variable du mandataire social au titre de l'année écoulée. Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

### ■ Tableau récapitulatif des Plans 2010

#### Plans 2010

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	10/02/2010	27/10/2010	27/10/2010	27/10/2010
Nombre d'options consenties à l'origine	200 000	200 000	420 000	1 185 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	200 000	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	420 000	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	200 000	-	-
Nombre de bénéficiaires	1	1	7	57
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	1	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	7	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	1	-	-
Date de départ de l'exercice	26/02/2014	12/11/2014	12/11/2014	12/11/2014
Date d'expiration	26/02/2016	12/11/2016	12/11/2016	12/11/2016
Prix d'exercice en euro	3,45	3,41	3,41	3,41
Options levées en 2010	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2010	-	200 000	360 000	1 185 000
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	360 000	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	200 000	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	-	1	6	57
■ dont précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	6	-
■ dont mandataire social : Philippe Vannier	-	1	-	-

Au 31 décembre 2010, un total de 260 000 options a été annulé ou est devenu caduc. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2010, il reste donc 1 745 000 options potentiellement exerçables, dont 560 000 sont détenues par les membres du comité opérationnel dont 200 000 détenues par le mandataire social, Philippe Vannier.

■ Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2010 (actions de 0,10 euro de nominal)

	Plans 2005	Plans 2006	Plan 2008	Plans 2009	Plans 2010	Total
Solde des options restant à lever						
■ par le précédent mandataire social : Didier Lamouche	-	-	75 000	50 000	-	125 000
■ par le mandataire social : Philippe Vannier	-	-	-	-	200 000	200 000
■ par tous les membres du comité opérationnel	240 000	20 000	405 000	362 500	560 000	1 587 500
■ par l'ensemble des salariés et mandataires sociaux	958 500	65 000	1 110 250	1 107 750	1 745 000	4 986 500

**PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES**

À date, les attributions d'actions gratuites n'ont pas été assorties de conditions de performance.

**Plan d'attribution d'actions gratuites 2008**

Le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a décidé l'attribution gratuite de 294 000 actions à un groupe de salariés. L'attribution a les caractéristiques suivantes :

**Plan AGA 2008**

Date d'assemblée	14/05/2008
Date du conseil	29/07/2008
Nombre de droits consentis à l'origine	294 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires	98
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Date de départ de l'exercice	29/07/2008
Date d'expiration	30/07/2012
Droits exercés en 2010	129 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2010	102 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	77
■ dont membre du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-

Au 31 décembre 2010, 63 000 actions ont été annulées ou sont devenues caduques.

### Plans d'attribution d'actions gratuites 2010

En 2010 les conseils d'administration du 27 juillet 2010 et du 27 octobre 2010 ont attribué 571 000 actions gratuites à un groupe de salariés. Dans le cadre de ce plan, le transfert définitif de propriété des actions, est soumis à une condition de présence dans le Groupe à l'issue des deux ans suivant la date de l'attribution.

Les attributions ont les caractéristiques suivantes :

#### Plan AGA 2010

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	27/07/2010	27/10/2010
Nombre de droits consentis à l'origine	511 000	60 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ dont membres du comité opérationnel</li> <li>■ dont mandataire social : Philippe Vannier</li> </ul>	-	-
Nombre de bénéficiaires	19	15
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ dont membres du comité opérationnel</li> <li>■ dont mandataire social : Philippe Vannier</li> </ul>	-	-
Date de départ de l'exercice	27/07/2010	27/10/2010
Date d'expiration	28/07/2014	27/10/2014
Droits exercés en 2010	-	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2010	511 000	56 000
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ dont membres du comité opérationnel</li> <li>■ dont mandataire social : Philippe Vannier</li> </ul>	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2010	19	14
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ dont membres du comité opérationnel</li> <li>■ dont mandataire social : Philippe Vannier</li> </ul>	-	-

Au 31 décembre 2010, 4 000 actions ont été annulées ou sont devenues caduques. Il reste donc 567 000 actions dont la propriété peut être potentiellement transférée.

#### PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Au 31 décembre 2010, le Fonds Bull Actionnariat détient 810 000 titres et France Bull 98 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation, compte tenu de leur taille devenue trop petite par rapport aux frais de gestion, ont été reconvertis en fonds multi-entreprises.

### NOTE 23 TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES)

Les principales transactions entre Bull et les sociétés apparentées (parties liées) sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2010	2009
<b>Transactions avec Crescendo Industries :</b>		
Achats	0,4	-
Ventes	-	-
Comptes à payer	-	-
Comptes à recevoir	-	-

## NOTE 24 ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en millions d'euros)		Au 31 décembre	
		2010	2009
Engagements donnés liés au financement	Avals, cautions et garanties donnés pour des filiales	28,7	36,5
Engagements reçus liés au périmètre du Groupe	Garantie actif/passif reçue de Crescendo Industries dans le cadre de l'acquisition du groupe Amesys	5,0	-

La Société n'a pas d'engagement de rachat de minoritaires en vigueur concernant ses participations.

### FAIT EXCEPTIONNEL ET LITIGES

- Un accord transactionnel a été signé fin 2004 avec le groupe Steria mettant fin aux litiges au titre de l'application du protocole d'accord de cession des activités Integris en Europe (hors France et Italie) et de l'exercice de la convention de garantie Europe ; cet accord éteint la convention de garantie Europe, sauf en matière fiscale et parafiscale. Au 31 décembre 2010, Bull a maintenu une provision d'un montant de 1 million d'euros au titre de ses engagements de prendre en charge, conformément à l'accord transactionnel, les coûts, dommages et intérêts relatifs au litige client ANMC (Belgique), correspondant à la franchise assurances de 1 million d'euros que pourrait supporter Bull *in fine*.

### PROCÉDURE JUDICIAIRE OU D'ARBITRAGE

- À ce jour, la Société n'a pas connaissance de menace de procédure judiciaire ou d'arbitrage à son encontre ou de litige devant les tribunaux et/ou cours d'arbitrage au cours des 12 derniers mois dont les effets pourraient avoir des conséquences significatives sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

## NOTE 25 RÉSULTATS DES FILIALES

Les résultats des principales filiales indiqués ci-après pour 2010 ont été établis sur la base de leurs résultats consolidés avec ceux de leurs propres filiales selon l'organisation juridique des sociétés du Groupe.

(en millions d'euros)	Capital	Réserves	Prêts et avances non remboursés	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés	Valeurs des titres	
							brutes	nettes
<b>Sociétés françaises</b>								
Bull SAS consolidé	35,6	26,9	38,1	770,9	19,3	-	1 667,6	80,6
Bull International S.A.S consolidé	10,3	26,3	59,3	451,6	(12,2)	-	423,8	24,4
Groupe Amesys consolidé	5,8	29,8	4,2	90,4	2,9	-	109,6	108,8
<b>Sociétés étrangères</b>								
Bull Data Systems Inc. consolidé	-	6,7	-	32,1	6,5	-	622,6	13,3

Quote-part du capital détenu en % : 100 % pour toutes les sociétés.

Cautions et avals donnés par la société mère : néant.

### 4.4.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

#### Acquisition VAS

Le 13 janvier 2011, Bull a annoncé l'acquisition des activités solutions de stockage de la société privée d'intégration VAS basée au Caire, en Égypte. VAS est le principal distributeur et intégrateur de solutions de stockage du marché égyptien, mais aussi l'un des plus importants partenaires locaux d'EMC. Bull sera l'actionnaire principal de la nouvelle société nommée VAS Integrated Solutions.

#### Remboursement emprunt obligataire NEC

L'emprunt obligataire convertible en actions souscrit par NEC Corporation en janvier 2006, arrivé à échéance au 31 janvier 2011, a été intégralement remboursé au nominal, soit 7 millions d'euros, le 31 mars 2011.

#### Crédit syndiqué

Le 14 janvier 2011, Bull a signé avec un groupe de banques une facilité de crédit de 50 millions d'euros, sous la forme d'une part d'un crédit de 35 millions d'euros, amortissable semestriellement sur cinq ans avec un différé d'amortissement de 18 mois, d'autre part d'un crédit renouvelable sur cinq ans d'un montant de 15 millions d'euros, ce montant étant réduit semestriellement, et de manière linéaire, à compter du 18<sup>e</sup> mois.

Le crédit amortissable est destiné à refinancer en partie les acquisitions du Groupe jusqu'alors financées par la trésorerie de Bull.

Le crédit renouvelable est destiné à refinancer le crédit moyen terme de 15 millions d'euros mis en place le 15 juillet 2009.

Le crédit amortissable a été tiré le 20 janvier 2011. À cette date, le crédit du 15 juillet 2009, qui n'avait pas encore donné lieu à amortissement, a été remboursé, et la banque a donné mainlevée à Bull du nantissement du bon à moyen terme négociable de 7,5 millions d'euros qui garantissait ce crédit.

Ces crédits sont assortis de clauses d'engagement et de défaut habituelles pour ce type de contrat, notamment : maintien des crédits à leur rang, limitation des sûretés attribuées à des tiers, défaut croisé, et respect des engagements financiers suivants au niveau des comptes consolidés du Groupe :

- trésorerie nette d'un montant minimum de 100 millions d'euros à chaque fin d'exercice (31 décembre de chaque année pendant la durée des crédits), et de 80 millions d'euros à chaque fin de premier semestre (30 juin de chaque année pendant la durée des crédits) ;
- EBITDA (EBIT majoré de la dotation nette aux immobilisations corporelles et incorporelles) d'un montant minimum de :
  - 40 millions d'euros en 2011 ;
  - 50 millions d'euros en 2012 ;
  - 55 millions d'euros en 2013 ;
  - 60 millions d'euros en 2014 et 2015.

Les crédits sont garantis par le nantissement des titres détenus par Bull dans le capital des sociétés Amesys et Amesys Conseil.

# 5

# INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

<b>5.1 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ</b>	<b>146</b>	
<b>5.2 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL</b>	<b>148</b>	
<b>5.3 ÉVOLUTION DU CAPITAL</b>	<b>149</b>	
<b>5.4 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL</b>	<b>152</b>	
5.4.1 Actionnariat et pacte d'actionnaires	152	
5.4.2 Marché du titre	154	
<b>5.5 ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>156</b>	
5.5.1 Organigramme	156	
5.5.2 Informations concernant les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2010	158	
5.5.3 Informations concernant les principales participations minoritaires au 31 décembre 2010	163	



## INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

# 5.1 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

## 5.1.1 Dénomination et siège social

Dénomination : Bull

Siège social : Rue Jean-Jaurès - 78340 Les Clayes-sous-Bois – France.

Établissement secondaire : 5 boulevard Gallieni, 92445 Issy-les-Moulineaux.

## 5.1.2 Forme

Société anonyme, régie par les dispositions du Code de commerce.

## 5.1.3 Nationalité

De droit français

## 5.1.4 Constitution et durée

La Société a été constituée le 9 mars 1931 pour cinquante ans ; cette durée a été prorogée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 1980 jusqu'au 8 mars 2031.

## 5.1.5 Objet social

(Article 2 des statuts)

« La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- la prise de participation ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entreprises (commerciales, industrielles, immobilières, financières ou autres) et principalement dans celles ayant une activité dans les domaines de l'information, de la bureautique et de l'électronique ;
- l'étude, la fabrication et la commercialisation de matériels de traitement de l'information, de tous matériels, pièces et produits, composants et connexes ;
- d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus. »

## 5.1.6 Registre du commerce et des sociétés

Numéro RCS : Versailles B 542 046 065

Numéro Siren : 542 046 065

Numéro Siret : 542 046 065 00059

Code APE : 6420Z

## 5.1.7 Lieu de consultation des documents relatifs à la Société

Au siège social :

Rue Jean-Jaurès

78340 Les Clayes-sous-Bois – France

Téléphone : +33 13080 7000

www.bull.fr ou www.bull.com

## 5.1.8 Société mère

Bull, société mère du Groupe détient directement et indirectement les sociétés formant le Groupe. Ses missions sont principalement :

- la gestion de l'intégration fiscale française ;
- l'octroi de garanties dans le cadre de certains financements bancaires et contrats opérationnels au bénéfice des filiales ;
- la gestion de la couverture de change pour le compte des filiales ;
- la gestion centralisée de la trésorerie Groupe.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010, la Société jusqu'alors holding pure sans activité, a démarré une activité « Corporate » ciblée sur des fonctions centrales majeures mises à disposition du Groupe. Ainsi, les conventions de *management fees* pour l'ensemble des filiales du Groupe sont dorénavant signées avec la Société.

Au 31 décembre 2010 la Société compte cinq managers et dirigeants dans son effectif.

## 5.1.9 Exercice social

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

## 5.1.10 Répartition statutaire des bénéficiaires

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué ou augmenté du compte report à nouveau, ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts.

Sur le bénéfice distribuable constaté par l'assemblée générale après approbation des comptes, il est prélevé successivement :

- la somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende, 6 % des sommes dont elles sont libérées et non amorties, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, le tout sauf la faculté, pour l'assemblée, de décider la mise en réserve ou le report à nouveau de tout ou partie dudit dividende ;
- les sommes que l'assemblée générale ordinaire décide, soit de reporter à nouveau, soit d'affecter à tous fonds de réserve générale ou spéciale ;
- le solde est réparti entre les actionnaires, le tout sous réserve de l'application des dispositions légales relatives à la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises.

### 5.1.11 Assemblées générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Chaque action donne droit à une voix, sauf les actions d'autocontrôle qui sont privées de droit de vote conformément à la loi.

Tout actionnaire de Bull, quel que soit le nombre de ses actions, peut participer et voter à l'assemblée générale convoquée par le conseil d'administration. Bull informe ses actionnaires des réunions par avis publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO), dans un quotidien habilité à recevoir les annonces légales et sur son site Internet <http://www.bull.fr>.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions possédés par eux.

Les actionnaires, pour avoir le droit d'assister, de voter à distance ou de se faire représenter aux assemblées générales, devront justifier de leur qualité par l'enregistrement comptable de leurs titres soit à leur nom, soit au nom de l'intermédiaire inscrit pour leur compte, au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Les actionnaires désirant participer à l'assemblée recevront, sur leur demande, une carte d'admission.

Les actionnaires qui souhaitent voter à distance pourront demander que leur soit adressée une formule de vote par correspondance.

Les propriétaires d'actions au porteur devront accompagner leur formulaire de vote par correspondance, leur procuration ou leur demande de carte d'admission mentionnée ci-après, de l'attestation de participation précitée. Tout actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

### 5.1.12 Conventions conclues avec les dirigeants

Il n'existe pas à fin décembre 2010 :

- de prêts ou de garanties octroyés aux dirigeants de Bull ;
- de convention conclue avec des membres des organes d'administration ou de direction qui ne revête pas le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales, autres que celles mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

### 5.1.13 Conseil d'administration au 31 décembre 2010

- Administrateur et Président-directeur général

Philippe Vannier

- Administrateurs non indépendants

Jean Bréchon

Crescendo Industries représentée par Dominique Lesourd

France Telecom représentée par Laurent Kocher

Marc Hériard Dubreuil

- Administrateurs indépendants

Valérie Bernis

Henri Conze

Michel Davancens

Michel Paulin

Jean-François Rambicur

Hugues de Saint Germain

Philippe Vassor

### 5.1.14 Information sur les administrateurs

À la connaissance de la Société, les administrateurs et principaux dirigeants n'ont pas au cours des cinq dernières années, été condamnés pour fraude, associés à une faillite, fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires (organismes professionnels) ou réglementaires, empêchés d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

À la connaissance de la Société il n'existe pas de lien familial entre les dirigeants, susceptible de générer un conflit avec leur responsabilité au sein de la Société.

Philippe Vannier, administrateur et Président-directeur général de la Société est actionnaire et président du conseil de surveillance de Crescendo Industries, elle-même actionnaire à 20 % de Bull.

### 5.1.15 Fonctionnement du conseil d'administration

Une plus ample description du conseil d'administration ainsi que les informations relatives à son fonctionnement sont présentées dans le chapitre 2.



## INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

# 5.2 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

### 5.2.1 Composition du capital social

Le capital social au 31 décembre 2010 s'élève à 12 078 664,70 euros. Il est composé de 120 786 647 actions de nominal de 0,10 euro. Toutes les actions ont un droit de vote à l'exception des 361 589 actions autodétenues par la Société en date du 31 décembre 2010.

### 5.2.2 Capital autorisé non émis

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 16 juin 2010 a autorisé les délégations de compétence suivantes au conseil d'administration s'agissant d'augmentations de capital :

- pour une durée de 26 mois, émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès à des actions avec maintien du droit préférentiel de souscription n'excédant pas 6 millions d'euros en valeur nominale ;
- pour une durée de 26 mois, émission d'actions, et/ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société par une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, ceci dans la limite de 2 % du capital social.

Il n'a pas été fait usage de ces autorisations au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 38 mois, de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe, et ceci dans la limite de 3 % du capital social.

Faisant usage de cette autorisation, le conseil d'administration a décidé en 2009 et en 2010 d'attribuer un total de 3 514 000 options de souscription d'actions. Par conséquent, le solde au 31 décembre 2010 des options de souscription et/ou d'achat d'actions susceptible d'être attribué sur la base de cette résolution est de 109 599.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 38 mois, de procéder à des attributions gratuites d'actions, existantes ou à émettre, de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe, et ceci dans la limite de 1 % du capital social.

Faisant usage de cette autorisation le conseil d'administration a attribué gratuitement en 2008 un total de 294 000 actions. Les actions attribuées ont été prélevées sur la réserve d'actions autodétenues par la Société et par conséquent ne créent pas de dilution supplémentaire.

En 2010 le conseil d'administration a attribué gratuitement un total de 571 000 actions dont le transfert de propriété interviendra en 2012. La réserve d'actions autodétenues étant à ce jour insuffisante,

ces engagements pourront être couverts à terme soit par une augmentation de capital, soit par la livraison d'actions préalablement achetées sur le marché, conformément à la résolution.

Compte tenu des attributions et de l'annulation de droits non acquis, le solde d'actions susceptibles d'être attribuées sur la base de cette autorisation est de 169 866.

### 5.2.3 Titres émis et donnant accès au capital

Au 31 décembre 2010, le solde des Obligations Convertibles en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANES) non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1<sup>er</sup> janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en juin-juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit, à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

### 5.2.4 Actions potentielles

Au 31 décembre 2010, le volume potentiel des instruments dilutifs en circulation représente 5 862 actions au titre des OCEANES, 4 986 500 actions au titre des options potentiellement exerçables et 457 411 actions au titre des attributions d'actions gratuites non couvertes par le stock d'actions détenu en autocontrôle. L'effet potentiellement dilutif global de ces instruments est ainsi d'environ 4,3 %.

### 5.2.5 Programme de rachat par Bull de ses propres actions

Le 16 juin 2010, l'assemblée générale mixte des actionnaires a consenti au conseil d'administration le renouvellement, pour une durée de 18 mois, de l'autorisation consentie par l'assemblée générale du 16 mai 2009, pour opérer sur les propres titres de la Société. Le descriptif du programme de rachat, désignant comme seul objectif la mise en place d'un contrat de liquidité afin d'améliorer le marché du titre Bull, a été publié, conformément à la réglementation, aux Échos des Yvelines le 15 septembre 2006 lors de l'annonce de la mise en œuvre du contrat de liquidité.

Le seul usage fait du programme de rachat d'actions a été dans le cadre du contrat de liquidité opéré par Oddo Corporate Finance.

## 5.3 ÉVOLUTION DU CAPITAL

Date	Nature des opérations	Montant de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission	Montant du capital	Nombre et nominal
01/01/1985			-	2 894 523 240 F	96 484 108 actions de 30 F nominal
12/1985	Augmentation de capital en numéraire	964 841 070 F	-	3 859 364 310 F	128 645 477 actions de 30 F nominal
06/1986	Réduction de capital par réduction du nominal actions de F 30 à F 21,50	(1 093 486 554,50 F)	-	2 765 877 755,50 F	128 645 477 actions de 21,50 F nominal
06/1986	Augmentation de capital en numéraire	691 469 433,50 F	434 178 481,50 F	3 457 347 189 F	160 806 846 actions de 21,50 F nominal
09/1986	Augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission portant le nominal des actions de F 21,50 à F 24	402 017 115 F	-	3 859 364 304 F	160 806 846 actions de 24 F nominal
03/12/1987	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (jusqu'au 19 novembre 1987) Réduction du capital pour équilibre mathématique du regroupement des actions	53 760 F (864 F)	49 280 F -	3 859 418 064 F 3 859 417 200 F	160 809 086 actions de 24 F nominal 32 161 810 actions de 120 F nominal
15/12/1987	Augmentation de capital en numéraire	964 854 240 F	56 283 164 F	4 824 271 440 F	40 202 262 actions de 120 F nominal
17/01/1989	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (du 19 novembre 1987 au 31 décembre 1988)	30 240 F	30 390 F	4 824 301 680 F	40 202 514 actions de 120 F nominal
20/06/1989	Augmentation de capital en numéraire	964 860 240 F	-	5 789 161 920 F	48 243 016 actions de 120 F nominal
30/11/1989	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (date d'échéance des bons : 30 novembre 1989)	720 F	840 F	5 789 162 640 F	48 243 022 actions de 120 F nominal
12/06/1991	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 120 à F 20 Augmentation de capital en numéraire	(4 824 302 200 F) 1 608 100 700 F	- 1 929 720 840 F	964 860 440 F 2 572 961 140 F	48 243 022 actions de 20 F nominal 128 648 057 actions de 20 F nominal
05/11/1991	Augmentation de capital en numéraire réservée à NEC	126 893 160 F	177 650 424 F	2 699 854 300 F	134 992 715 actions de 20 F nominal
05/06/1992	Augmentation de capital en numéraire	1 038 405 500 F	1 038 405 500 F	3 738 259 800 F	186 912 990 actions de 20 F nominal
30/06/1992	Augmentation de capital en numéraire réservée à IBM	225 000 000 F	315 000 000 F	3 963 259 800 F	198 162 990 actions de 20 F nominal
15/12/1993	Regroupement des actions (1 nouvelle pour 10 anciennes) Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 200 à F 20	- (3 566 933 820 F)	- -	3 963 259 800 F 396 325 980 F	19 816 299 actions de 200 F nominal 19 816 299 actions de 20 F nominal
20/12/1993 17/01/1994	Augmentation de capital en numéraire	670 839 240 F	7 882 361 070 F	1 067 165 220 F	53 358 261 actions de 20 F nominal
29/12/1994	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 20 à F 10	(533 582 610 F)	-	533 582 610 F	53 358 261 actions de 10 F nominal
30/12/1994	Augmentation de capital en numéraire réservée à l'État	99 475 190 F	2 437 142 155 F	633 057 800 F	63 305 780 actions de 10 F nominal
11/09/1995	Augmentation de capital en numéraire réservée à l'État Augmentation de capital par compensation de créance réservée à France Telecom	489 626 460 F 120 537 570 F	50 921 152 F 12 535 907 F	1 122 684 260 F 1 243 221 830 F	112 268 426 actions de 10 F nominal 124 322 183 actions de 10 F nominal



## INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

### ÉVOLUTION DU CAPITAL

Date	Nature des opérations	Montant de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission	Montant du capital	Nombre et nominal
25/09/1995	Augmentation de capital réservée au personnel	54 402 940 F	5 657 906 F	1 297 624 770 F	129 762 477 actions de 10 F nominal
13/09/1996	Augmentation de capital en numéraire réservée à France Telecom, Motorola, NEC Augmentation de capital souscrite par les actionnaires minoritaires	59 928 870 F 3 175 760 F	6 232 602 F 330 279 F	1 357 553 640 F 1 360 729 400 F	135 755 364 actions de 10 F nominal 136 072 940 actions de 10 F nominal
25/02/1997	Augmentation de capital réservée à l'État Augmentation de capital réservée à France Telecom, Motorola, NEC	99 521 140 F 103 583 220 F	119 425 368 F 10 772 655 F	1 460 250 540 F 1 563 833 760 F	146 025 054 actions de 10 F nominal 156 383 376 actions de 10 F nominal
26/03/1997	Augmentation de capital réservée à l'État	11 057 900 F	13 269 480 F	1 574 891 660 F	157 489 166 actions de 10 F nominal
25/09/1997	Augmentation de capital réservée aux salariés	77 452 860 F	36 176 364 F	1 652 344 520 F	165 234 452 actions de 10 F nominal
01/01/1999	Conversion du capital en euros			251 898 298,21 euros	165 234 452 actions de 1,52 euro nominal
20/05/1999	Passage du capital en euros avec un nominal de l'action porté à 2 euros Augmentation du capital par prélèvement sur les primes d'émission Augmentation de capital réservée aux salariés	78 570 605,79 euros 494 420 euros	(78 570 605,79 euros) 1 231 641,01 euros	330 468 904 euros 330 963 324 euros	165 234 452 actions de 2 euros nominal 165 481 662 actions de 2 euros nominal
28/06/2000	Augmentation de capital réservée aux salariés	9 434 474 euros	18 894 179,95 euros	340 397 798 euros	170 198 899 actions de 2 euros nominal
25/05/2004	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de 2 euros à 0,01 euro	(338 695 809,01 euros)		1 701 988,99	170 198 899 actions de 0,01 euro nominal
09/07/2004	Augmentation de capital réservée aux anciens actionnaires	1 379 750,84 euros	12 417 757,56 euros	3 081 739,83 euros	308 173 983 actions de 0,01 euro nominal
12/07/2004	Augmentation de capital conversion des OCEANES	1 763 903,96 euros	171 077 178,79 euros	4 845 643,79 euros	484 564 379 actions de 0,01 euro nominal
22/07/2004	Augmentation de capital réservée, en numéraire	3 045 420,43 euros	27 408 783,87 euros	7 891 064,22 euros	789 106 422 actions de 0,01 euro nominal
23/12/2004	Augmentation de capital réservée, en numéraire BSA sur OPE OCEANES	1 718 622,35 euros	12 333 512,91 euros	9 609 686,57 euros	960 968 657 actions de 0,01 euro nominal
11/04/2005	Augmentation de capital conversion des OCEANES	68 893,35 euros	7 164 908,40 euros	9 678 579,92 euros	967 857 992 actions de 0,01 euro nominal
09/12/2005	Augmentation de capital conversion des OCEANES	16,40 euros	25 813,60 euros	9 678 596,32 euros	967 859 632 actions de 0,01 euro nominal
19/12/2005	Regroupement des actions (1 nouvelle pour 10 anciennes) En attente d'annulation lors de la prochaine AG			9 678 596,30 euros 0,02 euro	96 785 963 actions de 0,10 euro nominal 2 actions de 0,01 euro de nominal

Date	Nature des opérations	Montant de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission	Montant du capital	Nombre et nominal
28/12/2005	Augmentation de capital levées d'options En attente d'annulation lors de la prochaine AG	6,20 euros	291,40 euros	9 678 602,50 euros 0,02 euro	96 786 025 actions de 0,10 euro nominal 2 actions de 0,01 euro de nominal
17/05/2006	Augmentation de capital levées d'options Annulation de 2 actions de 0,01 euro de nominal formant rompu après regroupement – 17e résolution à l'AGE. du 17 mai 2007	31,00 euros	1 457,00 euros	9 678 633,50 euros 0 euro	96 786 335 actions de 0,10 euro nominal aucune action de 0,01 euro de nominal
01/12/2006	Augmentation de capital levées d'options	6,20 euros	291,40 euros	9 678 639,70 euros	96 786 397 actions de 0,10 euro nominal
31/07/2007	Augmentation de capital levées d'options	25,00 euros	1 175,00 euros	9 678 664,70 euros	96 786 647 actions de 0,10 euro nominal
18/01/2010	Augmentation de capital pour l'apport du groupe Amesys	2 400 000,00 euros	69 600 000 euros	12 078 664,70 euros	120 786 647 actions de 0,10 euro nominal

## 5.4 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

### 5.4.1 ACTIONNARIAT ET PACTE D'ACTIONNAIRES

L'opération d'apport du groupe Amesys à Bull, approuvée par l'assemblée générale des actionnaires le 18 janvier 2010, a un effet structurant sur l'actionnariat de Bull. L'impact de l'opération sur le capital, l'actionnariat et la gouvernance de Bull est résumé dans le

chapitre 3.2.2 du document de référence 2009 au titre des événements postérieurs à la clôture.

La dernière répartition connue du capital de la Société est tenue à jour sur le site Internet du Groupe [www.bull.fr](http://www.bull.fr).

Sur la base des déclarations et informations disponibles, la répartition connue du capital au 31 décembre 2010 est la suivante :

Au 31 décembre	2010			2009		
	Nombre d'actions	Participation	Droits de vote	Nombre d'actions	Participation	Droits de vote
Crescendo Industries	24 157 500	20,00 %	20,06 %	-	-	-
France Telecom	9 747 081	8,07 %	8,09 %	9 747 081	10,07 %	10,12 %
Richelieu Finance Gestion Privée	5 267 011	4,36 %	4,37 %	5 083 456	5,25 %	5,28 %
MN Services NV	4 831 433	4,00 %	4,01 %	4 831 433	4,99 %	5,02 %
Deutsche Bank AG	-	-	-	4 546 415	4,70 %	4,72 %
Sycomore Asset Management	3 318 572	2,75 %	2,76 %	-	-	-
Tocqueville Finance SA	3 030 865	2,51 %	2,52 %	2 741 718	2,83 %	2,85 %
NEC	2 947 080	2,44 %	2,45 %	2 947 080	3,04 %	3,06 %
Pothar Investments SA **	2 509 423	2,08 %	2,08 %	-	-	-
JP Morgan Chase & Co	1 665 515	1,38 %	1,38 %	1 665 515	1,72 %	1,73 %
Salariés	908 000	0,75 %	0,75 %	965 000	1,00 %	1,00 %
Autocontrôle *	361 589	0,30 %	-	450 589	0,47 %	-
Autres	62 042 578	51,37 %	51,52 %	63 808 360	65,93 %	66,24 %
Total	120 786 647	100,00 %	100,00 %	96 786 647	100,00 %	100,00 %

\* Les actions autodétenues n'ont pas de droit de vote.

\*\* Personne morale liée à Philippe Vannier, Président-directeur général, Marc Hériard Dubreuil, membre du conseil d'administration, et Dominique Lesourd, représentant de Crescendo Industries au conseil d'administration.

NB : il n'y a pas d'action ayant de droit de vote double.

### Franchissement de seuil de participation

Aux termes des statuts, les actionnaires doivent déclarer à la Société le franchissement, à la hausse comme à la baisse, de seuils de 2,5 % et chaque multiple de 2,5 % du capital. Ces déclarations complètent les déclarations légales. En cas de non-respect de l'obligation statutaire d'information, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote afférent aux actions dépassant le seuil considéré, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital social. Les déclarations reçues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont les suivantes :

En date du 18 janvier 2010, consécutif à la livraison à Crescendo Industries de 24 millions d'actions Bull, émises en rémunération de l'apport du groupe Amesys, Crescendo Industries a effectué des déclarations auprès de Bull et l'AMF, les informant avoir franchi à la

hausse les seuils de déclaration de participation légaux jusqu'à 15 % inclus, et les seuils statutaires jusqu'à 17,5 % inclus.

En date du 21 janvier 2010, Crescendo Industries a informé Bull, ainsi que l'AMF, de son franchissement à la hausse du seuil des 20 % du capital de la Société suite à l'acquisition de 157 500 actions Bull sur le marché. À la suite de cette acquisition de titres, Crescendo Industries déclare détenir 24 157 500 actions, soit 20,0001 % du capital social.

En date du 21 janvier 2010, KBL Richelieu Gestion Privée a informé Bull, ainsi que l'AMF, de son franchissement à la baisse du seuil des 5 % du capital de la Société suite à l'augmentation du capital social de Bull afin de rémunérer l'apport par Crescendo Industries du groupe Amesys. KBL Richelieu Gestion Privée déclare détenir 5 267 011 actions, soit 4,36 % du capital social.

En date du 28 janvier 2010, Tocqueville Finance a informé Bull de son franchissement à la baisse du seuil statutaire des 2,5 % du capital de la Société suite à l'augmentation du capital social de Bull afin

de rémunérer l'apport par Crescendo Industries du groupe Amesys. Tocqueville Finance déclare détenir 3 010 865 actions, soit 2,49 % du capital social.

En date du 26 mars 2010, la société France Telecom a informé Bull, ainsi que l'AMF de son franchissement passif à la baisse du seuil des 10 % du capital de la Société suite à l'augmentation du capital social de Bull afin de rémunérer l'apport par Crescendo Industries du groupe Amesys. Le nombre d'actions Bull détenu par France Telecom reste 9 747 081 actions, soit 8,07 % du capital social.

En date du 18 août 2010, Tocqueville Finance a déclaré avoir franchi en hausse le seuil de 2,5 % du capital et des droits de vote de la Société et détenir 3 030 865 actions représentant autant de droits de vote, soit 2,51 % du capital.

En date du 13 septembre 2010, Sycomore AM a déclaré avoir franchi en hausse le seuil de 2,5 % du capital et des droits de vote de la Société et détenir pour le compte d'OPCVM et de comptes gérés sous mandat 3 318 572 actions représentant autant de droits de vote, soit 2,75 % du capital.

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient au 31 décembre 2010 directement ou indirectement, 5 % ou plus du capital et des droits de vote.

## Pacte d'actionnaires

À notre connaissance, il n'existe pas de pacte entre les principaux actionnaires de Bull. Au 31 décembre 2010, il n'existait pas à notre connaissance d'action de concert ni de nantissement sur les titres.

Par courrier en date du 21 janvier 2010, Bull a adressé à l'AMF, au titre de la conclusion d'une convention visée par l'article L. 233-11 du Code de commerce, un accord de gouvernance signé le 18 janvier 2010 entre Bull, Crescendo Industries et les actionnaires de Crescendo

Industries (Décision n° 210C0108 en date du 27 janvier 2010). L'accord vise notamment à arrêter les règles relatives à la détention des actions Bull par Crescendo Industries et à la gouvernance de Bull. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de l'AMF : <http://www.amf-france.org> ou sur le site Internet de Bull : <http://www.bull.fr>.

## Contrat de liquidité

Le contrat de liquidité confié à Oddo Corporate Finance depuis le 18 septembre 2006 a été poursuivi. À la date du 31 décembre 2010, les moyens figurant sur le compte de liquidité étaient de 150 000 titres et 594 778 euros en espèces.

## Actions autodétenues

Compte tenu des titres figurant sur le compte de liquidité, le nombre d'actions considérées comme autodétenues au 31 décembre 2010 est de 361 589.

Le 27 juillet 2010, un total de 129 000 actions a été transféré à 43 bénéficiaires français éligibles suite à l'attribution gratuite d'actions décidée par le conseil d'administration le 29 juillet 2008. Ces actions ont été prélevées sur un stock d'actions autodétenues, précédemment affecté spécifiquement à cette fin.

## Opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants et personnes assimilées

Les opérations dont la déclaration est prévue par les articles 223-22-A et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ont été les suivantes :

Déclarant	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)
Henri Conze	Acquisition de 2 000 actions	10/03/2010	3,72	7 440
Pothar Investments SA *	Acquisition de 2 509 423 actions	Entre le 28/02/2010 et le 29/04/2010	3,40 (prix moyen)	8 530 117
Marc Hériard Dubreuil	Acquisition de 2 000 actions	22/06/2010	2,99	5 980
Valérie Bernis	Acquisition de 2 000 actions	18/02/2011	3,87	7 749
Hugues de Saint Germain	Acquisition de 2 000 actions	18/02/2011	3,94	7 880
Michel Paulin	Acquisition de 2 300 actions	18/02/2011	3,93	9 060
Jean Bréchon	Acquisition de 3 000 actions	21/02/2011 et 22/02/2011	3,66	10 965
Pothar Investments SA	Acquisition de 17 000 actions	18/03/2011	3,59	61 001
Pothar Investments SA	Acquisition de 5 500 actions	23/03/2011	3,74	20 568
Pothar Investments SA	Acquisition de 5 000 actions	25/03/2011	3,74	18 705

\* Personne morale liée à Philippe Vannier, Président-directeur général, Marc Hériard Dubreuil, membre du conseil d'administration, et Dominique Lesourd, représentant de Crescendo Industries au conseil d'administration.

### 5.4.2 MARCHÉ DU TITRE

#### ■ Évolution du cours et des transactions sur Euronext Paris

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009

2009 <i>(Source : Euronext)</i>	Capitaux échangés <i>(en milliers d'euros)</i>		Nombre de titres échangés		Cours de la période <i>(en euros)</i>		
	Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur la période	Moyenne quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
Janvier	13 054	622	10 249 573	488 075	1,38	1,15	1,287
Février	12 431	622	8 638 507	431 925	1,64	1,24	1,386
Mars	16 696	759	10 827 021	492 137	1,80	1,24	1,545
Avril	19 873	994	9 946 045	497 302	2,34	1,70	1,914
Mai	13 927	696	6 407 426	320 371	2,40	1,98	2,138
Juin	12 815	583	6 453 590	293 345	2,23	1,71	2,002
Juillet	16 309	709	7 395 572	321 547	2,61	1,86	2,080
Août	25 488	1 214	9 631 831	458 659	2,89	2,51	2,668
Septembre	36 431	1 656	11 592 286	526 922	3,47	2,52	3,072
Octobre	22 145	1 007	7 036 663	319 848	3,34	2,70	3,157
Novembre	19 371	922	6 490 732	309 082	3,30	2,66	2,967
Décembre	15 466	703	5 275 931	239 815	3,08	2,76	2,951
<b>TOTAL OU MOYENNE</b>	<b>224 006</b>	<b>874</b>	<b>99 945 177</b>	<b>391 586</b>	-	-	-

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010

2010 <i>(Source : Euronext)</i>	Capitaux échangés <i>(en milliers d'euros)</i>		Nombre de titres échangés		Cours de la période <i>(en euros)</i>		
	Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur la période	Moyenne quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
Janvier	27 447	1 372	8 065 451	403 273	3,62	3,05	3,366
Février	17 601	880	5 103 740	255 187	3,64	3,27	3,446
Mars	15 046	654	4 293 413	186 670	3,76	3,35	3,476
Avril	23 262	1 163	6 846 743	342 337	3,56	3,12	3,421
Mai	27 537	1 311	8 849 934	421 425	3,59	2,68	3,097
Juin	16 155	734	5 605 055	254 775	3,09	2,68	2,875
Juillet	29 021	1 319	11 066 297	503 014	2,97	2,40	2,696
Août	19 478	885	8 111 823	368 719	2,57	2,22	2,403
Septembre	37 101	1 686	12 935 471	587 976	3,32	2,36	2,865
Octobre	23 573	1 123	7 058 717	336 129	3,55	3,08	3,315
Novembre	20 997	954	6 075 635	276 125	3,72	3,24	3,297
Décembre	31 064	1 351	8 752 198	380 530	3,84	3,30	3,503
<b>TOTAL OU MOYENNE</b>	<b>288 282</b>	<b>1 121</b>	<b>92 764 477</b>	<b>359 680</b>	-	-	-

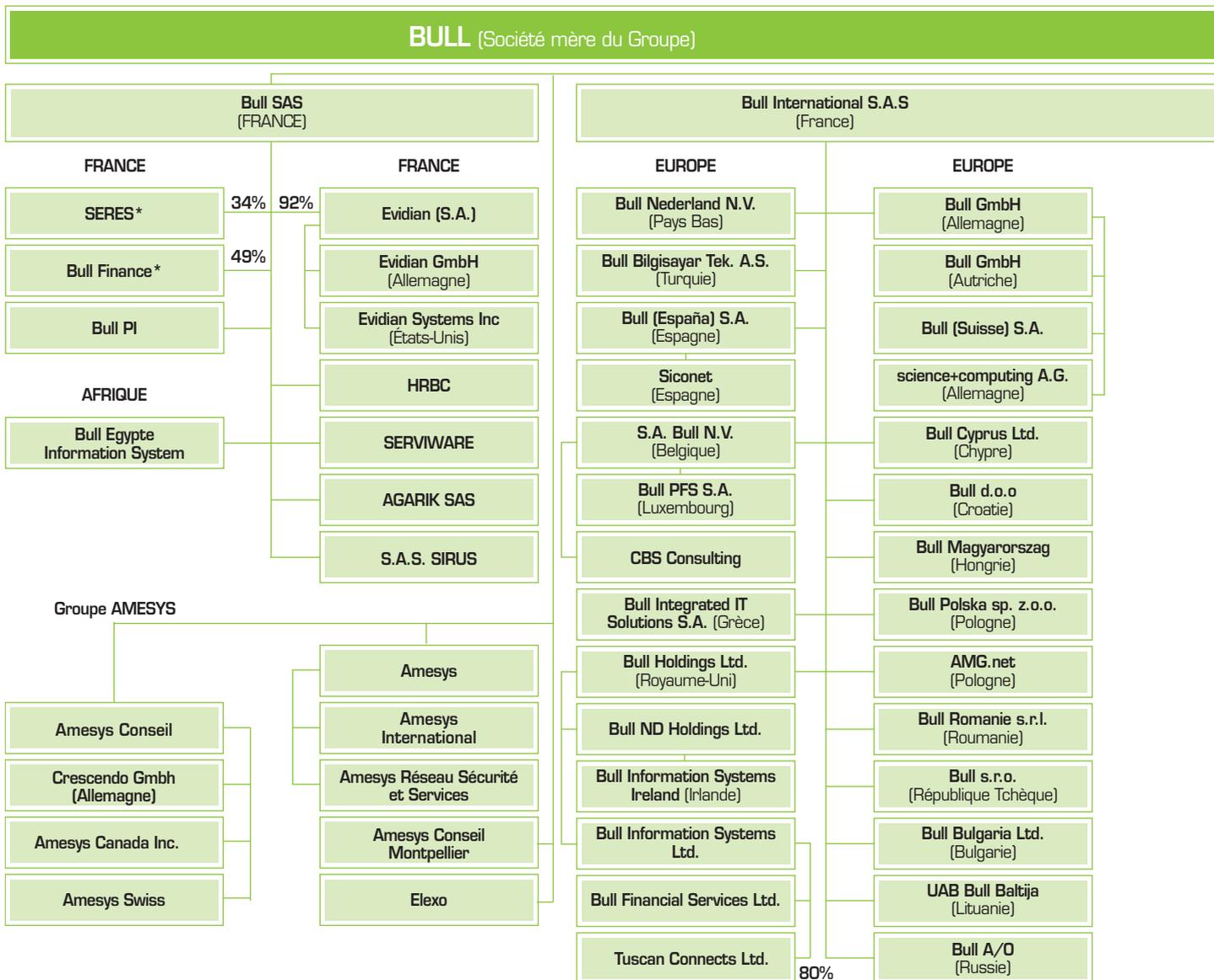
Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2011

2011 <i>(Source : Euronext)</i>	Capitaux échangés <i>(en milliers d'euros)</i>		Nombre de titres échangés		Cours de la période <i>(en euros)</i>		
	Cumul sur la période	Moyenne quotidienne	Cumul sur la période	Moyenne quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
Janvier	34 905	1 662	10 854 744	516 893	3,44	3,11	3,246
Février	68 891	3 445	18 922 415	946 121	4,02	3,18	3,501
<b>TOTAL OU MOYENNE</b>	<b>103 796</b>	<b>2 532</b>	<b>29 777 159</b>	<b>726 272</b>	-	-	-



## 5.5 ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 5.5.1 ORGANIGRAMME

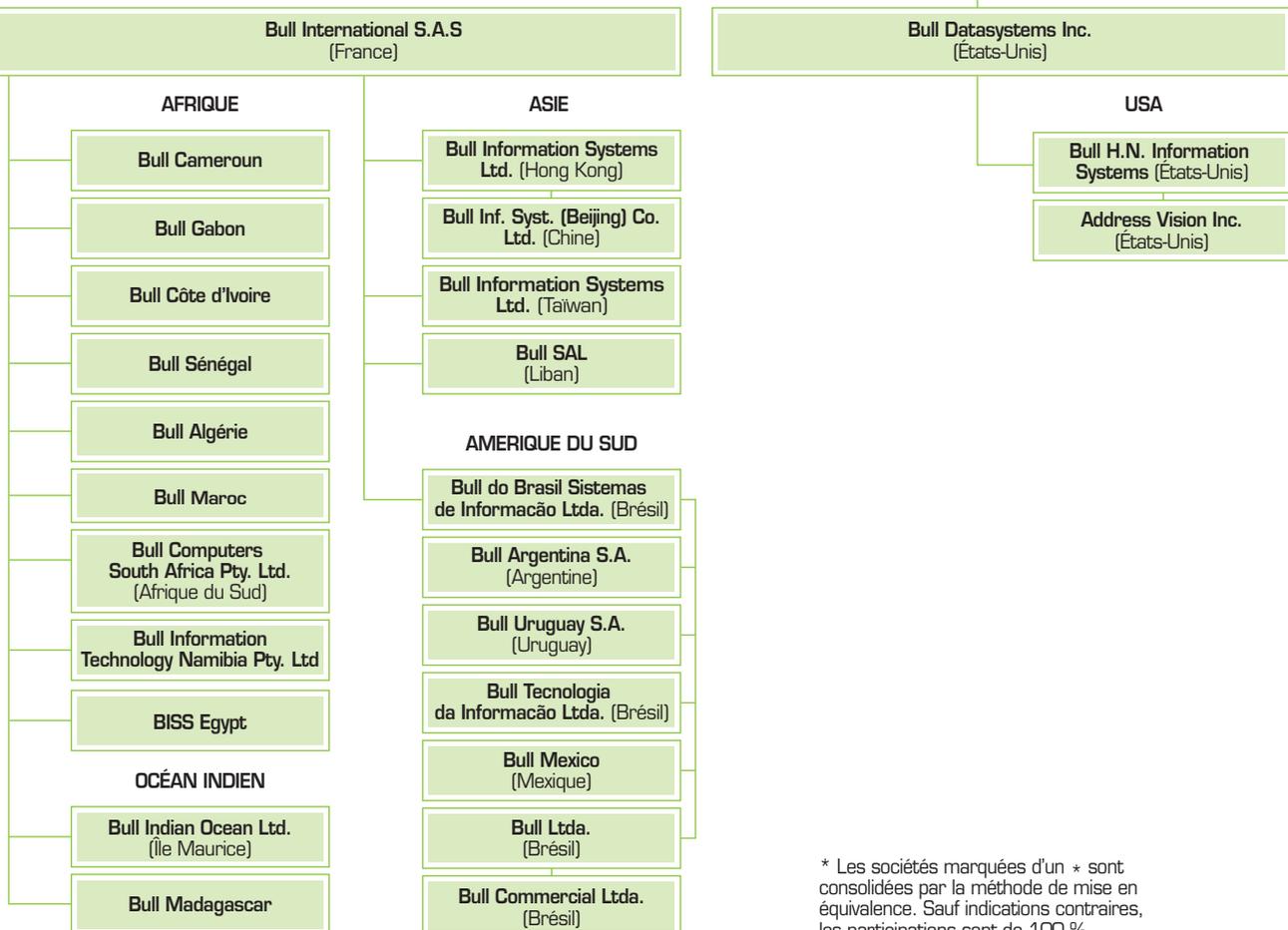


# INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



## BULL (Société mère du Groupe)





## INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 5.5.2 INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

NB : toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale sauf celles marquées d'un \* qui sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Les % de participation

indiqués correspondent également dans tous les cas au % des droits de vote détenus.

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
BULL SA au capital de 12 078 664,70 EUR (N° SIREN 542 046 065)	Rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	
<b>A - Filiales de Bull</b>		
Bull SAS SAS, au capital de 35 636 720 EUR (N° SIREN 642 058 739)	Rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
Bull International S.A.S SAS au capital de 10 260 000 EUR (N° SIREN 389 481 466)	Rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
Bull Data Systems Inc. Société au capital de 1 408 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821 (États-Unis)	100
Amesys SAS au capital de 1 372 041,16 EUR (N° SIREN 315 067 942)	1030, av. Guillibert de la Lauzière 13794 AIX-EN-PROVENCE (France)	100
Amesys Conseil Montpellier SAS au capital de 37 000 EUR (N° SIREN 443 459 631)	605, rue Alfred Nobel 34000 MONTPELLIER (France)	100
ELE XO SA au capital de 381 122,54 EUR (N° SIREN 722 063 534)	20, rue de Billancourt 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT (France)	100
<b>B - Filiales de Bull SAS</b>		
<b>Afrique</b>		
Bull Egypte Information System Cie Société au capital de 50 000 EGP	World Trade Center 11-13 Corniche El Nil LE CAIRE (Égypte)	100
<b>France</b>		
Agarik SAS SAS au capital de 454 500 EUR (N° SIREN 433 082 476)	20, rue Dieumegard 93400 SAINT-OUEN (France)	100
Evidian SA au capital de 3 391 304,37 EUR (N° SIREN 422 689 208)	Rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	92
* Bull Finance SA au capital de 4 400 000 EUR (N° SIREN 321 513 335)	57-59, avenue de Chatou 92500 RUEIL-MALMAISON (France)	48,6
HRBC SAS au capital de 37 000 EUR (N° SIREN 442 301 875)	1, Place de la Pyramide 92911 PARIS-LA DÉFENSE CEDEX (France)	100
Bull PI SA au capital de 40 000 EUR (N° SIREN 433 732 781)	Rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
* SERES SA au capital de 1 013 786 EUR (N° SIREN 343 778 163)	10, avenue Charles de Gaulle 94220 CHARENTON-LE-PONT (France)	34
Serviware SAS au capital de 1 000 000 EUR (N° SIREN : 394 188 379)	13-17, allée des vendanges 77183 CROISSY-BEAUBOURG (France)	100

# INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

5

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
SIRUS SAS au capital de 140 000 EUR (N° SIREN 399 718 097)	152 av. du Prado 13008 MARSEILLE (France)	100
<b>Filiales d'Evidian</b>		
Evidian GmbH Société au capital de 100 000 EUR	Von-der-Wetter-Strasse, 27 51 149/KOELN/COLOGNE (Allemagne)	100
Evidian Systems Inc. Société au capital de 1 000 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821 (États-Unis)	100
<b>C - Filiales de Bull International S.A.S</b>		
<b>Afrique</b>		
Bull Algérie Société au capital de 20 000 000 DIA	Rue Yehia El-Mazouni, El Biar ALGER (Algérie)	100
Bull Cameroun Société au capital de 208 000 000 XAF	Immeuble C.N.P.S. Rue Ivy Douala B.P. 2552 Bonanjo DOUALA (Cameroun)	100
Bull Computers South Africa Pty. Ltd. Société au capital de 2 000 000 SAR	115, West Street 2199 SANDTON JOHANNESBURG (Afrique du Sud)	100
Bull Côte d'Ivoire Société au capital de 1 106 000 000 XOF	31, avenue Noguès 01 B.P. 1580 ABIDJAN 01 (Côte d'Ivoire)	100
BISS Egypt Société au capital de 100 000 EGP	13 Mohamed Ali Gannah Street, Gorden City CAIRO (Égypte)	100
Bull Gabon Société au capital de 100 000 000 XAF	Immeuble ex Sonagar Boulevard Bord de Mer B.P. 2260 LIBREVILLE (Gabon)	100
Bull Information Technology Namibia Pty. Ltd. Société au capital de 1 000 SAR	C/o Deloitte & Touche Namdeb Center, 10 Bulow street PO Box 47 WINDHOEK (Namibie)	100
Bull Maroc Société au capital de 6 000 000 MAD	Technopark Casablanca Rte de Nouaceur BP 16415 Casablanca 20000 CASABLANCA (Maroc)	100
Bull Sénégal Société au capital de 304 150 000 XOF	Extension Immeuble Kebe 99, avenue André Peytavain B.P. 3183 DAKAR (Sénégal)	100
<b>Amérique du Sud</b>		
Bull do Brasil Sistemas de Informação Ltda Société au capital de 9 408 037 BRL	Avenida Angélica, 903 1° andar – Sala 01 – Higienópolis 01227-901 SAO PAULO SP (Brésil)	100



## INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
<b>Filiales de Bull do Brasil Sistemas de Informação Ltda.</b>		
Bull Argentina SA Société au capital de 4 000 198 USD	Carlos Pellegrini, 1363 2° piso 1011 BUENOS AIRES (Argentine)	100
Bull Ltda. Société au capital de 54 197 349,50 BRL	Avenida Angelica, 903 Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100
Bull Mexico SA de C.V Société au capital de 50 000 PESOS	Circuito Circunvalación Poniente No. 4-B, Ciudad Satélite, Naucalpan, CP. 53100, MEXICO CITY (Mexique)	100
Bull Tecnologia da Informação Ltda. Société au capital de 8 954 089 BRL R\$ 3 067 185 00	Avenida Angelica, 903 Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100
Bull Uruguay SA Société au capital de 900 000 UYP	Av. Dr Luis A. de Herrera, 2802 1160 MONTEVIDEO (Uruguay)	100
<b>Filiale de Bull Ltda.</b>		
Bull Commercial Ltda. Société au capital de 8 930 415 BRL	Avenida Angelica, 903 1°andar – Sala 04 – Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100
<b>Asie</b>		
Bull Information Systems (Hong Kong) Limited Société au capital de 59 940 000 HKD	Room 25, 15/F Radio City 505 Hennessy Road Causeway Bay HONG KONG SAR (Chine)	100
Bull Information Systems (Taiwan) Limited Société au capital de 30 000 000 TWD	7F, no 207-3, Sec 3 Beishin Road, Shindian City TAIPEI (Taïwan 231) (ROC)	100
Bull SAL Société au capital de 160 000 000 LBP	69, Rue Jal el Dib Secteur 1 – BP 60208 12412020 METN (Liban)	100
<b>Filiales de Bull Information Systems (Hong Kong)</b>		
Bull Information Systems (Beijing) Co. Ltd Société au capital de 500 000 USD	11/F, Jing Guang Centre Office Building Hu Jia Lou Chao Yang District 100 020 BEIJING, (PR Chine)	100
<b>Europe</b>		
AMG.net Société au capital de 763 166,90 PLN	29, rue de Lakowa 90554 LODZ (Pologne)	100
Bull A/O Société au capital de 17 700 000 RUR	Elekrichesky Pereulok, 3, Building 3, entr., 3 123557 MOSCOU (Russie)	100
Bull Bilgisayar Teknoloji A.S Société au capital de 751 562 TRY	Turan Gunes Bulvari 89 SOK 14/1 CANKAYA YILDIZ ANKARA (Turquie)	99,6
Bull Bulgaria Ltd. Société au capital de 100 000 BGN	53« Nikola Vaptzarov » blvd ; 1407 SOFIA (République de Bulgarie)	100

# INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

5

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Bull Cyprus Ltd Société au capital de 20 000 CYP	70, Makarios III Avenue PO Box 27269 NICOSIE (Chypre)	100
Bull d.o.o. Société au capital de 2 229 000 HRK	Koturaska 69 10000 ZAGREB (Croatie)	100
Bull (España) SA Société au capital de 1 855 945 EUR	Paseo Doce Estrellas, N° 2 Campo de las Naciones 28042 MADRID (Espagne)	100
Bull GmbH (Germany) Société au capital de 23 000 000 EUR	Von-der-Wettern-Straße, 27 51 149/KOELN/COLOGNE (Allemagne)	100
Bull Holdings Limited Société au capital de 105 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Bull Integrated IT Solutions A.E. Société au capital de 1 502 454,66 EUR	44, avenue Syngrou B.P. 19027 117 42 ATHÈNES (Grèce)	100
Bull Magyarország Société au capital de 300 000 000 HUF	Szépvölgyi ut 43 H- 1037 BUDAPEST (Hongrie)	100
Bull Nederland N.V. Société au capital de 1 800 000 EUR	Dalsteindreef 141- 151 1112 XJ Diemen Netherlands P.O. Box 22859 1100 DJ AMSTERDAM Netherlands (Pays-Bas)	100
SA Bull N.V. Société au capital de 7 200 464,06 EUR	Rue du Moulin à Papier, 51 1160 BRUXELLES (Belgique)	100
Bull Polska Sp. Z.O.O. Société au capital de 2 900 000 PLN	Ul. Pawaia 55 01030 VARSOVIE (Pologne)	100
Bull Romania srl Société au capital de 340 700 RON	12 A Burhelea Street, Sector 2, 024032-BUCAREST (Roumanie)	100
Bull s.r.o. Société au capital de 15 000 000 CZK	Lazarska, 6 120 00 PRAGUE 2 (République Tchèque)	100
UAB « Bull Baltija » Société au capital de 150 000 LTL	40 Gostauto Street 01112 VILNIUS (République de Lituanie)	100
<b>Filiale de Bull GmbH (Allemagne)</b>		
Bull GmbH (Austria) Société au capital de 5 820 000 EUR	Am Euro Platz 2 (Euro Plaza Gebäude G) A- 1120 VIENNE (Autriche)	100
Bull (Suisse) S.A. Société au capital de 100 000 CHF	Walliseller Strasse 116, 8152 OPFIKON (Canton de Zürich, Suisse)	100
Science+Computing AG Société au capital de 1 495 000 EUR	Hagellocher Weg 73 72070 TUEBINGE (Allemagne)	100
<b>Filiale de Bull (España) SA</b>		
Siconet Société au capital de 126 000 EUR	Paseo de las Doce Estrella, 2 Campo de la Naciones 28042 MADRID (Espagne)	100



## INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
<b>Filiales de Bull Holdings Limited</b>		
Bull Information Systems Limited Société au capital de 59 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Bull ND Holdings Limited Société au capital de 11 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
<b>Filiales de Bull Information Systems Limited</b>		
Bull Financial Services Limited Société au capital de 2 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Tuscan Connects Ltd Société au capital de 1 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	80
<b>Filiale de Bull ND Holdings Limited</b>		
Bull Information Systems Ireland Société au capital de 278 750 EUR	29/3, South William Street DUBLIN (Irlande)	100
<b>Filiale de SA Bull N.V.</b>		
BULL PSF SA Société au capital de 1 500 000 EUR	CAP2 Parc d'activités de Capellen 40 L - 8308 (Luxembourg)	100
Communication-System & Business (CSB Consulting) Société au capital de 53 550 EUR	CAP2 Parc d'activités de Capellen 40 L- 8308 (Luxembourg)	100
<b>Océan Indien</b>		
Bull Indian Ocean Limited Société au capital de 10 000 MUR	C&R Court, 49 rue Labourdonnais, Port Louis (Ile Maurice)	100
Bull Madagascar SA Société au capital de 29 240 000 MGA	12, rue Indira Gandhi Tsaralalana BP 252 ANTANANARIVO (Madagascar)	100
<b>D - Filiale de Bull Data Systems Inc.</b>		
Bull HN Information Systems Inc. Société au capital de 1 558 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821-3496 (États-Unis)	100
<b>Filiale de Bull HN Information Systems Inc.</b>		
AddressVision Inc. Société au capital de 1 000 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821-3486 (États-Unis)	100
<b>E - Filiales de Amesys</b>		
Amesys Conseil SAS au capital de 40 000 EUR (N° SIREN 432 743 698)	Avenue Guillibert de la Lauzière 13794 AIX-EN-PROVENCE (France)	100
Amesys International SAS au capital de 457 347,05 EUR (N° SIREN 412 130 486)	Avenue Guillibert de la Lauzière 13794 AIX-EN-PROVENCE (France)	100
Amesys Réseau Sécurité et Services SA au capital de 5 590 515,44 EUR (N° SIREN 403 412 463)	20, rue de Billancourt 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT (France)	100

# INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

5

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
<b>Filiales de Amesys Conseil</b>		
Amesys Canada Inc Société au capital de 1 000 CAD	1, Place Ville Marie H3B 2C4 Montréal Québec (Canada)	100
Crescendo GmbH Société au capital de 25 000 EUR	Im Trutz Franckfurt 55 62 322 FRANCKFURT AM MAIN (Allemagne)	100
Amesys SWISS Société au capital de 50 000 CHF	90, avenue de France CH- 1004 Lausanne (Suisse)	100

## 5.5.3 INFORMATIONS CONCERNANT LES PRINCIPALES PARTICIPATIONS MINORITAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2010

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
<b>Participation en France</b>		
Keynectis Société au capital de 6 986 000 EUR (N° SIREN 478 217 318 PARIS 478)	11-13, rue René Jacques 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (France)	14,39 (Bull SAS)
<b>Participations de Bull España</b>		
Safelayer Société anonyme au capital de 1 950 000 EUR	Edificio World Trade Center (S-4) Moll de Barcelona S/N 08039 BARCELONA (Espagne)	15,0 (Bull España)

Ces participations ne sont pas consolidées car comprises entre 10,0 % et 19,9 %.



# 6

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>6.1</b>	<b>INFORMATIONS HISTORIQUES : INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE</b>	<b>166</b>	
<b>6.2</b>	<b>RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES</b>	<b>167</b>	
<b>6.3</b>	<b>INFORMATION DES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS</b>	<b>168</b>	
6.3.1	Relations investisseurs	168	
6.3.2	Information réglementée	168	
6.3.3	Documents accessibles au public	168	
6.3.4	Actionnaires nominatifs	169	
<b>6.4</b>	<b>COMMISSAIRES AUX COMPTES ET HONORAIRES</b>	<b>170</b>	
6.4.1	Commissaires aux comptes titulaires	170	
6.4.2	Commissaires aux comptes suppléants	170	
6.4.3	Honoraires des commissaires aux comptes	170	
<b>6.5</b>	<b>DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL</b>	<b>171</b>	
6.5.1	Communiqués de presse	171	
6.5.2	Communication réglementée	173	
6.5.3	Informations publiées au BALO	173	
6.5.4	Annonces légales	173	
6.5.5	Documents mis à disposition des actionnaires	174	
<b>6.6</b>	<b>RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE</b>	<b>175</b>	
<b>6.7</b>	<b>TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE</b>	<b>176</b>	



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INFORMATIONS HISTORIQUES : INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE

### 6.1 INFORMATIONS HISTORIQUES : INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE

Conformément à l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

Informations financières 2009 : paragraphes 4.1 à 4.4 du document de référence déposé le 29 mars 2010 sous le n° D. 10- 0181 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2009, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférant.

Informations financières 2008 : pages 74 à 134 du document de référence déposé le 6 avril 2009 sous le n° D. 09- 0203 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2008, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférant.

## 6.2 RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2010	2009	2008	2007	2006
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social <i>(en millions d'euros)</i>	12,1	9,7	9,7	9,7	9,7
Nombre d'actions émises	120 786 647	96 786 647	96 786 647	96 786 647	96 786 397
<b>Opérations et résultat de l'exercice</b> <i>(en millions d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts et charges calculées	(6,8)	81,4	13,4	(533,4)	(28,2)
Impôts sur les bénéfices	(1,1)	(1,0)	(1,0)	(1,1)	-
Résultat après impôts et charges calculées	6,8	15,9	6,5	(6,2)	6,2
Résultat distribué	-	-	-	-	-
<b>Résultat par action</b> * <i>(en euros)</i>					
Résultat après impôts avant charges calculées	(0,05)	0,85	0,14	(5,33)	(0,29)
Résultat après impôts et charges calculées	0,06	0,16	0,07	(0,06)	0,06
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-

\* Le résultat par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.



## 6.3 INFORMATION DES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

L'objectif de Bull est de délivrer une information régulière, claire, transparente et de même niveau à l'ensemble de ses actionnaires individuels et institutionnels ainsi qu'à la communauté financière.

À cet égard, Bull met à leur disposition de nombreux documents d'information accessibles en permanence notamment *via* le site Internet.

### 6.3.1 RELATIONS INVESTISSEURS

---

Bull entretient des relations suivies avec les analystes financiers et les investisseurs institutionnels français et étrangers. Des réunions d'analystes sont organisées lors de la publication des résultats annuels et semestriels à Paris ou de tout autre événement significatif. Les annonces trimestrielles sur le chiffre d'affaires font l'objet de conférences téléphoniques. En parallèle, le management de Bull prend la parole tout au long de l'année lors de conférences organisées par des intermédiaires financiers spécialisés.

Des rencontres individuelles entre les investisseurs et différents interlocuteurs au sein de la Société sont également organisées tout au long de l'année notamment à l'occasion de road-shows en France et à l'étranger. Les investisseurs peuvent par ailleurs entrer en relation à tout moment avec le responsable des relations investisseurs :

Peter Campbell  
Téléphone : +33 158 04 04 23  
Email : [peter.campbell@bull.net](mailto:peter.campbell@bull.net)  
Site web (<http://www.bull.fr> ou <http://www.bull.com>)

La section investisseurs du site Internet de Bull est un espace spécialement conçu pour les actionnaires, qu'ils soient individuels ou institutionnels, en accès libre et sans restriction. Cette section permet notamment d'obtenir le cours de l'action (en quasi-temps réel et historique) ainsi que toutes les informations publiées par la communication financière du Groupe : communiqués et publications, présentations analystes, rapports annuels ou documents de référence pour le dernier exercice en date et au moins les trois précédents, composition du conseil d'administration, règlement intérieur du conseil d'administration, charte du comité d'audit, calendrier des publications financières, liste des analystes couvrant le titre Bull.

### 6.3.2 INFORMATION RÉGLEMENTÉE

---

Bull a signé avec un diffuseur professionnel agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) un contrat de diffusion d'information réglementée au sens de la Réglementation Générale de cette dernière. Ce prestataire assure la diffusion de tout communiqué

relevant de l'information réglementée périodique ou permanente. L'accès et l'archivage de ces mêmes informations sont assurés par le biais d'une rubrique spécifique du site Internet de la Société : <http://www.bull.com/fr/investisseurs/reg/>.

### 6.3.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

---

Outre les documents et informations mentionnés au paragraphes précédents et accessibles *via* le site Internet et ceux visés par le document d'information annuel section 6.5, l'acte constitutif et les

statuts de Bull peuvent être consultés auprès de la direction juridique de Bull au siège social de la Société : rue Jean Jaurès BP 68, Les Clayes-sous-Bois, France.



### 6.3.4 ACTIONNAIRES NOMINATIFS

---

Les titres Bull peuvent faire l'objet d'une inscription au nominatif auprès de l'établissement suivant :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
Département Titres Bourse  
Comptes nominatifs  
BP81-236  
32, rue du Champ-de-Tir  
44312 NANTES CEDEX 3



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COMMISSAIRES AUX COMPTES ET HONORAIRES

# 6.4 COMMISSAIRES AUX COMPTES ET HONORAIRES

## 6.4.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

---

### GRANT THORNTON

R.C.S. Paris 632 013 843

100, rue de Courcelles, 75017 Paris

Représenté par Monsieur Vincent Papazian

Le cabinet GRANT THORNTON a été renouvelé dans ses fonctions de co-commissaire aux comptes titulaire le 12 juin 2007 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

### DELOITTE & ASSOCIÉS

R.C.S. Nanterre 572 028 041

185, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine

Représenté par Monsieur Albert Aïdan

Le cabinet DELOITTE & ASSOCIÉS a été renouvelé dans ses fonctions de co-commissaire aux comptes titulaire le 21 avril 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

## 6.4.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

---

### IGEC

R.C.S. Paris 662 00 512

3 rue Leon-Jost, 75017 Paris

Représenté par Monsieur Gilbert Le Pironnec

Le cabinet IGEC a été renouvelé dans ses fonctions de co-commissaire aux comptes suppléant le 12 juin 2007 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

### Cabinet BEAS

R.C.S. Nanterre 315 172 445

7-9, Villa Houssay, 92200 Neuilly sur Seine

Représenté par Monsieur Alain Pons

Le cabinet BEAS a été renouvelé dans ses fonctions de co-commissaire aux comptes suppléant le 21 avril 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

## 6.4.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

Les honoraires comptabilisés en 2010 relatifs aux missions confiées aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau se

trouvent note 31 de l'annexe aux comptes consolidés du groupe Bull.

## 6.5 DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

En application de l'article 221-1-1 du règlement général de l'AMF, les tableaux suivants présentent la liste de toutes les informations rendues publiques par Bull entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 mars 2011, pour

satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

### 6.5.1 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Les documents indiqués ci-après sont consultables sur le site Internet de Bull (<http://www.bull.fr>).

Date	Information
25/03/2011	L'Université de La Réunion acquiert un supercalculateur bullx
24/03/2011	Bull et NetApp inaugurent ensemble un centre d'expertise et de solutions de stockage à Grenoble
22/03/2011	<i>Mainframes</i> : Bull annonce la base de données Open Source PostgreSQL sur les serveurs novascale gcos 7
16/03/2011	Bull lance Shadow, un système de brouillage unique au monde pour contrer les attaques d'engins explosifs télécommandés
15/03/2011	La chaîne de supermarchés hollandaise C1000 consolide son infrastructure informatique grâce à novascale bullion
02/03/2011	Nominations : Philippe Duluc rejoint Bull en tant que Directeur de l'offre Sécurité du Groupe
18/02/2011	bullion classé serveur VMware le plus rapide au monde
18/02/2011	Bull : résultats 2010 en progression
14/02/2011	L'Université RWTH « Aix La Chapelle » commande un supercalculateur Bull, pour la recherche scientifique, industrielle et environnementale
07/02/2011	Le Laboratoire GRETTIA de L'IFSTTAR s'appuie sur Bull pour ses recherches sur l'optimisation de la qualité de service des réseaux de transports de surface
07/02/2011	Bull et Whamcloud concluent un partenariat stratégique pour apporter leur contribution à la communauté Lustre®
02/02/2011	Bull annonce l'intégration des nouvelles gammes de produits EMC
24/01/2011	Une première en France : le CHU de Nancy à l'heure de l'archivage neutre des images grâce à Bull et EMC
13/01/2011	Bull acquiert l'intégrateur de solutions de stockage VAS, leader sur le marché égyptien
11/01/2011	L'INRIA et Bull étendent leur partenariat pour relever les défis des futurs calculateurs exaflopiques
09/12/2010	BullWay 2011-2013 : positionner Bull comme un leader européen des systèmes numériques critiques en trois ans
09/12/2010	Nominations Pierre-Yves Chaltiel, Tiphaine Hecketsweiler et Thierry Siouffi
24/11/2010	Le groupe Bull accélère son développement avec le recrutement de 1 000 personnes en 2011 dont 400 en France
23/11/2010	Dassault Aviation industrialise la simulation numérique avec bullx
17/11/2010	Bull dévoile <i>extreme factory</i> , la première offre intégrée de simulation numérique à la demande avec paiement à l'usage
16/11/2010	<i>Extreme Computing</i> : Bull est classé parmi les cinq premières entreprises à suivre en 2011
16/11/2010	L'Université de Reims Champagne-Ardenne coopère avec Bull et Microsoft pour mettre la simulation numérique à la portée des PME
15/11/2010	Bull annonce sa nouvelle suite logicielle pour supercalculateurs bullx
09/11/2010	Bull lance les services « vision » qui confèrent aux gestionnaires une vision claire des éléments clés de leur infrastructure
09/11/2010	Tera 100 : le premier supercalculateur européen à passer la barre du petaflops
28/10/2010	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2010
18/10/2010	Bull crée une entité globale de conseil dédiée à l'optimisation des infrastructures
07/10/2010	Bull annonce StoreWay Calypso 9 basé sur CommVault Simpana
05/10/2010	GENCI dope la recherche européenne avec Curie
27/09/2010	Bull modernise les applications cœur de métier de la CNAF
23/09/2010	L'infogérance de Bull séduit l'Occitane
14/09/2010	Evidian dévoile Identity & Access Manager 9, une version majeure pour une gestion orientée métier des droits d'accès
07/09/2010	Le plus puissant supercalculateur Bull du Royaume-Uni est entré en fonction chez <i>Atomic Weapons Establishment</i>
28/07/2010	Résultats du premier semestre 2010



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Date	Information
17/06/2010	Assemblée générale mixte du 16 juin 2010 : Approbation de toutes les résolutions proposées
16/06/2010	Le Prix Bull Joseph Fourier 2010 confirme l'importance de la simulation numérique pour la Société
03/06/2010	RH@psodie, nouveau Système d'Information « ressources humaines et solde » (SIRH) de la Marine Nationale, est intégré par Bull
01/06/2010	Infor et Bull annoncent une extension significative de leur partenariat
01/06/2010	Matinales de l'innovation le 16 juin 2010 sur le <i>cloud computing</i>
01/06/2010	AWE ( <i>Atomic Weapons Establishment</i> ) signe un contrat avec Bull pour l'achat de deux grands supercalculateurs bullx
20/05/2010	Bull renforce son offre de milieu de gamme StoreWay Optima avec la série Optima 2000 de stockage en réseau
27/05/2010	Mise sous tension de Tera 100, supercalculateur le plus puissant d'Europe
21/05/2010	Bull inaugure le Bio Demo Center, nouveau centre européen de démonstration de solutions pour rendre les data centers éco-efficaces
10/05/2010	Le conseil d'administration de Bull nomme Philippe Vannier Président-directeur général du Groupe
29/04/2010	Premier trimestre 2010 : un bon début d'année pour Bull
28/04/2010	Bull annonce que son conseil d'administration s'est réuni ce jour et a pris acte de la démission de Monsieur Didier Lamouche, Président-directeur général
27/04/2010	Bull donne une seconde jeunesse au <i>mainframe</i> en lançant le nouveau système novascale gcos
06/04/2010	Avec novascale bullion, Bull revient en force sur le marché des serveurs d'entreprise haut de gamme
31/03/2010	Bull renouvelle et enrichit ses supercalculateurs bullx pour offrir une des gammes les plus complètes et les plus performantes du marché de l' <i>Extreme Computing</i>
30/03/2010	Bull et Lex Persona annoncent la disponibilité de MobileSign sur globull, première solution complète de dématérialisation portable et sécurisée
30/03/2010	Bull et Vordel associent leurs produits TrustWay box et Vordel Gateway® pour offrir sécurité et performance aux Architectures Orientées Services
24/03/2010	Investissements massifs et nouvelles certifications : Bull consolide son statut d'acteur majeur de l'infogérance en Europe
16/03/2010	Pionnier européen de l'Open Source, Bull renforce son engagement en faveur du monde ouvert
15/03/2010	NovaForgeTM devient la forge du consortium OW2
23/02/2010	L'Open CIO Summit publie son livre blanc : Êtes-vous prêt pour l'innovation ?
22/02/2010	Bull va gérer l'intégration de la gestion commerciale de Phil@poste, première étape de la refonte de son système d'information
18/02/2010	Bull World, la Web TV de Bull vous place au cœur de l'innovation
11/02/2010	Bull confirme sa résilience et conforte sa nouvelle dimension avec l'acquisition d'Amesys
09/02/2010	Avec ses serveurs Escala nouvelle génération, performants et éco-efficaces, Bull confirme son engagement dans le développement durable
09/02/2010	Agarik, filiale de Bull, apporte une solution neuve au <i>cloud computing</i>
08/02/2010	Bull et Microsoft annoncent un accord de coopération stratégique dans le domaine de l'interopérabilité
02/02/2010	Ilion Animation Studios a conçu Planète 51 avec un supercalculateur Bull
01/02/2010	Le groupe Bull prévoit 600 recrutements en 2010 dont 250 en France
28/01/2010	Bull renforce ses services professionnels de stockage grâce à l'accréditation ASP/APSP NetApp en Europe
25/01/2010	Bull signe un important contrat d'infogérance paneuropéen avec PaperlinX
21/01/2010	Bull Evidian rejoint McAfee Security Innovation Alliance et combine son Single Sign-On avec McAfee Endpoint Encryption
18/01/2010	Résultats de l'assemblée générale mixte du 18 janvier 2010 : soutien massif des actionnaires à la stratégie de Bull

## 6.5.2 COMMUNICATION RÉGLEMENTÉE

Les documents indiqués ci-après sont consultables dans la rubrique « Communication réglementée » de la section Relations investisseurs sur le site Internet de Bull (<http://www.bull.fr>).

Date	Intitulé
18/02/2011	Bull : résultats 2010 en progression
05/01/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec Oddo Corporate Finance
09/12/2010	BullWay 2011-2013 : positionner Bull comme un leader européen des systèmes numériques critiques en trois ans
25/10/2010	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2010
02/08/2010	Mise à disposition du rapport financier semestriel
02/08/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec Oddo Corporate Finance
28/07/2010	Résultats du premier semestre 2010
01/06/2010	Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale du 16 juin 2010
10/05/2010	Le conseil d'administration de Bull nomme Philippe Vannier Président-directeur général du Groupe
29/04/2010	Premier trimestre 2010 : un bon début d'année pour Bull
28/04/2010	Bull annonce que son conseil d'administration s'est réuni ce jour et a pris acte de la démission de Monsieur Didier Lamouche, Président-directeur général
11/02/2010	Bull confirme sa résilience et conforte sa nouvelle dimension avec l'acquisition d'Amesys
19/01/2010	Résultats de l'assemblée générale mixte du 18 janvier 2010 : soutien massif des actionnaires à la stratégie de Bull
19/01/2010	Information sur le nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social
06/01/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec Oddo Corporate Finance
05/01/2010	Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale du 18 janvier 2010

## 6.5.3 INFORMATIONS PUBLIÉES AU BALO

Les documents indiqués ci-après sont consultables sur le site Internet du BALO (<http://balo.journal-officiel.gouv.fr>).

Date	Nature	Intitulé (rubriques du BALO)
02/08/2010	Publication de l'approbation (sans modification) des comptes 2009 par l'AGM du 16 juin 2010	Publications périodiques
31/05/2010	Avis de convocation à l'AGM du 16 juin 2010	Convocations
12/05/2010	Avis de réunion valant avis de convocation à l'AGM du 16 juin 2010	Convocations

## 6.5.4 ANNONCES LÉGALES

Date	Intitulé	Support
14/09/2010	Fin de mandat d'administrateurs (T. Schaffner, J. Weber, J.-F. Heitz, C. Benmussa, M. Tsukakoshi, D. Lamouche)	La Semaine de l'Ile-de-France
14/09/2010	Nomination de nouveaux administrateurs (P. Vannier, J. Brechon, M. Heriard Dubreuil, H. de Saint Germain, M. Paulin, V. Bernis, P. Vassor, France Telecom)	La Semaine de l'Ile-de-France
01/06/2010	Convocation à l'AGM du 16 juin 2010	La Semaine de l'Ile-de-France



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

### 6.5.5 DOCUMENTS MIS À DISPOSITION DES ACTIONNAIRES

Toutes les informations publiées par la communication financière du Groupe sont publiées et archivées sur le site Internet de la Société dans un espace dédié (<http://www.bull.fr/investisseurs>). Les actionnaires peuvent consulter les communiqués et publications, présentations

analystes, rapports annuels ou documents de référence ainsi que des informations relatives à la gouvernance : composition du conseil d'administration, règlement intérieur du conseil d'administration, charte du comité d'audit.

Les documents indiqués ci-après ont été ajoutés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Date	Intitulé
18/02/2011	Présentation des résultats annuels 2010
05/01/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité (au 31 décembre 2010)
09/12/2010	Présentation du plan stratégique pluriannuel, BullWay 2011-2013
28/10/2010	Présentation du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2010
03/08/2010	Rapport semestriel 2009
02/08/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité (au 30 juin 2010)
28/07/2010	Présentation des résultats semestriels 2010
16/06/2010	Présentation du Président-directeur général à l'assemblée générale des actionnaires, résultats du scrutin
01/06/2010	Documents préparatoires à l'assemblée générale des actionnaires : ordre du jour et présentation des résolutions proposées
30/03/2010	Document de référence 2009 (D.10- 0181)
29/04/2010	Présentation du chiffre d'affaires du premier trimestre 2010
11/02/2010	Présentation des résultats de l'exercice 2009 et du chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2009
19/01/2010	Information sur le nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social
19/01/2010	Résultats du scrutin de l'assemblée générale mixte du 18 janvier 2010
08/01/2010	La lettre aux actionnaires : janvier 2010
06/01/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité (au 31 décembre 2009)
04/01/2010	Documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 18 janvier 2010, dont le document de présentation relatif à l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys visé par l'AMF (E.10-001)

## 6.6 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

La responsabilité du présent document est assumée par Monsieur Philippe Vannier, Président-directeur général de Bull.

### Attestation du responsable du présent document

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en pages 60-67 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le rapport des contrôleurs légaux relatif aux comptes consolidés 2009 figurant pages 58-59 du document de référence 2009 contient l'observation suivante :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe « Résumé des principes comptables essentiels » qui expose la première application de la norme IFRS 8, segments opérationnels. »

11 avril 2011

Philippe Vannier

Président-directeur général



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

### 6.7 TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Figurent dans le présent tableau de concordance, en regard de chacune des rubriques prévues par l'annexe 1 du Règlement (CE) numéro 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les numéros de la ou des pages auxquelles sont mentionnées les informations relatives à chacune des rubriques dans le présent document de référence.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement Européen n° 909/2004		Pages du document de référence
1	Personnes responsables	175
2	Contrôleurs légaux des comptes	118 ; 170
3	Informations financières sélectionnées	
3.1	Informations historiques	9
3.2	Informations intermédiaires	sans objet
4	Facteurs de risque	26 à 28 ; 100 à 103 ; 114 à 116 ; 143
5	Informations concernant l'émetteur	
5.1	Historique et évolution de la Société	11
5.2	Investissements	8
6	Aperçu des activités	
6.1	Principales activités	12 à 16
6.2	Principaux marchés	4 à 6
6.3	Événements exceptionnels	sans objet
6.4	Dépendance éventuelle	26
6.5	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	sans objet
7	Organigramme	
7.1	Description sommaire	7
7.2	Liste des filiales importantes	158 à 163
8	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1	Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	8
8.2	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	sans objet
9	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1	Situation financière	60 à 67
9.2	Résultat d'exploitation	63
10	Trésorerie et capitaux	
10.1	Capitaux de l'émetteur	93
10.2	Source et montant des flux de trésorerie	64 à 65
10.3	Conditions d'emprunt et structure financière	65 ; 93 à 94
10.4	Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	sans objet
10.5	Sources de financement attendues	sans objet
11	Recherche et développement, brevets et licences	24 à 25
12	Information sur les tendances	68 à 69
13	Prévisions ou estimations du bénéfice	66
14	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14.1	Organes d'administration et de direction	32 à 36 ; 147
14.2	Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction	33
15	Rémunération et avantages	

Rubriques de l'annexe 1 du règlement Européen n° 909/2004		Pages du document de référence
15.1	Rémunérations versées et avantages en nature	46 à 51 ; 105 ; 135
15.2	Retraites et autres avantages	47 ; 48 ; 95 à 98
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	36 à 40
16.1	Mandats des membres du conseil d'administration	33 à 35
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	147
16.3	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération	40 à 41
16.4	Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	40
17	Salariés	
17.1	Nombre de salariés	106
17.2	Participation et stock-options	50 à 51 ; 106 à 113 ; 135 à 142
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	112 à 113 ; 141 à 142
18	Principaux actionnaires	
18.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	152 à 153
18.2	Existence de droits de vote différents	sans objet ; 148
18.3	Contrôle de l'émetteur	sans objet
18.4	Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	sans objet
19	Opérations avec des apparentés	114
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1	Informations financières historiques	166
20.2	Informations financières pro forma	sans objet
20.3	États financiers	74 à 119 ; 122 à 144
20.4	Vérification des informations historiques annuelles	166
20.5	Dates des dernières informations financières	exercice clos le 31 décembre 2010
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	sans objet
20.7	Politique de distribution des dividendes	
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	116
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	sans objet
21	Informations complémentaires	
21.1	Capital social	148 à 151
21.2	Acte constitutif et statuts	146 à 147
22	Contrats importants	
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	sans objet
24	Documents accessibles au public	168
25	Informations sur les participations	158 à 163

Société Anonyme au capital de 12 078 664,70 €  
 Siège Social : rue Jean Jaurès BP 68  
 78340 Les Clayes-sous-Bois  
 R.C.S. Versailles B 542 046 065  
 www.bull.com

Relations Actionnaires et Investisseurs :  
 Peter Campbell  
 Tél. : 01 58 04 04 23  
 peter.campbell@bull.net







Ce document a été imprimé en France sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

Conception & réalisation  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80

Conception Couverture : TBWA\CORPORATE

Bull  
Société anonyme au capital de 12 078 664,70 €  
542 046 065 R.C.S. Versailles  
Siège social : rue Jean Jaurès  
78340 Les Clayes-sous-Bois  
France  
Tél. : +33 (0)1 30 80 70 00  
[www.bull.fr](http://www.bull.fr)

The logo for Bull, featuring a stylized 'B' with a green square above it, followed by 'ULL' in a bold, grey, sans-serif font.